Arts et Spectacles : Clint Eastwood

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15204 – 7 F

JEUDI 16 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les conséquences du compromis commercial entre l'Europe et les Etats-Unis

Chantier

LE commerce est à l'économie ce que la circulation sanguine est au corps humain : sans lui, pas de richesses échangées, moins de stimulation pour les activités productives, peu de défis à relever. On ne peut donc que se féliciter de tout ce qui en améliore, sur le plan international, les règles du jeu. Surtout en une période de l'histoire humaine dominée par l'incertain, qui pousse aux réflexes régressifs et à une mentalité sous-tendue par l'illusion autarcique.

Le compromis sur le GATT, élaboré par les Américains et les Européens, après des années de débats complexes et des mois de rhétorique frisant parfois l'hystérie – et souvent la manipulation – est donc une étape positive sur le chemin d'une meilleure organisation de la « maison commune » qu'est, économiquement, la planète Terre.

EN Amérique comme en Europe, les dirigeants vont s'efforcer, chacun face à son opinion publique, de présenter l'accord comme une « victoire historique », selon les termes de Bill Clinton. Les équipes en place tenteront d'en tirer un profit politique maximum, ce qui est de bonne guerre. Elles insisteront sur les concessions des autres, autant de preuves de l'habileté de leurs propres négociateurs...

Tous font valoir la gravité des conséquences qu'aurait eues, pour l'activité économique, un blocage complet de la négociation ou, à tout le moins, la décision de jouer les *prolongations dans les discussions*. C'est un avantage en creux. Le nouvel abaissement des barrières douanières (il a été précédé de beaucoup d'autres, moins médiatisés, depuis la seconde guerre mondiale) qui devrait entrer en vigueur en 1995 – si l'accord est ratifié dans les temps – aura des effets pratiques assez lointains. Sauf si le fameux choc psychologique qu'escomptent les gouvernements permet, par l'anticipation d'une confiance restaurée, de hâter la sortie de crise et la reprise – avec effet sur l'emploi –, perspective sans cesse annoncée et sans cesse reculée.

LE pas franchi à Genève, et le triomphalisme que l'on voit succéder aux excès alarmistes des dernières semaines, ne doit pas faire croire, cependant, que tous les défis ont été relevés et que la mise en ordre des échanges mondiaux en est aux finitions.

L'entente à l'arraché des puissances industrielles ne peut faire oublier le sort des exclus *du développement*, dont la voix ne s'est guère fait entendre. Les dérèglements monétaires subsistent et peuvent à tout instant annuler les effets bénéfiques des accords commerciaux. Il est enfin, dans les domaines de l'emploi, des lois sociales et de l'environnement, des règles du jeu mondial à inventer et dont le GATT n'avait pas à traiter. L'accord trouvé à Genève n'annonce pas plus le paradis qu'un échec n'aurait signifié le contraire : c'est un progrès, pas un achèvement.

MM. Chirac et Giscard d'Estaing approuvent la décision de M. Balladur sur le GATT

M. Balladur sollicitait, mercredi 15 décembre, la confiance de l'Assemblée nationale sur l'ensemble de sa politique. Pour lui les résultats obtenus au GATT ne sont qu'un élément de son action depuis sa nomination à l'Hôtel Matignon. M. Chirac, orateur du RPR, devait féliciter le gouvernement tout en demandant de nouvelles aides pour l'agriculture. M. Giscard d'Estaing, au nom de l'UDF, devait se montrer plus réservé sur les modalités de l'accord agricole avant d'approuver l'attitude finale du premier ministre.

■ **Un acte final.** Au lendemain du compromis entre les Douze et les Etats-Unis, les 117 parties contractantes aux négociations commerciales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) devaient se réunir mercredi après-midi 15 décembre à Genève, siège de l'organisation. Elles devaient dire si elles acceptent ou non le projet d'acte final du cycle de l'Uruguay. L'approbation, par consensus, ne faisait guère de doute. Prévu pour entrer en vigueur le 1er janvier 1995, l'accord issu du cycle de l'Uruguay ouvre la voie à la plus importante libéralisation de l'histoire du commerce mondial.

■ ***La construction européenne confortée.*** A *Bruxelles, où* étaient réunis mercredi les ministres des affaires étrangères des Douze, le Portugal a menacé de ne pas donner son accord si des progrès n'étaient pas réalisés dans le domaine du textile. Des compensations pour ce secteur sont à l'étude en faveur de Lisbonne, indiquait-on de source proche de l'Union européenne. Le conflit commercial avec les Etats-Unis dénoué, les Douze ont la voie libre pour relancer la construction européenne.

■ ***Ultimes désaccords.*** *A Genève, les discussions sur le* textile donnaient lieu à d'ultimes affrontements entre les pays occidentaux et des pays en voie de développement – Inde et Pakistan notamment, – qui refusaient toujours d'ouvrir leur marché.

pages 3 à 10

La loi Falloux révisée par le Parlement

L'école privée recevra de nouvelles aides publiques

La majorité sénatoriale a adopté, mercredi 15 décembre au matin, la proposition de loi réformant le financement de l'enseignement privé par les collectivités locales. Plusieurs syndicats d'enseignants ont appelé à une grève, vendredi 17 décembre.

La discussion de ce texte – adopté en juin par l'Assemblée nationale – a été précipitée par le gouvernement. Celui-ci s'appuyait sur le rapport Vedel qui soulignait, notamment, les problèmes graves de sécurité que connaissent les établissements scolaires privés.

Douze ex-Yougoslaves assassinés en Algérie

Douze Croates et Bosniaques de confession chrétienne ont été tués à l'arme blanche, mardi 14 décembre, près de Blida, en Algérie

page 30

Attentat déjoué contre un conseiller de M. Pasqua

Trois militants d'un groupuscule antisémite d'extrême droite, l'Œuvre française, ont été placés en garde à vue, mardi 14 décembre, dans le cours d'une information judiciaire sur un plan d'action violente visant Patrick Gaubert, conseiller antiracisme de M. Pasqua

page 18

COMMENTAIRE

Coup de force

SI l'on s'en tenait à Machiavel, on ne pourrait qu'applaudir à la performance réalisée par le gouvernement. Contre toute attente, tant le débat paraissait piégé, il aura fait voter en quelques heures par le Sénat la révision de la loi Falloux et du système de financement des établissements scolaires privés par les collectivités locales.

Voilà un débat vieux de cent cinquante ans, voire davantage, objet de toutes les passions françaises, sur lequel, à nouveau, la droite avait buté en juin dernier pour l'avoir engagé trop tard et que le premier ministre avait alors préféré réserver, voilà donc ce débat historique réglé en un tournemain. Avec une sorte de *maestria* dont le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, n'était pas peu fier, au petit matin du mercredi 15 décembre.

Ce « *joli coup* », aux yeux de la majorité ou d'une partie d'entre elle, apparaîtra à beaucoup d'autres *comme un coup de force*, voire un coup bas. Question de forme, tout d'abord. Le *blitzkrieg* gouvernemental aura fait litière sans scrupule des usages parlementaires. Seul comptait manifestement le résultat. Mais question de fond, surtout. Le verrou des lois Falloux (pour l'enseignement secondaire) et Goblet (pour le primaire), qui limitait ou interdisait que soient versés des fonds publics au privé pour ses investissements, a sauté.

JEAN-MICHEL DUMAY

Lire la suite page 15

COMMENTAIRE

Après la victoire électorale de Vladimir Jirinovski

La Russie menacée d'un « Führer »

L'HOMME modère depuis peu ses propos, mais aucun *doute n'est permis* : *le chef du* premier parti de Russie est un démagogue brillant mais totalement irresponsable, d'une brutalité de ton et d'attitude qui donne froid dans le dos à l'idée que le propos pourrait se traduire en action.

On ne compte plus les peuples que Vladimir Jirinovski a menacé de « *bombarder* » (y compris à l'arme nucléaire) : les Japonais, les Estoniens, parfois les Allemands et les Américains, « *qui n'ont apporté à la Russie que le Coca-Cola et McDonald* ». Ce qui ne l'empêche pas de proposer d'étranges alliances. Interrogé en janvier 1992 par Jim Lehrer sur la chaîne publique américaine, il n'hésite pas à utiliser cette prestigieuse tribune pour dire qu'il n'a vu « *que des Noirs à New-York* » et souhaiter « *une alliance entre les Etats-Unis, l'Allemagne et la Russie pour le maintien de la race blanche sur les continents américain et européen* ».

Bien sûr, il n'est « *pas antisémite* », mais il voit beaucoup trop de juifs dans les médias et les nouveaux partis de Russie. Comme ces mêmes juifs, ajoute-t-il dans le même entretien, « *ne veulent pas d'une Russie grande et libre* », la meilleure solution serait de les faire tous émigrer vers Israël. Les « *solutions* » proposées pour se débarrasser des autres maux sont tout aussi radicales : la « *fusillade* » pour tous les criminels « *à commencer par les banquiers* », l'interdiction de la contestation : « *La première chose que je ferai lorsque j'arriverai au pouvoir, ce sera d'interdire vos journaux* », dit-il lors des conférences de presse à des journalistes nommément désignés.

Il y a, bien sûr, de la « démesure russe » dans tout cela. Après quatre-vingts ans de « tunnel » communiste, ce pays se retrouve là où il en était au début du siècle, à une époque où le ton du débat politique, à l'Est mais aussi à l'Ouest, était infiniment *plus violent qu'aujourd'hui.* Au regard d'un Jirinovski, un Jean-Marie Le Pen en France, les néofascistes en Italie ou en Allemagne paraissent très « modérés ». Ajoutons les difficultés économiques de la Russie, l'absence de tout repère dans cette période de transition d'un système vers un autre, le comportement peu exemplaire d'une bonne partie de ce que l'on appelle par dérision la « *démokratoura* » (la nouvelle classe au pouvoir) : tout cela n'a pu qu'aggraver l'immaturité politique générale.

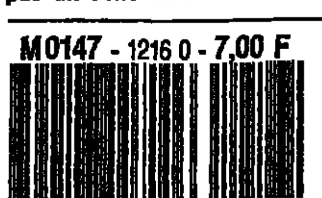
La comparaison – faite ces derniers jours par Egor Gaïdar et quelques autres – avec la République de Weimar est pertinente. D'abord parce que la Russie se débat dans une crise économique comparable à celle de l'Allemagne des lendemains de la première guerre mondiale (avec tout de même moins d'hyperinflation), et se trouve dans la même situation d'humiliation vis-à-vis de l'étranger : l'Allemagne soumise au « diktat » de Versailles rappelle la Russie d'aujourd'hui, tombée de son trône de grande puissance, privée de son empire, réduite à mendier les faveurs des puissances riches et du FMI : une des affiches de M. Jirinovski représente un Russe à genoux en train de se relever...

Autre rapprochement inquiétant : le Führer qui a émergé du chaos allemand présente des traits communs avec le candidat dictateur d'aujourd'hui à Moscou. Même éloquence démagogique tempérée par le même opportunisme, le but étant la conquête du pouvoir par un homme plutôt que le peaufinage d'un programme adaptable au gré des auditoires et des circonstances.

MICHEL TATU

Lire la suite page 11

M 0147 - 1216 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 180 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

BOSNIE

Un labyrinthe inextricable

Contre les projets de redécoupage, l'opposition croate veut sauvegarder l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine et propose la reprise de l'alliance entre Croates et Musulmans.

par Nebojsa Koharovic

LA Croatie vit ces derniers temps un grand nombre d'initiatives de paix, ce qui a pour conséquence que la simple discussion sur leurs portée, but ou éventuelle sincérité provoque un sentiment d'inquiétude au sein des habitants de la Croatie. Le citoyen croate a des difficultés non seulement à les énumérer, mais aussi à interpréter leur véritable signification.

A toutes ces initiatives s'est ajoutée une nouvelle proposition du président croate Franjo Tudjman au début du mois de novembre. Présentée bruyamment dans la presse croate et devant le corps diplomatique à Zagreb, sa première partie (appel aux sécessionnistes serbes de Croatie) a été chaleureusement accueillie, alors que sa deuxième partie (solution politique pour la guerre en Bosnie-Herzégovine) suscite de nombreuses polémiques politiques. Dans son appel aux sécessionnistes serbes de Croatie, nous jugeons positif le fait que la Croatie prenne le devant des initiatives diplomatiques dans les négociations avec les rebelles serbes et qu'elle réaffirme son souci du respect des minorités. Il faut souligner que ces engagements de la Croatie correspondent entièrement aux standards établis par l'Europe pour protéger les communautés minoritaires.

Les positions de l'opposition

Dans ce discours nous pouvons décoder un message explicite envoyé à l'adresse de ceux des Serbes – de plus en plus nombreux sur le territoire occupé – qui sont prêts à affirmer leur volonté de réintégration dans le système politique et judiciaire croate.

La majorité des partis de l'opposition croates a salué cette première partie de la proposition du Tudjman. Seuls les partis d'extrême droite, qui ne voient dans ces négociations interminables que l'occasion pour les Serbes de Krajina de stabiliser leur pouvoir, soutiennent la nécessité d'une action militaire pour reprendre les territoires occupés. L'accueil tiède des interlocuteurs politiques internationaux signifie, selon l'opposition, que cette proposition de Tudjman devait avoir lieu plus tôt, alors que la Croatie bénéficiait d'un plus grand respect de la communauté internationale.

Cette situation déplorable a conduit au fait que la délégation du Parlement croate a dû « défendre » son siège d'invité spécial au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il semble que l'on oublie qui a été le véritable agresseur en Bosnie-Herzégovine et qui, depuis, protège et abrite quelque 300 000 réfugiés bosniaques (avec la première neige, ce chiffre augmentera considérablement). Si certains Européens appellent à l'isolement de la Croatie ou même aux sanctions contre la Croatie, comme vient de le demander le ministre italien des affaires étrangères M. Andratta, ils encouragent directement les forces qui souhaitent une Croatie autarcique, fermée, totalitaire, xénophobe et vindicative.

La deuxième partie de la proposition de Tudjman (*« Proposition pour l'arrêt de la guerre et l'instauration de la paix en Bosnie-Herzégovine »*) a suscité plusieurs remarques de l'opposition croate. Tudjman continue de soutenir le plan de paix appelé « Owen & Stoltenberg » qui propose l'Union des Républiques de Bosnie-Herzégovine. De ce fait, il propose une « nouvelle conférence sur la Bosnie-Herzégovine à Genève », qui élargirait le nombre des pays participant aux négociations (jusqu'à présent Grande-Bretagne et France) aux Etats-Unis, à l'Allemagne, à la Russie et à la Turquie. Ainsi serait-il créé, selon Tudjman, deux camps d'intérêt : la Grande-Bretagne, la Russie et la France d'un côté, et les Etats-Unis, l'Allemagne et la Turquie de l'autre. Cette redistribution permettrait d'espérer un changement d'attitude du médiateur Lord Owen, qui jusqu'à présent a soutenu le *statu quo* de guerre et donc la légalisation des conquêtes serbes.

L'opposition croate refuse que le point de départ de ces discussions soit le plan « Owen & Stoltenberg ». Soutenir ce plan signifie en réalité l'acceptation du partage de la Bosnie-Herzégovine : 600 000 Croates se trouveraient ainsi hors des provinces qui leur sont attribuées (1). La politique officielle croate a suscité de nombreuses critiques des intellectuels croates et du monde politique en général. L'approche du président a été aussi rejetée à l'unanimité par les six partis de l'opposition parlementaire lors de la discussion sur la politique étrangère du pays au Sabor (Parlement croate).

A cette occasion, l'opposition a formulé ses positions : a) arrêt immédiat de tous combats entre Musulmans et Croates ; b) condamnation de tous crimes de guerre et recherche des responsables de ces crimes ; c) rétablissement de l'alliance entre Musulmans et Croates ; d) sauvegarde de l'intégrité du territoire de la Bosnie-Herzégovine et enclenchement de sa démilitarisation (les forces qui nous semblent les plus aptes à accomplir cette tâche sont celles de l'OTAN) ; e) visite d'une délégation parlementaire à Sarajevo ; f) retour des déplacés et réfugiés.

Cette stratégie a été implicitement approuvée lors de la délibération au Sabor : seuls cinquante-cinq députés du parti au pouvoir (HDZ) ont voté en faveur du texte du président Tudjman, une partie des députés du HDZ ayant quitté la salle pour ne pas désobéir à la discipline de vote du parti.

Fourberies diplomatiques

Par conséquent, l'idée centrale de l'opposition croate consiste en la sauvegarde de l'intégrité territoriale et multinationale de la Bosnie-Herzégovine, et en la reprise de l'alliance politique des Croates et des Musulmans qui est possible et nécessaire malgré les atrocités commises des deux côtés.

Ce qui mérite d'être mentionné est le premier coup porté (chronologiquement parlant) à l'initiative du président croate. Il provient du médiateur Lord Owen. En déclarant que *« Tudjman a révélé sa proposition de paix au moment même où des négociations secrètes à Oslo étaient en cours »*, Lord Owen l'a en effet indirectement désigné comme responsable de l'arrêt de ces négociations de paix.

Quant à la la nouvelle initiative « Juppé & Kinkel », elle a éveillé une certaine défiance dans l'opinion publique croate. Lors de la réunion avec le ministre grec des affaires étrangères, M. Karolos Papoulias, prochain président de l'Union européenne, les partis de l'opposition ont fait connaître leurs observations nettes et explicites à l'égard de ce plan de paix franco-allemand : la levée complète ou partielle des sanctions économiques contre la Serbie, levée proposée par ce plan, priverait la communauté internationale de l'ultime moyen de pression sur le régime de Belgrade, qui a déjà laissé entendre qu'il ne céderait en échange que 3 % ou 4 % de territoires aux Musulmans et un corridor pour l'acheminement de l'aide humanitaire entre Bar (Monténégro) et Sarajevo.

De plus, cette initiative parle assez confusément des territoires occupés en Croatie, mentionnant un « modus vivendi » non défini que les deux côtés sont appelés à trouver. Cela alors que la Croatie reste la première victime de l'agression serbe et se trouverait en cas de levée des sanctions dans une position inférieure par rapport à la Serbie. Cette dernière ne serait, dans ce cas, aucunement motivée pour pousser les Serbes de Krajina à se réintégrer dans la République de Croatie.

A côté de cela, la « nouvelle conférence de Londres » (conférence globale sur l'ex-Yougoslavie) pourrait être très dangereuse pour la Croatie. En effet, à cette table de marchandage il est évident que serait jouée la carte de la Serbie comme facteur de stabilité dans la zone de l'ex-Yougoslavie (ce qui est la constante dans les politiques française et britannique) et non pas celle de la Croatie comme seul équilibre à la (Grande) Serbie (la constante dans la politique de l'ex-ministre allemand des affaires étrangères, M. Genscher).

Si l'on y rajoute l'initiative du médiateur russe Tchurkine préconisant la levée des sanctions contre la Serbie en échange de la livraison du gaz pour Sarajevo, ou encore la conférence balkanique annoncée pour bientôt, je crois avoir montré devant quel labyrinthe inextricable se trouve la paix en Bosnie-Herzégovine et en Croatie. Le temps est de nouveau à la neige ; l'hiver a fait retourner les fourberies diplomatiques dans l'entourage cruel de la guerre.

(1) Voir dans la page « Courrier » du *Monde* du samedi 27 novembre, la lettre « France, terre d'asile ? » qui illustre d'une façon concrète le problème du partage des provinces : puisque la région d'où viennent les Péric (Bosniaques-Croates) est incluse dans la zone musulmane, ils sont d'ores et déjà de quasi-apatrides.

► Nebojsa Koharovic, responsable des relations internationales du Parti populaire croate (HNS), parti d'opposition croate.

ESSAIS NUCLÉAIRES

Indépendance ou obéissance ?

En suspendant ses essais nucléaires, la France remet en question son indépendance et sa sécurité.

par Michel Debré

LE 13 février 1960, la France faisait exploser sa première bombe atomique à Reggane (Sahara). Si je devais dater notre indépendance nationale, c'est cette date que je choisirais. Cette nuit-là, la France, aux yeux du monde entier, a reconquis son statut de pays libre, disposant désormais d'une défense nationale indépendante.

Cet aboutissement n'avait rien d'une évidence. Il fallut braver une opinion internationale hostile – les Etats-Unis et l'URSS avaient conclu un moratoire sur les essais nucléaires entre 1958 et 1961 ; il fallut surmonter les oppositions intérieures, animées par des intentions diverses, et ce alors que la guerre d'Algérie handicapait lourdement nos possibilités... Lorsque je me replonge dans cette période, je n'entends que des Cassandre – *« Nous ne pourrons jamais rattraper notre retard technologique »* ; *« Nos entreprises n'ont pas la dimension nécessaire »* ; *« Si vous saviez ce que cela va vous coûter... »*, pour ne rien dire des appréciations flatteuses sur notre *« bombinette »*. Je conserve un souvenir ému non seulement du général de Gaulle, mais de ceux qui ont refusé cet état d'esprit.

Trente ans après mon départ de Matignon, la plus haute autorité de ce pays décidait l'arrêt unilatéral des expérimentations françaises pour un an – prolongé, depuis, sans limite. Cette décision, que rien ne justifie, est lourde de conséquences pour l'avenir. Si la France prétend conserver son indépendance nucléaire, elle a impérativement besoin de tester son armement pour s'assurer de son bon fonctionnement. Les Etats-Unis, qui ont réalisé près de mille essais, l'ex-URSS, qui en a effectué plus de sept cents, peuvent, eux, patienter une dizaine d'années. Pas la France. Avec moins de deux cents essais à son actif, notre pays n'a pas les moyens de les interrompre sous peine d'annihiler ses efforts et de courir des risques inutiles.

En effet, seuls les essais assurent la sécurité de nos stocks, nous renseignant sur le vieillissement de notre armement nucléaire ; seuls les essais permettent de tester le calibrage des armes. Ils sont donc un élément fondamental de notre sécurité et de la crédibilité de notre force de dissuasion. Chaque tir d'Ariane réussi, par exemple, renforce notre capacité de dissuasion, parce que les moteurs d'Ariane et ceux qui équipent nos missiles sont issus de technologies identiques ! L'interruption des essais remet donc en question la sécurité de la nation. Ce serait en soi inadmissible s'il ne fallait, en plus, tenir compte du coût économique et scientifique d'une telle décision.

Il faut le dire : il existe des dépenses en cours pour la réalisation de missiles et la préservation du savoir-faire qui se chiffrent en milliards de francs. Si le moratoire est maintenu, cela obligera à un étalement des crédits qui accroîtra le prix déjà très élevé de ces armes. Dans le contexte économique actuel, est-ce bien nécessaire ? La décision de François Mitterrand a déjà des conséquences très lourdes : certaine tête de missile, faute d'avoir été testée, ne sera jamais qualifiée ; nous avons pris trois ans de retard dans l'élaboration d'un nouveau missile, pour ne rien dire des têtes miniaturisées.

Maîtrise américaine

Ne nous obstinons pas dans l'erreur. Toute politique se bâtit à partir de réalités, et la réalité est la suivante : il nous manque une quinzaine d'essais pour assurer la viabilité de certains armes et être en mesure de mettre en place un programme de simulation qui, à terme, nous permettra de réaliser, en laboratoire, des explosions limitées. Les Américains, qui, eux, maîtrisent cette dernière technologie, peuvent souscrire à tous les moratoires... et pratiquer des tirs non détectables en laboratoire, ce qu'ils ont fait à deux ou trois reprises l'année dernière.

La voix de la sagesse, c'est-à-dire de l'indépendance et de la sécurité de la nation, impose de toute urgence de revenir sur la décision d'interrompre les essais nucléaires. Il faut maintenir un petit nombre de tirs : un intervalle de deux ans est nécessaire pour préparer et exploiter chaque expérimentation. N'attendons pas la prochaine élection présidentielle : il sera alors trop tard. En 1995, le traité de non-prolifération revient en négociation. Il oblige les signataires à renoncer à se doter de l'arme atomique en échange de l'accès à l'énergie nucléaire civile et d'une promesse de désarmement de la part des Grand. Quelle sera notre marge de manœuvre si certains pays du tiers-monde en mesure de se doter de la bombe atomique, tel l'Iran, lient, comme c'est probable, leur signature à l'interdiction des essais ? Nous ne pourrons plus rien faire, sinon obéir aux Etats-Unis dans tous les domaines.

La France a une chance exceptionnelle : il existe, comme nulle part ailleurs, dans l'opinion publique un consensus sur la défense nationale. Une écrasante majorité des Français (63 % si j'en crois les sondages) est favorable à la dissuasion nucléaire. Ne gaspillons pas cet atout. Plutôt que de la livrer pieds et poings liés, conservons à la France ses *« mains tendues et libres »*, comme le souhaitait le général de Gaulle.

REVUES FRÉDÉRIC GAUSSEN

Les Israéliens face à la paix

Par sa soudaineté, la poignée de main Rabin-Arafat a profondément troublé les Israéliens. Nombre d'entre eux s'inquiètent à la fois de ses conséquences possibles sur la sécurité du pays et de l'évolution qu'entraîne le processus de paix sur la définition même de l'Etat hébreu.

INCRÉDULITÉ, scepticisme, inquiétude.... mais espoir quand même. Tous ces sentiments habitent les Israéliens, depuis cette stupéfiante journée du 13 septembre où ils ont vu Yasser Arafat et Itzhak Rabin se serrer les mains devant les télévisions du monde entier. Plus ou moins confusément, tous ont compris que ce qui se jouait dans ce geste historique, par-delà la terrible interrogation sur la sécurité et l'avenir d'Israël, c'était aussi le sens et la définition mêmes de cet Etat si particulier par ses origines et sa justification idéologique. Habitués à se confronter à la guerre pour affirmer leur existence, les Israéliens se trouvent face à l'inconnue de la paix.

Ce désarroi est bien analysé par Ilan Greilsammer dans le dossier que la revue *l'Arche* consacre à « la société israélienne à l'épreuve ». Pour ce professeur de sciences politiques à l'université Bar-Ilan, le processus engagé conduit inévitablement Israël à *« redéfinir les trois thèmes clés de la problématique sioniste : la conception de la nation, la conception de la sécurité et le lien à la religion »*.

L'Etat juif vit depuis sa création sur le principe de l'identité entre un peuple, une terre et une tradition religieuse. *« Ce qu'avaient fait tous les gouvernements israéliens de 1967 à nos jours,* observe Ilan Greilsammer, *c'était de ne pas choisir parmi les termes de la contradiction et laisser la question nationale en suspens. On voulait tout : l'immigration, la préservation des vies humaines, la morale et la colonisation de la terre. Rabin vient en fait de choisir et de trancher. »*

Cette *« révolution »* dans les pensées provoquera des reclassements en chaîne, dans une société où « colombes » et « faucons », « durs » et « réalistes » sont confrontés aux mêmes déchirements. Pour Ilan Greilsammer, ces débats peuvent produire une dynamique positive, en libérant les imaginations (notamment pour trouver une solution au problème crucial de Jérusalem), si le gouvernement est capable d'expliquer ses objectifs et d'apaiser les craintes.

L'un des atouts des responsables, dans cette bataille psychologique, est la solidarité « miraculeuse » dont ont su faire preuve, dans cette affaire, les deux rivaux de toujours, Rabin et Pérès. Mais le chemin à parcourir reste long et difficile, comme le montrent les témoignages réunis par *l'Arche*. Israël se trouve confronté à la conversion d'une économie de guerre, vivant en circuit fermé. Et beaucoup d'Israéliens pauvres craignent d'être les premières victimes d'une ouverture des frontières et d'une aide économique qui, selon eux, profiteront d'abord aux Palestiniens. Les « rapatriés » d'Europe de l'Est sont inquiets d'une évolution grosse de troubles et d'affrontements qui leur rappelle l'atmosphère des régions qu'ils viennent de quitter.

La reconnaissance d'une « double tragédie »

Dans cette situation, où se mêlent la crainte du lendemain, la peur du chômage et de la violence et le sentiment d'une perte d'identité, les risques sont immenses et, comme le dit Shmuel Trigano, *« cet égarement des consciences peut conduire à des retournements aussi forts que subits. » « Le langage que nous utilisons,* affirme Shmuel Trigano, *les questions que nous nous posons, le type d'élites que nous nous donnons, tout cela est destiné à disparaître pour faire place à une époque encore inconnue où seront remises en jeu l'indentité culturelle même d'Israël et, sans doute, la survie du judaïsme sous sa forme actuelle et le questionnement de sa vocation prophétique. »*

On conçoit qu'au-delà même des frontières d'Israël, ces perspectives puissent jeter un trouble profond dans la diaspora, comme le montrent les réflexions recueillies dans *les Nouveaux Cahiers* – même si le rabbin René Samuel Sirat rappelle avec force que ce qui se passe en Israël est de la responsabilité exclusive des Israéliens eux-mêmes, *qui n'ont pas de conseils à recevoir de ceux qui ne partagent pas leur sort.* Pour le rabbin Sirat, le destin d'Israël est de s'intégrer au Proche-Orient et non de se considérer comme *« le bastion avancé de l'Occident »*.

Pour Henri Atlan et Gérard Israël, cette normalisation de l'Etat juif, trouvant progressivement sa place dans son environnement, est inscrite dans les faits, au fur et à mesure que la génération de l'Holocauste disparaît. *« L'existence d'Israël, dans sa signification profonde, s'en trouvera elle-même modifiée. Sa légitimité se fondera de moins en moins sur la Shoah, mais de plus en plus sur son histoire et ses réalisations. »*

En même temps, l'éloignement dans le temps de l'Holocauste doit aider les Israéliens à prendre une plus juste conscience de l'injustice et de la souffrance subies par les Palestiniens du fait de la création de l'Etat hébreu. Pour Henri Atlan et Gérard Israël, la *« double reconnaissance »* symbolisée par la poignée de main Rabin-Arafat est celle de deux entités nationales et celle de *« deux tragédies parallèles »* auxquelles le moment est venu de mettre fin.

La « mystique » du souvenir d'Auschwitz

Cette mise en parallèle des deux histoires du peuple juif et des peuples arabes, qui paraîtra sacrilège à bien des juifs, n'implique certes pas, dans l'esprit des auteurs de l'article, une contestation du caractère unique du génocide. C'est d'ailleurs à une nouvelle réflexion sur cet événement *« impensable »* et les leçons que peuvent en tirer les hommes d'aujourd'hui que nous invitent *les Temps modernes*. Pour Enzo Traverso, Auschwitz est la démonstration de ce que peut devenir la barbarie, lorsqu'elle est prise en charge par la rationalité bureaucratique.

En ce sens, autant la « solution finale » était inimaginable pour les générations précédentes, autant elle apparaît maintenant comme l'une des conséquences possibles de la modernité. *« Ni Weber, ni Benjamin, ni Kafka,* écrit Enzo Traverso, *ne pouvaient imaginer la catastrophe qui devait s'abattre sur les juifs d'Europe pendant la deuxième guerre mondiale ; leurs intuitions ne sont décelables qu'*a posteriori. *Aujourd'hui, un tel effort d'imagination ne nous est plus requis. Nous savons que la réalité peut dépasser l'imagination la plus fertile. »*

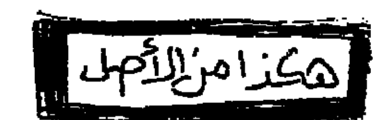
Mais, avec le recul du temps, cet enseignement de la Shoah tend à s'éloigner, dans la mesure où, comme le montrent les résurgences néonazies, le tabou de l'antisémitisme s'affaiblit. Le souvenir d'Auschwitz, observe Robert Redeker, a constitué pour toute la génération de la guerre une *« mystique »* indiscutable, autour de laquelle s'ordonnaient l'action et la conscience des survivants. Or cette mystique a commencé à s'effriter avec l'apparition du révisionnisme, qui, aux yeux de Robert Redeker, constitue *« une catastrophe »*, dans la mesure où elle annule *« les principes auxquels toute action devait être suspendue »*.

Pour beaucoup d'Israéliens, pourtant passionnément attachés à la paix, c'est sans doute cette réflexion autour de *« la mystique d'Auschwitz »* qui est en jeu, au moment où leur pays aborde cette phase décisive et mystérieuse de son histoire.

► *L'Arche*. Le mensuel du judaïsme français, n° 434, novembre 1993. 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris. 30 F.

► *Les Nouveaux Cahiers*, n° 114, automne 1993. 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. 55 F.

► *Les Temps modernes*, n° 568, novembre 1993. 4, rue Férou, 75006 Paris. 56 F.



L'ACCORD SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Les négociations Europe – Etats-Unis et leurs prolongements

Le compromis sur le GATT conforte la construction européenne

Pour l'Union européenne, la conclusion du cycle de l'Uruguay signifie des marchés qui s'ouvrent, des débouchés nouveaux – principalement en Asie et en Amérique latine – pour les industriels, les banquiers, voire les agriculteurs. Mais elle marque surtout la fin d'une épreuve. C'est vrai pour la France, principale puissance agricole de l'Union européenne, qui, montrée du doigt comme une puissance conservatrice, attachée à des avantages mal acquis, va regagner dans le débat européen une marge de manœuvre appréciable.

Dans une négociation qui s'était assigné comme principal objectif d'assainir les échanges agricoles et, plus particulièrement, de mettre fin à la guerre des subventions qui faisait rage de part et d'autre de l'Atlantique, l'Union européenne s'est trouvée constamment placée sur la défensive, faisant de la résistance, s'efforçant, coûte que coûte, de maintenir un *statu quo* pourtant inadapté à l'évolution des échanges mondiaux, mais ne cherchant que tardivement à abandonner cette posture.

Les Douze ont certes adopté des positions communes successives, mais sans conviction, et avec le sentiment dominant, chez les partenaires de la France, qu'il serait impossible de les tenir dès lors que la pression des Etats-Unis deviendrait trop forte et que Paris, au bout du compte, serait contraint de céder. Malgré tout, l'accord intervenu *in extremis* lève l'hypothèque qui entravait la construction européenne.

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Au long de ces sept ans, la Communauté a souvent bloqué, mais a rarement fait preuve d'imagination pour tenter de donner le ton à la négociation. Longtemps, les partenaires de la France ne l'ont aidée que du bout des lèvres, mettant en doute, plus ou moins explicitement, le bien-fondé de ses arguments et se montrant très vite paniqués à l'idée que l'Europe pourrait être tenue pour responsable de l'échec du cycle.

Une période sombre et dangereuse

Un sentiment que le secrétariat du GATT, souvent ressenti en France comme partial, inféodé aux intérêts américains, s'est employé à amplifier. L'Europe a alors, à plusieurs reprises, perdu des « panels » (instances d'arbitrage des différends au sein du GATT) dans des conditions d'impartialité contestable, ce qui a accentué une impression d'encerclement et l'idée que la politique agricole commune (PAC), objet de tous les ressentiments, pourrait être mise en péril si la Communauté ne prenait pas elle-même l'initiative du changement.

Le tournant s'est situé en 1992. L'Europe verte était devenue ingérable; accumulant dans presque tous les secteurs des excédents invendables, qu'elle bradait à coup de milliards d'écus sur les marchés tiers, ravissant alors souvent la place à des fournisseurs traditionnels, y compris aux Etats-Unis, qui voyaient fondre sans plaisir leurs parts de marché. A l'intérieur de la Communauté, le revenu paysan baissait, cette fuite en avant ne profitant qu'à une minorité d'exploitants, certes dynamiques, spéculatifs, jouant à fond l'augmentation des rendements, le bon usage des subventions, investissant à outrance, parfois au-delà du raisonnable, mais qui contribuaient au déséquilibre du système.

Tout militait en faveur d'une profonde réforme de la PAC. Celle-ci, censée rétablir un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, notamment de céréales, en réduisant la production (jachères), mais aussi en dégageant de nouveaux débouchés grâce à des baisses de prix (compensées par des aides directes), a été mal accueillie par une partie des paysans, qui voyaient ainsi définitivement mettre fin à trente années de politique d'expansion de la production à tout va. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture a alors joué la carte de la réforme, qui, même imparfaite, allait offrir la possibilité aux Douze de s'appuyer sur un projet cohérent dans les négociations du GATT. Depuis 1992, la Communauté n'a plus tâtonné. Le pré-accord agricole de Blair House, en novembre 1992, entre la Commission européenne et les Etats-Unis, était présenté par Bruxelles comme compatible avec la PAC réformée. Celle-ci allait être dorénavant la référence, y compris aux yeux des Américains.

La période qui suivit fut sombre et dangereuse pour l'équilibre interne de la Communauté. Les Britanniques, récemment humiliés par la sortie forcée de la livre du mécanisme de change du SME, en septembre 1992, et plus hostiles que jamais au traité de Maastricht, se déchaînaient contre les Français, qui empêchaient la conclusion du cycle de l'Uruguay. Leur presse expliquait qu'elle donnerait au commerce et à l'activité un élan se chiffrant par plusieurs centaines de milliards de dollars.

A l'hystérie britannique correspondait, durant cet hiver 1992-1993 l'aveuglement français. Blair House, un accord déplaisant, puique fondé sur une idée de repli (moins produire, moins exporter, plus importer), mais certainement pas indigne, était chargé de tous les maux. Avec une grande légèreté, en pleine crise de Maastricht, le gouvernement français menaçait de faire usage de son droit de veto, une arme parfaitement anachronique pour un pays venant de s'engager dans la voie de l'Union européenne. La droite comme la gauche pratiquaient la surenchère, contribuant à exciter plutôt qu'à calmer des paysans légitimement déroutés.

Le gouvernement Balladur a donc trouvé une situation explosive avec, toile de fond inquiétante, un sentiment croissant d'irritation, d'incompréhension à l'égard de la construction européenne. On devinait que des millions d'Astérix souhaitaient en découdre et provoquer la crise avec nos partenaires de la Communauté.

Sang-froid et détermination

L'équipe du premier ministre a joué avec professionnalisme, sang-froid et détermination. Les tractations au GATT, y compris entre les Douze, présentaient comme grand défaut celui, de demeurer approximatives, imprécises. Se basant sur le mémorandum laboré par le gouvernement *(lire d'autre part)*, Edouard Balladur et Alain Juppé sont venus à Bruxelles poser des conditions claires et raisonnables. Pratiquant une politique de présence très attentive, ils ont expliqué inlassablement, convainquant bon nombre d'interlocuteurs qu'il serait opportun de rééquilibrer un arrangement qui penchait un peu trop, tel qu'il avait été rédigé, du côté américain.

En France, le matraquage de la Coordination rurale et de quelques autres organisations professionnelles a vite trouvé ses limites. Regarder les chiffres d'un peu près faisait vite comprendre que les scénarios-catastrophes (sur l'extension de la jachères) annoncés par les adversaires du GATT, de la PAC, de Jacques Delors ou d'une supposée hégémonie américaine relevaient davantage de l'intoxication que d'une analyse crédible. Nombre d'agriculteurs ont fini par le comprendre.

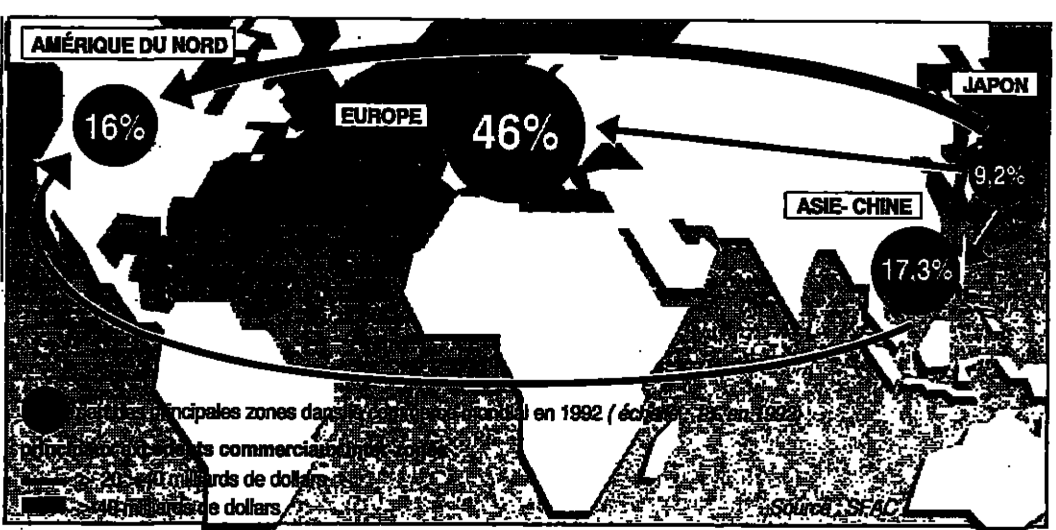
A Bruxelles, les Français, appuyés avec efficacité par les Allemands, mais aussi par une présidence belge complice, sont parvenus – c'était l'essentiel – à rompre leur isolement. Le tournant s'est situé le 20 septembre, lorsque les Douze, se ralliant à une proposition franco-allemande, ont invité les Etats-Unis à réouvrir le pré-accord de Blair House. Cette manifestation, même fragile, d'une cohésion communautaire retrouvée a été déterminante, impressionnant les Américains, qui ne comprennent jamais très bien que la Communauté peut être autre chose qu'un simple rapport de force entre des voisins aux intérêts divergents.

La suite a été logique : les aménagements que les Etats-Unis ont finalement acceptés d'apporter à Blair House sont loin d'être négligeables, même si, en regardant de près, on note que la principale concession faite par les Américains – la limitation des engagements à importer – correspondait à l'offre faite par la Commission au moment de Blair House, offre que les Américains avaient contestée mais à laquelle Bruxelles n'avait jamais renoncé.

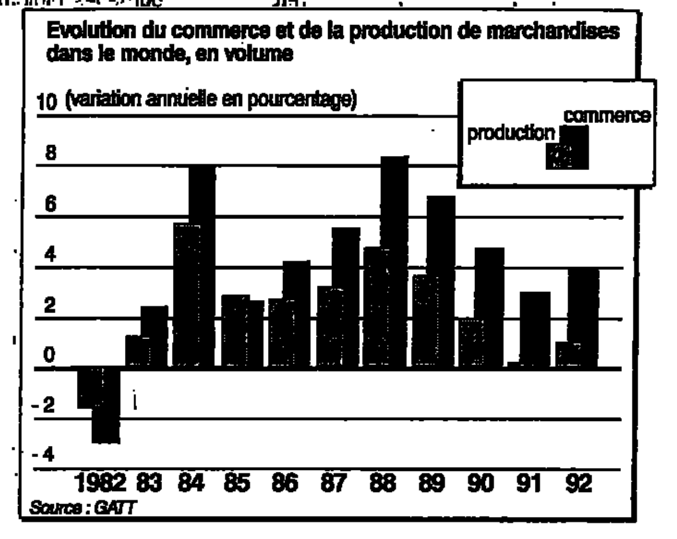
Il est trop tôt pour juger l'impact exact du cycle de l'Uruguay, tel qu'il va se conclure, sur l'activité et les échanges de l'Union européenne. Mais la cohésion communautaire retrouvée *in extremis* a permis, c'est une certitude, d'empêcher une crise communautaire grave susceptible de fragiliser l'alliance franco-allemande. Une hypothèque est levée qui permet d'envisager une relance de la construction communautaire. Les chantiers ne manquent pas : depuis la mise en œuvre du traité de Maastricht et du Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, jusqu'à la définition d'une politique d'ouverture vers l'Est et le Sud. Un parti pris d'ouverture qui viendrait à point après sept ans d'un cycle de l'Uruguay dominé par un affrontement euro-américain. A cause de lui, le restant de la planète n'a guère été écouté.

PHILIPPE LEMAITRE

Les grands flux mondiaux



Les échanges progressent plus que la production



Le commerce entre les nations croît depuis quelques années à un rythme plus élevé que la production. Cela tient au fait que les échanges de produits manufacturés, produits qui possèdent une forte valeur ajoutée, augmentent fortement. Les progrès en termes de transport et de communication ne sont pas étrangers à cette évolution.

CLÉS/ *Repères*

■ **Huit cycles.** Le cycle de l'Uruguay, lancé le 20 septembre 1986 à Punta-del-Este (Uruguay), est le huitième cycle de négociations commerciales multilatérales depuis la signature, en 1947, du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Les concessions négociées au cours des quatre premiers cycles (d'octobre 1947 à mai 1956) portaient essentiellement sur les produits industrialisés . Plus large, l'ambition des trois suivants (septembre 1960-novembre 1979) a permis un début de libéralisation des échanges dans de nombreux secteurs (les textiles, les produits chimiques, les céréales) en même temps qu'était mis en place un régime préférentiel pour les pays en développement. Depuis 1947, les droits de douane ont été divisés par dix pour se situer aujourd'hui, en moyenne, à 4,7 %. Le cycle de l'Uruguay devrait les ramener à près de 3 %.

■ **117 pays.** Le secrétariat du GATT a annoncé, mardi 14 décembre, que 117 pays participent désormais au Cycle de l'Uruguay. Bahrein et Brunei ont été admis comme nouveaux membres du GATT qui en compte de ce fait 114. La Chine, l'Algérie et le Paraguay qui ne sont pas encore membres ont tout de même participé aux négociations du cycle.

■ **Accord multifibres (AMF).** Datant de 1974, renforcé en 1977, prorogé depuis à plusieurs reprises, il a été conclu dans le cadre du GATT afin de freiner les exportations de produits textiles et d'habillement des pays à bas coûts de revient (Asie, Amérique latine, Europe de l'Est, Afrique) vers les pays industrialisés. Le projet dit du cycle de l'Uruguay prévoit la disparition de l'AMF en 1995 et la réintégration progressive sur dix ans du secteur dans le cadre général du GATT.

■ **GATS** (General agreement on trade and service). Outre l'agriculture, le cycle de l'Uruguay s'est fixé comme objectif de libéraliser le commerce des services qui représente 20 % du commerce mondial. Cela concerne les services financiers (banque, assurance), les transports maritimes, les télécommunications et l'audiovisuel.

■ **TRIPS** (Trade related investment property's). Il s'agit d'un accord qui comprend, pour la première fois, un ensemble de règles juridiques protégeant la propriété intellectuelle (droits d'auteur, logiciels, enregistrements musicaux, films, marques et dessins). Il inclut la convention internationale de Berne sur la protection des droits littéraires et artistiques.

Ce que souhaitait le gouvernement français

Edouard Balladur avait présenté, le 13 mai, un mémorandum sur la position française dans les négociations sur le GATT. Dans ce document, le premier ministre esquissait une doctrine française du libre-échange, appelant de ses vœux une libéralisation du commerce international *« organisée et maîtrisée »*.

Il rappelait toutefois qu'on ne peut ignorer les effets dévastateurs sur l'emploi qui peuvent résulter *« de suppression ou de réduction de droits, dans des secteurs en phase d'ajustement ou confrontés à une concurrence déloyale »*. Pour le gouvernement français, il ne pouvait y avoir de renforcement du système multilatéral des échanges si certains pays continuaient à appliquer, lorsque c'était leur intérêt, des mesures de défenses multilatérales. Les Etats-Unis ainsi visés étaient invités à se contenter, pour régler leurs différends, des procédures du GATT.

Ce mémorandum indiquait par ailleurs les corrections que la France souhaitait voir apportées au pré-accord agricole de Blair House conclu entre les Etats-Unis et l'Union européenne en novembre 1992. Les Français récusaient l'engagement de limiter en volume (21 % au bout de cinq ans) les exportations subventionnées.

La limitation du soutien à l'exportation, jugée nécessaire, ne pouvait porter que sur le niveau des subventions accordées et non sur les quantités exportées. La France insistait également sur l'inclusion, dans l'accord, d'une clause de paix qui empêcherait les Etats-Unis de remettre en cause la politique agricole commune réformée.

En dehors de l'agriculture, la France réaffirmait, dans ce mémorandum, ses préoccupations sur les services (libération progressive des échanges, ouverture des marchés tiers), sur le régime applicable à l'audiovisuel (l'exception culturelle) et sur l'accès au marché (diminution des droits de douane).

Les négociations multilatérales

Genève : les dernières trente-six heures

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Après l'accord intervenu entre les Etats-Unis et l'Union européenne, les négociations du cycle de l'Uruguay sont entrées, pour de bon cette fois, dans leur phase multilaréraie. Les cent dix-sept pays participant maintenant aux négociations avaient jusqu'à mercredi 15 décembre minuit pour signer le *« projet d'Acte final »*. Ils disposaient donc de trente-six heures à peine pour surmonter leurs différends, petits et grands. Même si la question audiovisuelle n'intéressait réellement que les deux protagonistes, le compromis euro-américain a des répercussions parfois douloureuses pour leurs partenaires du GATT.

Il en est ainsi de l'offre de Bruxelles et de Washington sur les services financiers, qui gêne certes le Japon et certains pays du Sud-Est asiatique mais également nombre de pays en développement (PVD). Les dispositions prévues par Mickey Kantor et Leon Brittan sur le volet dit de la *« propriété intellectuelle »* constituent pour les PVD, affirment-ils, un frein à l'accélération de leur développement en ce qu'elles les empêcheront de se procurer des brevets de fabrication à de bonnes conditions de prix.

Leon Brittan et Mickey Kantor.

Réductions tarifaires « substantielles »

Mais c'est surtout le secteur du textile qui est significatif de la mainmise des Etats-Unis et des Douze sur les négociations commerciales multilatérales. Les marathons successifs de MM. Kantor et Brittan ont permis d'établir une stratégie pour contrer les deux importants exportateurs que sont l'Inde et le Pakistan. Pour mieux faire taire leurs revendications sur une libéralisation plus rapide des marchés américain et européen après la disparition de l'Accord multifibres, les deux premières puissances commerciales du monde exigent maintenant que les pays asiatiques s'engagent à réduire sensiblement leurs droits de douane sur leurs importations de vêtements.

A côté des « grands dossiers » qui opposent le plus souvent pays riches et pays pauvres, il existe de « petites » difficultés qui parfois opposent les PVD entre eux. Il en est ainsi du marché de la banane – dont l'ouverture met face à face pays latino-américains et africains, ces derniers bénéficiant actuellement d'un accès privilégié au marché communautaire. Mais les dés sont jetés : rien ni personne ne pouvait empêcher désormais, sauf surprise de taille, que la date fatidique soit respectée.

Il suffit d'entendre les représentants américains à Genève dresser un bilan positif de la négociation en ce qui concerne leur pays pour s'en persuader. Sir Leon Brittan n'a pas fait autre chose en présentant les avantages que tirera l'Union européenne du cycle de l'Uruguay : *« Le résultat est satisfaisant pour ce qui concerne les principaux pays cibles. »* Ainsi la Corée du Sud effectuera une réduction de plus de 40 % de ses droits de douane et appliquera à l'avenir des tarifs de l'ordre de 10 % aux produits communautaires. De même, la majorité des droits de Singapour sera consolidée à 10 % et Hongkong percevra des taxes douanières variant entre 0 % et 35 %.

Afin de réaliser cet objectif, les pays asiatiques vont devoir procéder à des réductions tarifaires *« substantielles »*. Alors que des droits de douane de l'ordre de 100 % ne sont pas exceptionnels dans cette partie du monde, ils varieront en général entre 10 % et 30 % en Malaisie et en Thaïlande et entre 25 % et 40 % en Inde. Pour leur part, l'Indonésie et les Philippines ont établi leurs taux plafonds respectivement à 40 % et 50 %. Ils seront moins élevés pour les pays d'Amérique latine (de 25 % à 35 %). A cela, il faut ajouter les engagements pris par une majorité de PVD d'éliminer les mesures non tarifaires empêchant l'accès à leur marché. Sans compter les efforts qu'ils devront fournir pour respecter les règles convenues dans le domaine des normes techniques et sanitaires ainsi que le renforcement des disciplines applicables aux restrictions autorisées dans les cas de difficultés de balance des paiements.

Il reste maintenant aux cent dix-sept gouvernements à apposer leur signature, dénommée *« paraphe »*, lors d'une cérémonie officielle qui se tiendra à la mi-avril 1994 au Maroc, à Marrakech. Il s'agira ensuite d'entamer les procédures de ratification devant les parlements nationaux. Les Douze devront, de surcroît, recueillir l' *« avis favorable »* du Parlement européen. Compte tenu des délais d'approbation par les députés, il est prévu que le nouveau traité, avec ses vingt-huit textes juridiques et ses cinq cents pages, ne pourra entrer en vigueur avant juillet 1995. A ce moment là sera née l'Organisation multilatérale du commerce (OMC).

La création de l'OMC n'est pas négligeable pour les défenseurs de l'institutionalisation du commerce mondial – même si la future organisation se présente sous la forme d'une coquille vide, la seule mesure concrète envisagée étant à ce stade le renforcement des compétences d'arbitrage dans les conflits commerciaux. Jusqu'ici, les autorités de Genève géraient un accord sur les tarifs douaniers et le commerce. A l'avenir, ce sera une institution qui aura compétence, en plus, en matière de services et de *« propriété intellectuelle »*.

MARCEL SCOTTO

Un tribunal pour régler les conflits commerciaux

Le dossier tenait à cœur à la France. Et, sur ce sujet aussi, Paris ne manquera pas de chanter victoire : les Etats-Unis ont fini par se rallier au projet de création d'une Organisation multilatérale du commerce (OMC) qui, le 1er janvier 1995, date d'entrée en vigueur du Cycle de l'Uruguay, se substituera au GATT, organisme croupion appelé à disparaître. Changement de sigle mais maintien des hommes : Peter Sutherland, l'actuel directeur général du GATT, a toutes les chances d'être le premier président de l'OMC.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi, mardi 14 décembre, l'ultime rencontre Brittan-Kantor, le chef d'équipe des négociateurs américains a affirmé que les dispositions sur le règlement des conflits commerciaux contenues dans l'acte final du Cycle de l'Uruguay permettront *« de créer une organisation commerciale fonctionnant mieux et de manière plus disciplinée, incluant d'excellents mécanismes de règlement des conflits »*. *« Nous pensons,* a précisé M. Kantor, se tournant vers M. Brittan, *que nous partageons tous deux cette volonté. »* C'est l'évidence même : lyrique, le commissaire européen n'a-t-il pas présenté la future Organisation multilatérale du commerce comme *« l'une des gloires du Cycle de l'Uruguay »*.

Le fait est que le GATT n'est pas le gendarme du commerce international qu'il devait être. Certes, au cours des dix dernières années, l'organisme implanté à Genève a traité cent vingt contentieux, contre moins d'une centaine au cours des trente années précédentes. Mais ses jugements sont de moins en moins suivis. En 1992, un seul a été véritablement appliqué par les parties contractantes. Le chiffre est dérisoire.

L'Histoire est responsable de cet échec. Lorsque, au lendemain de la seconde guerre mondiale, une cinquantaine de pays eurent accepté le projet de charte d'une Organisation internationale du commerce (OIC), il s'agissait, dans leur esprit, de favoriser la coopération économique entre nations. La création, à la même époque, du Fonds monétaire international (FMI) et celle de la Banque mondiale obéissaient à des préoccupations identiques. Mais l'OIC n'a jamais vu le jour, torpillée qu'elle fut par le Congrès américain qui, pour ne pas abandonner une partie de ses prérogatives commerciales, refusa de ratifier la création de l'OIC. De là, la fortune du GATT, qui, de simple accord commercial, s'est mué en une vraie fausse organisation.

Les Etats-Unis sont-ils véritablement prêts à accepter aujourd'hui ce qu'ils refusèrent en 1950? En fait, rien n'est moins sûr, en dépit des déclarations de victoire. Mickey Kantor a bien précisé, mardi 14 décembre, que Washington conservera ses armes commerciales – dont le fameux article 301 qui permet à Washington d'imposer des mesures de rétorsion unilatérales (un relèvement des droits de douane, par exemple). Dans ces conditions, l'OMC risque de n'avoir que des pouvoirs restreints. Toute la question est de savoir si l'Union européenne répliquera en se dotant d'instruments de rétorsion identiques à ceux des Etats-Unis. La France le souhaite. Mais la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Pays-Bas sont, pour le moment, réservés.

J.-P. T.

Au siège du GATT

Clair comme « les entrailles d'une chèvre... »

GENÈVE

de notre envoyé spécial

« Il est aussi aisé de lire le projet d'accord sur l'anti-dumping que de lire dans les entrailles d'une chèvre », plaisantait à peine un diplomate qui tentait de saisir les subtilités du texte destiné à nourrir les 500 pages du *« projet d'acte final »* du cycle de l'Uruguay. L'accès au marché et son *« protocole à trois appendices »*, le code des subventions, à propos duquel il était important de bénéficier d'une mystérieuse *« boîte verte »*, et les transports maritimes, où il a beaucoup été question de *« masse critique »*, sont ainsi des exemples parmi tant d'autres pour illustrer la complexité, voire l'opacité des négociations du GATT.

Même les journalistes, à quelques exceptions près, n'essayaient pas de faire croire qu'ils maîtrisaient le dossier dans tous ses aspects. Il faut dire qu'ils étaient bien démunis face à ce corps inaccessible des responsables du commerce international. Réduits qu'ils étaient à grappiller une demi-phrase après des heures de « planque », téléphone portable à la hanche ou caméra à l'épaule, entre deux portes ou dans l'entrebâillement d'une portière de limousine, il leur était difficile de « donner » autre chose que *« Nous faisons des progrès »*, *« Il y a blocage sur l'anti-dumping »* ou *« On a enregistré une percée sur le code de subventions »*. Un journaliste barcelonais finissait par se rebeller après plusieurs jours à Genève : *« Moi, j'en ai marre : j'ai rencontré une seule fois un membre de la délégation espagnole et c'était par hasard dans un restaurant. »*

Enfin est venu le jour béni de l'accord euro-américain. Le verrouillage sur la « substance » était partiellent levé. L'agitation et la nervosité dans la salle de presse du centre de conférences de Genève étaient descendues à leur niveau normal. D'agités, les quelque cent journalistes étaient devenus studieux dans la soirée de mardi, penchés sur leur micro-ordinateur et forts des nombreuses notes qu'ils avaient accumulées tout au long de la journée. Le temps des vaches maigres était oublié. Jusqu'à cette panne d'électricité qui a plongé la salle dans le noir, où seuls étaient visibles les écrans bleuâtres des micro-ordinateurs, donnant une étrange impression d'irréel. Comme les négociations du GATT?

M. S.

COMMENTAIRE

Du repli à la coopération

PLUS sensible à de sombres pronostics patronaux sur la faiblesse de la reprise française en 1994 qu'à la conclusion à l'arraché d'un accord global entre les Etats-Unis et l'Union européenne sur le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), la Bourse de Paris n'a pas tressailli, mardi 14 décembre. Pis, elle a même fléchi de 1,81 % ! Mais peu de temps après que l'avocat américain Mickey Kantor eut proclamé martialement que *« le nœud gordien a été tranché »*, le franc s'est raffermi sur les places financières européennes. Bill Clinton a célébré sa *« victoire »*. La Commission européenne a affiché sa satisfaction. Et les autorités françaises, dans l'attente de la déclaration d'Edouard Balladur devant les parlementaires, mercredi 15 décembre, n'ont pas dissimulé leur soulagement.

Après sept ans de psychodrames, de fausses manœuvres, d'erreurs stratégiques, de laborieuses tractations et de confrontations commerciales guerrières, sur fond d'effondrement du mur de Berlin, de guerre du Golfe et de « nouvel ordre » international, le huitième cycle de négociations commerciales multilatérales, celui de l'Uruguay, engagé à Punta-del-Este en septembre 1986, a toutes les chances de se conclure positivement. Avec trois ans de retard mais avant la date butoir fixée par les Américains, maîtres du jeu de la négociation depuis le départ, et acceptée par les Européens. Si le compromis entre les Etats-Unis et l'Union européenne est ratifié par toutes les parties contractantes – au nombre de 117 aujourd'hui –, la communauté internationale se donnera une chance importante d'atteindre les objectifs du cycle : poursuivre l'élimination des barrières douanières aux échanges multilatéraux et consolider les « disciplines » s'imposant aux membres du GATT. Ceux qui annonçaient abusivement l'apocalypse économique tous les matins en cas d'échec vont devoir évaluer sereinement les résultats de ce grand marchandage. Même si on le pare déjà de multiples vertus, avant que les 500 pages du projet d'acte final ne soient rédigées, l'accord ne garantit ni le retour à une croissance longue pour les pays industrialisés, ni une sortie de récession rapide pour l'Europe continentale ni un rééquilibrage économique entre le Nord et la partie la moins développée du Sud.

Le rappel des événements qui avaient précédé et entouré le précédent cycle, celui de Tokyo, engagé en septembre 1973, juste avant le début de la crise de l'énergie, et conclu, sans forte médiatisation, le 12 avril 1979, juste après un nouveau choc pétrolier, est là pour inviter les uns et les autres à apprécier à sa juste mesure le compromis du 14 décembre sans en attendre monts et merveilles. Déjà, à l'époque du cycle de Tokyo, la France avait été isolée au sein de la Communauté, réticente face aux injonctions américaines, inquiète pour son agriculture, avant de bénéficier de la cohésion de l'Europe des Neuf. Déjà, sa majorité était divisée et Jacques Chirac souhaitait, le 20 avril 1979, que l'accord *« ne soit pas paraphé par la France tant que l'arsenal de protection tarifaire des partenaires de l'Europe n'aura pas été démantelé »*.

Un nouvel ordre monétaire

Le Tokyo Round, selon ses concepteurs, devait contrecarrer le... retour en force du protectionnisme. Et le commerce mondial allait atteindre l'âge d'or. En volume, le taux de croissance annuel du commerce mondial était de 5 % en 1978. Il a atteint 6 % en 1986, année du lancement du cycle de l'Uruguay, et est revenu à une croissance de 4,5 % en 1992.

Le happy end de l'Uruguay est une bonne nouvelle pour le commerce mondial, mais tous les différends ne sont pas totalement résolus, qu'il s'agisse de l'aéronautique, du textile ou même des services financiers. Une conclusion positive n'éloigne pas définitivement le spectre d'une Amérique continuant à se défendre à coups d'armes unilatérales – comme la fameuse section 301 – contre les pratiques jugées déloyales de ses concurrents, et toujours tentée de privilégier ses échanges avec les « dragons » de l'Asie de l'Est si tant est qu'ils se montrent plus ouverts. Le compromis de Genève est d'abord un résultat politique positif et important pour la France – qui a fait triompher par défaut son exception culturelle, l'audiovisuel étant écarté de l'accord, et a corrigé à son avantage le préaccord agricole – et plus encore pour l'Europe, qui, au lendemain des désenchantements de l'après Maastricht, a réussi à faire la preuve de sa cohésion. Mais bien des incertitudes demeurent.

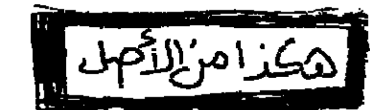
La première était et reste monétaire. Par avance, un démantèlement des droits de douane, réduisant de moitié les « pics tarifaires » des uns et diminuant de 30 % les droits de douane des autres, ne peut avoir que des effets limités tant que subsistera un désordre monétaire qui, depuis l'anéantissement du système international de Bretton-Woods, entretient à l'excès la variabilité des taux de change. Des fluctuations qui rendent plus aiguë pour les pays industrialisés la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre, la sous-évaluation de leur monnaie amplifiant l'écart, déjà élevé au départ, entre les niveaux de salaires. Même si les Etats-Unis se rallient à l'idée chère à la France d'une organisation multilatérale du commerce – les dispositions du projet d'acte final sur le règlement des conflits commerciaux ayant été jugées *« justes, équitables et réellement productives »* par M. Kantor –, celle-ci risque de rester boiteuse tant que les Etats ne se seront pas attaqués à un nouvel ordre monétaire international.

L'autre incertitude concerne l'effet que cet accord, qui n'entrera pleinement en vigueur qu'en 1995, après achèvement des procédures de ratification, pourra avoir sur la conjoncture économique mondiale. Lorsqu'en septembre le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et le GATT, dans une démarche commune inhabituelle, avaient pressé les Etats de conclure, ils s'étaient basés sur une étude très prometteuse. Selon l'estimation basse de l'OCDE et de la Banque mondiale, une libéralisation du commerce international devait permettre à l'économie mondiale en 2002 de bénéficier d'un revenu annuel supplémentaire de 213 milliards de dollars (sur la base de la valeur du dollar de 1992). La zone OCDE devait en tirer le plus grand profit – avec un gain de 135 milliards de dollars – tandis que les pays pauvres d'Afrique subsaharienne ou les pays importateurs de produits alimentaires risquaient d'être, une fois encore, les grands perdants.

Un superbe et suicidaire égoïsme

Comme beaucoup d'autres avant elles, ces prévisions peuvent être très exagérées, tant il est vrai que l'impact réel d'un tel accord reste difficile à mesurer. Mais deux tendances favorables se dégagent. La première est l'éloignement d'un monde où le multilatéralisme céderait le pas devant un affrontement multipolaire entre blocs régionaux antagonistes. Un nouvel ordre commercial peut favoriser l'apparition de relations plus équilibrées entre les différentes régions du monde. Enfin et surtout, le projet d'acte final marque un coup d'arrêt à la tentation de nombre d'Etats, confrontés à la récession et à la montée irrésistible du chômage comme au manque d'emplois non qualifiés, de se replier sur eux-mêmes dans un superbe et suicidaire égoïsme. Une stratégie de coopération économique internationale a un peu plus de chances de triompher des logiques de repli.

MICHEL NOBLECOURT



Les dossiers litigieux

Agriculture : du drame au moindre mal

Il est difficile aujourd'hui d'évaluer avec sûreté les conséquences pour l'agriculture française de l'accord Etats-Unis-Union européenne. La seule certitude est que, par rapport au préaccord de Blair House de novembre 1992, le compromis trouvé à Bruxelles le 7 décembre constitue un progrès substantiel pour les uns, un moindre mal pour d'autres, une catastrophe avérée pour un petit nombre, notamment chez les producteurs de volailles de Bretagne.

Le ministère de l'agriculture et la FNSEA se sont livrés à d'obscures batailles de chiffres auxquelles ni l'éleveur de veaux du Massif central ni le céréalier d'Eure-et-Loir ne comprend goutte. L'accord prévoit une réduction de 21 % des exportations subventionnées (de l'Europe mais aussi de tous les autres pays du GATT) d'ici à l'an 2000. Mais la date ancienne de référence pourra être variable en fonction des produits, ce qui permettra d'alléger les contraintes. Le ministère estime que l'Europe aura gagné, par rapport au rythme de réduction prévu dans Blair House, 102 000 tonnes de fromages à exporter (avec des aides) en plus, 150 000 tonnes de tabac et surtout 8,1 millions de tonnes de blé.

Un point présenté comme une « victoire » par les négociateurs européens est le principe de l'agrégation auquel les organisations agricoles tenaient scrupuleusement. Au chapitre de l'ouverture aux importations en provenance des pays tiers, on comptabilisera les produits agricoles par grande famille et non plante par plante ou viande par viande. Ainsi, selon les calculs, l'Union européenne aura réussi à endiguer des flots d'entrées de produits américains ou asiatiques importants. On précise officiellement que la formule de l'agrégation permet d'éviter des importations supplémentaires de 3,17 millions de tonnes de céréales, 594 000 tonnes de viande porcine, 106 000 tonnes de fromage, 72 000 tonnes de poudre de lait.

Le sujet chaud des importations de maïs américain dans les pays de l'Union européenne au profit de l'Espagne et du Portugal, en vertu d'un accord antérieur, n'a pas été réglé, semble-t-il, au profit des Européens, ce qui provoque une vive inquiétude chez les producteurs du centre et du sud-ouest de la France. Les produits de substitution aux céréales, que les *farmers* américains expédient en grande quantité vers l'Europe, continueront d'arriver comme avant, mais Washington et Bruxelles *« se consulteront automatiquement »* si ces entrées de *« corn gluten feed »* dépassent 5,7 millions de tonnes, c'est-à-dire la moyenne des importations de 1990-1992. *« Se consulteront »* ... mais pour quoi faire ?

Fr. Gr.

Industrie textile : un compromis euro-américain

Meilleur qu'ils ne le redoutaient. Moins bon, sans doute, qu'ils ne l'auraient voulu. Le texte de compromis défendu jusqu'au bout par les négociateurs américains et européens, contre l'Inde et le Pakistan, a de quoi rassurer les industriels européens du textile, même s'il justifie quelques récriminations de leurs confrères de l'habillement. Proche du document élaboré, il y a deux ans déjà, par l'ancien directeur général du GATT, Arthur Dunkel, il s'en éloigne sur un point : l'ouverture des marchés des pays en développement.

Le texte Dunkel prévoit la réintégration – progressive – dans le cadre général du GATT du commerce mondial textile, soumis depuis 1974 aux règles particulières des Accords multifibres. Inspirés par les accords de Lancaster House de 1947 limitant les exportations vers la Grande-Bretagne de produits textiles de Hongkong, ces accords substituaient au contingentement des importations, prohibé, une limitation des exportations. Aujourd'hui encore, les échanges de produits textiles sont encadrés par des quotas d'exportation, pays par pays, produit par produit (*le Monde* du 21 avril 1992).

Prévue sur dix ans, la réintégration du textile dans le GATT doit se faire selon deux modalités distinctes mais complémentaires : la disparition, par grandes étapes, des quotas sur certaines catégories de produits ; l'augmentation progressive des autres contingents jusqu'à leur totale suppression.

Le projet Dunkel ne faisait aucunement obligation aux pays exportateurs – des pays en développement, en général – d'ouvrir leur propre marché. Cet « oubli » était fortement contesté par des industriels occidentaux, inquiets de se voir de plus en plus durement concurrencés à domicile et soucieux de pouvoir exporter : certains pays en voie de développement abritent désormais une classe moyenne au pouvoir d'achat non négligeable. C'est pour obtenir cette réciprocité qu'industriels européens et américains avaient fait taire leurs divergences, en septembre à Boston, pour demander que le démantèlement de l'AMF soit étroitement « lié » à l'ouverture des marchés du tiers-monde (*le Monde* du 18 septembre).

C'est pour cela, aussi, que les négociateurs américains et européens s'étaient mis d'accord, il y a une quinzaine de jours à Bruxelles, pour régler l'essentiel du contentieux les opposant sur les « pics » tarifaires, ces droits de douane particulièrement élevés appliqués outre-Atlantique à nombre de produits importés, l'habillement demeurant sujet à litige. Sir Leon Brittan s'en est satisfait, malgré les fortes réserves du Portugal notamment. Devenue possible, l'alliance entre Européens et Américains a alors pu fonctionner. Rejointe par certains pays, comme le Chili, elle oblige les pays en voie de développement membres du GATT à se prononcer clairement sur l'ouverture de leur propre marché. Avec, pour les Occidentaux, quelques chances, semble-t-il, de l'emporter.

PIERRE-ANGEL GAY

Services financiers : une dérogation en faveur des Etats-Unis

Les Etats-Unis ont obtenu satisfaction sur les services financiers. Ils bénéficient d'une dérogation exceptionnelle qui leur permet de ne se pas soumettre durant dix-huit mois à la règle générale. Dans un domaine jugé « stratégique » par les Américains, qui s'opposaient au reste du monde et notamment à l'Asie, Washington a obtenu le soutien européen. Une concession en forme de monnaie d'échange.

Les Etats-Unis ne souhaitent pas depuis le début des négociations ouvrir leur marché de services financiers (banque, assurances, courtage boursier) à tous les pays du cycle de l'Uruguay. Ils estiment que certains d'entre eux – Japon, Singapour, Malaisie, Thaïwan et la plupart des pays du Sud-Est asiatique – bloquent ou limitent l'accès à leurs marchés. Mais, en voulant conditionner l'ouverture du marché américain, ils remettent en question une des règles fondamentales du GATT, la « clause de la nation la plus favorisée », selon laquelle les avantages accordés à un pays sont automatiquement appliqués aux autres.

Dans leur accord bilatéral, Américains et Européens ont prévu que les Etats-Unis auront le droit, pendant dix-huit mois, jusqu'à la mise en place le 31 juillet 1995 de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), d'observer la façon dont les autres pays donnent des signes d'ouverture de leurs marchés. Puis ils auront six mois pour prendre une position définitive : appliquer les mêmes règles pour tous les pays ou n'ouvrir leur marché qu'aux Etats faisant preuve de bonne volonté. L'Union européenne se réserve le droit d'appliquer le même système mais *« ce sera seulement si la situation le requiert »*, indique Hugo Paemen, un des principaux négociateurs européens.

E. L.

Aéronautique : du provisoire

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont décidé de proroger l'accord bilatéral du 17 juillet 1992 régissant les subventions aux avions civils gros porteurs jusqu'à la fin de 1994, ce qui leur donne un délai supplémentaire pour trouver un accord « multilatéral » au GATT, selon les informations disponibles dans la matinée du mercredi 15 décembre. En cas d'échec des négociations au bout d'un an, l'aéronautique serait intégrée au code général des subventions mais avec deux modifications tenant compte des spécificités du secteur.

L'accord de juillet 1992 prévoit pour les avions civils gros porteurs un taux d'aides directes de 33 % du coût de développement du programme et des aides indirectes (notamment à travers les crédits militaires) représentant 4 % du chiffre d'affaires annuel d'une firme donnée, ou 3 % du chiffre d'affaires annuel de l'industrie en question. Durant la prorogation, les négociations pour un accord global vont se poursuivre sur la base des propositions de Michael Lindström, président du code des aéronefs au GATT, qui font référence à l'accord de 1992.

Tout l'enjeu pour les Européens est d'obtenir qu'on ne revienne pas dans un éventuel accord sur les aides accordées par le passé dans le secteur aéronautique, expliquait-on de source bien informée. De leur côté, les Américains s'opposeraient à un renforcement du contrôle des aides indirectes. En cas d'échec des discussions, le secteur sera soumis au code général des subventions avec deux exceptions. En cas de présomption de préjudice lié à des aides, ce sera à « l'attaquant » d'en faire la preuve (et non plus à « l'attaqué » si le niveau de subvention est supérieur à 5 %). Second point, en cas d'échec commercial d'un programme, les industriels ne seraient pas tenus de rembourser les aides perçues.

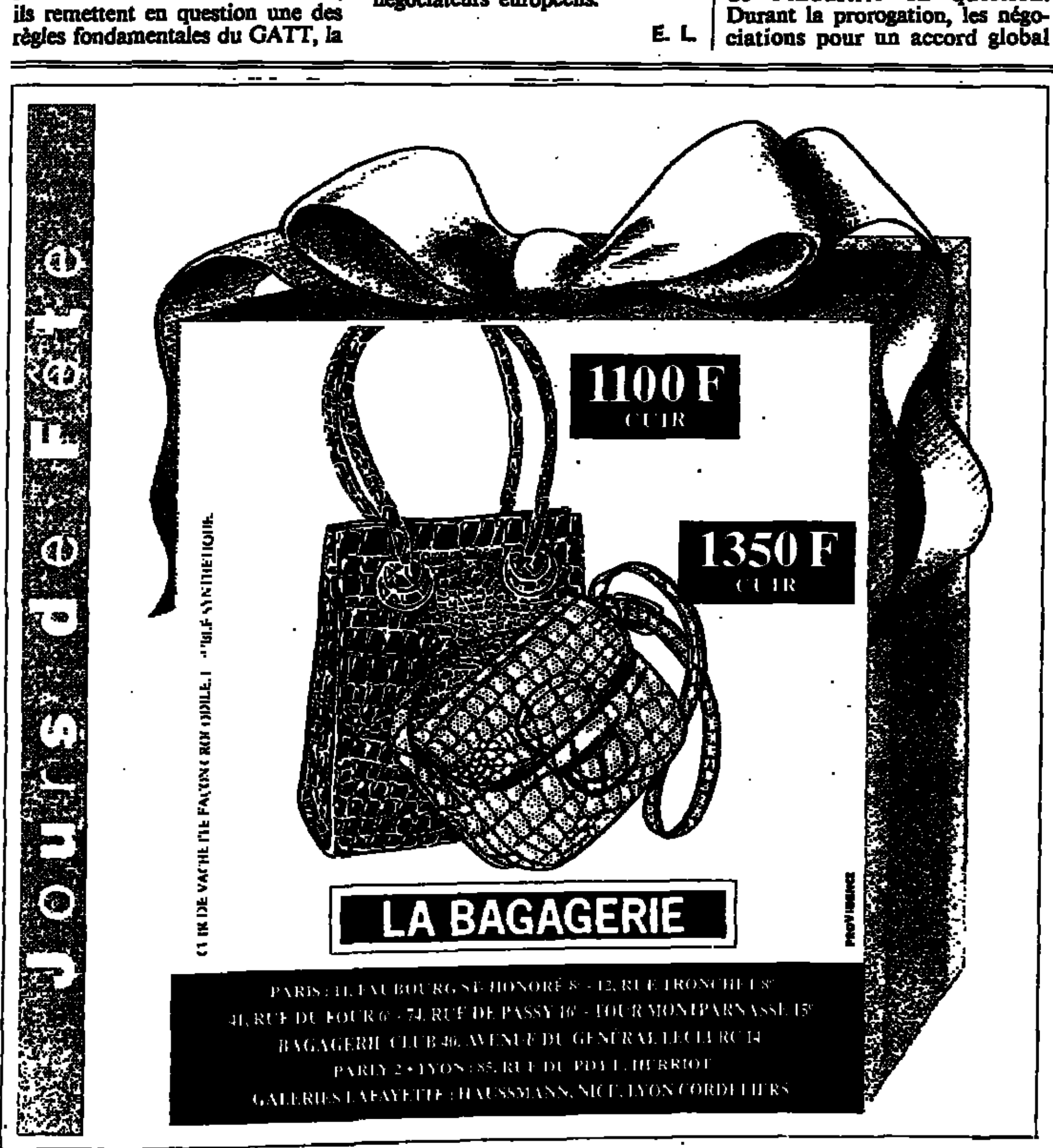
M. La.

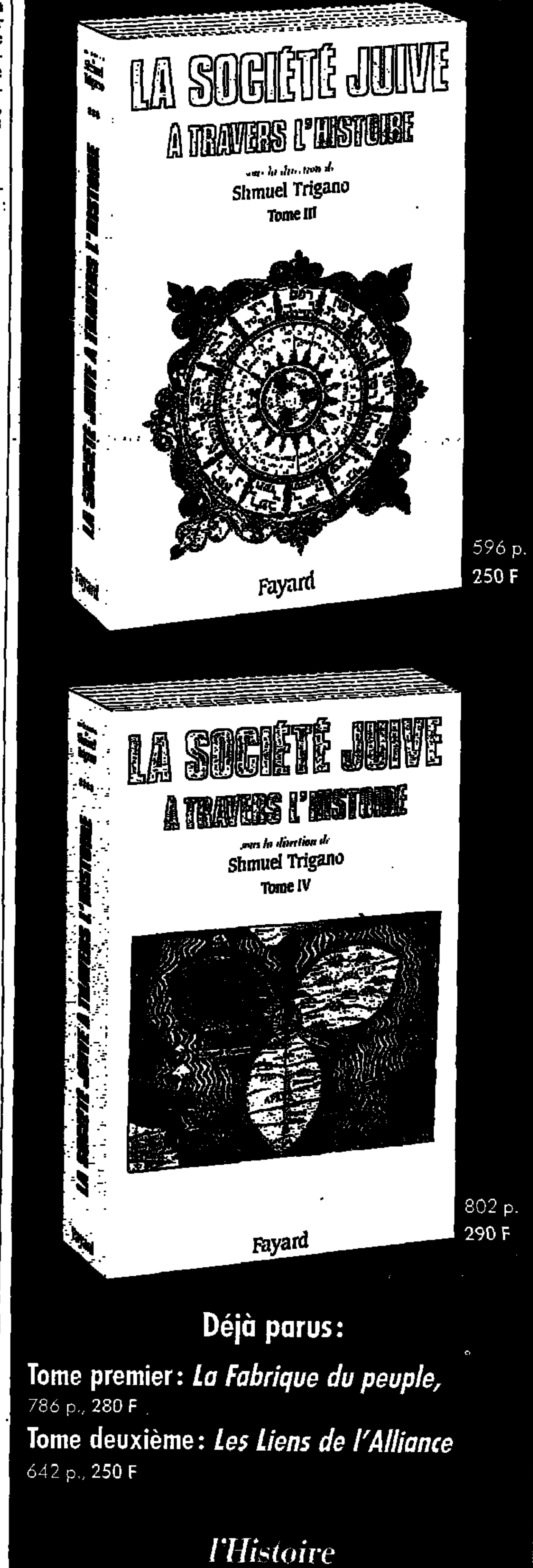
Transports maritimes : un statu quo protectionniste

Les mesures protectionnistes prises de longue date par l'administration des Etats-Unis dans l'organisation des transports maritimes seront maintenues après la signature de l'accord du GATT, la partie américaine n'ayant fait aucune *« offre d'engagement »* substantielle, sauf sur le sujet limité des services dans les ports. L'Union européenne a libéralisé quasi-totalement ce secteur, sans obtenir de réciprocité.

La concurrence entre les vieilles nations européennes, traditionnellement maritimes, et le reste du monde se traduit par une faiblesse accentuée des flottes marchandes (sauf quelques compagnies danoises), soumises à une vive pression des Etats-Unis et de pays asiatiques dynamiques, comme le Japon, la Corée, Taïwan, la Malaisie, Hongkong ou Singapour. Le libre-accès, décidé en 1986 et effectif depuis le 1er janvier 1993, de tous les armements mondiaux au trafic maritime de la Communauté, se traduit ainsi par la domination des armements américains, comme le géant Sealand, ou asiatiques, comme Evergreen (taïwanais) et NYK (japonais).

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES





L'exclusion du secteur de la culture et ses conséquences

Les Européens gardent leur liberté pour l'audiovisuel

L'«exclusion» du secteur audiovisuel des accords du GATT nécessite l'élaboration d'une liste d'exemptions à la clause de la nation la plus favorisée. Concernant les deux autres règles fondamentales du GATT, l'accès au marché et le traitement national, les Européens ne sont pas contraints à des offres progressives de libéralisation. En clair : les quotas et les subventions sont maintenus et protégés. Les Européens gardent leur liberté pour l'audiovisuel.

Les Américains ont-ils particulièrement mal négocié ? C'était en tout cas l'avis d'un des collaborateurs de Leon Brittan, négociateur de l'Union européenne au GATT, qui nous confiait, mardi 14 décembre au soir : *«Les Etats-Unis ont eu la possibilité d'être associé à l'élaboration du Livre vert sur l'audiovisuel, ils ont eu la possibilité de participer aux assises de l'audiovisuel qui vont avoir lieu en avril 1994, ils auraient pu faire entendre leur voix sur une éventuelle réforme de la directive Télévision sans frontières, ils n'ont pas saisi cette chance.»*

L'absence d'accord au GATT sur l'audiovisuel permet en effet à l'Union européenne de conserver sa pleine autonomie réglementaire. C'est là la vraie victoire des Européens et la grande crainte des studios hollywoodiens, qui ont toujours redouté l'érection d'éventuelles barrières destinées à freiner l'arrivée des programmes de télévision et des films *made in Hollywood* sur un marché de 350 millions de consommateurs.

Au plan technique, le secteur de l'audiovisuel n'est pas formellement «exclu» du GATT. Il aurait fallu, pour ce faire, un accord écrit de l'ensemble des pays membres. Les services audiovisuels sont donc intégrés dans le texte général (Acte final)... mais pour mieux s'y soustraire. Explication : en fait, le GATT comprend trois règles fondamentales. Dont une règle horizontale à tous les secteurs, la clause de la nation la plus favorisée, qui indique que chaque avantage accordé effectivement par un pays à un autre doit être étendu à tous les autres. A cet égard, tous les avantages que les douze pays de l'Union européenne s'accordent entre eux (subventions, etc.) feront l'objet d'une longue liste d'exemptions à la clause de la nation la plus favorisée. L'audiovisuel européen se retrouve donc inscrit dans le GATT, mais avec des parenthèses clairement signalées. Les membres de l'Union européenne peuvent donc bâtir un système d'aides internes sans avoir à l'étendre à la planète, ce qui reviendrait à le démanteler.

Les deux autres règles fondamentales du GATT, l'accès au marché et le traitement national, sont des règles verticales, secteur par secteur. La règle du traitement national (un avantage accordé à un fournisseur national sur un type de marchandises précis doit être étendu à tous les fournisseurs) et la règle d'accès au marché (pour une marchandise précise, un pays accorde les mêmes avantages à tous les fournisseurs) obligent tous les pays membres du GATT à élaborer des «offres». Chaque pays s'engage par écrit, et de manière chiffrée, sur les secteurs qu'il ouvre à la concurrence. La vraie victoire des Européens est l'absence d'«offre». Ces chapitres demeureront vierges de tout engagement de libéralisation progressive ou rapide.

Les quotas de diffusion qui étaient visés par la règle de l'accès au marché et la redevance sur la copie privée (taxe sur les vidéocassettes instituée au profit des auteurs), qui était menacée d'un partage avec les Américains à cause de la règle du traitement national, peuvent perdurer sans risque de démantèlement progressif.

Mesures de rétorsion ?

L'absence d'engagement par rapport aux règles verticales du GATT présente également l'avantage de laisser aux Européens les mains libres en vue d'éventuelles améliorations du dispositif réglementaire ou de subventions. Les Européens pourront durcir les quotas s'ils le souhaitent, et le système de subventions qui a permis à la France de conserver une industrie cinématographique peut être étendu à l'Europe si les Douze le souhaitent. Aucune contrainte commerciale extérieure ne viendra les en empêcher. La vraie liberté concerne toutefois les nouvelles technologies. Comme nul ne sait actuellement comment seront acheminées les images du futur (câble, fil du téléphone, réception directe satellitaire...), l'Union européenne garde toute marge de manœuvre pour réglementer le secteur.

Même si le conseiller économique à la Maison Blanche Bowman Cutter a évoqué, mardi 14 décembre à Washington, *«des mesures de rétorsion»* unilatérales, même si le négociateur américain, Mickey Kantor, a affirmé que les Etats-Unis n'hésiteront pas à *«utiliser tous les moyens à leur disposition pour faire ouvrir les marchés»*, des collaborateurs de Leon Brittan estimaient, mardi soir, qu'il ne faut *«pas céder à la paranoïa. Les instruments de rétorsion existent, mais il n'est pas sûr que les Etats-Unis les utilisent. Ils ont plus à perdre qu'à gagner en le faisant»*. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, en effet, que les films et les programmes de télévision ont permis aux Etats-Unis de dégager sur l'Europe, en 1992, un excédent commercial de 3,6 milliards de dollars.

YVES MAMOU

Hollywood s'irrite

LOS ANGELES

Correspondance

La déception était générale, mardi 14 décembre, dans les grands studios d'Hollywood. Chez Warner comme chez Disney. Les cadres des maisons de productions, parfois irrités, se retranchaient derrière le au communiqué de Jack Valenti *(lire ci-dessous)*. Pour Alan Citron, l'un des responsables de la rubrique show-business du *Los Angeles Times*, *«la déception est d'autant plus forte que même un compromis n'a pu être atteint. Hollywood comprend le désir qu'a telle ou telle culture de se protéger, mais le système capitaliste américain dit que c'est le fort qui survit, et c'est ainsi que cela fonctionne ici*, soulignait ce journaliste. *Si les Français, les Anglais ou les Allemands veulent voir des films américains, personne ne doit les en empêcher.»*

A Carmel (Californie), chez Kagan Associated, l'un des principaux cabinets d'analyses financiers du show-business, on se disait néanmois optimiste en prédisant que les barrières commerciales tomberont dans les prochaines années. Les producteurs avaient demandé à Bill Clinton, lors de son passage à Los Angeles le 4 décembre dernier, de leur apporter son soutien dans les négociations du GATT. Hollywood, après avoir aidé M. Clinton en 1992 durant sa campagne électorale, notamment en collectant des fonds, attendait une plus grande attention de la part du président. *«Les critiques vont moins aujourd'hui contre les Européens que contre Washington*, notait Alan Citron, *mais pour le moment, les uns et les autres sont prudents et restent silencieux.»*

Pour les cinéastes et les producteurs, l'échec du GATT est compensé par d'excellents résultats en 1993. A elles seules, les entrées dans les cinémas aux Etats-Unis et au Canada devraient rapporter pour cette même année 5,01 milliards de dollars, montant record de 1989. Quant aux ventes à l'étranger de films, émissions de télévision et cassettes vidéo, elles auraient augmenté de 10,2 % lors des six premiers mois de l'année par rapport à 1992.

RÉGIS NAVARRE

Les Douze ont devant eux d'autres «guerres des images»

Au motif que la culture n'est pas une marchandise comme les autres, les Européens viennent d'obtenir que l'audiovisuel soit exclu de l'accord global du GATT. Face aux vents contraires venus d'Hollywood, l'Union européenne a ainsi protégé ses chaînes (de télévision). Elle conserve le droit d'imposer des quotas, de subventionner son cinéma et de réglementer ses écrans. Il serait mesquin de bouder cette victoire à l'arraché, car une défaite aurait compromis toute chance de garder aux créateurs européens un terreau où cultiver leurs spécificités, où protéger leurs racines. Mais il serait dangereux pour l'Europe de se contenter d'une bataille gagnée, quand son futur dans la guerre des images dépend encore de l'issue de deux autres combats : celui de la production et celui des réseaux d'information.

Créer des «autoroutes de l'information»

Rien ne sert de protéger les écrans européens si l'on n'a pas de quoi les remplir. Le morcellement juridique et linguistique du continent, les difficultés de coopération entre acteurs nationaux sont autant d'obstacles à l'essor d'une production audiovisuelle européenne abondante et de qualité, à même de rivaliser avec la puissance américaine et de rassasier l'appétit d'images des citoyens. Ce constat d'un déficit de production et de circulation des programmes, qui avait justifié les premières Assises de l'audiovisuel en 1989, reste globalement valable malgré les efforts déployés depuis. La Commission européenne prépare d'ailleurs pour le printemps prochain un Livre vert sur l'audiovisuel, qui fera l'état des lieux, et servira de base à de nouvelles Assises de l'audiovisuel.

L'Europe doit aussi se mobiliser sur un autre front, celui des réseaux. Le Livre blanc préparé par Jacques Delors et discuté au dernier conseil des ministres européens de Bruxelles (*le Monde* des 11, 12-13 et 14 décembre) estime que *«l'ouverture d'un monde multimédia (son, texte, image) constitue une mutation comparable à la première révolution industrielle»*. Il constate que *«les Etats-Unis ont pris de l'avance»* et plaide pour que la *«dimension européenne»* donne à *«l'essor de la société d'information ses meilleures chances»*. Bien au-delà de la seule image de «loisir» des chaînes de télévision (multipliées par dix d'ici la fin du siècle) ou du câble (avec un triplement des abonnés), le programme de la Commission vise à créer des *«autoroutes de l'information»* qui accéléreront les mutations de la production, de l'organisation du travail et de la consommation.

Priorité sera donnée aux réseaux à large bande, aux services qui *«faciliteront l'accès à l'information (banques de données), sa transmission (courrier électronique), son échange (vidéo interactive)»*, et enfin aux applications dans quatre secteurs : télétravail, téléformation, télé-médecine, télé-administration. Un groupe de travail doit préciser, d'ici le 31 mars 1994, cet ambitieux projet. La Commission estime l'investissement nécessaire (privé pour l'essentiel) à 67 milliards d'écus d'ici cinq ans, dont 20 milliards pour les réseaux à haut débit et 10 milliards pour les serveurs vidéo interactifs (1). Abandonner la maîtrise de ces futurs réseaux paneuropéens serait s'exposer, en matière d'information, à la même dépendance que l'Europe a laissé se creuser pour la distraction. Nul quota ou règlement n'y suffira. Défendre ses chaînes ne suffit pas, il faut aussi construire ses réseaux.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Un écu vaut environ 6,60 francs.

Jack Valenti : «La CEE tourne le dos à l'avenir»

Le président de la Motion Picture Association of America (MPPA), Jack Valenti, qui incarne la défense des intérêts de Hollywood, a réagi en faisant diffuser la déclaration suivante :

«La plus grande négociation de notre temps prend fin. La CEE, notre marché le plus important, ne nous laisse aucun espoir. Son refus de négocier sérieusement l'audiovisuel est du protectionnisme flagrant et à découvert. Dans un traité global censé faire baisser les barrières douanières, la CEE a construit un grand mur, empêchant de passer les créateurs et créatrices qui ne sont pas de l'Europe.

»L'ultime offre de la CEE est, en fait, lamentable; insultante, farcie de mots qui ne veulent rien dire, avec le seul désir clairement exprimé de couper court à toute discussion. Nous n'avons, pour notre part, jamais cherché à supprimer contingentements ou subventions, nous avons fait montre de souplesse jusqu'au bout, nous efforçant de concilier nos préoccupations et les siennes, dans l'espoir d'un règlement final équitable. Nous ne demandions pas autre chose. Nous n'y sommes pas parvenus.

»Cette négociation n'avait rien à voir avec la culture (à moins de considérer que toute série ou tout jeu télévisé d'origine européenne ne saurait être que l'équivalent culturel d'une comédie de Molière). La seule chose qui ait vraiment compté, c'était l'argent et avec quelle cupidité ! A une époque où les technologies nouvelles offrent à tous les téléspectateurs, au sein de chaque famille, sur tous les continents, davantage de choix et d'ouverture (télévision câblée, programmes transmis par satellite, télévision interactive, compression numérique); à une époque de libre-échange des idées, des spectacles, des informations – et tout cela n'est qu'un début – la triste vérité est que la CEE tourne le dos à l'avenir.»

L'efficacité des «seconds rôles» et le silence de TF 1

Il y aura désormais un avant et un après. Mais il y aura aussi, en France, ceux qui en étaient et ceux qui n'ont pas levé le petit doigt. Au premier rang des professionnels, il y avait surtout Pascal Rogard, délégué général de l'ARP (Auteurs-réalisateurs-producteurs, l'association que dirige Claude Berri) et président de la Chambre syndicale des exportateurs de films. Associé à Yvon Thiec, délégué d'Eurocinéma, le bureau de représentation des producteurs à Bruxelles, il a inlassablement mobilisé les plus talentueux des réalisateurs et producteurs européens, parlé, multiplié les notes pour que jamais l'attention des pouvoirs publics ne se relâche. Sans ces deux professionnels, épaulés par une poignée d'acteurs, la détermination des politiques aurait peut-être été moins décisive.

Parmi les hommes qui ont agi dans l'ombre, hommage doit également être rendu aux fonctionnaires du ministère des finances. Jean-François Boittin, sous-directeur à la direction des relations économiques extérieures (DREE), et son adjoint Jeanblanc Rissler, chevilles ouvrières techniques, ont, en permanence, centralisé l'information, rendu transparents des dossiers extrêmement techniques et travaillé d'arrache-pied pour éclairer les décisions des dirigeants politiques, tant au cours des négociations au jour le jour entre Leon Brittan et Mickey Kantor que sur les enjeux économiques et juridiques de ces discussions.

A un niveau plus politique, l'ambassadeur Bernard Miyet, représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations unies, à Genève, a joué un rôle crucial pour la sensibilisation des partenaires européens de la France sur le dossier audiovisuel. La solidité du front européen doit beaucoup à ce diplomate, ancien consul général de France à Los Angeles, qui présida de 1989 à 1991 le Comité européen des coordonnateurs Eurêka audiovisuel et exerça à la même époque les fonctions de directeur général adjoint des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay.

L'absence des grands groupes de communication

A un niveau plus élevé au sein de l'exécutif, Bernard Latarjet, conseiller technique à l'Elysée, et Yves-Thibault de Silguy, conseiller pour les affaires européennes au cabinet d'Edouard Balladur, ont efficacement «cohabité» sur ce dossier.

Il y a eu aussi des absents. Le service juridique et technique de l'information, dépendant du ministère de la communication, le Centre national du cinéma et le Conseil supérieur de l'audiovisuel n'ont eu que des apports techniques épisodiques au cours de la bataille. Mais les plus silencieux ont été les grands groupes de communication. Qu'il s'agisse de TF 1, Canal Plus, Chargeurs, Havas... ils se sont bien gardés d'apparaître à un moment quelconque de la dispute euro-américaine.

Comme le remarque *Variety*, le journal des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel américain, dans son édition du 20 décembre, pendant que la bataille du GATT faisait rage sur les quotas et les subventions, *«les vrais tenants du pouvoir médiatique ont tranquillement continué à redessiner la carte de l'audiovisuel mondial»*. NBC a pris le contrôle de la chaîne câblée européenne Superchannel, Canal Plus a passé un accord avec Time Warner en Turquie, Chargeurs a entrepris de construire de gros complexes cinématographiques en Europe avec Warner, etc.

Quant aux dirigeants de TF 1, ils ont expliqué longuement aux élus français qu'ils étaient contre le système des quotas. Là réside peut-être la vraie morale de l'histoire : les grands groupes de communication français et européens se préoccupent d'abord de business et très peu de culture.

Y. M.

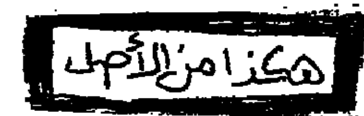
Les réactions dans la profession

■ **L'Union des producteurs de films.** – *«Reste à tous les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel européen à faire bon usage de la confiance et du soutien qui viennent de leur être confirmés pour construire l'industrie audiovisuelle forte, indispensable au développement de l'identité européenne.»*

■ **La SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques)** : *«La détermination et l'action conjuguées du président de la République, du gouvernement et de Jacques Delors, soutenus fermement par l'ensemble des professionnels, préservent, à ce stade, la pluralité des cultures européennes. Le détail des négociations a révélé l'âpreté avec laquelle l'industrie américaine de l'audiovisuel veut contrôler le marché mondial. Il faut donc sans doute se tenir prêt à de futures négociations difficiles.»*

■ **La Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français** : *«Cet accord, qui maintient intacte la capacité de l'Europe de conserver pour le présent et pour l'avenir la faculté de règlementer le secteur audiovisuel et de soutenir le développement de la création cinématographique et audiovisuelle, est un succès pour la France et pour l'Europe (...) Pour l'avenir, il convient toutefois de rester prudent et vigilant compte tenu des formidables pressions que les compagnies américaines ne manqueront pas d'exercer en vue d'obtenir un monopole dans ce secteur d'activité.»*

■ **Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance** : *«C'est une victoire inespérée. Nous avions beaucoup de craintes parce que Mickey Kantor est un avocat d'Hollywood. Le cinéma français ne pouvait pas empêcher un accord mondial sur la liberté du commerce qui était indispensable à la relance économique. Il fallait sortir du blocage. Et si on reprend cette négociation on pourra toujours dire non.»*





Le président Clinton évoque, malgré des déceptions, une « victoire historique »

WASHINGTON et NEW-YORK

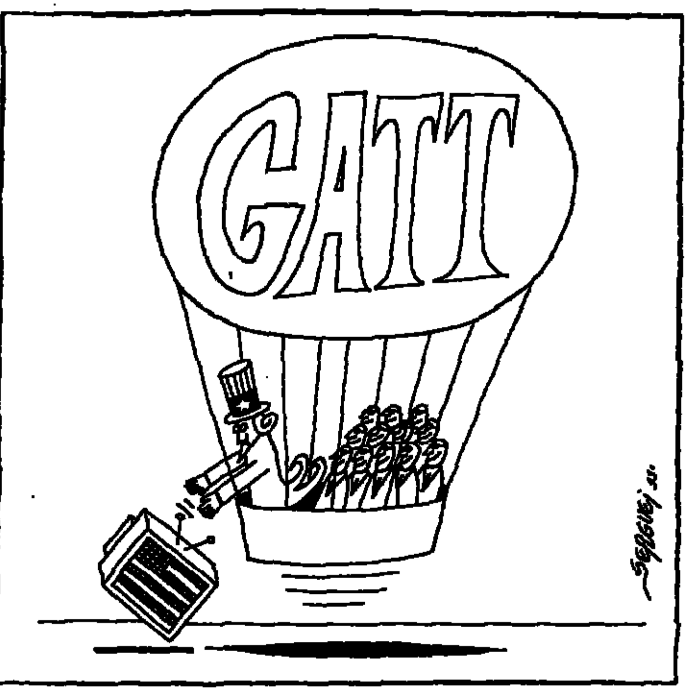
de nos correspondants

« Nous sommes proches d'une victoire historique. » Les cent dix-sept pays membres du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) n'étaient pas encore parvenus, à Genève, à un accord global de libéralisation des échanges mondiaux que, déjà, Bill Clinton entendait, mardi 14 décembre, donner le ton à Washington. L'aboutissement heureux, s'il est confirmé, de sept années de négociations commerciales multilatérales va épargner l'économie mondiale du désastre annoncé : un échec aurait eu, dit-on ici, des effets catastrophiques, aussi bien politiques qu'économiques.

C'est *« une victoire historique dans nos efforts pour ouvrir les marchés étrangers aux produits américains »*, a déclaré le président. En commentant le futur accord avant même la fin des discussions, Bill Clinton voulait peut-être étouffer à l'avance les critiques de ceux qui pourraient s'inquiéter du prix payé par les Etats-Unis. Un accord au GATT, et *« le plus important jamais conclu en matière de libre-échange »*, valait bien quelques couleuvres, notamment sur l'audiovisuel, laissait-on entendre à la Maison Blanche. Le compromis final attendu mercredi avant minuit heure de Washington (jeudi 6 heures à Paris) ne sera, cependant, un vrai succès pour le président américain que lorsqu'il aura été ratifié par le Congrès (vraisemblablement au cours du printemps prochain).

Pour Washington, un compromis à Genève avant le 15 décembre était devenu progressivement indispensable, tant l'administration s'était investie dans cette affaire. Sur le plan politique, d'abord. Un désaccord persistant entre les Etats-Unis et l'Europe sur quelques dossiers après tout économiquement marginaux – culture et agriculture – aurait été violemment dénoncé par la centaine d'autres pays concernés, et en particulier par les nations du tiers-monde. Le différend entre Washington et l'Union européenne aurait ensuite détérioré le climat au sein de l'Alliance atlantique, rendant plus difficile encore le débat sur l'avenir de l'OTAN.

Sur le plan économique, l'enjeu n'était pas moins important. Nombreux sont ceux qui, à Washington, anticipaient, en cas de blocage, une montée généralisée des protectionnismes, avec le souvenir des tragiques enchaînements des années 30 et de la grande dépression. Mais la détermination américaine à parvenir à un accord a aussi des fondements plus positifs : elle s'inscrit totalement dans la stratégie économique globale mise en œuvre depuis un an par Bill Clinton.



Promesse de nouveaux emplois

Pour l'administration démocrate, la création d'emplois – l'obsession du président – passe par le développement des exportations. L'ouverture de nouveaux marchés étrangers est ainsi, avec l'assainissement des finances publiques, l'un des piliers essentiels de sa politique économique, comme l'ont encore expliqué, mardi, ses principaux conseillers, Robert Rubin et Laura Tyson. Super VRP de l'industrie américaine, M. Clinton mène une diplomatie économique très active qui paraît souvent lui tenir lieu de politique étrangère.

Dans cette perspective, il s'est engagé dans un « triathlon » périlleux dont les trois épreuves avaient pour nom l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain), la CEAP (Communauté économique Asie-Pacifique) et le GATT. A l'occasion de chacune d'elle, de nouvelles barrières devaient être abattues, ouvrant de nouveaux marchés aux exportateurs américains. Au bout de la course, la promesse de nouveaux emplois : deux cent mille sur trois ans avec l'ALENA, près d'un million et demi en dix ans avec le GATT. L'Alena a été ratifiée par le Congrès le 17 novembre. La réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de quinze pays d'Asie et du Pacifique, à Seattle fin novembre, est présentée, ici, comme prometteuse. Il ne restait plus qu'à obtenir un accord sur le GATT.

Les Etats-Unis estiment être d'autant plus intéressés à une telle libéralisation du commerce mondial qu'ils se sentent particulièrement bien placés aujourd'hui pour en tirer parti. Comme le souligne Laura Tyson, l'économie américaine, après plusieurs années de restructurations, dispose aujourd'hui d'atouts considérables : des coûts de production faibles, une productivité élevée, une inflation maîtrisée, des taux d'intérêt bas et un *« leadership »* retrouvé dans de nombreuses technologies de pointe. D'où la satisfaction d'ensemble dont on faisait part, mardi, à la Maison Blanche.

Si les responsables américains étaient encore prudents, la physionomie de l'accord ne semblait pas faire de doute. Bowman Cutter, un des adjoints de M. Rubin, disait que les Etats-Unis étaient satisfaits d'avoir obtenu une réduction de près d'un tiers du niveau des tarifs douaniers sur les produits industriels, satisfaits aussi d'avoir réussi à ébranler le système de subventions agricoles européennes et ouvert des marchés à l'agriculture américaine, satisfaits encore que les négociations aient jeté les bases d'un *« régime qui contrôlera le type de subventions utilisées en faveur d'Airbus. »*

Les Etats-Unis apprécient également que l'accord final permettra à leurs industries de pointe d'obtenir une protection renforcée de la *« propriété intellectuelle »*. Ils se félicitent, enfin, que soient laissés à peu près intacts leurs instruments de défense commerciale (qu'il s'agisse de la législation antidumping ou de la section 301 sur la concurrence jugée déloyale) ; lesdits instruments ne pourront, cependant, être utilisés qu'en dernier recours, après que les mécanismes multilatéraux de règlement des conflits auront été épuisés. Moins évidents, les résultats atteints sur la réciprocité en matière d'ouverture des marchés financiers – un des grands objectifs du cycle de l'Uruguay – ne seraient qu'un début. La bataille sur l'audiovisuel s'est, elle, traduite par une défaite américaine.

La stratégie du retrait

Plutôt qu'accepter des offres européennes que les Etats-Unis jugeaient inadmissibles, ils ont choisi, pour préserver l'accord, d'avaler la couleuvre de « l'exception culturelle » et, donc, d'exclure l'audiovisuel du cycle de l'Urugnay. En étant finalement contraint de renégocier le volet agricole – le fameux préaccord de Blair House –, le négociateur américain, Mickey Kantor, avait fait retraite une première fois ; après avoir juré qu'il n'y aurait pas de GATT sans l'audiovisuel, il a dû, une seconde fois, faire marche arrière. Dans un cas comme dans l'autre, les Etats-Unis semblent avoir sous-estimé la solidarité entre membres de l'Union européenne - et notamment – entre l'Allemagne et la France.

Dans un cas comme dans l'autre, M. Clinton a tranché, préférant des concessions sectorielles à un blocage général. C'est lui qui, tard dans la nuit de lundi à mardi, a dit à M. Kantor de « lâcher » sur l'audiovisuel. *« Je suis déçu qu'on n'ait pu résoudre ce problème*, a observé le président américain ; *mais j'ai voulu l'exclure de la négociation quand j'ai vu qu'on n'arrivait qu'à une mauvaise solution. »* Derrière l'aéronautique, l'audiovisuel est le deuxième secteur exportateur des Etats-Unis, réalisant quelque 4 milliards de dollars de chiffre d'affaires en Europe ; gros contributeur financier du Parti démocrate, Hollywood est aussi l'un des moteurs d'une Californie en pleine récession, Etat déterminant pour la réélection de M. Clinton.

Autant d'éléments qui expliquent le filet d'amertume perceptible mardi à la Maison Blanche. Bowman Cutter soulignait que la stratégie du retrait avait ses avantages : hors du GATT, l'audiovisuel américain échappera aux mécanismes de règlements commerciaux prévus par l'accord, et les Etats-Unis auront toute liberté pour déployer dans ce domaine leur arsenal de rétorsion (notamment la fameuse section 301 de la législation commerciale américaine). Dénonçant le *« diktat »* des hauts fonctionnaires qui *« gèrent la culture française »*, M. Cutter assurait que les consommateurs européens sauraient le mettre en échec... en se ruant sur les productions américaines.

Les Etats-Unis voulaient notamment ébranler la politique de quotas des télévisions européennes (qui limite la part des émissions réservées aux productions non-européennes) et éliminer les taxes sur les vidéocassettes ou les films – européens ou non – qui sont rétrocédées à l'industrie du spectacle dans différents pays européens (notamment en France). Porte-parole de la puissante Motion Picture Association of America, Jack Valenti a, bien sûr, tonné contre *« le protectionnisme flagrant »* des Européens et accusé l'Europe de *« tourner le dos au futur »* *(lire page 6)*.

Le *Los Angeles Times* évoquait la déception de Hollywood. Dire, pour autant, que Hollywood était sous le coup d'une grande colère paraissait – en tout cas mardi soir – passablement excessif. Hormis la diatribe de Jack Valenti, les premières réactions hollywoodiennes étaient plutôt apathiques comme si l'industrie du spectacle américaine restait très confiante dans son avenir européen. Après tout, elle contrôle déjà 80 % du marché de l'audiovisuel en Europe et les nouvelles technologies – câbles, satellites, voire lignes téléphoniques – vont essaimer un surcroît d'images dont les gouvernements seront bien en peine de *« réglementer »* la diffusion.

Il reste que l'affaire ne facilitera pas la tâche de M. Clinton lorsque le Congrès sera appelé, sans doute au printemps prochain, à voter, par « oui » ou par « non », sur l'accord final. Car si le président peut se vanter d'avoir atteint un des objectifs de sa stratégie économique générale, l'accord qui se dessine au terme du cycle de l'Uruguay fait pas mal de mécontents dans les milieux industriels et financiers américains. Le textile se sent particulièrement menacé, les sidérurgistes et la chimie s'estiment toujours pénalisés à l'exportation, les banques et les compagnies d'assurances n'ont pas la garantie d'une ouverture des marchés asiatiques, certaines entreprises de haute technologie estiment que la protection intellectuelle n'est pas assez poussée, etc. Cela fait qu'à la grogne de Hollywood s'ajoutera la colère du Mid West (textiles) et un peu de déception à Wall Street (banques). Au total, M. Clinton doit s'attendre à un débat au Congrès qui, sans avoir la vigueur de la bataille menée à propos de l'Alena, devrait être beaucoup plus dur que prévu.

ALAIN FRACHON et ERIK IZRAELEWICZ

Les réactions à l'étranger et en France

Grande-Bretagne : « Un cadeau de Noël bienvenu »

LONDRES

de notre correspondant

Les milieux économiques britanniques ne cachent pas leur satisfaction après la conclusion de l'accord sur le GATT. *« Après sept ans de négociations, le GATT a offert aux nations commerciales – en particulier à la Grande-Bretagne – un cadeau de Noël bienvenu » :* à l'instar du *Daily Telegraph* (conservateur), les éditoriaux soulignaient, mercredi 15 décembre, les retombées bénéfiques de l'accord pour une nation qui exporte plus d'un tiers de son produit national brut.

Les secteurs exportateurs – la chimie, l'automobile, l'agroalimentaire – devraient tirer profit de l'ouverture des marchés. En particulier, l'industrie du scotch et du whisky, dont les ventes hors Grande-Bretagne se sont élevées à 2 milliards de livres (17 milliards de francs) l'an dernier, va bénéficier de l'abaissement immédiat des tarifs douaniers dans sept pays, dont le Japon et la Corée. Paradoxalement, le volet libéralisation des services financiers n'a guère impressionné la City, déjà confrontée à un paysage international fortement déréglementé.

Le succès de Leon Brittan

Le *Financial Times* résume bien l'attitude des professionnels de la première place boursière européenne, favorables à la libéralisation à tous crins : *« Il était vital de ne pas permettre que le problème de l'audiovisuel torpillât le cycle de l'Uruguay. Mais il faut applaudir tout progrès fait par les Etats-Unis en poussant l'Union européenne sur la voie de la libéralisation. »*

De l'avis général, le grand vainqueur est Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne, chargé des négociations commerciales. Le *Daily Mail*, tabloïd de droite, voit désormais dans l'ex-ministre de Margaret Thatcher *« le probable successeur de Jacques Delors »*.

Cet accord permet à M. Brittan, qui ne cache pas ses ambitions de remplacer Jacques Delors à la tête de l'exécutif bruxellois le 1er janvier 1995, de rentrer dans les bonnes grâces de la France. D'autres commentateurs soulignent un possible retour de Sir Leon en politique dans son pays, comme éventuel ministre pour l'Europe. – *(Intérim).*

Allemagne : un programme de relance

BONN

de notre envoyé spécial

Satisfaction en Allemagne dans les milieux politiques, financiers et industriels, où beaucoup pensaient que, si cet accord avait été obtenu plus tôt, et si les négociations n'avaient pas souvent traîné inutilement, la récession ne serait sans doute pas aussi profonde en Europe.

Pour la Fédération allemande de l'industrie et du commerce (DIHT), par exemple, le compromis de Genève est en fait un programme de relance de la conjoncture internationale et européenne, *« bien plus important et bien plus consistant »* que tous les projets *« étatiques »* ébauchés par la Commission de Bruxelles et son président, Jacques Delors, projets qui, ici, n'avaient guère été appréciés et dont la viabilité avait été contestée.

« Méga-programme conjoncturel »

Mardi 14 décembre également, un porte-parole des associations de consommateurs (AgV) a parlé de *« méga-programme conjoncturel »* qui devrait apporter, dans quelques années, *« plusieurs milliers de deutschemarks supplémentaires, chaque année, aux familles allemandes »*.

La presse allemande, qui partageait mercredi 15 décembre ses titres entre le GATT, les suites des élections en Russie et les nouvelles attaques d'Edmund Stoiber, ministre-président chrétien-social de Bavière, contre M. Kohl (qu'il qualifie d'*« illusionniste européen »*), note, en général, que le compromis de Genève sur le GATT devrait profiter aux branches de l'industrie allemande traditionnellement fortes, comme la construction mécanique, l'automobile et la chimie.

Mais il est clair, estime le ministère de l'économie, que ces accords vont causer des difficultés dans les secteurs plus exposés comme le textile et la sidérurgie.

A. D.

Tokyo : mission accomplie

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon avait, mercredi 15 décembre, le sentiment du devoir accompli dans ce marchandage mondial mais, en dépit des avantage attendus, il souffrait toujours des remous politiques suscités par sa principale concession : l'ouverture partielle du marché du riz japonais aux importations. A l'ultime minute, et en dramatisant son annonce en pleine nuit de lundi à mardi, le premier ministre, Morihiro Hosokawa, a annoncé *« le cœur brisé »* le feu vert aux importations de riz pour éviter l'isolement du Japon. *« Le jour viendra où cette décision sera jugée positivement par l'histoire »*, avait-il assuré.

Pour les milieux d'affaires, l'heure est au soulagement. Malmenée par la faiblesse de la demande interne, l'industrie nippone, qui depuis l'après-guerre a fondé ses succès sur les exportations, a tout à gagner d'une libéralisation accrue du commerce mondial. Elle s'est toujours déclarée favorable à la conclusion du cycle de l'Uruguay. *« Je suis soulagé car un échec aurait signifié une flambée de protectionnisme »*, a commenté un dirigeant de la plus grosse maison de commerce de l'archipel Itochu.

« Le Japon a pu éviter la division du monde en blocs économiques fermés », assure de son côté le quotidien *Tokyo Shimbun*. Le *Nikkei*, journal des milieux d'affaires, est plus critique et a trouvé le Japon *« désemparé »* face à l'Europe et aux Etats-Unis qui auraient, selon le quotidien, été libres de mener le jeu à leur guise.

Fragilité de la coalition

Les hommes d'affaires étrangers à Tokyo soulignent que le cycle de l'Uruguay sera sans grand effet sur les vraies entraves au commerce et aux investissements dans l'archipel. Des barrières non tarifaires que les Etats-Unis cherchent plutôt à lever de manière bilatérale et sans s'embarrasser des moyens.

Le cycle de l'Uruguay a confirmé la fragilité de la coalition au pouvoir depuis quatre mois. Le Parti socialiste, l'un de ses membres importants, a longtemps hésité avant d'approuver le geste sur le riz. Des défections, comme celle attendue du vice-ministre parlementaire de l'agriculture, pourraient se multiplier et menacer le cabinet Hosokawa qui risque de tomber sur une motion de censure déposée par l'opposition du Parti libéral démocrate.

(Intérim.)

Italie : « historique »

ROME

de notre correspondant

L'annonce de l'accord au GATT n'a pas provoqué, en Italie, un regain d'intérêt – qui a toujours été fort modeste ici. Mardi, la nouvelle sur le GATT était reléguée – avec les titres sur le sport – à la fin des journaux télévisés. Aucune réaction officielle, ni de la présidence du conseil, ni du ministère des affaires étrangères qui se réservait d'intervenir, mercredi, à Bruxelles. Alfredo Diana, ministre de l'agriculture, a invité, dans une lettre au premier ministre, M. Ciampi, le gouvernement à *« éviter d'ultérieures concessions à d'autres pays, en particulier, pour ce qui regarde les productions méditerranéennes. La réduction des protections tarifaires sur les importations de certains produits risque*, continuait-il, *d'aggraver les problèmes pour notre agriculture, surtout celle du Mezzogiorno, déjà en situation extrêmement difficile »*.

Pour le reste, l'accord est considéré globalement positif pour l'Italie par les commentateurs, avec plus d'avantages que de désavantages pour un pays qui est le cinquième exportateur mondial dans le secteur des services. *« Une entente historique »* : le mot revient un peu partout dans la presse même si on ne manque pas de rappeler que l'on a dû utiliser quelques subterfuges comme la décision de laisser hors de l'accord l'audiovisuel et que, parallèlement à la satisfaction affichée dans les capitales, les premières protestations s'annoncent. – *(Intérim)*

Inde : consentement à risques

NEW-DELHI

de notre correspondant

En dépit de l'opposition farouche du puissant lobby des agriculteurs, le gouvernement indien est favorable à la signature d'un accord sur le GATT. Si aucune réaction officielle n'était connue mercredi matin 15 décembre, le ministre du commerce, Pranab Mukherjee, avait déjà indiqué au Parlement que New-Delhi ne pouvait se permettre de rester à l'écart du cycle de l'Uruguay, sous peine de se retrouver isolée sur la scène économique internationale. Surtout dans une période cruciale qui voit l'Inde s'ouvrir aux marchés internationaux après des décennies de protectionnisme.

Le gouvernement indien est conscient des conséquences d'un tel accord : les fermiers s'inquiètent de la mise en application d'un système de brevets sur les graines à haut rendement, dont la distribution risque d'être monopolisée par les multinationales. *« L'Inde va devenir un terrain de chasse pour les compagnies étrangères »*, affirment les opposants.

Mais de violentes manifestations de fermiers en colère ont eu lieu ces derniers mois. Les partis de l'opposition (la gauche comme les nationalistes extrémistes de la droite hindoue) profitent de cette controverse pour agiter la menace que fait peser sur l'*« intégrité »* économique indienne un accord imposé par les pays riches. Car si l'esprit des réformes s'inscrit dans le droit-fil des recommandations du GATT, les nostalgiques de la politique d'« autosuffisance » refusent de voir la *« plus grande démocratie du monde »* se plier aux exigences du nouvel ordre économique mondial.

BRUNO PHILIP

Dans les milieux politiques...

■ **Alain Carignon, ministre de la communication :** *« Il n'y avait pas d'autre alternative envisageable pour le gouvernement français que la non-inclusion du secteur audiovisuel dans l'accord final. C'est une grande et belle victoire pour la culture française. »*

■ **Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie :** *« Cet accord préserve la liberté d'action de la France et de l'Union européenne dans un domaine qui, pour notre culture et notre économie, est totalement déterminant. C'est ce que le gouvernement français voulait. »*

■ **Jack Lang, ancien ministre de la culture :** *« C'est une bonne nouvelle. C'est le résultat du combat que le président de la République, l'ensemble des hommes publics et les créateurs européens mènent depuis un an. Ce n'est pas la victoire d'un pays contre un autre, c'est la victoire de l'art et des artistes contre la mercantiliation de la culture. »*

■ **M. Lalonde : « Bonne nouvelle pour l'économie mondiale. »** – Brice Lalonde, président de la Génération Ecologie, estime que l'accord du GATT *« est une bonne nouvelle pour l'économie mondiale »*. *« Le souci de la règle du jeu l'a emporté sur la tentation du chacun pour soi* (...), ajoute-t-il, *mais cet accord est incomplet, car il laisse dans l'ombre les conditions écologiques et sociales de la production. »*

■ **Les Verts : « Un mauvais accord ».** – *« L'accord d'aujourd'hui est un mauvais accord*, soulignent les Verts, (...) *pour l'environnement et le développement du tiers-monde* [et] *pour la démocratie, parce que les citoyens, les associations, les organisations non gouvernementales, les syndicats, pas plus que les parlementaires, n'ont été associés aux décisions. »*

■ **M. Le Pen demande un référendum.** – Jean-Marie Le Pen, président du Front national, estime que l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur le GATT est *« bien, mais artificiel »*. *« Il serait mieux de poser directement aux Français la question suivante : oui ou non, approuvez-vous les accords du GATT ? »*

... et agricoles

■ **FNSEA : toujours mobilisée.** – *« A l'heure où l'on annonce un accord final au GATT et alors qu'aucun document officiel n'a été rendu public, la profession agricole exige que toute la lumière soit faite sur le contenu des décisions prises à Bruxelles et à Genève. »* La FNSEA, qui se dit *« toujours mobilisée et prête à maintenir la pression »* ajoute que *« les parlementaires ne doivent pas oublier qu'ils auront à expliquer à leurs mandants leur vote du 15 décembre »*. Luc Guyau, président de la FNSEA, *« attend du gouvernement qu'il s'explique face aux élus de la Nation et au pays tout entier sur la manière qu'il entend employer pour respecter ses engagements, à savoir le maintien du revenu des agriculteurs et « pas un hectare de jachère de plus »*.

■ **Christian Jacob (CNJA) : parodie.** – Pour le président du CNJA, les discussions parlementaires prévues sur le GATT ne sont qu' *« une parodie de démocratie puisque les élus ne sont pas au fait des négociations »*.

■ **La Coordination rurale et la Confédération paysanne manifestent.** – A l'initiative de la Coordination rurale, une manifestation a regroupé quelques trois cents agriculteurs sur l'esplanade des Invalides. Des parlementaires comme Philippe de Villiers et Jean-Pierre Chevènement étaient présents. La Confédération paysanne, autre syndicat minoritaire, a posé sur le haut de l'Arc de Triomphe une banderole proclamant son hostilité à l'accord de Genève.

M. Chevènement dénonce une « mise en bière de la démocratie »

Lors d'une réunion publique organisée contre *« la logique du GATT »*, Jean-Pierre Chevènement, a dénoncé, mardi 14 décembre, à Paris, devant près de quatre cents personnes, la *« campagne médiatique »* qui, selon lui, va justifier l'accord intervenu entre l'Union européenne et les Etats-Unis. *« Tous les moyens seront mobilisés pour établir, d'un côté, ceux qui sont modernes, riches, sympathiques, et, de l'autre, vous, les travailleurs, les paysans, les salariés d'Air France, vous, les archaïques, les pauvres gens, les frileux, les moins que rien »*, a-t-il affirmé.

Le député (app. PS) du Territoire de Belfort a ajouté : *« Le GATT, c'est la mise en bière de la démocratie au profit d'une élite transnationale »*. Il a également demandé que les accords du GATT soient soumis au Parlement, en invoquant la Constitution selon lequel *« les traités de paix, les traités de commerce,* (...) *ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi »*. Evoquant la date-butoir du 15 décembre imposée par la procédure du Congrès américain (*le Monde* du 15 décembre), M. Chevènement a affirmé : *« Pourquoi le Parlement américain et pas nous ? »*

Dans l'après-midi, l'ancien ministre de la défense était allé à la rencontre des manifestants réunis aux abords de l'Assemblée nationale à l'appel de la Coordination rurale. Quatre autres personnalités s'étaient associées à la protestation des paysans : Philippe de Villiers, député (UDF) de Vendée et président de Combat pour les valeurs, André Gerin, député (PC) du Rhône, Marie-France Stirbois, membre du bureau politique du Front national, et Jack Lang, ancien député socialiste du Loir-et-Cher.

J.-L. S.

Le débat en France

Une négociation pilotée par Matignon et surveillée par l'Elysée

Le dossier du GATT a été considéré par François Mitterrand comme relevant de la responsabilité du gouvernement, mais avec une limite : que le cours de cette négociation n'aboutisse pas à mettre en cause la construction européenne. Or le risque d'une crise entre la France et ses partenaires n'était pas nul il y a quelques mois. Le président de la République a combiné, pour sa part, l'accompagnement de la stratégie gouvernementale visant à obtenir une remise en question de l'accord agricole de Blair Haouse et une attitude de retrait, préservant sa possibilité d'intervention en cas de menace sur les relations européennes.

M. Mitterrand avait été amené à prendre en charge au premier chef ce dossier après qu'il eut été introduit par les Etats-Unis dans les discussions du groupe des pays les plus industrialisés, le «G7», à Houston en 1990. Dès 1985, avait rappelé le président de la République lors de son passage à «L'heure de vérité», sur France 2, le 25 octobre dernier, Ronald Reagan l'en avait saisi en lui disant : *«On va parler de l'agriculture.» «Je lui ai dit : «Non, vous devez discuter de tout, il n'est pas acceptable qu'il n'y ait de débat que sur une partie du commerce international»*, expliquait M. Mitterrand, qui insistait, il y a deux mois, sur la nécessité de *«continuer la négociation»*.

Le président de la République, estimant que la droite avait inutilement surenchéri, durant la campagne des élections de mars dernier, à propos de l'accord de Blair House, n'avait pas souhaité s'associer aux démarches du nouveau gouvernement pour résoudre le problème qu'il s'était, en partie, créé à lui-même. Lors de la mise au point du mémorandum d'Edouard Balladur, en mai dernier, adressé aux partenaires européens, l'Elysée avait été informé du contenu de ce document. M. Mitterrrand avait donné instruction à ses collaborateurs de ne pas négocier sur ce texte, par lequel il n'était ni ne souhaitait être lui-même engagé.

Tentatives de contournement

«Pilotée» par le premier ministre, la négociation, sous ses divers aspects, a fait l'objet d'une information régulière de l'Elysée. Anne Lauvergeon, secrétaire générale adjointe de la présidence de la République et «sherpa» de M. Mitterrand pour les sommets internationaux, était chargée de suivre le dossier. Ses bonnes relations avec Yves de Silguy, principal collaborateur de M. Balladur sur ce sujet et, comme elle, ancien «sidérurgiste», ont contribué à la qualité des échanges entre les deux maisons. Un collaborateur du chef de l'Etat – Anne Lauvergeon ou Hubert Védrine, secrétaire général de la présidence – était présent aux réunions de coordination organisées par Matignon, sauf lorsqu'il s'agissait pour le gouvernement de définir sa ligne politique vis-à-vis de la majorité, comme cela avait été le cas, par exemple, le 3 décembre.

L'Elysée était aussi informé par les partenaires de la France, qu'il s'agisse de la Commission européenne ou des responsables allemands et américains. Certains pouvaient se risquer à des tentatives de contournement du gouvernement, dit-on à l'Elysée, tandis que, du côté des ministres, on assure n'en avoir observé aucune. Le principal sujet sur lequel le chef de l'Etat est intervenu est celui de la culture et de l'audiovisuel, pour lequel il a été approché par les professionnels concernés. A en croire l'Elysée, c'est M. Mitterrand qui, à la fin de la semaine dernière, à Bruxelles, avait demandé que les positions américaines sur cette question fussent fermement repoussées. Cette affirmation n'est pas corroborée du côté gouvernemental.

«Vous m'avez tenu à l'écart, mais je vous soutiens», aurait dit le chef de l'Etat à M. Balladur. Il serait plus exact de dire que M. Mitterrand s'est lui-même tenu à distance d'une affaire qui mettait le premier ministre aux prises avec sa majorité et que, pour cette raison même, M. Balladur ne souhaitait pas que son entente, sur le fond, avec le président de la République fût trop visible.

P. J.

COMMENTAIRE

La victoire personnelle de M. Balladur

LE coût de la défaite aurait été pour Edouard Balladur si élevé qu'il n'est que justice que le mérite de la victoire lui soit attribué. Même si, bien entendu, le premier ministre français n'a pas porté seul la charge de la négociation entre l'Union européenne et les Etats-Unis. La manie française de tout voir à travers le prisme hexagonal a tout emporté depuis que le GATT, il y a un an, a envahi le débat politique. Cette dérive cocardière, la gauche en partage avec la droite la responsabilité, mais le choix d'Edouard Balladur de demander à l'Assemblée nationale un vote de confiance sur l'ensemble de sa politique, et non pas sur le seul résultat des négociations de Bruxelles et de Genève, la renforce.

Force est de reconnaître que, pour le premier ministre, c'est de bonne guerre. De tous les dossiers qu'il a trouvés en arrivant à Matignon, celui du GATT était le plus délicat, tant il était pour l'unité de la majorité et pour son autorité personnelle, selon sa propre expression, un véritable *«piège»*. L'affaire avait été si mal engagée par les gouvernements précédents qu'il disposait de bien peu de moyens pour renforcer la position française dans les ultimes négociations. Desserrer l'étau pour sortir honorablement du piège fut donc la première de ses tâches. Pour cela, la manœuvre ne devait être commandée que par un seul homme. Ce ne pouvait être que le chef de gouvernement, le président de la République l'admit sans difficulté, une fois vérifiée la concordance de vues sur le résultat à obtenir. Les ministres en charge du dossier furent donc dotés de consignes précises avant tous contacts internationaux. M. Balladur, lui-même, ne cessait d'appuyer simultanément sur le frein – la France n'était pas prête à accepter n'importe quel accord – et sur l'accélérateur – elle souhaitait un accord.

La division réelle de la majorité lui fut même, en fait, un précieux secours. La pression de M. Chirac justifiait le discours de fermeté ; le rappel de Valéry Giscard d'Estaing confortait le souhait. Malgré les remarques acerbes du premier ministre contre les prises de position en faveur du GATT, celles-ci l'aidèrent à obtenir une vision plus sereine de l'opinion sur ce dossier. Même la complexité réelle d'une négociation menée par un commissaire européen au nom des «Douze», alors que l'accord éventuel devait, finalement, être avalisé par chacun des Etats de l'Union européenne, fut un atout dans la main de M. Balladur et de l'Europe. Leon Brittan pouvait expliquer à Mickey Kantor qu'il n'avait pas pleine liberté de négociations, M. Balladur pouvait répondre à Bill Clinton que l'Europe n'est pas un État fédéral où Bruxelles imposerait ses choix à Paris. Le poids de l'Europe s'ajoutait à celui de la France.

Le nouveau vote de légitimation

La manœuvre était délicate. Elle a réussi. Celui qui l'a réussie ne peut qu'en tirer profit. Longtemps les proches de M. Balladur ont redouté que le GATT ne soit l'occasion pour M. Chirac d'affaiblir le premier ministre. Que le député de la Corrèze apporte aujourd'hui son soutien bruyant au gouvernement ne peut que les rassurer, d'autant qu'entendre le président du RPR réserver l'essentiel de ses félicitations au ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, fait sourire. M. Balladur, prudent, a pourtant évité de courir le moindre risque politique. Il aurait pu demander une approbation du simple résultat du cycle de l'Uruguay. Cela aurait pu gêner les socialistes. Cela, surtout, aurait permis à des députés de la majorité de lui refuser leur appui sur ce point précis.

Avoir choisi de demander la confiance sur l'ensemble de son action depuis son arrivée aux affaires fait pratiquement disparaître ce risque. Certes, cela offre une étroite porte de sortie à ceux qui, à l'UDF, derrière M. Giscard d'Estaing, voudraient bien mesurer quand même leur soutien, en leur permettant de critiquer au moins la méthode. Mais à côté de cela, que d'avantages ! M. Balladur va pouvoir obtenir un nouveau vote de légitimation. Car s'il va présenter aux députés de la majorité le dossier du GATT, ce n'est pas sur cet aspect du dossier qu'il peut compter le plus, ne serait-ce que parce que les parlementaires devront lui faire, en l'espèce, une confiance aveugle, faute pour eux de connaître le détail de l'accord.

Le bilan des neuf mois du gouvernement de droite et les grandes lignes de son action à venir vont donc encadrer le sujet du jour. Cela permettra au premier ministre, tout en reconnaissant que la situation de l'emploi et le financement de la protection sociale ne se sont pas améliorés, de se féliciter que l'essentiel de son programme ait déjà été mis en œuvre. Alors que le vent de la droite souffle si fort, pouvoir mettre en avant le renforcement des pouvoirs de la police, la création d'une peine de perpétuité réelle, l'accentuation de la lutte contre l'immigration, y compris par la restriction du droit d'asile, et même la révision de la loi Falloux est gage de succès devant des élus RPR et UDF.

Qui pourrait à droite, aujourd'hui, contester l'autorité d'un homme qui peut se vanter d'un tel bilan et qui, de surcroît, vient de faire triompher le coq gaulois?

THIERRY BRÉHIER

M. Chirac devait assurer le gouvernement de la continuité de son soutien

Jacques Chirac, qui intervenait dans le débat sur le GATT comme porte-parole du groupe RPR, mercredi 15 décembre, à l'Assemblée nationale, devait assurer le premier ministre de la continuité de son soutien et affirmer que la détermination affichée par la majorité, avant et depuis les élections législatives, ne pouvait que conforter le gouvernement dans sa politique et l'aider dans la mise en œuvre de l'accord obtenu sur le GATT.

Reprochant à l'ancienne majorité des erreurs dans la conduite des négociations internationales et rappelant l'attitude de refus que l'opposition de l'époque avait alors adoptée, le maire de Paris devait rendre hommage à l'intense et ferme action diplomatique menée depuis neuf mois par Edouard Balladur et Alain Juppé pour faire comprendre la position de la France à ses partenaires et ne pas limiter le champ des négociations au seul dossier agricole. M. Chirac devait se féliciter des résultats satisfaisants de cette action, en affirmant que la France avait obtenu d'incontestables garanties en matière agricole, et appeler à la vigilance dans l'application des accords obtenus, notamment en agriculture, quitte à prendre des mesures financières d'accompagnement pour préserver le revenu et l'activité des exploitants agricoles français. Le député de la Corrèze devait contester que ce soit par frilosité que les négociations du GATT aient provoqué en France de fortes réticences, et expliquer que certains avaient eu le sentiment d'être sacrifiés. Il devait en tirer l'enseignement que l'Europe devait devenir majeure en affirmant sa cohésion et en sachant dominer ses complexes vis-à-vis des Américains.

Enfin, le président du RPR devait prononcer un plaidoyer *pro domo* en considérant que c'est en défendant ses intérêts que la France sert le mieux une certaine conception des intérêts du monde, avec, comme exemples, d'une part, l'agriculture, où la vision française ne se réduisait pas à la protection d'intérêts particuliers, mais relève de raisons économiques tout autant que morales face aux besoins alimentaires mondiaux ; d'autre part, la culture, dont la richesse doit, à ses yeux, venir de la différence, et justifie que la France se soit battue pour l' «exception culturelle».

M. Giscard d'Estaing : un accord «amélioré»

Orateur principal du groupe UDF, Valéry Giscard d'Estaing, devait faire entendre, mercredi, une variante du *«soutien exigeant»* dont la confédération gratifie le gouvernement depuis sa prise de fonctions. Réduit au rôle de spectateur, M. Giscard d'Estaing a beau jeu, aujourd'hui, de se féliciter des conclusions favorables des négociations. Il affirmait déjà, il y a quinze jours, qu'au sein de la majorité, *«l'UDF a ramené le débat sur le GATT à une tonalité plus raisonnable»*. Il ne devait pas manquer de le réaffirmer à la tribune de l'Assemblée nationale.

Pour autant, l'ancien président de la République n'entend pas se contenter de grappiller à Edouard Balladur les miettes de son succès. En premier lieu, il devrait profiter du débat de mercredi pour faire une lecture exigeante des résultats obtenus. L'accord sur le volet agricole, selon lui, n'est pas *«un bon accord»*, mais un *«accord amélioré»*. Dans un entretien publié mercredi par *Libération*, M. Giscard d'Estaing rappelle *«qu'une partie de l'opinion publique française avait fait du renoncement à l'accord de Blair House un préalable»*. L'ancien président de la République lorgne ostensiblement du côté du RPR. *«Or le résultat auquel on aboutit n'est pas celui-là»*, ajoute-t-il. Selon le président de l'UDF, le gouvernement français aurait pu obtenir davantage sur le dossier du *«corn gluten feed»*.

En second lieu, M. Giscard d'Estaing devrait reprendre ses thèmes favoris sur la nécessité de l'union européenne. Les négociations du GATT ont fait la preuve, indique-t-il dans *Libération*, *«que lorsque l'Europe est unie, elle arrive à défendre ses intérêts»*.

■ **RASSURER.** Grand vainqueur des élections de dimanche, Vladimir Jirinovski a renoncé mardi 14 décembre, au cours d'une conférence de presse, à ses propos extrémistes et cherché a rassuré en parlant du sentiment de « compréhension mutuelle » qui le lie à Boris Eltsine.

■ **RÉACTIONS.** Tandis que l'Ukraine voit dans le résultat des élections russes une justification de son refus de renoncer aux armes nucléaires, MM. Clinton et Kohl appellent à ne pas reconsidérer les politiques d'aide aux réformes en Russie.

■ **PASSÉ.** Dès sa sortie de l'université et pendant près de vingt ans, M. Jirinovski a travaillé au Comité soviétique de défense de la paix, lié, de notoriété publique, au KGB *(lire page 12)*.

Après la victoire de Vladimir Jirinovski aux élections législatives

MM. Clinton et Kohl ne veulent pas « dramatiser » les succès de l'extrême droite en Russie

Les dirigeants étrangers restaient divisés, mardi 14 décembre, entre ceux, tels MM. Clinton ou Kohl, qui mettent en garde contre une *« dramatisation »* des résultats électoraux en Russie qui pourrait réduire l'aide à la Russie, et les voisins de celle-ci, qui en tirent des arguments à l'appui de leurs craintes.

Comme il l'avait fait la veille, le président Bill Clinton a tenté de minimiser ce qu'il a appelé *« en grande partie un vote de protestation »* de gens *« qui traversent une période difficile, depuis de nombreuses années et recherchent des réponses simples »*, en estimant que les institutions internationales aidant la Russie *« doivent être sensibles »* à leurs frustrations. C'est le secrétaire d'Etat Warren Christopher qui s'est chargé de parler de M. Jirinovski : *« Ses déclarations publiées sont totalement en opposition avec nos principes dans les domaines des droits de l'homme et des relations avec les pays voisins. Mais nous devons attendre*, a-t-il dit, *de voir ce que sera sa place et son rôle au gouvernement. »* A la Maison Blanche, la porte-parole Dee Dee Myers a déclaré que les Etats-Unis, *« sans changer de politique »*, *« comptaient élargir »* leurs contacts dans la classe politique russe.

A Bonn, le chancelier Kohl a appelé à *« ne pas dramatiser »* la situation en Russie, en se déclarant convaincu que *« Boris Eltsine et les forces qui le soutiennent continueront sur la voie des réformes »* et en affirmant que *« c'est justement maintenant particulièrement important »* de manifester la solidarité des pays occidentaux avec les réformes en Russie. Le président autrichien Thomas Klestil a été encore plus clair en réclamant, mardi à Berlin, *« l'association »* de la Russie à la future structure de défense européenne : *« Nous serons, sinon, confrontés tôt ou tard à des positions russes très différentes de celles que nous avons aujourd'hui. »*

A Paris, un porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères a *« salué l'adoption de la nouvelle Constitution par la voie démocratique »*, ajoutant que *« les scrutins se sont déroulés dans de bonnes conditions et sont une étape vers l'instauration de la démocratie en Russie »*.

Dans le même ton, le Japon s'est contenté d'estimer que la Constitution russe *« pourrait servir de cadre à la stabilité politique nécessaire afin de faire avancer la démocratie et l'évolution économique de la Russie »*, en se refusant de commenter la poussée nationaliste. Enfin, l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale ont annoncé en commun mardi qu'elles *« ne voyaient, du point de vue opérationel, en ce moment, aucun besoin de changer de politique envers la Russie ou les pays d'Europe centrale et orientale »*. Il se trouve par ailleurs que la Banque mondiale et le banque américaine export-import (Eximbank) ont annoncé mardi le déblocage immédiat d'un prêt de deux milliards de dollars pour l'industrie pétrolière russe – un prêt envisagé depuis plus d'un an.

Les réactions sont bien sûr diamétralement opposées chez les voisins de la Russie (*le Monde* du 14 décembre). *« La question se pose de savoir si le monde cédera au chantage*, a déclaré ainsi le président polonais Walesa. *Nous avons six mois pour prendre des décisions viriles, pour engager des processus irréversibles... Après les élections en Russie, commence la recherche d'arrangements, nous avons un peu de temps, après c'est l'inconnu »*, a-t-il dit en plaidant de nouveau pour l'intégration des pays d'Europe centrale dans les « structures de sécurité » occidentales.

Le président d'Ukraine Kravtchouk a prédit *« un gros cataclysme, en Europe et dans le monde »* si ce qui n'est encore *« qu'un courant politique* (en Russie) *devait devenir une politique d'Etat »*. Des députés nationalistes ukrainiens se sont, eux, félicités de ce que les élections russes pourraient *« enfin ouvrir les yeux de l'Occident »* sur les raisons qui les poussent à vou· · garder leurs armes nucléaires. ïn, des organisations juives, e· .ussie et en Allemagne, ont fait part de leurs craintes et le ministre israélien des affaires étrangères Shimon Pérès a déclaré : *« ce que je peux dire à tous les juifs, c'est que leur place est ici »*. – (*AFP, Reuter.*)

La menace d'un Führer

Suite de la première page

Avec toutefois la même permanence d'arguments récurrents : de même que tout Hitler était dans *Mein Kampf*, il faudra retenir, si d'aventure Vladimir Jirinovski parvient un jour à ses fins, non pas les propos lénifiants de l' homme d'Etat au seuil du pouvoir, mais ce qu'il disait au tout début de son irrésistible ascension...

C'est bien pourquoi une grande vigilance s'impose, et d'abord de la part de Boris Eltsine. Dans le souci de diviser son opposition et d'affaiblir ce qu'il considère comme son ennemi principal, le Parti communiste, le président russe a visiblement favorisé dans un premier temps l'inquiétant parti *« libéral-démocrate »* et son leader. D'autant que ce dernier, qui avait soutenu le premier putsch de 1991, a approuvé la dispersion au canon du Parlement précédent (bien avant cet épisode, il n'avait que mépris pour le « Tchétchène » Khasboulatov, son président aujourd'hui en prison), ainsi que la Constitution très présidentielle dans laquelle il espère bien se couler un jour.

Un danger pour l'Ukraine

Aujourd'hui, le président russe pourrait être tenté d'utiliser Vladimir Jirinovski de deux manières contradictoires mais compatibles : comme repoussoir dans ses relations avec l'Occident (*« Continuez de me soutenir, sinon c'est lui qui va prendre ma place »*), mais aussi comme un « partenaire » à caresser dans le sens du poil pour flatter les tendances nationalistes. C'est ce qui était déjà pratiqué dans la dernière période avec les militaires. Le score élevé obtenu par Vladimir Jirinovski dans les casernes ne peut qu'accentuer cette tentation.

Il y a là un danger extrêmement sérieux pour toute la stabilité de la région. Armés de leur nouvelle « doctrine militaire », encouragés *de facto* par un Occident qui a déjà échoué dans l'ex-Yougoslavie et n'est pas prêt à assumer des responsabilités ailleurs (qui est prêt à envoyer des « casques bleus » au Caucase?), les chefs de l'armée russe ont repris pied dans presque toutes les régions de l'ancienne Union soviétique et même un peu au-delà, puisqu'ils bloquent l'adhésion à l'OTAN des anciens membres du pacte de Varsovie.

Plus préoccupante encore est la situation de l'Ukraine, dont l'économie est dans un état comateux et les dirigeants pratiquement à genoux devant une Russie qui cache à peine ses ambitions. Selon un universitaire américain qui a fréquenté intensément les responsables militaires russes ces derniers temps, ceux-ci se partagent entre deux conceptions également cyniques : *« L'Ukraine peut avoir son drapeau et son hymne si elle y tient, mais pour tout le reste, elle sera notre satellite »*, disent les « colombes » ; *« Qu'elle éclate et nous laisse reprendre nos territoires ancestraux »*, disent les « faucons ». L'attitude des dirigeants de Kiev à propos de l'arme nucléaire et le mécontentement qui en découle à Washington facilite la tâche des uns et des autres...

Les responsabilités de l'Occident sont en tout cas particulièrement importantes dans ces conditions. Le soutien à Boris Eltsine était justifié dans la mesure où celui-ci était le meilleur garant de la décommunisation et souhaitait mettre fin au vide du pouvoir : l'adoption d'une Constitution imparfaite certes, mais préférable au chaos précédent, reste à cet égard un résultat positif du scrutin du dimanche 12 décembre. Mais ce soutien ne serait plus de mise si le président russe composait avec un parti ouvertement impérialiste et laissait la bride sur le cou à ses militaires. Il est normal que l'armée et la diplomatie russe défendent les intérêts stratégiques et géopolitiques du pays, mais pas d'une manière qui déstabiliserait et menacerait ses voisins. Comme le suggère le *Times*, il sera peut-être temps de signaler à Moscou que les nouvelles démocraties d'Europe centrale, mais aussi les Républiques baltes et l'Ukraine font désormais partie, pour l'Occident aussi, de *« l'étranger proche »*...

MICHEL TATU

Deux acteurs du putsch de 1991 élus

Alors que le dépouillement des résultats se poursuit en Russie, la commission électorale a annoncé l'élection de deux accusés du putsch avorté de 1991. Il s'agit d'Anatoli Loukianov, l'ex-président du Soviet suprême de l'URSS, élu à la Douma à Smolensk ; et de Vassili Starodoubtsev, un des huit membres du Comité d'Etat pour l'état d'urgence mis en place par les putchistes, élu au Conseil de la fédération dans la région de Toula. Ont également été élus Sergueï Babourine, député nationaliste et conservateur de l'ancien Parlement russe, et Edouard Rossel, le chef de l'administration nommé par Boris Eltsine dans la région de l'Oural, mais démis par celui-ci en octobre dernier pour y avoir proclamé une « République ». Enfin, interdit il y a deux mois d'antenne par Boris Eltsine, le journaliste Alexandre Nevzorov, un ultra-nationaliste proche de Vladimir Jirinovski, a été élu de justesse à Saint-Pétersbourg. – *(AFP, Reuter.)*

Inquiétude sur les marchés européens

Les propos irresponsables proférés par Vladimir Jirinovski, le dirigeant du parti démocratique libéral russe, prêt à *« créer de nouveaux Hiroshima et de nouveaux Nagasaki »*, ou *« un Tchernobyl en Allemagne »* pour dissuader les Allemands de se mêler des affaires de la Russie, ont fait souffler un léger vent d'effroi sur les places boursières européennes mardi 14 décembre.

Paris et Londres, qui étaient bien orientés en début de séance, ont respectivement abandonné 1,8 % et 0,2 %. A Francfort, l'indice DAX a perdu 1,05 % et le principal indicateur de la Bourse de Bruxelles s'est effrité de 0,4 %.

Mais selon les analystes, les ventes qui sont intervenues sont la conséquence de la récente progression de l'ensemble des places européennes qui atteignent pratiquement toutes des niveaux historiques. Les menaces de Vladimir Jirinovski ont surtout servi de prétexte aux opérateurs pour prendre leur bénéfice.

AMÉRIQUES

CANADA

Jean Charest devient chef du Parti conservateur fédéral et Daniel Johnson prend la tête du Parti libéral au Québec

MONTRÉAL

de notre correspondante

Jean Charest a accepté, mardi 14 décembre, d'assumer, à titre intérimaire, les fonctions de chef du Parti conservateur du Canada, après la démission lundi de Kim Campbell, qui avait mené les troupes conservatrices à la pire défaite électorale de l'histoire canadienne, le 25 octobre dernier.

Laminé par les urnes, le parti de l'ancien premier ministre Brian Mulroney ne dispose plus que de deux sièges à la Chambre des communes d'Ottawa, où il a même perdu son statut de parti officiellement reconnu. Jean Charest, un des deux députés conservateurs rescapés du naufrage d'octobre, était donc le choix inéluctable du comité exécutif du parti qui l'a nommé chef intérimaire jusqu'au prochain congrès de direction, à une date qui n'a pas encore été fixée. Jean Charest reconnaît qu'il hérite d'un parti lourdement endetté et électoralement dévasté. *« Je compte reprendre le travail politique à la base et reconstruire le conservatisme canadien »*, a-t-il dit en prenant ses fonctions.

Natif de la province de Québec et député de la ville de Sherbrooke, Jean Charest est, à trente-cinq ans, un des plus jeunes politiciens canadiens, parfaitement bilingue. Mais il est loin d'être un néophyte. En 1984, à l'âge de vingt-six ans, il était élu pour la première fois député conservateur et, à Ottawa, il est devenu rapidement le protégé du premier ministre Mulroney. A vingt-huit ans, benjamin du cabinet, il est nommé ministre de la jeunesse. Deux ans plus tard il devient ministre de l'éducation physique et du sport amateurs . C'est à ce poste qu'il lui reviendra de prendre des mesures disciplinaires – suspension à vie de l'équipe nationale – contre l'athlète Ben Johnson, pour dopage, aux Jeux olympiques de Séoul. En 1990, à la suite d'une gaffe et d'une indiscrétion (un coup de fil qu'il a passé à un juge chargé d'un dossier sur l'Association canadienne d'athlétisme est révélé au grand public), il est forcé de démissionner. Mais il revient au cabinet en 1991 comme ministre de l'environnement, poste qu'il occupera jusqu'au congrès du Parti conservateur au printemps dernier où il est battu de peu par Kim Campbell dans la lutte pour la direction du parti.

Dans la province de Québec a eu lieu mardi une autre relève de la garde. Daniel Johnson a été proclamé chef du Parti libéral du Québec pour succéder à Robert Bourassa. M. Johnson deviendra automatiquement premier ministre de la province de Québec au début du mois prochain. Il est le fils de Daniel Johnson, qui était premier ministre du Québec lors de la visite du général de Gaulle en 1967.

La succession de Robert Bourassa

La succession à la tête du Parti libéral du Québec était ouverte depuis que le premier ministre Robert Bourassa avait annoncé en septembre dernier son intention de se retirer de la vie politique pour raisons de santé. Plusieurs personnalités avaient, dans un premier temps, manifesté un certain intérêt pour le poste mais toutes se sont finalement désistées, laissant le champ libre à Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor (responsable de la fonction publique) dans le cabinet Bourassa.

M. Johnson dirigera les troupes libérales contre celles du Parti québécois aux élections prévues au printemps prochain dans la province de Québec.

SYLVIANE TRAMIER

EUROPE

Les succès électoraux de l'extrême-droite en Russie

Vladimir Jirinovski, le doux agneau...

MOSCOU

de notre correspondant

«J'ai donné mon livre à Boris Nikolaievitch [Eltsine]. *Il le lit tous les jours ... une page par jour.»* L'insolence a fusé par mégarde, ou parce que Vladimir Jirinovski ne peut résister au plaisir des mots. Mais son intention affichée n'était pas de traiter le président russe en élève appliqué de son grand œuvre de «géopolitique», *le Saut vers le Sud.* Tout au contraire. Pour sa première apparition, mardi 14 novembre, depuis son triomphe électoral de dimanche, le chef de file du mouvement d'extrême droite dit «libéral-démocrate» a fait patte de velours.

Il n'est, bien entendu, ni *«nationaliste»*, ni *«extrémiste»*, ni, à plus forte raison, *«fasciste»* – mais *«centriste»*. Et c'est ce qui explique *«les bonnes dispositions»* de Boris Eltsine à l'égard de son parti, le sentiment de *«compréhension mutuelle»* qu'il a ressenti lors de leur dernière rencontre pour la mise au point de cette Constitution qu'il approuve. D'ailleurs, il compte revoir le président *«dans les prochains jours»* et attend de cette entrevue *«de bons résultats»*. De toute évidence, Boris Eltsine n'est pour lui ni un ennemi ni un rival. Certes, il est prêt à se présenter à l'élection présidentielle, si elle devait avoir lieu en juin prochain, comme promis initialement par M. Eltsine. Mais s'il faut attendre deux ans de plus, pas de problème : *«Ce sera un beau cadeau pour mon cinquantième anniversaire.»* En tout état de cause, M. Eltsine, il en est persuadé, ne sera pas candidat.

Ce n'est pas seulement à l'égard de l'actuel président que M. Jirinovski nourrit d'excellentes intentions. Il n'a que du bien à dire des communistes. *«Regardez cette photo, dès la nuit des élections, je suis allé serrer la main de Guennadi Ziouganov.»* Magnanime, M. Jirinovski étend même son offre de coopération aux démocrates eltsiniens du Choix de la Russie (qui, pour l'heure, préfèrent cependant courtiser eux-mêmes les communistes et les attirer dans un «front anti-fasciste»). Cependant, le mouvement avec lequel son parti entretient *«les relations les plus pures»*, c'est celui des Femmes de Russie – *«d'ailleurs nous ne manquons pas d'hommes intelligents, beaux et bons sous tous rapports»*.

Bref, M. Jirinovski aime tout le monde. Et s'il n'avait gardé l'habitude de crier dans le micro, on aurait bien de la peine à reconnaître l'homme qui, il y a quelques mois encore, s'égosillait du haut d'un camion devant un auditoire distrait, en marge des manifestations de l'opposition. Cette fois, c'est la gloire, la lumière, des centaines de journalistes. Dans les couloirs de l'hôtel Slavianskaia, les vendeuses des boutiques de luxe sont juchées sur les devantures pour voir passer la nouvelle star, dans une nuée de caméras, l'entendre répondre en français, en anglais, en allemand...

Signe des temps nouveaux, M. Jirinovski est en smoking. Pourquoi? *«Chez nous, tout est pluraliste, même les vêtements : nous avons des pulls, des vestes, et aussi des smokings.»* C'est peu de dire que l'homme a du bagout, et le sens de l'humour. Plus les questions sont agressives et hostiles, meilleures sont les réponses. On l'attendait au tournant sur le racisme et l'antisémitisme, il s'en tire avec brio, jetant le voile sur ses déclarations passées. On lui demande de faire enfin la lumière sur ses propres origines, objet de nombreuses rumeurs, et il décline son arbre généalogique complet, explique que son père comme sa mère sont russes, et ajoute : *«S'il se trouvait que, par de lointains ancêtres, j'aie une goutte de sang juif, allemand ou tatar, ce serait pour moi un motif de fierté...»*

Capable de donner une impeccable définition de la démocratie, d'annoncer qu'au pouvoir, il rapatrierait immédiatement tous les soldats russes stationnés en dehors du pays et réduirait le service militaire à un an, d'expliquer qu'il ne verrait aucun inconvénient à l'adhésion des pays de l'Est à l'OTAN, M. Jirinovski est décidément un agneau.



N'est-ce pas lui, pourtant, qui avait parlé de *«frontière commune à la Russie et à l'Allemagne»*? On avait tort de s'inquiéter : si l'Allemagne estime nécessaire *«de récupérer la Prusse orientale»*, c'est le problème des Allemands : dans ce cas, en effet, il y aurait *«un point de contact avec la Russie, à Königsberg»*. Mais la Russie, quant à elle, *«n'a aucune intention de changer ses frontières»*. D'ailleurs, *«à quoi bon des frontières avec la Pologne et les autres pays slaves?»*. L'essentiel n'est-il pas *«la solidarité slave?»*

Aucune inquiétude non plus pour les Etats issus de l'ex-URSS. Jamais, au grand jamais, M. Jirinovski n'utilisera la force armée contre eux. Au contraire : quand, incapables de faire face *«au chaos, à la ruine et à la guerre civile»*, les dirigeants de ces Etats viendront, *«en larmes, demander au président russe que leurs pays soient réintégrés au sein de la Russie»*, alors, *«peut-être, avec l'accord de l'ONU, de l'OTAN, du monde entier, et à titre d'exception, nous en reprendrons quelques uns»*.

JAN KRAUZE

Un ancien du «mouvement de la paix»

Né le 26 avril 1946 à Alma-Ata (aujourd'hui Almaty, capitale du Kazakhstan) dans une famille de six enfants de père juriste, Vladimir Volfovitch Jirinovski a fait ses études à l'institut d'Afrique et d'Asie de l'université de Moscou, dont il est sorti en 1970. C'est au cours de ces études et par la suite qu'il a appris plusieurs langues, notamment le turc, le persan, le français, l'anglais et l'allemand.

Dès sa sortie de l'université et pendant près de vingt ans, le chef du futur parti «libéral-démocrate» a travaillé comme consultant juridique *(referent)* au département international du comité soviétique de défense de la paix, une organisation dite «frontale» destinée à mobiliser les pacifistes du monde entier au service de la politique étrangère soviétique. Bien que ses présidents successifs aient été des personnalités officiellement non politiques (pendant longtemps l'écrivain Nikolaï Tikhonov, puis le journaliste très stalinien Iouri Joukov, enfin l'écrivain Borovik), les liens de cette institution avec le département international du comité central du PC tout comme avec le KGB – qui utilisait à ses fins les nombreuses manifestations organisées à l'étranger – sont de notoriété publique.

Aussi, et bien que Vladimir Jirinovski se vante de n'avoir jamais adhéré au PC, rien ne pouvait se faire au «mouvement de la paix» sans l'assentiment de ces deux organisations. C'est d'ailleurs avec la complicité, évidente à l'époque, du KGB et du PC (fourniture de locaux, moyens financiers, etc.) qu'il a organisé, en 1990, son parti «libéral-démocrate», le premier à avoir été enregistré officiellement aux côtés du PC. Le 19 août 1991, au premier jour du putsch animé par le chef du KGB Krioutchkov, il avait exprimé son *«soutien absolu à la transmission de tout le pouvoir au Comité Etat pour l'Etat d'urgence et au rétablissement de la Constitution soviétique sur tout le territoire»*.

TURQUIE

Le principal parti pro-kurde radicalise sa position

Hatip Dicle a été élu, dimanche 12 décembre, président du Parti démocratique (DEP, pro-kurde). L'élection de M. Dicle, qui figure parmi les plus radicaux des députés kurdes au Parlement turc – il est l'un des dix-sept élus contre lesquels une procédure de levée d'immunité parlementaire est en cours – marque un durcissement de la politique du DEP, le principal parti pro-kurde de Turquie.

ISTANBUL

de notre correspondante

Malgré la pression exercée sur les nationalistes kurdes à l'approche de leur congrès, avec la nouvelle suspension du quotidien pro-kurde *Ozgür Gündem* et l'arrestation de quelque 200 journalistes et employés de ce journal (*le Monde* daté 12-13 décembre), les membres du parti ont choisi une direction plus radicale, plus proche du PKK.

«Le PKK n'est pas une organisation terroriste. Puisque les voies démocratiques sont fermées en Turquie, le PKK est un parti qui a choisi la violence plutôt que la lutte politique. C'est également une organisation militaire,» a déclaré M. Dicle. *«Le problème kurde ne peut pas être résolu sans le PKK,»* a-t-il ajouté.

Si la presse turque, qui a fait une large place à ce congrès, a relevé ces déclarations polémiques de M. Dicle, elle a également souligné l'atmosphère modérée qui régnait dans la salle du congrès où un grand drapeau turc côtoyait, pour la première fois, les portraits du président sortant, Yasar Kaya – qui est également le propriétaire de *Ozgür Gündem* – et celui de Mehmet Sincar, le député kurde assassiné en septembre. Les slogans étaient moins provocateurs qu'à l'accoutumée et les déclarations des divers candidats à la direction du DEP plus modérées. Hatip Dicle a déclaré que le DEP était en faveur de l'unité de la Turquie, mais il a ajouté que d'autres options devaient être discutées ouvertement.

«Un rôle de martyr»

Dans un commentaire, le quotidien *Hürriyet* a souligné qu'en dépit de l'élection d'un dirigeant radical le DEP avait atteint un nouveau degré de maturité. Mais cette sagesse nouvelle – en partie le résultat du «ras-le-bol» de la population kurde après dix ans de conflit – arrive probablement trop tard pour sauver le parti, menacé d'interdiction. Jugé trop proche des séparatistes du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) – même si Abdullah Ocalan, le dirigeant du PKK, vient de critiquer sévèrement les députés nationalistes trop confortablement installés à Ankara – le DEP ne semble plus pouvoir jouer le rôle d'intermédiaire entre les communautés turque et kurde que l'entrée de ses membres au Parlement en 1991 avait laissé espérer. *«Le DEP n'a plus d'espace politique, le rôle de martyr est le seul qui lui reste à jouer»*, observe un diplomate européen.

La menace d'interdiction ne semble pas décourager les membres du DEP, ni d'ailleurs les journalistes *d'Ozgür Gündem* qui, libérés, ont repris la publication du quotidien mardi, en dépit d'une nouvelle perquisition le jour même. Trente-neuf personnes sont toujours en garde à vue et deux sont inculpées.

Ozgür Gündem n'est certes pas impartial – certains de ses éditoriaux, publiés sous un pseudonyme, sont attribués à Abdullah Ocalan lui-même – mais il présente un point de vue et une version des faits différents, particulièrement importants dans une situation de conflit. Avec une diffusion de 30 000 exemplaires, il ne représente guère un danger pour la Turquie. Fréquemment confisqué, interdit de vente dans certaines localités, le quotidien a également perdu neuf de ses correspondants, tués par des assaillants non identifiés. D'autre part, deux journalistes de la chaîne de télévision privée HBB ont été arrêtés mardi après la diffusion d'un programme dans lequel sont intervenus des membres d'une association pacifiste qui se sont explicitement déclarés contre le service militaire, obligatoire en Turquie.

NICOLE POPE

Une centaine de séparatistes kurdes tués en trois jours. – Cinquante rebelles kurdes ont été tués au cours de l'opération de l'aviation turque, lundi, dans le nord irakien (*le Monde* du 15 décembre) et un dépôt de munitions a été détruit, a affirmé mardi 14 décembre à Ankara le premier ministre turc, Tansu Ciller. Ce bilan porte à 105 le nombre de morts depuis samedi, en Turquie et dans le nord de l'Irak, d'après les chiffres fournis par les autorités qui avaient fait état de quarante-deux morts au cours de diverses opérations dans le sud-est turc à majorité kurde, pour la seule nuit de dimanche à lundi. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

Giulio Andreotti a été confronté à l'un de ses accusateurs

ROME

de notre correspondante

Giulio Andreotti, sept fois président du Conseil, n'est pas prêt d'oublier la journée du mardi 14 décembre. Pendant près de douze heures, il a dû faire face, pour la première fois, au juge enquêtant sur ses prétendus rapports avec Cosa Nostra, selon des accusations accablantes qui le présentent comme l'homme de «référence» de la Mafia au sein du pouvoir romain pour *«arranger»* les procès qui regardaient Cosa Nostra.

Le juge Caselli, procureur de la République de Palerme, est venu expressément dans la capitale pour confronter l'homme politique à l'un de ses principaux accusateurs. Il s'agit de Baldassarre Di Maggio, le chauffeur et homme de confiance de Toto Riina, qui, en janvier dernier, a livré le numéro un de la Mafia.

Di Maggio a déclaré qu'en 1987, il a accompagné Toto Riina à une rencontre à Palerme, dans une villa où se trouvait aussi l'ex-président du conseil démocrate-chrétien. A son arrivée, le parrain, selon la tradition sicilienne, aurait même embrassé Giulio Andreotti. A l'issue de la confrontation, l'avocat de Di Maggio a déclaré que son client avait confirmé toutes les circonstances, y compris l'accolade.

Mais le juge Caselli avait un autre atout – et non des moindres – à sa disposition : une photo trouvée récemment par la DIA, la police anti-Mafia, dans laquelle on voit ensemble Giulio Andreotti et Nino Salvo dans un hôtel palermitain. Une photo datée de juin 1962 qui pourrait devenir extrêmement importante, puisque M. Andreotti a toujours prétendu jusqu'ici ne pas connaître les cousins Salvo et en a même fait sa principale ligne de défense. Les Salvo – Ignazio et Nino –, aujourd'hui décédés, l'un assassiné, l'autre de mort naturelle, étaient tenus pour des *«hommes d'honneur»* et, selon les repentis, représentaient le point de contact d'Andreotti avec la Mafia.

Ils auraient d'ailleurs été tous deux présents à cette fameuse rencontre dans la villa dont parle Di Maggio. L'autre personne qui s'y trouvait, toujours selon le récit du chauffeur, n'était autre que Salvo Lima, le député européen démocrate-chrétien, bras droit de Giulio Andreotti en Sicile, assassiné en mars 1992. – *(Intérim.)*

ROYAUME-UNI

M. Major et le premier ministre irlandais ont publié une déclaration commune sur l'Irlande du Nord

Une nouvelle rencontre entre les premiers ministres britannique et irlandais, John Major et Albert Reynolds, a eu lieu à Londres, mercredi 15 décembre, en milieu de journée. Une déclaration commune sur l'Irlande du Nord a été rendue publique après cette rencontre – la troisième en deux semaines –, qui a été annoncée mardi soir. M. Major devait ensuite s'adresser à la chambre des communes et peut-être à la population d'Irlande du Nord, le soir même à la télévision. L'objet de cette déclaration commune est de créer les conditions d'un cessez-le-feu, préalable à des pourparlers politiques.

Par ailleurs, le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, a révélé mardi qu'il avait offert sa démission après la révélation des contacts secrets entre le gouvernement britannique et l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et après que Londres eut été contraint de reconnaître une série d'erreurs dans les documents sur ces contacts divulgués par la suite (*le Monde* du 1er décembre).

En Irlande du Nord, une bombe de 450 kilos, attribuée par la police à l'IRA, a été désamorcée mardi à Belfast. Une femme âgée est décédée après avoir été prise d'un malaise lors de l'évacuation du quartier. Enfin, en Grande-Bretagne même, le trafic ferroviaire de la région de Londres a été de nouveau perturbé après une explosion qui s'est produite sans faire de victimes sur une voie ferrée au sud-est de la capitale, dans la nuit de lundi à mardi. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Onze civils tués en vingt-quatre heures dans les bombardements à Sarajevo

Les combats se sont poursuivis dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 décembre à Sarajevo, où la radio nationale bosniaque a fait état de 11 morts et 20 blessés en vingt-quatre heures. La radio signalait également mercredi matin des combats dans la ville de Mostar, où le quartier musulman essuie les tirs de l'artillerie croate.

Interrogé sur les attaques qui ont de nouveau frappé la population civile de Sarajevo mardi, le ministre français des affaires étrangères a répondu, sur France 2 : *«Je finis par me demander pourquoi l'ONU n'utilise pas la force à Sarajevo. Elle a tous les moyens de le faire. Je pose la question. Tout le monde s'est engagé à respecter l'acheminement de l'aide humanitaire et les zones de sécurité. Pourquoi, lorsque l'on viole cet engagement, lorsque les Serbes le violent, n'utilise-t-on pas la force aérienne?»*, a-t-il demandé.

Le général belge Francis Briquemont, commandant en chef de la FORPRONU, a déclaré mardi qu'il rencontrerait les chefs militaires croates et serbes de Bosnie pour les exhorter à mettre un terme au bombardement *«inutile»* de Sarajevo et Mostar.

D'autre part, les forces croates de Bosnie (HVO) ont commencé mardi à libérer des prisonniers de guerre musulmans, conformément à l'engagement pris la semaine dernière par leur chef, Mate Boban. Cent quatre prisonniers ont été libérés du camp de détention de Gabela, au sud de Mostar, et sept cents autres qui souhaitent aller rejoindre leur famille dans le secteur musulman de Mostar devaient quitter le camp mercredi, a déclaré un porte-parole du comité international de la Croix-Rouge. Cinq cents prisonniers, détenus dans un autre camp de la région, seront également libérés. – *(AFP, Reuter.)*

Projet de visite conjointe de Mmes Ciller et Bhutto en Bosnie. – Le premier ministre pakistanais Benazir Bhutto, qui a quitté la Turquie lundi 13 décembre, au terme d'une visite officielle de trois jours, a suggéré au cours d'un dîner à son homologue turque Tansu Ciller – qui en a accepté le principe – une visite conjointe en Bosnie-Herzégovine afin d'alerter l'opinion mondiale sur les souffrances des femmes et des enfants. L'idée a aussi été émise d'inviter Margaret Thatcher, l'ancien premier ministre britannique, mais aucune date n'a été fixée. – *(Corresp.)*

Elections en Krajina : le candidat de Belgrade éclipsé par Milan Babic. – Milan Babic, l'un des sept candidats à la présidentielle de la «République serbe de Krajina», proclamée unilatéralement en Croatie, arrivait en tête devant le candidat soutenu par Belgrade, Milan Martic, selon les premiers résultats partiels communiqués mardi 14 décembre. Les résultats officiels doivent être annoncés d'ici à la fin de la semaine. Milan Martic a réclamé l'annulation du vote dans six circonscriptions *«en raison d'irrégularités commises»*. – *(AFP.)*

AUTRICHE : deux nouvelles arrestations dans l'affaire des lettres piégées. – Deux nouveaux suspects ont été arrêtés après la vague d'attentats à la lettre piégée qui a fait quatre blessés en Autriche, a annoncé, mardi 14 décembre, le ministre de l'intérieur autrichien, Franz Löschnak. La police avait interpellé jeudi deux premiers suspects liés aux milieux néonazis (*le Monde* du 11 décembre). La police autrichienne collabore avec les autorités allemandes dans cette enquête. Les néonazis des deux pays sont soupçonnés d'avoir organisé ensemble les attentats. – *(Reuter.)*

POLOGNE : projet de loi protectionniste pour l'agriculture. – Le gouvernement polonais a adopté, mardi 14 décembre, un projet de loi introduisant des taxes compensatrices sur certains produits agricoles et alimentaires importés, afin de protéger la production intérieure. Le projet doit être examiné rapidement par la Diète pour entrer en vigueur en mars prochain. – *(AFP.)*

Pour devenir Numéro 1 nous avons volé

au secours de tous les annonceurs cherchant l'optimisation de leur investissement au franc près. En effet, la démarche stratégique de l'Affichage Marketing aboutit inéluctablement à un affichage sur mesure, du quartier à la France, et à une offre hyper compétitive tant en audience, trafic qu'en budget. Si vous comparez l'investissement que vous faites chez Giraudy par rapport à tous les autres médias, vous allez être obligés de revoir bon nombre de vos amitiés.



L'afficheur qui connaît le terrain.

PROCHE-ORIENT

Le Fatah veut gouverner l'Etat palestinien

A Tunis, les cadres de la principale composante de l'OLP se préparent au « retour » et à maintenir leur prédominance

TUNIS

de notre envoyée spéciale

Ali, Houssam et Mohamad sont membres du Fatah et fiers de l'être. Ils n'envisagent pas une seule seconde que « leur » organisation, l'épine dorsale de l'OLP, pourrait disparaître un jour, ni que la centrale elle-même pourrait se dissoudre. Ils s'étonnent même que la question leur soit posée et leurs réponses traduisent une maturité politique inégale, des interprétations différentes de l'accord conclu avec Israël.

De longues années de militantisme et les modèles du tiers-monde bien gravés dans la tête, Ali prévoit que *« le Fatah sera le parti au pouvoir en Palestine avec des branches à l'extérieur »* et que l'OLP aura pour tâche de *« sauvegarder* [l'unité du] *peuple palestinien à l'extérieur jusqu'au règlement définitif »* du problème avec Israël. Pour Houssam, qui ne veut pas s'encombrer de doutes existentiels, le Fatah c'est tout simplement – mais c'est tout dire – *« le symbole national palestinien »*. En toute logique, on ne tue pas un tel symbole.

C'est peut-être parce qu'il est le plus jeune des trois que Mohamad a le mieux compris le sens de l'accord du 13 septembre : *« L'avenir du Fatah, ce sont les élections qui en décideront, la pratique démocratique dans les territoires occupés »*, dit-il. Quant à l'appellation – Fatah est l'anagramme en arabe de Mouvement de libération nationale palestinien –, tous les trois admettent qu'elle pourrait poser problème . *« Mais après tout, le FLN algérien* [Front de libération nationale] *a bien gardé le même nom après la libération et l'indépendance »*, relève Mohamad.

A un niveau beaucoup plus élevé de la hiérarchie, le comité central de l'organisation de M. Arafat s'est, récemment encore, interrogé sur la pérennité de ce mouvement. Pas un seul de ses membres n'estime que le Fatah doive, à ce stade, se transformer en parti. Pour deux raisons principales, nous a expliqué l'un d'eux : d'abord parce que *« la tâche de reconstruction est immense et qu'il est nécessaire de rassembler au sein – ou autour – de cette organisation toutes les couches de la société palestinienne »*. Le Fatah a donc toujours un *« objectif national »*.

L'autre raison est que *« nous n'avons pas terminé notre mission »*, souligne notre interlocuteur – en clair, la paix n'est pas encore conclue avec Israël –, *et le Fatah est le parapluie qui abrite toutes les strates du peuple palestinien »*. *« En revanche*, précise-t-il, *ce qui changera c'est le contenu, le langage, et c'est une tâche extrêmement difficile, car il s'agit de créer une mentalité nouvelle. Il faut que nous élaborions un fascicule définissant le Fatah de l'avenir. »*

Impatience et inquiétude

En attendant, Ali, Mohamad et Houssam ne pensent qu'à une seule chose : *« Rentrer au pays. »* Ils trouvent tout à fait regrettable que la date du 13 décembre, initialement prévue pour le début du retrait de l'armée israélienne de Gaza et de Jéricho, n'ait pas été respectée. Parce que les choses vont de mal en pis sur le terrain et que la faute en incombe *« uniquement »* à l'Etat juif, disent-ils en chœur, et aussi parce qu'ils espéraient être parmi les premiers à partir.

Houssam a fait déménager sa petite famille à Amman, il y a quelques semaines déjà. Il a vendu ses meubles et espère pouvoir prendre sa voiture lorsqu'il ira, *« très bientôt, inch'Allah »*, à Jéricho. Il *« sait »* – en fait il prévoit – que ce sera Jéricho et non pas Gaza, parce que c'est là que l'Autorité nationale palestinienne devrait avoir son siège. Ce père de famille de trente-deux ans, originaire de Ramallah, ancien combattant du Fatah, devenu un administratif de « l'Information unifiée », relevant de l'OLP, piaffe d'impatience : *« Je suis fou de bonheur car c'est notre rêve national qui commence à se réaliser »*, dit-il.

Peu lui importe de ne pas savoir quand il partira. Et si la direction de l'OLP n'a pas encore établi un calendrier des retours, elle est excusable, indique-t-il : *« Elle attend que les négociations avec Israël aboutissent. Dans un, deux ou trois mois, nous finirons bien par partir, peut-être même les premiers avec la police. »*

Mohamad, vingt-sept ans, aussi fougueux et sentimental qu'un adolescent, partirait dans l'heure s'il le fallait avec sa seule valise à la main. Il avait un an lorsque ses parents ont quitté Ramallah et il a vécu en Jordanie, puis en Allemagne (où il a fait des études paramédicales). Il parle de *« la terre »* des *« pierres »*, des *« siens »*, de la *« patrie à construire »*, de la *« possibilité de retrouver enfin ses racines »*. *« Ce sera un choc et il me faudra sans doute deux à trois semaines pour pouvoir dire ce que je ressens. Je ne peux pas anticiper mes sentiments. Pour l'instant, je ne sais pas ce que c'est qu'une patrie »*, insiste-t-il.

Il est convaincu que ceux *« qui ont préféré fuir leurs responsabilités en demandant l'asile ailleurs pleureront de tristesse lorsqu'ils verront les images de notre arrivée chez nous, en terre palestinienne »*. *« Ceux-là ont été perturbés dans leur existence. Qui a dit que le retour était une promenade ? Entre Tunis d'une part, Gaza et Jéricho de l'autre, le choix n'est pas une évidence »*, déclare pour sa part Ali.

Le « retour » n'est certes pas une promenade pour la majorité des cadres des différentes organisations de l'OLP. Ils rêvaient d'un pays, mais ils n'exultent pas pour autant. L'état d'impréparation de la centrale, les interrogations sur l'avenir, sur leur rôle dans la future structure palestinienne, sur les risques d'insuccès de la greffe qui s'opérera entre eux et la population « de l'intérieur » les inquiètent. Ils veulent participer à un véritable « projet national », mais les contours de cette entreprise leur paraissent, au mieux, bien floues, au pis décevants. Les Palestiniens du premier exil de 1948 sont les plus anxieux, mais ils ne sont pas les seuls.

Selon des estimations approximatives, le nombre des Palestiniens à Tunis, familles comprises, varierait entre 3 000 et 3 500 personnes.

MOUNA NAÏM

Retour des derniers expulsés au Liban

Cent quatre-vingt-dix-sept Palestiniens expulsés par Israël au Liban, il y a un an, ont quitté définitivement, mercredi 15 décembre, leur campement de Marj ez-Zouhour, pour regagner les territoires occupés. Dix-huit autres qui avaient refusé de rentrer chez eux parce qu'ils encourent de lourdes peines de prison, avaient déjà fui le campement, munis de faux papiers. L'armée israélienne a, en effet, indiqué que les expulsés seront retenus pendant quatre-vingt-seize heures dans des camps militaires, le temps d'examiner le cas de chacun d'entre eux. Ceux qui sont soupçonnés de *« délits contre la sécurité »* d'Israël resteront en détention.

Israël avait banni, le 17 décembre 1992, 415 Palestiniens, soupçonnés d'appartenir à des mouvements intégristes musulmans, puis, en accord avec les Etats-Unis, avait accepté de les faire revenir dans un délai d'un an. C'est ainsi qu'en septembre, 189 Palestiniens avaient été autorisés à retourner dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Le rêve de Shimon Pérès

LE TEMPS DE LA PAIX
de Shimon Pérès,
Editions Odile Jacob,
262 pages, 130 F.

Shimon Pérès commence par la fin. Dès les premières lignes, le lecteur est prévenu. Pourtant écrit « à chaud », ce livre ne relate pas ces fameuses « négociations secrètes » israélo-palestiniennes qui ont soudain changé le cours de la recherche de la paix au Proche-Orient.

Le propos du chef de la diplomatie israélienne débute précisément le jour de son soixante-dixième anniversaire, le 20 août 1993, à Oslo, quand, au petit matin, s'achèvent huit mois de tractations occultes par la signature d'un *« document final »*. Un texte qui, à très peu de chose près, est celui qu'il paraphera, le 13 septembre, à Washington, au moment de la poignée de main « historique » entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin.

Il est certes encore trop tôt pour révéler bien des détails sur ces rencontres scandinaves et les hésitations des uns et des autres, à Jérusalem et à Tunis. Le secret a été sans doute pour beaucoup dans le succès de l'opération « Gaza-Jéricho d'abord ». On comprend la prudence et la réserve de l'homme d'Etat, d'autant mieux que l'on sait à quel point – bien moins discrète – la traduction dans les faits de cet accord d'Oslo pose de difficultés, aujourd'hui. Mais on peut tout de même regretter que le principal responsable de cette initiative qui a véritablement bouleversé les données du problème proche-oriental – celui qui, en tout cas, avait la fonction la plus élevée – glisse aussi rapidement sur ce chapitre si crucial et si méconnu.

La paix entre Israéliens et Palestiniens est-elle si abstraite ? Sans compromettre le présent, quelques impressions ou anecdotes, au moins, auraient éclairé l'exposé de M. Pérès, essentiellement tourné vers l'avenir. Pour souligner la fragilité de l'entente préalable entre Israël et l'OLP, l'auteur précise toutefois que celle-ci a bien failli capoter à la dernière minute : une heure avant la cérémonie de Washington, Yasser Arafat a, à deux reprises, menacé de rentrer à Tunis parce que le nom de son organisation ne figurait pas dans le document sur le point d'être signé.

Le Temps de la paix n'est donc pas, pour M. Pérès, celui des négociations récentes ou actuelles, mais celui d'une ère nouvelle qui s'ouvrira pour tout le Proche-Orient quand ces dernières seront terminées. On réalise mieux que c'est cette vision qui a motivé ce politique dans sa démarche initiale avec ses interlocuteurs palestiniens. M. Pérès, comme nombre de travaillistes, reparle de confédération avec la Jordanie – idée à laquelle s'est rallié Yasser Arafat. Il rêve d'un Proche-Orient, doté de solides structures régionales, enfin capable d'attirer un flot de capitaux pour exploiter toutes ses ressources – en eau, particulièrement, car celle-ci est rare et cause de conflit – et le *« colorer de vert »*...

Un sentiment d'enlisement

M. Pérès n'en effectue pas moins un assez bref retour en arrière qui constitue l'un des principaux intérêts de son ouvrage. Il explique en effet les raisons qui, à ses yeux, ont amené les Israéliens à modifier brusquement leur attitude envers l'OLP, à accepter enfin ce qu'il avaient toujours refusé auparavant. Entre autres, il rappelle, avec ironie, que le précédent gouvernement israélien, qui avait tant caressé le rêve d'un « Grand Israël » jusqu'au Jourdain et tant promis de ne jamais discuter avec l'OLP, avait, malgré tout, fini par s'engager dans un dialogue indirect avec cette organisation, depuis la conférence de Madrid, en 1991, la délégation palestinienne étant en réalité *« aux ordres »* de Tunis.

Outre l'inanité d'une coûteuse et incessante course aux armements qui hypothèque lourdement le développement de tous les pays de la région, Israël compris, il souligne le choc profond causé par la guerre de 1973 dans ce pays où, malgré une quasi-victoire, un certain complexe d'invincibilité a été brutalement anéanti. Et puis l'impact de l'Intifada dans l'opinion d'Israël qui, peu à peu, a découvert que, si puissante soit son armée, le « contrôle » des territoires occupés devenait impossible. Notamment à Gaza.

Il décrit bien ce sentiment d'enlisement, le désarroi des soldats d'Israël, autrefois *« couverts d'éloges »*, face à la révolte permanente des lanceurs de pierres. Ainsi affirme-t-il que ces militaires *« sont la preuve vivante que le statu quo qui devait assurer la sécurité d'Israël n'a plus de sens »*. Enfin – et surtout, – il insiste sur le danger que représente l'activisme croissant des jusqu'au-boutistes de l'islam. Il n'était que temps de préférer se tourner vers une OLP très affaiblie. *« Tout a changé lorsque derrière le conflit israélo-arabe s'est profilée l'ombre du fondamentalisme islamique. »*

FRANCIS CORNU

Ecrasante majorité à l'ONU en faveur de l'accord israélo-palestinien. – L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, mardi 14 décembre, à une écrasante majorité, une résolution qui appuie *« sans réserve »* les progrès réalisés dans le processus de paix israélo-arabe, et notamment la déclaration de principes signée par Israël et l'OLP. *« Première résolution positive »* sur le Proche-Orient, selon des diplomates occidentaux, le texte, a recueilli 155 voix. La Syrie, le Liban et l'Iran ont voté contre et la Libye s'est abstenue. – *(AFP.)*

Deux Palestiniens tués par l'armée israélienne à Gaza. – Deux Palestiniens ont été tués et vingt autres blessés par des militaires israéliens, dans la bande de Gaza, mardi 14 décembre, jour du sixième anniversaire de la fondation du Mouvement de la résistance islamique Hamas. Selon des sources palestiniennes, ces deux décès portent à 1 157 le nombre de Palestiniens tués par des militaires ou des colons israéliens dans les territoires occupés depuis décembre 1987. – *(AFP.)*

EGYPTE : au moins 34 morts dans un éboulement au Caire. – Au moins trente-quatre personnes ont trouvé la mort, mardi 14 décembre, à la suite de l'effondrement d'un pan de falaise sur un quartier déshérité de la banlieue est du Caire. Une quinzaine d'immeubles et quelques maisons ont été totalement détruits par cet éboulement qui a surpris dans leur sommeil les habitants de ce quartier. – *(AFP.)*

IRAK : libération d'un ressortissant allemand. – L'Irak a libéré, mardi 14 décembre, un ressortissant allemand, Kai Sondermann, qui, comme un Français, Jean-Luc Barrière, relâché le même jour (*le Monde* du 15 décembre), avait été condamné à huit ans de prison pour *« entrée illégale »* dans le pays. Depuis la fin du mois de septembre, onze étrangers, dont un Américain et trois Britanniques, ont été relâchés, mais sept Asiatiques, condamnés pour un motif identique, demeurent en détention. – *(AFP.)*

ASIE

INDE

Amnesty International dénonce des disparitions au Cachemire

L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International dénonce, dans un texte publié mercredi 15 décembre, *« des centaines »* de disparitions de personnes dans l'Etat du Cachemire, qui connaît, depuis janvier 1990, une insurrection séparatiste musulmane. Une situation de même nature prévaut, selon Amnesty, au Pendjab, où New-Delhi s'est opposé, ces dernières années, à la création d'un « Khalistan » (« pays des purs ») par des militants sikhs. Le rapport donne une liste de 128 disparus pour le Cachemire et de 80 pour le Pendjab. Mais elle estime, sur la foi d'informations *« entièrement recueillies en Inde »* (1), que *« les disparitions sont maintenant systématiques dans ces régions troublées »*.

« Les vastes pouvoirs d'arrestation arbitraire conférés aux forces de sécurité favorisent les disparitions, note encore l'organisation humanitaire. *De plus, dans de nombreux cas, il est clair que la vérité est délibérément occultée. La police et l'armée usent de faux-fuyants, font fi de la loi et entravent les démarches des familles et des avocats »*. Amnesty reconnaît que, dans les deux Etats, *« le gouvernement indien est confronté à une opposition impitoyable et violente »* (2), qui se livre à *« des prises d'otages, des assassinats d'hommes politiques et de leurs familles, des meurtres délibérés de civils, parmi lesquels des journalistes, ainsi que des actes de torture et des viols »*. Mais, ajoute le rapport, *« il est clair que dans leurs luttes contre* [les] *groupes, les forces de sécurité commettent elles-mêmes des atrocités. »* Amnesty s'attarde, en particulier, sur le cas d'un disparu du Pendjab, Harjit Singh, que la police avait donné pour *« tué lors d'un accrochage »*, qui a été reconnu vivant par son père dans un centre d'interrogatoires et qui, depuis, n'a plus été vu. L'organisation invite, *in fine*, le gouvernement indien à créer une *« commission chargée de la protection des détenus »*.

(1) La précision tire son prix du fait qu'Amnesty n'est pas autorisée par New-Delhi à enquêter en Inde.

(2) La situation paraît revenue sous contrôle au Pendjab, après la répression menée par le chef de la police, M. Gill.

REPÈRES

HAÏTI

La France, les Etats-Unis le Canada et le Venezuela souhaitent renforcer les sanctions

La France, les Etats-Unis, le Canada et le Venezuela sont convenus, mardi 14 décembre, d'œuvrer en commun pour obtenir un renforcement des sanctions des Nations unies en vigueur contre le régime militaire au pouvoir en Haïti. La décision a été prise à l'issue d'une réunion à Paris, lundi et mardi, de hauts responsables des quatre pays, a déclaré le secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, Bertrand Dufourcq.

« Les sanctions ne seront suspendues que quand les militaires auront rempli leurs engagements », a-t-il dit, c'est-à-dire lorsqu'ils auront remis le pouvoir au président Jean-Bertrand Aristide, comme il avait été convenu en juillet dernier à New-York. Si les militaires, qui ont renversé le président Aristide en septembre 1991, *« ne respectent pas leurs obligations, le Conseil de sécurité devra envisager des mesures supplémentaires »*, a-t-il ajouté. Les quatre pays ont décidé d'envoyer une mission militaire à Port-au-Prince avant Noël pour transmettre leur *« message de détermination »* au chef de l'armée, le général Raoul Cédras.

GABON

« La récréation est terminée », affirme le président Bongo

Le président Omar Bongo a appelé, mardi 14 décembre, *« tous ceux qui ont participé à la compétition du 5 décembre à participer à la gestion »* du pays. Mais il a déclaré que le *« désordre »* et *« l'insurrection »* que constitue la formation d'un *« gouvernement parallèle »* par le Père Paul Mba Abessole, son principal concurrent, ne *« peuvent être tolérés »*.

« La récréation est terminée », a enfin lancé M. Bongo, lors de sa première allocution radio diffusée depuis sa réélection contestée. Mardi, le mot d'ordre de grève lancé par quatre syndicats semblait n'avoir pas été suivi. – *(AFP.)*

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : Lakhdar Brahimi nommé représentant de M. Boutros-Ghali. – Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a désigné, mardi 14 décembre, Lakhdar Brahimi pour être son représentant spécial pour l'Afrique du Sud. L'ancien ministre algérien des affaires étrangères, qui était l'envoyé spécial de l'ONU au Zaïre, remplacera l'ancien secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, qui avait été nommé à ce poste en juillet 1992. – (*AFP.*)

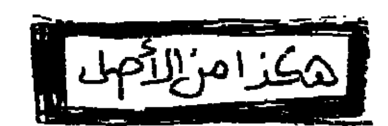
BIRMANIE : le « roi de l'opium » offre un marché au président Clinton. – Khun Sa, le plus connu des trafiquants d'opium du Triangle d'or, a proposé au président Clinton de mettre fin, dans les cinq ans, à la production de drogue dans l'Etat shan, au nord-est de la Birmanie, en échange d'une aide et d'un soutien américains. Cette proposition, qui n'a guère de chances d'être acceptée, venant d'un homme qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt aux Etats-Unis, intervient alors que de violents combats font rage entre l'armée birmane et les hommes de Khun Sa à proximité de la frontière thaïlandaise. – *(AFP.)*

CONGO : le bilan des troubles s'alourdit à Brazzaville. – Des médecins de l'hôpital universitaire de Brazzaville ont déclaré, mardi 14 décembre, que les affrontements qui ont opposé, depuis vendredi, les partisans de l'opposition et ceux de la Mouvance présidentielle dans deux des quartiers sud de la capitale ont fait au moins soixante et un morts (*le Monde* du 15 décembre). Ce bilan ne prend en compte que les cadavres qui ont été déposés à la morgue de la capitale, a-t-on précisé. – *(AP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS : extradition d'un ancien gardien de camp nazi. – Alexandre Schweidler, un ancien gardien du camp de concentration nazi de Matthausen, en Autriche, sera extradé des Etats-Unis vers la Grande-Bretagne, a annoncé, mardi 14 décembre, le ministère américain de la justice. Alexandre Schweidler, un ressortissant britannique né en Slovaquie, a jusqu'au 1er février pour quitter le pays. Il a reconnu avoir été l'un des gardiens armés de Matthausen, a précisé le ministère. – *(Reuter.)*

MEXIQUE : treize morts lors d'une mutinerie dans une prison. – Une mutinerie déclenchée par des luttes entre bandes rivales a fait au moins 13 morts et 11 blessés, mardi 14 décembre, dans une prison près de Mexico, ont annoncé les autorités locales. Toutes les victimes sont des prisonniers. – *(Reuter.)*

PÉROU : le Sentier lumineux prépare une offensive pour le centenaire de la naissance de Mao. – La guérilla du Sentier lumineux (maoïste) prépare une « offensive stratégique » à l'occasion du centenaire de la naissance de Mao Zedong, le 26 décembre, selon le journal clandestin de la guérilla *El Diario*, envoyé mardi 14 décembre dans toutes les rédactions de Lima. – *(AFP.)*



■ **GUERRE-ÉCLAIR. Le gouvernement a mené une offensive rapide et efficace, au Sénat, mardi 14 décembre, pour obtenir la réforme de la loi Falloux de 1850 sur les aides publiques à l'enseignement privé, réforme bloquée depuis l'été dernier. Inscrite à l'ordre du jour par la conférence des présidents pour l'après-midi même, la proposition adoptée par l'Assemblée nationale au printemps dernier a été votée « conforme » par la majorité sénatoriale, ce qui la rend définitive. Les sénateurs socialistes et communistes n'ont pu qu'émailler de protestations bruyantes une discussion sur laquelle ils n'avaient aucune prise.**

■ **SYSTÈME D'AIDES. La révision de la loi Falloux – justifiée par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, en s'appuyant sur le rapport de la commission Vedel, qui souligne le mauvais état de nombreux bâtiments d'enseignement privés – permet au gouvernement d'accorder des aides financières immédiates aux établissements sous contrat.**

Afin d'aider financièrement l'enseignement privé et malgré l'opposition de la gauche

Le gouvernement impose la révision immédiate de la loi Falloux

En un quart d'heure, ce fut la mêlée, le chahut, un charivari monstre comme, de mémoire de sénateur ou d'huissier, le Palais du Luxembourg n'en connut point depuis des lustres.

En ce mardi 14 décembre à 16 heures, tout avait pourtant commencé presque normalement. Apparemment impavide, René Monory, président du Sénat, ouvrait la séance en donnant lecture de l'ordre du jour adopté, le matin même, par la conférence des présidents. A la demande du gouvernement, celle-ci avait, à l'improviste, chamboulé le programme de travail des sénateurs pour imposer, en urgence, la discussion de la proposition de loi *« relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités territoriales »*. Autrement dit, le texte visant à réviser la fameuse loi Falloux de 1850 sur le financement de l'enseignement privé, voté par l'Assemblée nationale en juin dernier et dont l'examen avait été interrompu, au Sénat, le 30 juin à minuit (*le Monde* du 15 décembre).

A peine M. Monory avait-il demandé, de façon aussi anodine que possible, s'il y avait *« des observations »*, les cris commencèrent à fuser sur les bancs des groupes socialiste et communiste. Aubert Garcia (PS, Gers) ouvrait le feu en dénonçant *« le mépris du Sénat »* et cette *« basse manœuvre »*. Claude Estier, président du groupe socialiste, faisait brusquement pâlir le président du Sénat en le prenant directement à partie et en élevant une *« protestation solennelle »* : *« Par une modification de l'ordre du jour effectuée dans des conditions sans précédent, dans des conditions déshonorantes, le gouvernement veut prendre sa revanche et faire voter à la sauvette une loi attendue avec impatience par le lobby du privé »*, fort bien représenté, il est vrai, dans les tribunes du public. Hélène Luc, présidente du groupe communiste, enchaînait en *« condamnant ce coup de force gouvernemental »*.

Tumulte incontrôlable

Une fois encore, René Monory fit mine de poursuivre en donnant la parole au ministre de l'éducation nationale, sans paraître remarquer les multiples demandes d'intervention de l'opposition. C'en fut trop sur les bancs de la gauche. D'un coup, toutes les bornes de la bienséance sénatoriales furent franchies. Tandis que François Bayrou montait à la tribune, Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) réclamait une suspension de séance, Jean-Louis Carrère (PS, Landes) quittait son banc et descendait vers la tribune comme on entre en mêlée, bientôt suivi par la plupart des sénateurs socialistes qui apostrophaient qui le ministre, qui le président du Sénat. Inlassablement les communistes frappaient sur leurs pupitres en demandant une suspension de séance.

Le tumulte fut, une bonne heure durant, incontrôlable. Blême et rageur, M. Monory eut beau intimer l'ordre aux trublions de rejoindre leur place ou de quitter l'hémicycle, il eut beau agiter sa cloche, multiplier les rappels à l'ordre, rien n'y fit. En dépit d'une suspension de séance, en dépit des huissiers qui barraient, à la reprise, l'accès à la tribune, en dépit des exhortations de Roger Romani, ministre délégué aux relations avec le Sénat, ou de Michel Poniatowski (Rep. et ind., Val-d'Oise) ou d'Yves Guéna (RPR, Dordogne), le ministre de l'éducation nationale, cerné par les sénateurs socialistes, ne put faire entendre sa voix avant longtemps. Tout juste si, entre deux huées, il put annoncer le déblocage de quelques milliards de francs de prêts aux collectivités locales pour financer les travaux nécessaires dans les établissements scolaires pour assurer la sécurité des élèves *(lire ci-dessous)*.

Et puis, de guerre lasse, chacun peu à peu revint au débat. Jean-Luc Mélenchon, infatigable pourfendeur du privé, ouvrit le bal des 118 amendements toujours inscrits à l'ordre du jour, au terme de la première partie de la discussion, en juin dernier. *« Comment organiser un débat de raison quand on utilise des procédés déloyaux pour un choix idéologique qui consiste à faire financer – sans plafond – par tous les citoyens un enseignement confessionnel ? »* Ou encore : *« Tout ce battage autour du rapport Vedel n'était qu'un prétexte : tout était acquis d'avance. Nous vous demandons qu'aucune aide au privé ne vienne diminuer les moyens de l'enseignement public. »*

Inlassablement, socialistes et communistes revinrent à la charge. *« Peut-on financer sur fonds publics des établissements dont on ne connaît même pas les propriétaires ? »* interrogeait Jean-Louis Carrère. *« Vous voulez rallumer la guerre scolaire »*, lançait Hélène Luc, relayée par Michel Dreyfus-Schmidt soulignant que ce débat impromptu sur la loi Falloux est une manière de *« distraire »* l'attention du débat sur le GATT. Ivan Renar (PC, Nord) ajoutait sa pierre à l'édifice : *« De loi Falloux en accords Lang-Cloupet on ne cesse de brider l'enseignement public et laïc, seul porteur des valeurs républicaines. »* Et Robert Vizet (PC, Essonne) renchérissait en soulignant que *« le transfert des établissements privés aux collectivités locales ne sera qu'un dévoiement de la décentralisation, déjà mise à profit par l'Etat pour se décharger de ses obligations, au grand dam des contribuables locaux »*.

Invariablement, le mutisme des sénateurs de la majorité était éloquent et les réponses étaient les mêmes, laconiques, de la part de Joël Bourdin (Rép. et indép., Eure), rapporteur de la commission des affaires culturelles, comme de la part du ministre : *« Avis défavorable »*. C'était, en effet, comme le nota avec franchise François Bayrou, la condition même du succès de la manœuvre engagée par le gouvernement : il fallait aller vite, très vite, boucler le texte à la hussarde, n'accepter aucun amendement, d'où qu'il vienne, pour ne pas prolonger un débat toujours imprévisible, et surtout ne pas être contraint de demander une nouvelle lecture à l'Assemblée nationale. A une heure du matin, le gouvernement décida donc d'employer les grands moyens : avec l'accord du bureau du Sénat, il demanda qu'une soixantaine des amendements encore à discuter soient déclarés irrecevables. Et il obtint rapidement satisfaction; en dépit de l'opposition qui dénonça *« cette loi scélérate »* et le *« coup de force gouvernemental »*. En dépit également des réserves d'Etienne Dailly (Rass. démo. europ., Seine-et-Marne). Ce dernier, en effet, annonça qu'il ne voterait pas cette motion d'irrecevabilité, pour pointer, sans aménité, *« les conditions peu convenables dans lesquelles ce texte vient en discussion au Sénat. Nous ne voulons pas risquer la censure du Conseil constitutionnel; pour être sûrs de notre fait, mieux vaudrait écluser un à un les amendements restants. »*

Recours au Conseil constitutionnel

Cette coupe claire opérée, il ne restait plus que dix-huit amendements de l'opposition. Ils lui furent autant d'occasions de revenir sur les raisons de son rejet du texte de la majorité. Avec passion et souvent avec une *« émotion vraie »*, comme devait le reconnaître M. Bayrou en fin de débat. Ce fut le cas de Monique Ben Guiga (PS, Français établis hors de France) s'adressant au *« ministre tartuffe »* qui *« avance masqué derrière la sécurité des enfants »* alors que le problème est ailleurs : *« Mélanger religion et politique, c'est faire la même chose que les intégristes en Algérie, c'est tout aussi dangereux pour la société française. »*

Françoise Seligman (PS, Hauts-de-Seine) déplaça à son tour le débat. *« Vous êtes en train de mettre en danger l'enseignement public car nos collectivités locales ne sont pas milliardaires. Ce que vous donnerez d'un côté, vous le prendrez de l'autre. Vous ne devriez pas prendre à la légère cette guerre scolaire que vous rallumez et dont nous ne mesurons pas encore les conséquences. Craignez de jouer les apprentis sorciers. »* Gérard Delfau enfonçait le clou en dénonçant les risques *« d'enrichissement »*, par les collectivités locales, de personnes physiques ou morales sur lesquelles elles n'auraient aucun moyen de contrôle.

Et d'évoquer ce qui devrait constituer la base d'une saisine probable du Conseil constitutionnel par les sénateurs socialistes. Mais c'est Jean-Luc Mélenchon qui, sur ce point, fut le plus tranchant. S'appuyant sur des documents internes du Comité national de l'enseignement catholique, il démontait minutieusement la place déterminante, dans les associations gestionnaires des établissements privés, de la tutelle religieuse et de la *« mission d'église »* qu'elle poursuit. Pour conclure : *« Nous ne voulons pas que l'argent public finance le patrimoine d'une religion »*, ce qui serait, à ses yeux, en contradiction flagrante avec la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La cause, on le devinait depuis le début de cette séance, était entendue. Le vote final, à six heures mercredi matin, ne réserva guère de surprise. Deux cent dix-sept sénateurs de la majorité votèrent pour, tandis que l'opposition et quatre membres du Rassemblement démocratique européen votaient contre. Fin sans gloire – à moins qu'elle ne soit que provisoire – d'un débat historique où l'on cita plus Victor hugo qu'on ne l'égala.

GÉRARD COURTOIS

CLÉS/ Texte

La loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités territoriales, qui a été adoptée, mercredi 15 décembre, au Sénat, prend les dispositions suivantes :

■ **Liberté de l'enseignement.** *« Les collectivités territoriales de la République concourent à la liberté de l'enseignement, dont l'exercice est garanti par l'Etat. »*

■ **Aide aux investissements.** *« Les établissements d'enseignement privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, peuvent bénéficier d'une aide aux investissements. Les collectivités territoriales fixent librement les modalités de leur intervention. Toutefois, l'aide qu'elles apportent aux établissements d'enseignement privés sous contrat pour leurs investissements ne doit pas excéder, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nombre des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public. Ce dernier montant est apprécié, lors du vote du budget de la collectivité territoriale, sur la base des comptes administratifs des six années précédentes; dans les communes de moins de dix mille habitants, ce montant est apprécié sur une base départementale. »*

■ **Programmes.** *« Les formations offertes par les établissements d'enseignement secondaire sous contrat qui bénéficient d'une aide aux investissements doivent être compatibles avec les orientations définies par le schéma prévisionnel des formations (...). Les conseils régionaux associent les représentants désignés par les établissements d'enseignement privés sous contrat à l'élaboration des schémas prévisionnels de formation. (...) »*

■ **Conventions.** *« Toute aide allouée conformément à l'article précédent donne lieu à la conclusion, entre la collectivité territoriale qui l'attribue et l'organisme bénéficiaire, d'une convention précisant l'affectation de l'aide, les durées d'amortissement et, en cas de cessation de l'activité d'éducation ou de résiliation du contrat, les conditions de remboursement des sommes non amorties ainsi que les garanties correspondantes. »*

Les socialistes pris de court

Lorsque le gouvernement avait décidé, début septembre, d'ajourner l'examen de la loi Falloux, le PS avait été d'autant plus satisfait de ce *« recul »* que ses parlementaires avaient eu le sentiment d'y avoir été pour quelque chose. *« Nous serons prêts à nous remobiliser à la première occasion »*, avait quand même lâché le porte-parole de ce parti, Jean Glavany. La gauche est, aujourd'hui, prise de court. *« Jamais, dans l'histoire des relations entre le Parlement et le gouvernement, on n'avait assisté à un pareil coup de force »*, s'indignait, mercredi matin, M. Glavany.

Depuis la publication du rapport Vedel, les dirigeants socialistes avaient bien quelques soupçons. Ils s'attendaient plutôt à ce que le sujet revienne dans la déclaration de politique générale d'Edouard Balladur. Pour Henri Weber, secrétaire national du PS, chargé de l'éducation, ce *« forfait »* a, au moins, deux explications : *« Satisfaire la « base Villiers » pour effacer les concessions du GATT »* et *« profiter de la proximité des vacances de Noël pour évacuer les protestations du monde enseignant »*. Dès mardi après-midi, Michel Rocard a exprimé le sentiment de tous les socialistes en dénonçant *« cette manœuvre purement politicienne et parfaitement indigne »*. Les regards se tournent vers l'Elysée, dans l'espoir que François Mitterrand impose une nouvelle délibération de la loi, mais avec réalisme : *« On ne peut pas trop lui en demander »*, disait, mercredi matin, M. Glavany.

Alors, la mobilisation s'organise : lancement d'un comité d'intellectuels pour la défense de l'école laïque, recours devant le Conseil constitutionnel, manifestation nationale à la mi-janvier, multiplication des contacts avec les syndicats. La FEN sera rue de Solférino jeudi. Dans la perspective des prochaines Assises de la transformation sociale, les dirigeants socialistes, qui se plaignaient ces derniers jours de ne pas trouver prise sur la façade balladurienne, pourraient être bientôt tentés de remercier François Bayrou...

ASSEMBLÉE NATIONALE : loi sur la passation de marchés publics. – L'Assemblée nationale a adopté définitivement, mardi 14 décembre, le projet de loi relatif à la passation de certains contrats de fournitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications. Ce texte, qui complète la transposition, en droit interne, des directives communautaires relatives à la passation des marchés publics, avait été adopté par le Sénat le 21 octobre (*le Monde* du 23 octobre).

Prêts bonifiés et plan d'urgence

Après avoir rappelé les principales conclusions du rapport Vedel (*le Monde* du 15 décembre), François Bayrou a annoncé, mardi 14 décembre, au Sénat, deux mesures destinées à apporter une réponse rapide aux problèmes de sécurité dans les établissements scolaires.

En premier lieu, estimant que *« l'Etat ne peut pas se contenter d'une injonction »* ni *« abandonner les collectivités locales à leurs seules ressources »*, le ministre a indiqué que le gouvernement avait *« décidé d'étendre aux communes le bénéfice du prêt spécial sécurité sur l'enveloppe de l'emprunt 6 % 1993 »*. *« Il a décidé de porter l'enveloppe de ce prêt spécial – dont le taux, bonifié de 5 points pendant quatre ans, reviendra à 2 % l'an – de huit milliards à douze milliards de francs »*, a précisé François Bayrou.

Pour marquer la différence de responsabilité de la collectivité publique à l'égard des établissements publics, d'un côté, et des établissements privés sous contrat, de l'autre, ce prêt spécial sécurité *« sera modulé »* entre les uns et les autres, a souligné le ministre de l'éducation nationale : *« Il pourra financer les travaux nécessaires à hauteur de 100 %, lorsqu'il s'agira du public, et à hauteur de 50 %, lorsqu'il s'agira du privé pour inciter les propriétaires à assumer leur part de la charge. »*

En second lieu, François Bayrou s'est engagé, *« compte tenu de la responsabilité de l'Etat en matière de contrôle de la sécurité, à faire réaliser dans les trois mois, avant le 31 mars 1994, un bilan exhaustif des besoins de sécurité des écoles de manière qu'un plan d'urgence soit établi et que toute négligence et tout retard se trouvent bannis dans un domaine, celui de la sécurité des enfants »*.

Les syndicats appellent à une grève générale de l'enseignement public

Enseignants, parents, lycéens et étudiants défenseurs de l'école public ont réagi, mardi 14 décembre, dès l'annonce de la reprise au *Sénat* de la discussion sur la réforme du financement des établissements privés par les collectivités locales. Les « frères ennemis » de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et de la Fédération syndicale unitaire (FSU), qui s'étaient déchirés l'an passé, ont spectaculairement repris contact pour appeler ensemble à une grève générale le vendredi 17 décembre, ralliant immédiatement le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT). La FEN estime que la reprise précipitée du débat sur la loi Falloux est *« une insulte à la démocratie »*. *« L'émotion est très grande, la méthode choque »*, renchérit la FSU. *« Il faut assener une réponse immédiate à ce mauvais coup, révélateur de la façon de faire de ce gouvernement »*, indique le SGEN.

Par ailleurs, le Comité national d'action laïque (CNAL) a convoqué pour jeudi 16 décembre ses responsables, ainsi que les cinquante organisations politiques, philosophiques et associatives qui partagent ses vues, afin de décider d'une éventuelle manifestation pour janvier. De son côté, la Fédération des conseils de parents d'élèves d'écoles publiques (FCPE) a appelé *« tous les parents à répondre énergiquement à cette provocation en n'envoyant pas en classe leurs enfants le vendredi 17 décembre »*. Enfin, les étudiants de l'Unef-Indépendante et démocratique ont annoncé qu'ils se joindront *« à toutes initiatives unitaires »*, tandis la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) se déclare *« révoltée »*, rappelant que *« des milliers de lycéens se sont mobilisés, depuis un mois, pour obtenir des moyens »*, sans être *« écoutés »*. *« La République abandonne ses enfants »*, conclut-elle.

Coup de force

Suite de la première page

Désormais, si elles le désirent, les communes pourront financer librement les investissements (construction ou réparation) des écoles privées, dans les limites du *pro rata* des élèves qu'elles scolarisent. De même pour les départements vis à vis des collèges privés sous contrat, et pour les régions vis à vis des lycées.

Certes la question du privé ne se pose plus aujourd'hui dans les mêmes termes que ceux dans lesquelles elle se posait encore il y a dix ans, plongeant dans la rue des centaines de miliers de partisans des deux camps. Le temps semble loin (faute de combattants ?), où s'affrontaient *« calotins »* et *« laïcards »*. Car pour l'opinion, l'enseignement privé est devenue une nécessité. Ce n'est pas un hasard, ni un signe de profonde conversion, si un élève sur trois sortant du système éducatif a passé une partie de sa scolarité dans le privé. Si, chaque année, 155 000 élèves quittent le public pour s'orienter vers le privé et 100 000 élèves du privé prennent, à l'inverse, le chemin du public.

Mais dire haut et fort, dans l'esprit de la loi Debré, que l'enseignement privé sous contrat – à 95 % catholique – *« fait partie intégrante du service public »*, comme avait commencé de le proférer Jack Lang, et comme l'a repris François Bayrou, suffit-il à résoudre aujourd'hui la question scolaire ? L'existence même d'un statut de l'enseignement catholique, la tutelle statutaire de l'Eglise, le quasi monopole de l'Église dans le secteur privé, ne permet pas de dire qu'il s'agit de la même école.

Désormais, on le sait, ce sera aux régions, aux départements, et surtout aux communes (qui avaient, elles, totale interdiction de subventionner les murs des écoles privées) de résoudre les conflits entre le public et le privé. Mais est-ce à eux de le faire ? Et qui assurera, *in fine*, dans chaque zone rurale, la continuité du service public, dont on sait déjà ce qu'elle est ?

Pressions électorales

Observera-t-on la même équité entre toutes les communautés qui souhaiteront obtenir des fonds publics pour financer des établissements privés à caractère propre, quand on remarque déjà que la religion musulmane, en Alsace-Moselle où s'applique le droit concordataire, ne bénéficie toujours pas du statut de religion reconnue, à l'instar des confessions catholique, protestantes et israélite ? On imagine aisément, dans la mesure où il n'y a pas obligation de financement, les pressions qui s'exerceront, demain, en termes électoraux.

Pour l'heure, le passage en force de la majorité gouvernementale servira de test à la gauche, dont a pu percevoir qu'elle était comme physiquement touchée par ce qu'elle considère comme une *« agression »*. Les sénateurs socialistes n'ont pas résisté à la tentation qu'ils avaient de se ruer dans l'arène pour empêcher le ministre de l'éducation nationale de s'exprimer. Le gouvernement aura déjà réussi à ressouder les syndicats enseignants, il y a un an encore frères ennemis. Le Conseil constitutionnel va être saisi par les sénateurs du PS.

On ne peut qu'être stupéfait que la droite n'ait pas su prendre appui sur l'évolution des mentalités à gauche – les socialistes eux-mêmes avaient accordé, en 1992, ce qu'aucun gouvernement, pas même de droite, n'avait voulu octroyer au privé jusque là. Car, assurément, la paix scolaire et l'école, méritaient mieux qu'une petite habileté politique.

JEAN-MICHEL DUMAY

Un jugement de Cheik Yamani, ancien ministre

Les « erreurs sur erreurs producteurs et consommat

Les cours du pétrole continuent de s'effriter, et le brent, la qualité de référence en mer du Nord, tombé sous la barre des 14 dollars par baril fin novembre, se négociait à 13,65 dollars jeudi 9 décembre, un de ses plus bas niveaux depuis cinq ans. Sur possible contre-choc pe un congrès sur le

dénoncé une accumulation d'*« erreurs sur erreurs »*, génératrice de désordre. L'une d'entre elles provient des pays producteurs dans le Golfe *« qui ne sont guère disposer à laisser les compagnies pétrolières aller amont »*.

Les canaux, avant tout dans les grands deltas du Mékong et du fleuve Rouge, et les grands ports (en priorité, Hô-Chi-Minh-Ville et Haïphong) ont besoin d'être dragués et réhabilités. Construits il y a près d'un siècle ou remplacés par des ouvrages de fortune à la suite des destructions de la guerre, les 1 470 ponts de la voie ferrée reliant Hô-Chi-Minh-Ville via Hanoï à la frontière chinoise sont dans un état si précaire que des limites de vitesse sont imposées. Les seize aéroports doivent être réhabilités, à commen...

tous les syndicats un accord pour trois ans mettant en place une série de mesures originales d'aménagement du temps de travail, qui permettraient l'embauche de deux à trois cents personnes à temps plein. L'accord, paraphé par tous les syndicats (CFDT, CFTC, CGC et CGT), innove en créant le *« cadre de réserve »*. Il s'agit d'une formule de dispense d'activité à partir de cinquante-cinq ans entièrement financée par le ...

Les consom... vont pouv... bijoux à 9 ... texte de loi ... 3 novembre ... ministres, ... d'une loi vi...

La contre...

se proposait d'établir des de discipline en matière de merce international. Ad lors d'une conférence Nations unies sur le comm et l'emploi, à La Havane en 1948, elle ne fut pourtant jar ratifiée. En 1950, le gouvernement des Etats-Unis annonç qu'il ne demanderait pas Congrès la ratification de cet Charte. L'OIC était mort-née.

■ Le GATT. – Pour remédier l'accumulation de mesures protectionnistes héritées du début des années 30, dès la fin de la guerre, en 1946, vingt-trois pays – les *« parties contractantes »* – avaient engagé des négociations tarifaires. Elles aboutirent à un

L'Acco... et le Cana...

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), censé à partir du 1er janvier prochain créer un marché commun entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, sera soumis au vote du Congrès le 17 novembre. Ce texte, pour lequel le président Clinton se bat sans relâche depuis plusieurs semaines, pourrait ne pas passer la barre de la Chambre des représentants, ce qui constituerait un grave échec politique pour le président américain, et affaiblirait sa position face aux Européens à propos du GATT.

Bill Clinton est-il politiquement trop affaibli pour faire aboutir le projet de marché commun nord-américain conclu entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada? Impensable il y a quelques mois encore, la question est sur toutes les lèvres à Washington. Elle est d'importance puisque le sort qui sera réservé au traité ALENA marquera sans doute, beaucoup plus que la réforme du système de santé, la présidence Clinton. C'est un peu de l'avenir des Etats-Unis en tant que puissance commerciale ouverte sur l'extérieur qui

tre ap. son un à l' Wa ces Haït. assun paux politi *ment améric* prendr était, e. bre des clintonie

Débo Clinton tion imp tions fina l'Uruguay de l'admi libre-échan entamée. M dredi : *« Si pays qui re GATT dir devenant pr fondés à le* secrétaire au sen, était pl *nous ne po accord avec n il sera très di ...menter avec les Français sur l'accord de Blair House »* (le volet agricole de l'Uruguay Round).

...ections partielles se sont soldées par trois défaites démocrates dans les trois plus importants scrutins : aux municipales de New-York, puis dans le New-Jersey et en Vir-

... au matin, à Bruxelles, sans être parvenus à un accord général. Le blocage porte sur deux points : l'audiovisuel et l'aéronautique, a indiqué Mickey Kantor, le négociateur américain.

...tonnes carcan se trouv... Mais pas suffi... des Français.

Dans la soirée M. Brittan ... tions avec M... nuit et ne ... devant le cons... festation d'une...

Un projet de loi sur l'industrie du faux

La contrefaçon représenterait 500 milliards de francs par an

tes les lèvres

que toujours listes de la ons profes- oduire les ensuite les américains e prix n'a pour une ussi bien Dans le s subtil, on de la er l'em- nter le « C'est avez e plus appa- mar-

ence dus- . les sez ac- 00 af- n- u é

lité, vu la différence de prix entre les deux produits, on ne peut reconnaître une relation aussi mécanique. Mais, on ne peut nier qu'il y ait perte de chiffre d'affaires pour le fabricant original.

Il est tout aussi difficile d'évaluer les investissements « matière grise » portant sur la forme, les matériaux, la coupe ainsi pillés. Ce qui est quantifiable, en revanche, ce sont les sommes dépensées par certaines maisons pour protéger leurs produits : frais de détection, d'enquête, procédures dans tous les pays du monde... Cela peut atteindre de 3 % à 5 % du chiffre d'affaires, estime-t-on chez les industriels de la parfumerie.

Reste le dernier préjudice, encore plus difficile à quantifier : l'atteinte à la marque, elle-même, à l'image qu'elle véhicule. *« Lorsqu'il y a contrefaçon, il y a dilution de la marque »*, explique-t-on à la Fédération de la parfumerie. De fait, la mise à disposition de produits contrefaits à petits prix aboutit à un réel détournement de la clientèle recherchée par telle ou telle grande maison... pour le plus grand bonheur de l'homme de la rue ! Car, le consommateur, qui a pris l'habitude d'acheter *« tout pour rien »*, souhaite aussi le beau pour pas grand-chose.

... volailles, ... romages... Le donc desserré. ... ent aux yeux

... apprenait que ... it ses négocia- ... or pendant la ... it donc pas ... ouvelle mani- ... ne singularité

... il est ... évidente.

– Considérez-vous que le gouvernement français mène la négociation comme il le faut ?

– Le gouvernement de mon pays est engagé dans une négociation difficile. Il ne m'appartient pas aujourd'hui de le juger, et éventuellement de l'affaiblir. Mais nous avons intérêt à la fois à ce que le GATT existe et à ce que l'ensemble des problèmes soient

... d'ici à l'an 2000

... développe- ... PNUD (coprésident, avec la Banque mondiale, de la réunion des donateurs), met l'accent sur la réhabilitation des communications et des transports. Un tiers des 11 000 km de routes dites nationales sont encore des pistes et la plupart des sections pavées ou bitumées n'ont pas été réparées depuis dix ans. Le réseau de routes secondaires, ajoute le rapport, est *« si sérieusement détérioré que seul leur contour apparaît sur plusieurs sections »*. Il souligne, bien entendu, que de *« nombreuses*

... Unis

Les Etats-Unis, qui ne s'opposent plus à l'intervention des grands organismes internationaux de crédit mais dont l'embargo économique n'a pas été entièrement levé, sont les grands absents de la réunion de Paris. Le Vietnam ayant remboursé ses arriérés (13,5 millions de dollars) début octobre (avec l'aide du groupe des Amis du Vietnam, dirigé par le Japon et la France), la Banque asiatique de développement a déjà débloqué 76,5 millions de dollars pour protéger Hanoï contre les inondations et développer l'irrigation des

A la suite du remboursement des 140 millions de dollars d'arriérés à l'égard du FMI (toujours avec l'aide du groupe des Amis du Viêtnam), la Banque mondiale a accordé le 26 octobre deux premiers crédits à Hanoï. Quant au ...II, il s'est engagé sur une pre... ligne de crédits de 223 mil... s de dollars.

...rtains, parmi les officiels viet...iens, s'interrogent sur la capa... du pays à absorber des aides ... portantes. Déjà, sur les 6,3 ... rds de dollars d'investisse... étrangers agréés de 1988 ... 1993, le quart à peine avait ... boursé à cette dernière date ... ellement pour l'exploration ... e). La réunion de Paris *« a ... ur objet non seulement de ... l'assistance mais aussi de ... centrer sur les problèmes de coordination »*, a déclaré, le 29 octobre à Hanoï, Roy Morey, représentant du PNUD au Vietnam. Au cours d'une même conférence de presse, Do Quoc Sam, président du Comité d'Etat au plan, a estimé que l'aide étrangère devra être utilisée de façon assez efficace *« pour que le Vietnam ne devienne pas un débiteur incapable de rembourser ses dettes, ce qui a été le cas d'un bon nombre d'autres pays en voie de développement »*. La dette du Vietnam en devises fortes, dont le rééchelonnement sera discuté à Paris, est estimée à plus de 4 milliards de dollars.

SOCIÉTÉ

Trois membres d'un groupuscule antisémite en garde à vue

Une action violente aurait été préparée contre le conseiller anti-racisme de M. Pasqua

Le fondateur de l'Œuvre française, Pierre Sidos, et trois membres de ce groupuscule antisémite ont été placés en garde à vue, mardi 14 décembre, dans le cours d'une enquête sur un projet d'action violente visant Patrick Gaubert, le chargé de mission du ministre de l'intérieur pour la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. M. Sidos a été relaché mercredi matin.

Les trois militants antisémites de l'Œuvre française avaient très minutieusement préparé leur plan d'action contre Patrick Gaubert. Depuis le mois de novembre, ils avaient multiplié les planques, les filatures et les repérages pour surveiller le chargé de mission de M. Pasqua pour la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Ce trio projetait-il une agression, une campagne d'intimidations, un enlèvement ou un crime? La moisson opérée par les enquêteurs de sixième division de la police judiciaire chargée de «la répression des atteintes à la sûreté de l'Etat et des menées subversives» a en tout cas amplement démontré la réalité des menaces personnelles qui pesaient sur M. Gaubert.

Des plans détaillés de son domicile parisien et de sa résidence secondaire de Deauville ont ainsi été découverts lors de la perquisition au domicile de Thierry Verasani, l'un des trois militants de l'Œuvre française, ainsi qu'une collection de photographies des lieux. Une grille horaire précise de l'emploi du temps hebdomadaire et des déplacements du chargé de mission ont aussi été trouvés lors des perquisitions. Chez Thierry Verasani, un pistolet automatique, un fusil anti-émeute, et un dispositif de tir à visée laser permettant de tirer en pleine nuit sur une cible, ont été aussi découverts. Chez Alain Leclerq, les enquêteurs ont mis la main sur un fusil FAMAS, arme de guerre. Chez Patrick Nouhaud, dernier membre du trio, des munitions de fort calibre ont enfin été retrouvées. Au total, une dizaine d'armes – dont un fusil Winchester de gros calibre, un Colt 45, des pistolets et des revolvers, des fusils de chasse – ont été saisis.

Une information des Renseignements généraux

Cette opération policière est intervenue mardi 14 décembre après l'ouverture d'une information judiciaire pour «association de malfaiteurs, infraction à la législation sur les armes» confiée, la veille en fin de soirée, par la quatorzième section dite antiterroriste du parquet de Paris au juge d'instruction parisien Marie-Paule Moracchini. Mis en cause par l'un des membres du trio, Pierre Sidos, fondateur de l'Œuvre française, a lui aussi été interpellé et placé en garde à vue, avant d'être relâché mercredi matin. Les trois autres militants de l'Œuvre française étaient toujours en garde à vue, mercredi matin.

Quelques semaines plus tôt, une information fournie par la direction centrale des Renseignements généraux avait fait état d'un projet d'action contre M. Gaubert se préparant au sein de l'Œuvre française. Après les attentats contre Jacques Roseau, porte-parole du Recours, et Jean-Claude Madrénas, maire de Bages (Pyrénées-Orientales), la menace fut prise d'autant plus au sérieux que le conseiller de M. Pasqua était régulièrement pris pour cible, ces derniers mois, par une presse d'extrême-droite insistant lourdement sur ses origines juives . Chirurgien dentiste âgé de quarante-cinq ans et membre de la commission exécutive de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), M. Gaubert avait déjà été le conseiller du ministre de l'intérieur Pasqua pendant la première cohabitation, puis l'avait suivi comme chargé de mission à la présidence du groupe RPR au Sénat. Ce fidèle de M. Pasqua coordonne aujourd'hui avec vigueur l'action des «cellules départementales contre le racisme» mises en œuvre sous l'autorité du ministre de l'intérieur.

«Combattre comme nos aînés»

Dans un article publié en septembre dans *Information juive*, M. Gaubert expliquait son action en notant que *«nulle organisation d'extrême-droite (...) n'est et ne sera à l'abri d'une juste répression»*. Il annonçait une action soutenue contre *«ces organisations qui prônent une idéologie raciste»* et précisait son intention de *«faire disparaître* [les] *librairies, journaux et tout moyen de communication qui prônent légalement des discours xénophobes»*. A quoi le quotidien *Présent*, proche du Front national, répliquait le 9 octobre : *«Si la peur doit changer de camp, c'est qu'elle ne l'a pas encore fait. Pour le moment, c'est donc Gaubert qui a peur.»* L'organe de l'Œuvre française, *Jeune nation*, qui est reparu en novembre 1993 après trente ans d'interruption, allait plus loin en conseillant à M. Gaubert d'écrire un livre qu' *«il pourrait intituler, cela s'impose,* Mein Kampf*»*. Le *«combat»* de *Jeune Nation* pourrait utiliser *«un stylo, un balai et de la colle pour nos affiches*, indiquait encore le journal de l'Œuvre française, *en attendant que le Destin nous donne l'occasion de combattre comme nos aînés»*...

ERICH INCIYAN

Cinquante ans d'activisme

Bien moins connu que Jean-Marie Le Pen, dont il est l'aîné d'un an, Pierre Sidos, né le 6 janvier 1927 à Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime), est un militant actif de l'extrême droite depuis la fin de la seconde guerre modiale. Son père a été jugé et fusillé pour des faits de collaboration. Un de ses frères et lui-même ont été condamnés aux travaux forcés : tous deux se réclamaient du fascisme de Marcel Bucard (le «francisme») et de la milice de Joseph Darnand (un troisième frère s'était engagé, au contraire, dans les Forces françaises libres).

Amnistiés, Pierre Sidos et son frère fondent, en 1954, le mouvement Jeune Nation. Il en est l'idéologue. Certains militants de cette organisation, dissoute en mai 1958, prennent une part active au combat pour l'Algérie française dans les rangs de l'OAS. Pierre Sidos est incarcéré entre juillet 1962 et juin 1963. Ayant participé à la fondation du mouvement Occident en novembre 1963, il quitte ce groupuscule et rompt avec le journal *Europe-Action* en 1966.

Certains dirigeants d'Occident participent à la propagande souterraine visant à susciter le doute sur le génocide des juifs par les nazis, ce qui ne saurait effrayer Pierre Sidos ; en revanche, *Europe-Action* développe un néopaganisme qui ne peut convenir à cet adepte du fascisme qui se réclame du catholicisme. Il lance donc, en 1966, une revue baptisée *le Soleil* - qui véhicule un antisémitisme obsessionnel. Cette publication a été interdite de publicité et de vente aux mineurs en novembre 1990.

Fonctionnement secret

Admirateur de Franco, de Salazar et de Pétain, il crée, en février 1968, ce qui reste le plus ancien groupe de l'extrême droite, l'Œuvre française, du nom du journal fondé par deux collaborateurs d'Edouard Drumont, écrivain antisémite de la fin du dix-neuvième siècle. C'est du reste à Drumont que se réfèrent les participants du premier congrès de l'Œuvre française, le 10 octobre 1970, en même temps qu'à Maurice Bardèche, Henry Coston, Robert Brasillach, Charles Maurras et Pierre Drieu La Rochelle.

Groupe au fonctionnement secret, qui cultive son indépendance dans la sphère d'extrême droite, l'Œuvre française entretient, cependant, des relations amicales avec le lepénisme et avec sa presse.

O. B.

SOLIDARITÉ

L'ouverture de la campagne des Restaurants du cœur

Tristes records

«J'ai assez donné?», s'inquiétait bien haut Michel Charasse, lunettes sur le front, en se rendant acquéreur d'une cassette vendue au profit des Restaurants du cœur, dont la campagne alimentaire 1993-1994 a été lancée pour cent jours, mardi (*le Monde* du 15 décembre). Malgré de louables efforts pourtant, l'ancien ministre socialiste du budget n'a pas eu spécialement la vedette dans la cohue qui a régné pendant quelques heures dans le local de distribution du dix-neuvième arrondissement de Paris, boulevard Sérurier.

Les projecteurs de la télévision éclairaient plutôt son successeur, Nicolas Sarkozy (1), et les autres personnalités du monde de la politique et du spectacle venues soutenir l'œuvre de Coluche. Il y avait aussi un petit groupe de jeunes sans domicile fixe (SDF), sans bretelles ni cigare, évacués, sans ménagements non plus, le matin même, de l'avenue de Ségur. Des sans-abri qui ont échangé quelques mots avec Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, pour réclamer, notamment, la réquisition des logements vides. *«On fait beaucoup d'efforts pour vous, on vous a proposé des chambres d'hôtel le temps de trouver un logement. Vous n'acceptez rien»*, a répondu, un brin agacé, le ministre d'Etat.

Relais, Toits et Péniche

Simone Veil a préféré rendre un classique hommage aux bénévoles. *«On parle souvent de misère et d'égoïsme,* leur a-t-elle dit, *mais c'est un réconfort de vous voir donner de votre temps et de votre cœur. Les Français sont moins égoïstes qu'on ne veut le dire.»* Muriel Robin, présidente d'honneur de l'association Cœur de femmes (qui accueille des femmes sans abri), estimait pour sa part : *«J'agis comme j'aimerais qu'on agisse pour moi s'il m'arrivait la même chose.»*

C'est sans doute ce qu'ont dû aussi se dire, loin des caméras du boulevard Sérurier, les bizuts de la faculté de droit de Valenciennes (Nord). Un peu à leur corps défendant peut-être : leur bizutage a consisté à s'habiller d'un grand sac poubelle et à quêter dans les rues pour les Restos du cœur. Lundi 13 décembre, ils ont remis un chèque de 18 201 francs. En 1992, une collecte du même genre avait rapporté environ 15 000 francs.

Chaque année, les Restos du cœur battent, hélas! des «records». Leur neuvième campagne surpassera assurément la précédente : 31 millions de repas servis durant l'hiver 1992-1993 par 17 000 bénévoles à quelque 400 000 bénéficiaires, dans les 1 200 centres répartis dans toute la France. L'association, reconnue d'utilité publique en février 1992, présidée depuis peu par Marie Dumas (Véronique Colucci étant présidente d'honneur), a même dû, comme on le dit pour d'autres entreprises, «diversifier ses activités».

Moins connus car plus récents, il existe ainsi 290 Relais du cœur, ouverts toute l'année, et près de 500 Toits du cœur. Les premiers, créés à partir de 1989, offrent une aide aux plus démunis pour régler, entre autres, des problèmes d'ordre administratif ou juridique. Ils proposent aussi des ateliers de «remise au travail». Par exemple, le relais de Valence (Drôme), où trente femmes, bénéficiant du revenu minimum d'insertion (RMI) sous contrat emploi-solidarité, confectionnent des confitures et où douze jardiniers produisent des légumes pour les Restos du cœur.

L'opération Toits du cœur, lancée en 1990, porte sur des logements vacants, à réhabiliter parfois. L'association obtient des baux au profit des bénéficiaires, en les aidant financièrement avant la prise en charge par le FSL (Fonds de solidarité pour le logement), ou sous-loue en se portant garante. Les Toits du cœur sont implantés dans trente départements et bientôt, espère-t-on, dans dix-huit autres. De plus, l'association a mis en route, sous l'égide de Paul Houdart – qui vient de quitter son poste de président pour s'y consacrer corps et âme, – un projet d'hébergement original à Paris : une Péniche du cœur, qui abritera des SDF.

Avec un budget de 151 millions de francs (exercice social juin 1992-mai 1993), dont 83 millions provenant de 270 000 donateurs, 50 millions de surplus alimentaires donnés par l'Union européenne et 4 millions émanant de l'Etat – qui a réduit ses subventions depuis l'instauration du RMI, – avec aussi une notoriété solidement établie, les Restaurants du cœur sont pratiquement devenus une institution. Par la force des choses. Car Michel Colucci – comme ses successeurs – souhaitait que son initiative disparaisse aussi vite que la faim en France.

MICHEL CASTAING

(1) Sous réserve de l'approbation du Parlement, le conseil des ministres a, sur la proposition de M. Sarkozy, conforté, dans la loi de finances 1994, la réduction d'impôt (dite «loi Coluche») en faveur des dons consentis aux associations d'aide humanitaire : 50 % de la somme versée jusqu'à 1 000 F et 40 % pour la partie supérieure à 1 000 F, dans la limite de 5 % des revenus.

▶ Les dons peuvent être adressés à : Restaurants du cœur, 75515 PARIS Cedex 15. Le siège de l'association est situé 221, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 46-07-43-45. Fax : 42-05-30-43.

RELIGIONS

Dans son message annuel pour la Journée de la paix

Le pape réclame une meilleure protection des familles

Le pape a rendu public, mardi 14 décembre, son message traditionnel pour la Journée mondiale de la paix (1er janvier). Il est consacré cette année à la famille, définie comme *«la communauté fondamentale et irremplaçable d'éducation, l'agent privilégié de la transmission des valeurs religieuses et culturelles»*. Mais la famille est menacée *«par une spirale de conflits sanglants»*, déplore le pape, qui cite le cas des enfants *«contraints de s'enrôler dans les milices armées»*, combattant *«pour des causes qu'ils ne comprennent pas»*, entraînés *«dans une culture de la violence, pour laquelle la vie compte peu et tuer ne paraît pas immoral»*.

Il a rappelé que des milliers d'enfants, qui n'ont d'autre maison que la rue, au Brésil et dans d'autres pays d'Amérique latine, trouvent la mort de manière tragique, et que d'autres *«sont entraînés à l'usage et au trafic de la drogue, à la prostitution»* ou *«finissent par entrer dans des organisations criminelles»*.

«Il est impossible, a-t-il souligné, *d'ignorer des situations scandaleuses et cependant si répandues. L'avenir même de la société est en jeu. Une communauté qui refuse les enfants, qui les marginalise ou les plonge dans des situations sans espoir ne pourra jamais connaître la paix.»*

Le pape évoque encore les tensions familiales dues au travail qui *«éloigne les conjoints»*, au chômage et à la précarité. *«Les conflits fréquents entre les parents, le refus d'une descendance, l'abandon d'enfants mineurs ou les mauvais traitements qu'on leur inflige sont,* dit-il, *les tristes symptômes d'une paix familiale qui ne peut être rétablie par la douloureuse solution de la séparation des conjoints et moins encore par le recours au divorce»*, qualifié de *«plaie de la société contemporaine»*. Il regrette la tendance *«à légitimer comme substitut de l'union conjugale, des formes d'union qui, en raison de leur caractère transitoire voulu, ne peuvent en aucune manière exprimer le sens de la famille, ni assurer son bien»*.

Jean-Paul II a enfin lancé un appel aux Etats pour qu'ils considèrent comme l'un de leurs premiers devoirs de protéger *«l'institution familiale authentique»*, notamment *«le droit des parents à décider librement et de manière responsable, en fonction de leurs convictions morales et religieuses et de leur conscience convenablement formée, du moment de donner naissance à un enfant»*.

CATHOLICISME : le catéchisme «universel» a dépassé le cap des 3 millions d'exemplaires vendus. – Le nouveau catéchisme de l'Eglise catholique, promulgué il y a un an, a dépassé le cap des 3 millions d'exemplaires vendus, a annoncé, jeudi 9 décembre, l'*Osservatore romano*. Il a été publié en neuf langues : italien, français, allemand, espagnol, catalan, portugais, roumain, maltais et slovène. La traduction en anglais a subi du retard à la suite de discussions sur l'utilisation ou non du langage *«inclusif»* (citant *«les hommes et les femmes»* ou considérant le mot *«les hommes»* comme inclusif de l'humanité entière). La version en anglais du catéchisme pourrait être publiée au printemps prochain.

ISLAM : mort du professeur Lahneche, fondateur de la grande mosquée de Lyon. – Ancien chef du service de médecine nucléaire au centre anticancéreux Léon-Bérard et ancien professeur de biophysique à l'université de médecine de Lyon, Badr Eddine Lahneche est décédé à Lyon, dimanche 12 décembre, à l'âge de soixante-six ans. Président fondateur de l'Association culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF), membre du Comité de réflexion sur l'avenir de l'islam en France (CORIF), il fut le principal artisan de la construction de la grande mosquée de Lyon (huitième arrondissement), dont il avait lancé l'idée dès 1979 et qui devrait s'achever au printemps prochain.

MÉDECINE

Le maintien à domicile des personnes handicapées

Croisade en fauteuil roulant

Une femme gravement handicapée devait organiser, mercredi 15 décembre à Nice (Alpes-Maritimes), un «sit-in» destiné à protester contre l'attitude du service d'auxiliaires de vie de la délégation départementale de l'Association des paralysés de France (APF).

Le cas de Mme B. est atypique et exemplaire. Victime d'un accident de la route en 1972, cet ancien chercheur au CNRS se déplace depuis en fauteuil roulant. Elle vit à Grasse (Alpes-Maritimes), dans une maison qu'elle a adaptée à son handicap grâce aux subventions des conseils régional et général. Elle travaille en qualité d'ingénieur dans un laboratoire du CNRS à Sophia-Antipolis. Son taux d'invalidité est de 100 %.

Inscrite depuis 1984 à l'Association des paralysés de France (APF), Hélène B. bénéficie matin, midi et soir, d'une aide à domicile. Au mois de mars 1993, une participation supplémentaire aux frais de transport du personnel lui est demandée. Elle refuse de payer, choquée par ce qu'elle croit être *«un prétexte»* destiné à pallier la mauvaise gestion du service des auxiliaires de vie.

Le ton monte. Mi-mai, elle ne reçoit plus la visite de l'auxiliaire qu'une heure chaque matin et trois soirs par semaine. En juin, Mme B. se tourne vers la Fédération nationale des handicapés, qui demande au préfet d'enquêter. Le 26 août, le service des auxiliaires de vie de l'APF des Alpes-Maritimes lui notifie la suppression définitive de ses interventions l'après-midi et son maintien le matin *«pour les actes vitaux»* jusqu'au 30 septembre.

Hélène B. sollicite son voisinage pour les courses, les repas, le ménage, la toilette, ces *«actes essentiels de l'existence»* qui lui ont valu l'attribution de l'allocation compensatrice pour l'aide à tierce personne à 80 %. Mi-octobre, elle décide de ne plus manger que les repas préparés par les auxiliaires, c'est-à-dire les petits déjeuners. Le 24 octobre, suite à un malaise, elle est admise à l'hôpital de Grasse. Le 2 novembre, Mme B. dépose auprès du procureur de la République une plainte pour «non assistance à personne en danger» contre le service d'auxiliaires de vie de la délégation départementale de l'APF.

L'APF des Alpes-Maritimes a fixé au jeudi 16 décembre l'arrêt définitif de ses prestations. Ses responsables ont transmis le dossier au siège de l'association à Paris, d'où l'on nous écrit que Mme B. communique à la presse *«une longue série de contre-vérités et d'inexactitudes»*, mais qu'elle *«ne sera pas lâchée par l'APF»*. *«Notre service social se tient à sa disposition»*, précise l'APF, qui ajoute que ses services *«ne sont pas des services publics»* et *«voient leurs subventions fondre comme neige au soleil»*. Depuis que Mme B a quitté l'hôpital, le 12 novembre dernier, ses amis et voisins ont repris du service...

L. F.

DÉFENSE

Selon Manfred Wörner

L'OTAN et la France renforcent leur action conjointe

Le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner, a invité la France à développer sa participation aux instances militaires alliées, desquelles elle s'était retirée en 1966, puis rapprochée récemment pour ce qui concerne les opérations de maintien de la paix en Europe. La sollicitation de M. Wörner, si elle n'est pas nouvelle, rencontre néanmoins des échos en France. Mettant fin à une politique de la « chaise vide » pratiquée du temps du général de Gaulle, le ministre français de la défense et le chef d'état-major des armées pourraient être amenés, dès l'an prochain, à participer plus activement à des réunions de l'OTAN selon des conditions qui restent à débattre et qui portent sur leur ordre du jour.

C'est à l'occasion d'un colloque, mardi 14 décembre, à l'Assemblée nationale, sur la politique française de défense, que le secrétaire général de l'OTAN a fait cette proposition. *« La tendance dans les relations entre la France et l'OTAN*, a notamment expliqué M. Wörner, *n'est pas au relâchement de la coopération, mais au renforcement de l'action conjointe. »* Après avoir rappelé que les forces affectées à l'OTAN peuvent intervenir sous l'autorité de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) dans une crise où l'OTAN s'abstiendrait, le secrétaire général de l'Organisation alliée a indiqué qu'elle étudiait *« le concept de groupes combinés de forces interarmées »* destinés à des missions de la paix et à des opérations de circonstance.

« Ce concept, a-t-il ajouté, *prévoit de doter l'Alliance de QG interarmées, multinationaux et mobiles, qui pourraient, en cas de besoin, être détachés des structures de commandement existantes pour des opérations menées sous l'égide de l'UEO. » « Ce concept*, a affirmé M. Wörner, *est susceptible de rendre plus facile la participation accrue de la France aux activités militaires de l'Alliance en dehors de toute intégration. Ce concept traduit aussi l'acceptation sans équivoque par les Etats-Unis de l'émergence d'une identité européenne de sécurité et de défense. Et cela est un changement profond. »*

Une politique des petits pas

Le secrétaire général de l'OTAN a confirmé que la France avait accru sa participation aux travaux du comité militaire de l'Alliance pour tout ce qui concerne la conduite des opérations de maintien de la paix en Europe. Dans cette instance, en effet, le représentant français – qui est un officier général – a désormais voix délibérative, et non plus voix consultative comme auparavant (*le Monde* du 14 mai).

« Il conviendrait d'officialiser cette participation et de la développer », s'est exclamé M. Wörner. Depuis 1966, le ministre français de la défense et le chef d'état-major des armées ne participent à aucune réunion de l'OTAN. Mais, depuis quelques semaines, à Paris, une certaine évolution est perceptible dans les esprits des dirigeants.

Selon l'ordre du jour des séances du Conseil atlantique ou du comité militaire et, quasiment, au coup par coup, le ministre de la défense et le chef d'état-major des armées pourraient participer à ces réunions de l'OTAN lorsqu'elles sont consacrées aux opérations de maintien de la paix, sans que cela signifie automatiquement un retour des forces françaises sous commandement intégré allié. Cette politique des « petits pas » ne pourra pas se concrétiser pleinement avant une mutation de l'OTAN qui, selon M. Wörner, est en cours.

JUSTICE

L'assassinat de Bernard Laroche devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

Un réquisitoire sans faiblesse contre Jean-Marie Villemin

L'avocat général, Jacques Kohn, a demandé mardi 14 décembre, à la cour d'assises de la Côte-d'Or, de condamner Jean-Marie Villemin, pour l'assassinat de Bernard Laroche, à une peine *« qui ne soit pas inférieure à dix ans de réclusion criminelle »* (nos *dernières éditions du 15 décembre*).

DIJON

de notre envoyé spécial

Jacques Kohn n'appartient pas à la race des magistrats qui requièrent en arpentant nerveusement le prétoire, ponctuant chaque phrase d'une puissante ondulation d'hermine. Immobile devant le lutrin qu'il s'est fait installer pour lire son réquisitoire, l'avocat général ne croit qu'aux vertus du verbe et méprise les fioritures théâtrales. Tous les excès l'irritent, et le magistrat profite de l'hommage appuyé qu'il rend aux jurés pour dénoncer *« le vacarme et la vocifération »*. *« On vous a imposé, par une sorte de paranoïa judiciaire*, ajoute l'avocat général, *l'audition de témoins parfois hors de propos, parlant de sujets de société ou dissertant sur le thème de la liberté de la presse. »*

Par certains côtés, cette affaire l'agace. Mais son irritation ne se traduit que dans la violence contenue des mots, toujours prononcés calmement et posément. A l'évidence, M. Kohn aurait préféré s'en tenir au seul procès de Jean-Marie Villemin, mais l'assassinat de Grégory fut au centre des débats. *« Fallait-il que la vérité jaillisse ? Finalement, elle est restée au fond du puits »*, soupire l'avocat général, qui relève méthodiquement toutes les erreurs commises au cours de l'enquête. *« Il est contraire au rôle du juge d'instruction d'avoir des certitudes (...). Il a accumulé des erreurs techniques et juridiques trop nombreuses pour qu'il soit possible d'en faire l'inventaire »*, souligne M. Kohn.

Sa colère feutrée se dirige aussi sur les gendarmes : *« Certains militaires de gendarmerie ont contribué à l'acte criminel reproché à Jean-Marie Villemin »*, remarque l'avocat général, avant de s'adresser aux policiers pour qualifier d'*« inexcusable »* l'attitude des enquêteurs du SRPJ de Nancy qui avaient refusé tout contact avec les gendarmes. Le magistrat évoque ensuite le comportement de Jean Ker, journaliste de *Paris-Match* : *« Il a tenu le rôle d'un metteur en scène d'une sanglante mort en direct. »*

« Le paroxysme du délire »

Sur cette presse, qui a versé des sommes considérables par le biais d'achats de photographies ou de condamnations pécuniaires, M. Kohn se montre cinglant. Sans jamais élever la voix, il fustige *« les sponsors »* et *« ceux qui ont séché les larmes en les essuyant avec des espèces sonnantes et trébuchantes »*. Marguerite Duras n'est pas épargnée : *« C'est le paroxysme du délire et de la démence »*, estime le magistrat, qui trouve un qualificatif juridique aux propos de l'écrivain : *« C'est de l'apologie du meurtre. »* Et M. Kohn en profite pour piétiner la rumeur selon laquelle Christine Villemin était avec un amant lors de la mort de Grégory. *« Ceux qui ont répandu cette rumeur, je les tiens pour les bras qui ont directement armé le bras de Jean-Marie Villemin. Ils sont lourdement responsables, qu'ils appartiennent ou non au monde judiciaire. »*

La salle reprend son souffle. Sans sortir de son immobilité, l'avocat général a frappé à tour de bras dans toutes les directions. Il énumère ensuite les charges pesant sur Christine Villemin et sur Bernard Laroche. Il est sceptique sur le témoignage des femmes qui disent avoir vu Christine Villemin à la poste le jour du crime. Cela lui paraît incompatible avec les chronométrages et la prudence machiavélique du « corbeau », qui n'aurait pas pris le risque d'être vu en postant la lettre. De la même manière, le magistrat, tout en se montrant réservé sur la valeur des expertises en écritures, n'écarte pas l'hypothèse d'un *« faussaire de génie »* qui aurait voulu compromettre Christine Villemin. En tout cas, ces faibles indices ne sont corroborés par aucun fait matériel et, malgré l'enquête partiale menée par le SRPJ, aucun mobile sérieux n'a été envisagé.

Concernant Bernard Laroche, l'avocat général relève que, lors de son intervention à l'audience, Murielle Bolle était *« maternée, corsetée, encadrée, chapeautée, débitant, comme une leçon apprise d'avance, un* remake *dérisoire du film* l'Aveu ». Il est cependant dubitatif : *« Et si Murielle Bolle était montée dans la voiture de Bernard Laroche sans que celui-ci ait assassiné Grégory ? »* Le magistrat se lance, à son tour, dans la ronde des hypothèses : *« Murielle Bolle n'est-elle pas montée dans une voiture avec un homme à des fins disons sentimentales, avant de travestir cette escapade en un périple avec Bernard Laroche pour préserver sa propre réputation ? »*

« On ne doit pas se faire justice »

M. Kohn tire une conclusion : *« Je suis profondément convaincu de l'innocence de Christine Villemin, mais je ne suis pas convaincu de l'innocence ni de la culpabilité de Bernard Laroche. »*

A l'issue du faux procès de deux faux « accusés », le magistrat se prononce donc pour deux faux acquittements, l'un formel, l'autre, celui d'un mort, au bénéfice du doute. Mais c'est Jean-Marie Villemin que l'on juge, et l'avocat général semble plus à l'aise sur ce terrain de l'assassinat de Bernard Laroche. Le discours est plus bref, plus sec. La voix est imperceptiblement plus puissante lorsqu'il demande aux jurés : *« Il ne faut pas que vous succombiez à la tentation de punir ce meurtre comme un accessoire, un appendice dérisoire du meurtre de Grégory. Il doit être puni sans faiblesse. On ne doit pas se faire justice soi-même. »*

Manifestement, M. Kohn lutte contre l'éventualité d'un acquittement, en soulignant : *« Blanchir Jean-Marie Villemin reviendrait à introduire dans notre droit la notion de légitime assassinat. »* Il a été « *scandalisé* » par les réactions de Jean-Marie Villemin à l'audience. Il dénonce la froideur de son comportement et son absence de remords. Aussi, non seulement il réfute l'acquittement, mais il demande, tout en faisant miroiter la possibilité d'une libération conditionnelle, *« une peine qui ne soit pas inférieure à dix ans de réclusion criminelle »*.

Car le magistrat considère que Jean-Marie Villemin *« ne doit pas bénéficier de circonstances atténuantes exceptionnelles »*. A ses yeux, l'assassin de Bernard Laroche est dangereux : *« Son geste n'a pas épuisé sa fureur et son agressivité. Imaginez qu'on vienne à identifier l'assassin* [NDLR : de Grégory]. *N'y a-t-il pas lieu de craindre que Jean-Marie Villemin fasse un acte de justice ? Il est impossible de le rendre immédiatement à la liberté. »* L'avocat général n'indique pas dans quelle direction cette nouvelle vengeance pourrait s'exercer, se contentant de supposer : *« Le corbeau, c'est peut-être une troisième personne sur laquelle nul, à ce jour, n'a jamais jeté de soupçons. »*

MAURICE PEYROT

Universitaire et spécialiste de droit international

Charles Zorgbibe est pressenti pour diriger la Fondation pour les études de défense

Universitaire et spécialiste de droit international, Charles Zorgbibe a été pressenti pour diriger la Fondation pour les études de défense (FED), que préside Thierry de Montbrial depuis mars dernier et qui a pour vocation de contribuer, en France, à une réflexion globale en matière de défense. Le conseil d'administration de la FED est convoqué, le 7 janvier prochain, pour examiner cette désignation.

La FED dispose aujourd'hui, grâce notamment à des financements de groupes industriels français, d'un capital de départ de 25 millions de francs, ce qui devrait lui permettre de commencer, en janvier prochain, des travaux de fond.

Créée sur une initiative de Pierre Joxe, alors ministre de la défense, à la fin de 1992, la FED a eu, depuis, beaucoup de mal à s'organiser, en partie à cause du changement de majorité aux dernières élections législatives et de la rivalité entre Patrick Wajsman, un proche de François Léotard très influent au cabinet du ministre de la défense, et M. de Montbrial, qui a tenu à conserver la direction de l'Institut français des relations internationales (IFRI), créé par lui-même en 1979.

Plusieurs noms de directeur de la FED avaient été présentés à un comité de sélection, après un dépôt de candidatures qui avaient suivi la parution d'une petite annonce dans *le Monde*. Courant à l'étranger pour des institutions comparables, ce mode de recrutement avait été spécialement mis sur pied pour répondre à un souci de transparence (*le Monde* du 3 avril).

Le comité de sélection avait retenu les noms de Pascal Boniface, universitaire, et de Paul-Ivan de Saint-Germain, ingénieur général de l'armement. Le nom de Charles Zorgbibe n'y figurait pas. Mais, selon les textes, le président de la FED est libre de proposer à son conseil le directeur qu'il a pressenti. Le ministre de la défense et M. de Montbrial paraissent vouloir s'accorder aujourd'hui sur le nom de M. Zorgbibe dans l'espoir que la FED se mette le plus rapidement possible au travail, compte tenu des réflexions en cours sur le Livre blanc et sur une nouvelle programmation militaire 1995-2000.

Agrégé de droit public, professeur de droit international et constitutionnel, Charles Zorgbibe, cinquante-huit ans, a enseigné à Nantes, à Sarrebruck, à l'ENA, à Saint-Cyr. Il a notamment été doyen de la faculté de droit de Paris-Sud, puis recteur de l'académie d'Aix-Marseille. Il enseigne aujourd'hui à la Sorbonne. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont un essai sur la cohabitation, et il a rédigé des études pour des revues, et publié des articles dans *le Monde* et *le Monde diplomatique*.

EN BREF

ARMÉE : un sous-officier de Vannes (Morbihan) condamné pour avoir frappé des appelés. – La chambre militaire du tribunal de grande instance de Rennes a condamné, mardi 14 décembre, à vingt-quatre mois de prison (dont vingt avec sursis) un caporal-chef du 3e RIMA de Vannes (Morbihan) qui avait brutalisé trois jeunes recrues. Le caporal-chef Dominique Durand a été reconnu coupable d'avoir giflé et violemment frappé à coups de pied, le 25 avril, trois jeunes recrues qui étaient rentrées ivres d'une soirée en ville malgré ses consignes de sobriété. Victime d'un malaise le lendemain, l'un de ses souffre-douleur avait dû subir une ablation de la rate. Le sous-officier avait déjà été l'objet de sanctions disciplinaires (*le Monde* du 30 août).

SANG CONTAMINÉ : le docteur Habibi perd son procès contre « l'Evénement du jeudi ». – Le docteur Bahman Habibi, ancien responsable du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), a été débouté, mardi 14 décembre, de son procès en appel contre Albert du Roy, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et Anne-Marie Casteret, journaliste. L'hebdomadaire était poursuivi pour diffamation pour deux articles reprochant au médecin d'avoir *« truqué »* un rapport du 29 mai 1985, qui préconisait de détruire les produits non chauffés dans lesquels le virus du sida n'était pas inactivé. En première instance, le journal avait été condamné à payer à celui-ci un franc de dommages et intérêts pour diffamation (*le Monde* du 8 juin 1992). La cour d'appel de Paris vient, à l'inverse, de donner raison à Anne-Marie Casteret, en saluant son enquête *« minutieuse, sincère et objective sur ce sujet important et douloureux touchant au domaine de la santé publique »*.

PARIS : le budget 1994 voté. – La majorité RPR-UDF du Conseil de Paris a voté, mardi 14 décembre, le budget 1994 de la Ville de Paris, qui s'élève à 21 milliards de francs en fonctionnement et à 9,93 milliards en investissements. Les conseillers de gauche et celui des Verts qui, au cours du débat, avaient critiqué *« les aspects négatifs »* de ce budget présenté par Jacques Chirac ont voté contre (*le Monde* du 15 décembre).

AFFAIRE : le trésorier du PR n'a pas déféré à la convocation du juge Van Ruymbeke. – Attendu mardi 14 décembre à Rennes (*le Monde* du 15 décembre), Jean-Pierre Thomas, trésorier national du PR, ne s'est pas rendu à la convocation du juge Renaud Van Ruymbeke qui souhaitait l'entendre sur les comptes du parti de François Léotard dans le cadre de l'enquête sur les dossiers Trager. M. Thomas, qui avait demandé en vain le report de son audition, a indiqué au juge par télécopie qu'il ne se présentait pas à la demande du secrétaire général du PR, Philippe Vasseur. Celui-ci aurait l'intention d'informer le garde des sceaux sur la manière dont l'instruction de cette affaire est conduite.

PRÉCISION. – Contrairement à ce qu'indiquait le titre de l'article sur le jugement du tribunal correctionnel de Nantes dans une affaire de drogue (*le Monde* du 15 décembre), le tribunal n'a pas « confirmé » la légalité du classement du cannabis parmi les stupéfiants, contestée par la défense. Le juge s'est seulement estimé compétent pour apprécier seul cette légalité, sans recourir à l'avis du Conseil d'État, mais il ne s'est pas prononcé.

Un sondage réalisé par SCP Communication pour «le Monde» et le ministère de l'éducation

Les enseignants et la lecture

Bien qu'ils soient de gros lecteurs, les professeurs ont peu d'influence sur les lectures de leurs élèves

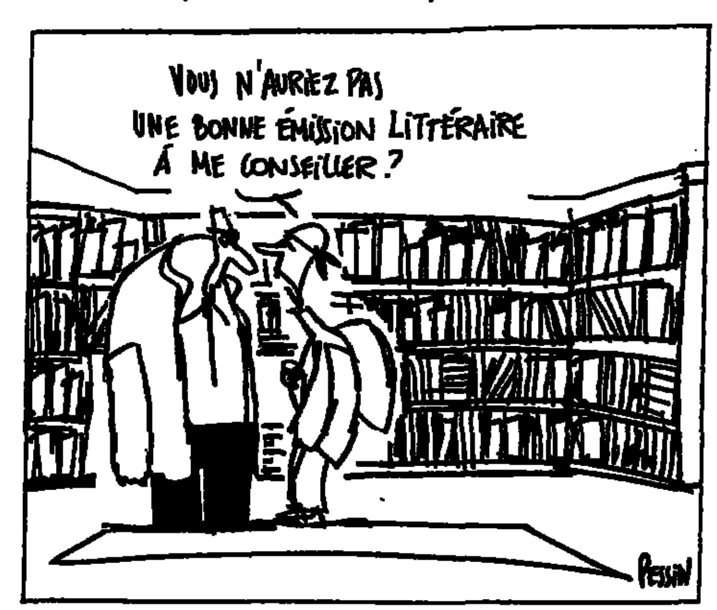
LES enseignants sont-ils de gros lecteurs? Quand on est professeur de lycée ou d'université, enseignant-chercheur ou prof d'IUT, certifié ou agrégé, littéraire ou scientifique, combien de temps consacre t-on, chaque jour, aux livres, aux journaux, aux magazines ou aux revues spécialisées? A les acheter, les archiver, les classer, en parler? Quelle part de son budget y consacre-t-on, lit-on du roman ou des essais, des ouvrages techniques ou de la BD? Et, d'une façon plus générale, quelles relations personnelles et professionnelles entretient-on avec le livre, plus généralement avec l'écrit, quand on est un enseignant, autrement dit un passeur, un médiateur de l'écrit et, par excellence, un «professeur de lecture»?

Lancer une telle question eût été inconcevable il y a seulement quelques années, tant le triptyque livre – étudiant – professeur semblait aller de soi. Elle détonne encore aujourd'hui, sans doute parce que la sociologie de la lecture, qui s'est constituée depuis la fin des années 60, nous a habitués à ne considérer comme un objet d'étude que les faibles lecteurs, populations d'adultes guettées par l'illettrisme ou élèves en échec scolaire. Malgré les évolutions considérables qui l'ont transformé de fond en comble durant les dix dernières années, l'image est quasi intacte d'une Université constituant la dernière réserve naturelle de grands lecteurs, lieu de vraie connivence et de douce familiarité avec l'écrit et le livre.

Depuis quelques années, les analyses, enquêtes et commentaires sur la «lecture étudiante» fleurissent néammoins, bousculant l'idée d'une université épargnée par la baisse générale de la lecture. *«La France lit plus, mais les Français lisent moins.»* Tel était, par exemple, le résultat paradoxal d'une enquête menée en 1990 par François de Singly et Claude Thélot (1). En se démocratisant, expliquaient les auteurs, l'accès au livre s'est dilué. Les lecteurs sont certes plus nombreux (notamment parce que les études se généralisent et sont beaucoup plus longues), mais ils sont aussi moins gourmands. Et les étudiants n'échappent pas à la règle commune. La croissance des effectifs d'étudiants n'a pas gonflé les bataillons des «gros lecteurs», au contraire, puisque ces derniers semblent proportionnellement moins nombreux qu'il y a vingt ans parmi les étudiants.

Des prescripteurs distants

En 1993, *le Monde* prenait le relais en publiant un sondage réalisé en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale (2). Il s'en dégageait une idée force : loin de renvoyer à des pratiques homogènes s'affichant comme un signe distinctif du milieu étudiant – ce qu'elle était sans doute davantage pour les générations antérieures –, la lecture à l'Université s'est fortement diversifiée, variant dans des proportions considérables d'un type de formation ou de filière à l'autre. Autre enseignement du sondage : pour les étudiants, les professeurs restent certes les principaux «prescripteurs» de lecture, après les amis (particulièrement dans les filières littéraires et de sciences humaines), mais le lien semble très lâche entre cette génération et leurs professeurs. Surtout, le livre, n'apparaît pas – n'apparait plus? – comme le fil rouge qui les unit. Coincés entre leur désir – bien réel – de lecture, les multiples contraintes de la vie universitaire et leur désir de réussite (qui n'implique pas forcément le recours massif aux livres), les étudiants attendent finalement peu de chose de leurs professeurs. D'où l'idée de compléter l'enquête en interrogeant cette fois des enseignants des classes terminales des lycées ainsi que des universitaires. Sur leurs pratiques de lecture, d'abord, mais aussi sur leur propre fréquentation des lieux de lecture au sein de l'Université, sur la place de la lecture dans leur transmission du savoir, sur leur influence et leurs attentes vis-à-vis des lecteurs étudiants.



La moitié des ménages français possèdent au moins cinquante livres (contre un tiers en 1967) (3), les enseignants interrogés disposent, en moyenne, d'une bibliothèque personnelle riche de plus de mille volumes (2 751 pour ceux de lettres-philosophie, 429 pour ceux qui enseignent la chimie). Incontestablement, professeurs de lycée et enseignants du supérieur restent d'incontestables «gros» lecteurs, même s'ils ne se poussent pas du col quand on leur demande de juger globalement leur propre appétit de lecture. Ainsi seulement 38 % des universitaires jugent qu'ils lisent «beaucoup» et 45 % qu'ils sont des lecteurs «moyens». Dans le secondaire, ils sont respectivement 33 % et 51 %. Seuls les professeurs agrégés enseignant en lycée semblent quelque peu survaloriser leurs pratiques de lecture. Alors qu'ils ne se distinguent pas par des temps de lecture plus élevés que ceux de leurs collègues, ils sont plus de la moitié (52 % contre 28 % chez les certifiés) à estimer qu'ils lisent «beaucoup».

Cinq livres par mois

Les enseignants lisent en moyenne cinq livres par mois (quatre dans le secondaire) et dépensent, dans le même temps, entre 200 et 700 francs pour l'achat de livres. Le temps qu'ils consacrent à cette activité est également important puisque la moitié des enseignants du supérieur (47 % dans le secondaire) avouent consacrer quotidiennement au moins entre deux heures et quatre heures à leurs lectures professionnelles. A cela il convient d'ajouter un temps de lecture non professionnelle, nettement plus réduit : 16 % des enseignants du supérieur y consacrent deux heures et plus, 83 % une heure et moins.

Mais ces moyennes cachent des disparités très fortes, l'effet filière, étant, comme chez les étudiants et davantage que le niveau d'exercice (université ou lycée) le principal facteur discriminant entre les enseignants. Comme chez les étudiants, ce sont les littéraires et les spécialistes de sciences humaines qui sont les plus gros lecteurs. Dans le supérieur comme dans le secondaire, ils consacrent à la lecture plus d'argent et de temps que leurs collègues scientifiques. Près de 80 % des universitaires de lettres-philosophie consacrent au moins deux heures par jour à la lecture professionnelle à laquelle s'ajoute encore, pour la majorité d'entre eux, au moins une heure de lecture de loisir. A l'opposé, 60 à 65 % des scientifiques, selon les disciplines, lisent en moyenne une heure et moins chaque jour dans une perspective professionnelle tout en consacrant moins de temps, également, aux lectures plus personnelles.

La nature des textes lus est évidemment largement dépendante de ces deux temps de lecture, bien séparés mais jouant un jeu inégal. Quand ils travaillent, les universitaires lisent d'abord des revues spécialisées puis des ouvrages scientifiques et des travaux d'étudiants. Pour leurs loisirs, leurs suffrages vont d'abord, à égalité, vers la presse magazine et quotidienne et le roman (53 %), les enseignants de droit et de sciences humaines apparaissant, en outre, comme les plus gros lecteurs de romans et de presse. A noter que la bande dessinée est loin d'être méprisée par les universitaires qui sont 12 % (mais 20 % chez les professeurs d'IUT) à en avoir lu une, au moins partiellement, au cours de la semaine précédent le sondage. Pour leurs lectures de loisir, les enseignants du secondaire pour leur part, plébiscitent d'abord les magazines (62 %) puis le roman (58 %) et la lecture de quotidiens (51 %).

«Où vous procurez-vous le plus facilement les livres et les revues dont vous avez besoin?» Les réponses à cette question font nettement apparaître la place importante, dans la vie quotidienne des lecteurs universitaires, des bibiothèques de département, de laboratoire ou de centre de recherche puisque 78 % d'entre eux, en moyenne, y trouvent les ouvrages dont ils se servent. En revanche, la bibliothèque universitaire (BU) est peu utilisée (43 %), moins en tous cas que les librairies (53 %). Considérée sans doute comme le domaine des étudiants, la BU est la grande laissée-pour-compte de ce palmarès puisque les scientifiques sont plus du tiers à ne *«jamais ou presque»* la fréquenter (14 % des littéraires, 22 % des linguistes), alors qu'en moyenne ils sont 40 % (47 % en médecine, 46 % en maths) à se rendre plusieurs fois par semaine dans leur bibliothèque d'UFR ou de département. Malgré ces visites parcimonieuses, les universitaires sont, néammoins, une majorité (81 %) à juger satifaisantes les relations qu'ils entretiennent avec les bibiothécaires des BU... même s'ils négligent apparemment de leur suggérer régulièrement des achats. Ne le font en effet qu'une minorité d'entre eux (38 %) alors que tous ou presque (80 %) reconnaissent, pourtant, que, lorsqu'ils le font, leurs conseils sont suivis d'effets!

On retrouve le même comportement contradictoire dans leurs réponses aux questions sur la nécessité d'initier les étudiants à l'utilisation des bibliothèques. Les universitaires plébiscitent massivement l'idée (89 %), mais ils ne sont que 63 % à estimer que cette initiation relève de leur responsabilité pédagogique. Sur ces deux questions, les réponses des enseignants de lycée sont plus surprenantes encore. Tous estiment cet apprentissage nécessaire (98 %) mais ils ne sont que 39 % à juger qu'il leur revient.

Pas si utile pour le bac

La même distance des enseignants à l'égard des étudiants s'exprime quand on les interroge sur leurs conversations communes autour des livres et de la lecture. Ne parlent souvent de leurs lectures personnelles avec leurs étudiants que 5 % des universitaires – 12 % en lettres-philosophie ou le clivage lecture-travail lecture-loisir est pourtant moindre. Et ils sont près de la moitié (et plus de 70 % dans les matières scientifiques) à ne pas parler fréquemment non plus de leurs lectures professionnelles. Ces proportions sont à peu près identiques dans le second degré où les relations sont pourtant, *a priori*, plus conviviales : 8 % seulement des professeurs de lycée (mais 20 % en lettres-philosophie), parlent de leurs lectures privées avec leurs élèves.

S'ils recherchent peu le contact autour du livre, les enseignants, en toute logique, estiment modeste leur influence sur les lectures des étudiants, même quand il s'agit de lecture-travail. Sauf en lettres et sciences humaines où leur point de vue est plus positif, les trois quarts des universitaires jugent qu'ils n'ont, finalement, qu' *«assez ou peu»* d'influence sur les lectures professionnelles des étudiants. Les professeurs de lycée ont, curieusement, un point de vue encore plus pessimiste. Alors qu'on voit mal qui d'autres que leurs professeurs pourraient conseiller les élèves de terminale sur leurs lectures scolaires, les enseignants sont 78 % à estimer que leur influence n'est pas très importante, la proportion s'élevant à 86 % chez les professeurs... de lettres. Et ce pessimisme est plus important encore quand il s'agit de lectures personnelles. Dans le supérieur, les trois quarts des enseignants (47 % des littéraires) estiment en effet que leur influence dans ce domaine est quasi nulle.

Enfin, plus étonnant encore, la lecture ne semble pas être considérée, par les enseignants, comme un élément absolument indispensable à la réussite scolaire. Une courte majorité (57 %) d'universitaires (84 % en lettres, 35 % en maths) juge qu'il est indispensable de lire beaucoup pour réussir aux examens et 15 % d'entre eux estime cela superflu. Quant aux professeurs du secondaire, il n'y en a guère que 64 % à estimer que lire beaucoup est *«tout à fait indispensable»* pour réussir au bac.

(1) «La baisse de la lecture». *Economie et statistique* n° 25, juin 1990.

(2) *Le Monde* du 28 janvier 1993.

(3) *Les Pratiques culturelles des Français*. La Découverte. La Documentation française (mars 1990).

CHRISTINE GARIN

Sur le toit de la bibliothèque universitaire

La fermeture temporaire de la B.U. du centre Censier-Sorbonne gêne plus les étudiants que les enseignants

LE personnel du centre Censier-Sorbonne nouvelle (université de Paris-III) est devenu expert en météorologie. Depuis le 30 juin, date à laquelle ont débuté des travaux sur le toit de la bibliothèque universitaire, le conservateur scrute les cieux avec attention, s'inquiète pour quelques nuages gris, panique aux premières gouttes de pluie. Son anxiété n'est pas feinte. Par trois fois déjà, les collections du centre Censier ont été endommagées par les eaux.

Le projet était pourtant séduisant et, *a priori*, sans danger. A l'étroit dans ses murs – 13 000 mètres carrés pour accueillir 12 000 étudiants en lettres, langues et communication, – Censier cherche un peu d'air. Dans ce cinquième arrondissement où la moindre surface constructible est rare et fort chère, le salut ne peut tomber que du ciel. La décision est prise d'aménager 1 800 mètres carrés sur le toit de la bibliothèque afin d'y loger de nouvelles salles de cours. D'un montant de 22 millions de francs, l'investissement, entièrement financé par l'Etat, est accueilli avec soulagement par la communauté universitaire, qui se débat depuis des années avec des emplois du temps dont la logique principale consiste à répartir la pénurie de locaux.

Durant les dix mois de travaux, l'étage inférieur, c'est-à-dire la bibliothèque universitaire de 772 places, est condamné. Afin d'éviter toute catastrophe, la prudence, et les professionnels chargés de l'extension, conseillent de déménager les livres et les périodiques conservés. Le manque de place rend impossible ce transfert. Les travaux démarrent donc au-dessus de 110 000 ouvrages – dont 60 000 en accès direct – et des 610 collections de journaux et de magazines. Seule une bâche bleue protège le chantier. Les jours de grand vent, elle s'agite et bat de l'aile.

Combat titanesque au sèche-cheveux

Le 7 septembre, à 22 heures, un orage a raison de la légère protection et l'eau s'engouffre le long des poutres de soutènement de la salle de lecture. Les rayonnages en bois sont imbibés d'eau et des ouvrages éloignés de ces gouttières sont abîmés. Quelques jours plus tard, le 13 septembre, le ciel s'acharne et la bibliothèque se transforme en piscine. Le fond d'histoire ibérique et celui de littérature anglaise en sont les principales victimes. Le 10 novembre, c'est au tour du magasin des périodiques d'être touché. Le comptable de l'université investit dans un sèche-cheveux, et le personnel s'engage dans un combat titanesque pour sauver les archives.

«Soixante-dix ouvrages sont irrécupérables et définitivement perdus parce qu'épuisés, estime aujourd'hui Nicole Le Brenn, directeur de la bibliothèque. *Les autres seront remplacés grâce aux fonds débloqués par les assurances. Et espérons que le bilan ne va pas s'alourdir!»* Depuis la rentrée, les salles sont fermées au public et ne rouvriront leurs portes qu'en avril, c'est-à-dire à la fin de l'année universitaire.

Les plus gênés par cette fermeture ne sont pas les enseignants. Ici comme ailleurs, rares sont les utilisateurs assidus de ce lieu. En revanche, les étudiants vivent très mal la condamnation des salles de lecture et des services de prêts. *«Il a fallu que je sois privée de BU pour me rendre compte combien elle m'était indispensable*, explique une étudiante en deuxième année de DEUG de lettres. *Ce n'est pas seulement la possibilité d'emprunter des ouvrages qui me manque mais aussi un lieu d'études entre deux cours.»* Les couloirs de l'université illustrent ses propos. Entre deux portes, sur les escaliers, assis sur des chaises, allongés par terre, dos à dos, les étudiants bouquinent, potassent ou révisent leurs cours. Un bourdonnement rempli l'espace, et pour se concentrer, certains ont recours au balladeur d'autres au bouchon de cire dans les oreilles, *«ringard mais efficace»*. Les photocopieuses fonctionnent à plein régime et les bibliothèques de département, de dimension modeste, sont prises d'assaut.

Des palliatifs insuffisants

La présidence de l'université de Paris-III a cherché une solution, mais n'a trouvé que quelques palliatifs, certes prestigieux, mais insuffisants. Ainsi, la bibliothèque de la Sorbonne est accessible aux étudiants de Censier tout comme celle de Sainte-Geneviève. En échange, des magasiniers de la rue de Santeuil ont été mis à leur disposition. Mais ces procédés ne sont pas satisfaisants : à Sainte-Geneviève par exemple, ont bien été réservées quelques places aux étudiants de Censier afin qu'ils n'aient pas à subir de longues files d'attente. Mais leur nombre est limité à 50, ce qui est totalement disproportionné pour un centre accueillant 12 000 étudiants...

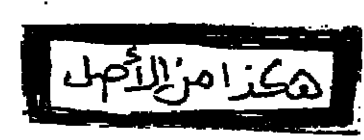
Suzy Halimi, présidente de Paris-III, et René Martin, vice-président et responsable du centre Censier, reconnaissent que l'année universitaire est perturbée. *«Notre premier souci est de trouver pour le mois de janvier un lieu qui fonctionne comme une salle de lecture*, explique Mme Halimi. *Pour être utile aux étudiants, elle doit impérativement se trouver à proximité du centre.»* Des contacts ont ainsi été pris avec la mairie du cinquième arrondissement, mais rien de concret n'a pu être proposé. Samedi 11 décembre, lors d'une réunion avec Jean Tibéri, maire de cet arrondissement et premier adjoint au maire de Paris, la présidente de l'université a même évoqué l'idée d'installer des bâtiments préfabriqués sur la voie publique, *«une solution à laquelle nous recourerons en dernier ressort»*.

Dans chaque organe décisionnel de l'université, Mme Halimi engage les enseignants de Censier à tenir compte des difficultés des étudiants : *«Ce sont eux les plus gênés.»* Un avis partagé par quelques-uns. Fayçal Najab, du département de communication, estime ainsi que les premiers cycles sont les plus handicapés : *«Ces étudiants n'ont pas encore l'habitude de se repérer dans le monde universitaire. En deuxième et troisième cycle, ils savent se rendre dans une bibliothèque d'un autre établissement pour trouver le livre dont ils ont besoin. En fait, ils sont plus autonomes»*, considère ce maître-assistant en psychologie de la communication.

En tant qu'enseignant, lui-même est peu touché par la fermeture temporaire de la BU ainsi qu'en témoigne les deux livres posés sur son bureau. Il vient de les acquérir le jour même dans une librairie spécialisée. Le premier, ouvrage de vulgarisation, doit lui permettre de préparer ses cours. Le deuxième, très spécialisé, est destiné à ses travaux de recherche. *«Mais nous, enseignants, avons parfaitement intégré la notion de pénurie des bibliothèques universitaires*, estime-t-il. *C'est avec nos propres deniers que nous nous fournissons en ouvrages.»* De plus, dans cet UFR, la bibliothèque de département est en jachère, sans personnel, ni budget de fonctionnement ou d'achat. Quant à la bibliothèque universitaire, *«elle doit contenir des ouvrages d'intérêt général, pas de recherche pour tel ou tel enseignant»*.

Chaque département a sa propre logique. La bibliothèque de l'UFR d'Orient et du monde arabe a, selon son directeur adjoint, Mohamed Rekaya, les moyens d'être efficace. Sa petitesse surprend pourtant le visiteur, ainsi que les chiches horaires d'ouverture. Ce maître de conférence en histoire du monde musulman s'en contente parfaitement d'autant que sa documentation personnelle est importante. René Martin, professeur d'études latines, quant à lui, jouit du privilège de son grade qui l'autorise à avoir accès aux magasins de bibliothèque de la Sorbonne. Tel autre enseignant en lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, se rend encore à la bibliothèque de la rue d'Ulm et n'a jamais recours à la BU... Autant d'exemples qui agacent parfois la directrice de la bibliothèque universitaire : *«Certains enseignants ignorent la richesse de notre fond et nous assimilent à un service offert aux étudiants de premier cycle»*, tempête Mme Le Brenn. Mais elle se souvient avec délectation de ce professeur revenant d'un séjour à l'étranger et s'apercevant avec stupeur que les ouvrages qu'il était parti consulter à quelques milliers de kilomètres se trouvaient à Censier...

MICHÈLE AULAGNON



auprès des professeurs de terminale et de l'enseignement supérieur

• **Bibliothèque, budget, abonnements : les pratiques personnelles.**

ENSEIGNANTS DU SUP.	Combien lisez-vous de livres par mois en moyenne	Combien possédez-vous personnellement de livres	Quelle somme consacrez-vous aux livres/mois (en francs)	Êtes-vous personnellement abonné à une revue étrangère ? (en %) OUI	NON
Ensemble	5	1 321	416	32	68
Droit	5	1 864	514	21	79
Economie	5	743	416	33	67
Lettres-philosophie	8	2 751	725	21	79
Langues	6	2 058	441	75	25
Sciences humaines	7	2 144	650	28	72
Mathématiques	4	469	291	18	82
Physique	3	508	380	12	88
Chimie	3	429	255	18	82
Biologie	3	566	243	33	67
Médecine-santé	4	1 463	364	41	59
ENSEIGNANTS DU SEC.					
Ensemble	4	1 024	284		
Mathématiques	3	705	215		
Sciences	3	700	225		
Lettres-philosophie	5	1 518	411		
Histoire-géographie	5	1 488	329		
Langues	4	1 001	287		

• ***Combien de temps consacrez-vous à la lecture professionnelle chaque jour ?*** **(en %)**

ENSEIGNANTS DU SUP.	Une ½ heure et moins	Une ½ heure à 1 heure	Une heure	Deux heures	Trois heures	Quatre heures et plus	NSP
Ensemble	4	12	32	25	12	13	2
Droit	3	8	31	30	16	11	2
Economie	7	13	20	23	19	17	1
Lettres-philosophie	–	6	14	40	14	24	2
Langues	1	4	33	20	18	23	1
Sciences humaines	3	3	37	31	9	16	1
Mathématiques	4	17	30	22	11	12	4
Physique	9	7	37	23	6	14	4
Chimie	11	14	38	18	11	7	1
Biologie	5	14	27	30	13	7	4
Médecine santé	4	23	38	19	8	7	1
ENSEIGNANTS DU SEC.							
Ensemble	14	21	25	27	7	3	3
Mathématiques	19	26	20	24	4	3	4
Sciences	27	19	22	24	6	–	2
Lettres-philosophie	8	17	17	36	15	6	3
Histoire-géographie	9	17	37	32	2	3	–
Langues	8	24	33	25	3	5	3

• ***Avez-vous déjà publié ?*** **(en %)**

ENSEIGNANTS DU SUP.	Un livre	Plusieurs livres	Aucun livre	Un article	Plusieurs articles	Aucun article
Ensemble	12	14	74	6	76	18
Droit	16	26	58	7	74	19
Économie	22	11	68	10	70	21
Lettres-philosophie	18	33	49	8	67	26
Langues	14	21	65	7	70	23
Sciences humaines	24	23	53	9	76	15
Mathématiques	8	2	90	6	70	24
Physique	9	5	86	3	84	13
Chimie	4	5	91	6	76	18
Biologie	8	5	87	4	83	13
Médecine-santé	10	14	76	5	81	14

• ***Diriez-vous que vous êtes quelqu'un qui lit plutôt :*** **(en %)**

ENSEIGNANTS DU SUP.	Beaucoup	Moyennement	Peu	Pas du tout	NSP
Ensemble	38	45	16	–	1
Droit	53	38	9	–	–
Économie	49	43	5	2	1
Lettres-philosophie	70	27	3	–	–
Langues	47	47	6	–	–
Sciences humaines	52	42	6	–	–
Mathématiques	29	45	25	1	–
Physique	18	56	24	2	1
Chimie	22	52	25	–	1
Biologie	25	49	23	1	2
Médecine-santé	34	48	17	–	1
ENSEIGNANTS DU SEC.	**Beaucoup**	**Moyennement**	**Peu**	**Pas du tout**	**NSP**
Ensemble	33	51	15	–	1
Mathématiques	25	41	30	2	2
Sciences	22	47	29	–	2
Lettres-philosophie	52	45	1	–	2
Histoire-géo.	49	46	5	–	–
Langues	31	64	5	–	–

• ***A votre avis, il y a dix ans, les étudiants ou les élèves de votre discipline lisaient :*** **(en %)**

ENSEIGNANTS DU SUP.	Plus	Autant	Moins qu'aujourd'hui	NSP
Ensemble	25	46	14	15
Droit	30	52	13	5
Économie	24	40	21	15
Lettres-philosophie	25	53	10	12
Langues	35	35	20	10
Sciences humaines	27	51	10	12
Mathématiques	15	55	10	20
Physique	20	41	14	25
Chimie	17	49	12	22
Biologie	18	50	16	16
Médecine-santé	31	40	18	11
ENSEIGNANTS DU SEC.	**Plus**	**Autant**	**Moins qu'aujourd'hui**	**NSP**
Ensemble	33	41	14	12
Mathématiques	31	43	13	13
Sciences	34	43	11	12
Lettres-philosophie	28	49	16	7
Histoire-géographie	37	28	19	16
Langues	33	39	15	13

• ***Pour réussir aux examens (ou au bac si vous enseignez au lycée), pensez-vous qu'il soit utile de lire beaucoup ?*** **(en %)**

	Oui tout à fait	Oui un peu	Non pas vraiment	Non pas du tout	NSP
Enseignants du sup.	57	27	13	2	1
Enseignants du second.	64	26	6	3	1

• ***Pensez-vous avoir une influence :*** **(en %)**

Sur les lectures professionnelles de vos élèves	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	NSP
Enseignants du sup.	11	44	31	12	2
Enseignants du second.	3	38	40	17	2
Sur les lectures non professionnelles de vos élèves	**Très importante**	**Assez importante**	**Peu importante**	**Pas du tout importante**	**NSP**
Enseignants du sup.	1	4	20	74	1
Enseignants du second.	–	14	39	45	2

Les journaux comme outil de travail

En matière de presse, chez les enseignants, l'appétit vient généralement en vieillissant. Si un enseignant du second degré de moins de trente ans sur trois dit avoir lu, dans la semaine écoulée, un journal quotidien sans but réellement professionnel, ils sont deux fois plus nombreux chez les plus de cinquante ans. Mais les écarts sont moins grands lorsqu'on considère la lecture de quotidiens à usage professionnel. Les plus jeunes enseignants sont de moins grands lecteurs, mais à l'inverse, ils incitent davantage que leurs aînés leurs élèves à lire la presse : 70 % des moins de trente ans poussent leurs élèves à la lecture des journaux, contre 52 % seulement des plus de cinquante ans. De même, les maîtres-auxiliaires et les adjoints d'enseignement (66 %) utilisent davantage la presse que les certifiés (57 %) ou les agrégés (58 %). Parmi les plus incitateurs : les historiens-géographes (96 %), les professeurs de langues (80 %), les littéraires (63 %) se situent loin devant les « matheux » (18 %). Dans leurs prescriptions aux élèves, les scientifiques (sciences naturelles, physique, etc.), pour leur part, mettent plutôt l'accent sur la lecture des revues spécialisées.

Dans l'enseignement supérieur, plus de sept enseignants de droit, sciences humaines, langues, et économie sur dix incitent leurs élèves à lire des journaux. Mais c'est le cas d'à peine 48 % des littéraires et des philosophes. Parmi les plus faibles prescripteurs, on trouve les mathématiciens, les physiciens et les chimistes. Mais six biologistes sur dix, en revanche, poussent à la lecture de la presse.

Lecteurs moins assidus pour leur propre compte, les plus jeunes enseignants sont, en revanche, ceux qui semblent avoir le mieux intégré la presse comme outil de travail. Ainsi, 90 % des professeurs de lycée de moins de trente ans archivent des articles de quotidiens ou de revues courantes, alors que ce n'est le cas que de 77 % des plus de quarante ans. Les historiens-géographes demeurent, de loin, les plus grands collecteurs de coupures de presse puisque tous déclarent découper, classer et archiver des journaux, contre 84 % des littéraires, 96 % des enseignants de langues et 43 % des enseignants de mathématiques.

Parmi les titres qui ont la faveur des enseignants, *le Monde* arrive largement en tête puisque 42 % des universitaires et 36 % des professeurs de lycée (mais 45 % des agrégés), déclarent le lire régulièrement, c'est-à-dire au moins trois fois par semaine. L'effet de génération est patent : dans le supérieur comme dans le second degré, les lecteurs réguliers du *Monde* se situent plutôt dans la tranche des plus de quarante ans. Les autres titres, *le Figaro* et *Libération*, sont lus régulièrement par, respectivement, 5 % et 10 % des professeurs de lycée et 9 % et 11 % des universitaires. Enfin, la presse régionale draine plus de quatre enseignants de province sur dix se déclarant lecteurs réguliers.

J.-M. Dy

Réalisée par SCP Communication pour *le Monde* et la mission lecture étudiante de la direction de la programmation et du développement du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette étude a été effectuée auprès d'un échantillon de 993 personnes représentatives par sexe, catégorie de statut, discipline enseignée, établissement d'enseignement (université ou IUT) et par académie de l'ensemble du supérieur en université ou IUT et de 320 personnes représentatives par sexe, matière enseignée, catégorie de statut et par académie de l'ensemble des enseignants du secondaire en lycée. Les interviews ont eu lieu en face à face du 13 octobre au 12 novembre 1993.

Cet échantillon a été établi d'après les statistiques de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale.

COURRIER

Controverse sur les taux d'encadrement universitaires

La publication d'un tableau – établi par les services du ministère de l'enseignement supérieur – présentant, université par université, la situation des emplois d'enseignants (*le Monde* du 25 novembre) a provoqué deux types de réactions.

Les premières résultent de contestations sur les chiffres retenus par la direction générale de l'enseignement supérieur. La controverse porte essentiellement sur la situation des universités nouvelles, dans le Nord-Pas-de-Calais et l'Ile-de-France. Selon plusieurs de leurs responsables, le tableau du ministère retient bien le chiffre des effectifs d'étudiants de l'année 1992-93, mais le nombre d'enseignants correspondant est celui inscrit au budget 1993 et, par conséquent, en poste à la rentrée 1993, pour l'année 1993-94.

Cela fausse évidemment le calcul des taux d'encadrement. Ainsi à Cergy-Pontoise, Bernard Raoult, l'administrateur provisoire, nous indique que l'université comptait bien 3 106 étudiants (hors IUT et 3e cycle) à la rentrée 1992. *« En revanche, la dotation réelle d'enseignants à cette même rentrée était de 100 et non 166, qui est la dotation de la rentrée 1993. »* Du coup, le taux d'encadrement moyen à Cergy est de 31 étudiants par enseignant en 1992-1993, et non pas 18,7 comme on pouvait le déduire du tableau du ministère.

Alain Lottin, administrateur provisoire de l'université d'Artois nous signale la même erreur. Si l'on compare effectif d'étudiants et dotation d'enseignants à la même date, on obtient un taux d'encadrement de 43,5 étudiants par enseignant à la rentrée 1992 et de 33,8 à la rentrée 1993, et non de 20,5 comme cela ressortait du tableau. *« En conséquence,* souligne M. Lottin, *il est indispensable que l'université d'Artois obtienne la dotation prévue au contrat d'établissement, si on ne veut pas que le taux d'encadrement se détériore encore plus gravement à la rentrée 1994. »*

De même, une fois rectifié ce décalage de dates de référence, le taux d'encadrement moyen à Marne-la-Vallée s'établit, hors IUT, à 20,9 étudiants par enseignant à la rentrée 1992 et 21,4 à la rentrée 1993 (et non 9,7). Quant à l'université d'Evry, son taux d'encadrement moyen pour 1992-1993 est de 19,6 étudiants par enseignant (et non 12,6), selon les chiffres rectifiés par la présidence de cette université.

Comme nous l'indiquions, le taux d'encadrement moyen d'une université est un indicateur rudimentaire qui peut gommer de fortes disparités entre disciplines et entre composantes d'un même établissement. Ainsi, comme nous l'écrit Marie Duru-Bellat, professeur à l'université de Bourgogne, *« il me semble fondamental de souligner combien sous les moyennes, se cachent des plages de variation parfois considérables. Ainsi, à l'université de Bourgogne, dont le taux d'encadrement est de 23.7 étudiants par enseignant, l'UFR de sciences humaines présente un taux d'encadrement de 51,3, sachant qu'en son sein, la section psychologie-sociologie-sciences de l'éducation compte 78.1 étudiants par enseignant... La contrepartie de ces îlots de sous-encadrement (où l'on trouve les effectifs, notamment de premier cycle, les plus nombreux), ce sont bien évidemment des situations plus confortables (ou plus normales) dans d'autres secteurs... »*

La réaction de Paris-VI

La réaction de Jean-Claude Legrand, président de l'université Paris-VI (qui apparaît dans le tableau comme la mieux dotée de France), va au-delà de ce constat. *« Méfions-nous des conclusions hâtives,* souligne-t-il. *Les structures des universités sont très diverses : certaines, comme Paris-VI, sont scientifiques ou médicales, alors que d'autres sont pluridisciplinaires ou réservées à une discipline. Peut-on comparer les taux d'encadrement dans des disciplines variées faisant appel dans des proportions différentes aux enseignements théoriques et pratiques ? Qui peut nier le coût supérieur des enseignements scientifiques et la nécessité d'un encadrement plus fourni ? »*

A la question de savoir si ces chiffres [de taux d'encadrement] correspondent *« aux mêmes prestations et aux même performances »*, la réponse de M. Legrand est négative. *« Il ne sera pas demandé aux universités les mêmes prestations, mais c'est à travers ces postes considérés comme au-dessus de la moyenne que peut s'exercer réellement le pouvoir d'imagination des universités. Le contrat quadriennal doit être une reconnaissance des actions spécifiques de chaque université. Je ne doute pas que Paris-VI démontre facilement au cours de sa contractualisation le bon usage qu'elle fait des postes sur lesquels des regards envieux pourraient se pencher. »*

Pour étayer son propos, le président de Paris-VI souligne la diversité des actions et des initiatives engagées par son établissement : écoles d'ingénieurs, diplômes d'université conduisant *« à des emplois recherchés », « potentiel de recherche unique quantitativement et qualitativement »* (1 300 doctorats soutenus par an, soit 50 % des thèses scientifiques françaises), préparation des candidats aux CAPES, CAPET et agrégations, etc. Cela le conduit à *« rejeter de la façon la plus formelle la notion de surencadrement »*. Avant de conclure : *« Nous ne pensons pas que la diminution des moyens des universités qui ont la chance de rencontrer moins de problèmes soit la solution porteuse d'espoir pour l'Université française. »*

G. C.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉCONOMIE

Selon une étude de l'OCDE

Les efforts de modernisation du Canada commencent à payer

L'économie canadienne aura mis beaucoup de temps à sortir de la récession dans laquelle elle s'était enfoncée avant pratiquement toutes les autres, c'est-à-dire dès 1990. C'est maintenant chose faite, estime l'OCDE dans sa dernière analyse de la situation du pays, encore que les experts du château de la Muette insistent sur la lenteur et la mollesse anormale de la reprise.

« Alors que dans tous les autres cycles observés depuis les années 50, écrivent les experts de l'OCDE dans leur dernière analyse de la situation du Canada, *la production avait regagné, dans les trois trimestres suivant le creux, son niveau d'avant la récession, cette fois il ne lui a pas fallu moins de deux ans. »* Il faut en effet attendre le milieu de l'année 1993 pour que le PIB (produit intérieur brut) retrouve son pic précédent enregistré au premier trimestre 1990.

La lenteur et la mollesse du redémarrage canadien sont-elles pour autant anormales, comme l'écrit l'OCDE ? Les experts du château de la Muette fournissent plusieurs explications assez convaincantes à cette lenteur qui, du coup, apparaît plus inhabituelle qu'anormale. La première de ces explications est le déséquilibre des finances de l'Etat fédéral et des provinces et le gonflement de la dette publique qu'il a provoqué. Au cours des années 80, les dépenses publiques ont commencé à croître plus vite que les recettes et cet écart est devenu structurel, même s'il a été réduit pendant les années de forte croissance. *« Avec le recul, il est clair que les efforts d'assainissement déployés pendant la phase ascendante du cycle ont été insuffisants pour maîtriser la situation budgétaire »*, note le rapport. Avec la récession de 1990 et la faible reprise qui a suivi, *« le déficit du secteur public s'est de nouveau creusé sensiblement, en dépit des mesures budgétaires correctives. »*

La succession de ces dérapages annuels a engendré une importante dette publique qui, par rapport au PIB, dépasse maintenant de beaucoup la moyenne des pays industrialisés, engendrant taux d'intérêt à long terme élevés et méfiance des milieux financiers, malgré un taux d'inflation très bas (1,7 % sur un an durant l'été dernier), le plus bas depuis trente ans.

Plus de marge de manœuvre

De surcroît, souligne l'OCDE, comme l'épargne intérieure s'est révélée insuffisante pour couvrir à la fois les besoins de financement du secteur privé et ceux du secteur public, *« le Canada a fait de plus en plus appel aux capitaux étrangers, d'où une série de déficits courants et une aggravation de l'endettement extérieur »*. Le secteur public canadien représente aujourd'hui près de 40 % du passif extérieur du pays, la part de la dette fédérale étant inférieure à celle des provinces. *« Les emprunts massifs des administrations publiques ont rendu l'économie vulnérable aux sautes d'humeur des marchés financiers, avec pour conséquence une plus grande instabilité des taux d'intérêt à court terme et un alourdissement des coûts du crédit à long terme. »*

Cette situation freine la reprise dans la mesure où Ottawa comme les provinces n'ont plus aucune marge de manœuvre pour contrer la récession ou relancer une activité jugée trop molle, en accroissant les dépenses ou en réduisant les impôts. *« Le soutien des nouveaux investissements essentiels en capital humain et en infrastructures ne peut être assuré que par une redistribution des dépenses. »* L'étude de l'OCDE note la responsabilité des provinces dans le dérapage des dépenses, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. La sanction des marchés ne s'est pas fait attendre : plusieurs dettes provinciales ont été déclassées, rendant leur financement plus onéreux. Réaction qui a poussé les autorités provinciales à changer de cap et à se lancer à leur tour dans une politique d'assainissement budgétaire, nécessaire mais peu porteuse d'activité.

On en est là, avec la perspective de plusieurs années de diète, l'austérité budgétaire devant s'aggraver au fur et à mesure que reviendra la croissance. *« Il faudra accélérer,* écrit l'OCDE, *le rythme des mesures d'austérité budgétaire à mesure que l'expansion économique prendra de l'ampleur. »*

Le niveau toujours élevé des taux d'intérêt à long terme explique probablement la faiblesse de la demande des ménages, notamment en matière de logements, et le peu de confiance des consommateurs. Mais un autre élément freine la reprise : les efforts très importants de restructuration accomplis par les entreprises, efforts qui se sont accompagnés d'investissements massifs en biens d'équipement (spécialement en ordinateurs, note l'OCDE). Tout cela, joint à la baisse du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, a beaucoup amélioré la compétitivité de l'économie du pays alors qu'au *« début des années 90, le Canada avait été confronté à un sérieux problème de compétitivité découlant de la croissance relativement élevée des salaires, de la faiblesse des gains de productivité et de l'appréciation du taux de change depuis le milieu des années 80 »*.

Le Canada est en train de refaire le terrain qu'il avait perdu, comme en témoigne la forte croissance de ses exportations depuis la mi-91. Sa compétitivité retrouvée permet au pays de tirer pleinement parti de la reprise américaine : + 9 % d'exportations en 1992, l'essentiel étant destiné au grand voisin. C'est donc bien la demande extérieure qui explique le redémarrage canadien, avec le boom de l'investissement en machines. Le coût immédiat de la mise à jour de l'économie canadienne reste le chômage qui diminue peu et représentait encore 11,3 % de la population active l'été dernier. Il est aussi dans le manque de confiance des consommateurs qui, non seulement trouvent difficilement à s'employer, mais touchent des salaires en très faible augmentation.

ALAIN VERNHOLES

Premier bilan de l'opération « Cap sur l'avenir »

Le CNPF promet d'engager 80 000 apprentis

Au terme de son tour de France en vingt et une étapes, lancé fin juin, le CNPF a publiquement tiré, mardi 14 décembre au parc de La Villette à Paris, le bilan de son opération « Cap sur l'avenir » en faveur de l'apprentissage des jeunes. Selon les fédérations patronales, s'exprimant au nom de 15 000 chefs d'entreprise, 80 000 engagements supplémentaires d'embauche en contrats d'apprentissage ou de formation en alternance ont été recensés. A l'origine, l'objectif était de 200 000, ont assuré François Perigot, président du CNPF, et Victor Scherrer, vice-président chargé de cette campagne, d'ici à la fin de 1994.

La manifestation parisienne, qui faisait suite à la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'organisation patronale, a rassemblé un public composé de chefs d'entreprise, de collégiens et d'apprentis. Elle a été l'occasion de répéter, sur le mode discret, toutes les préventions du CNPF à l'égard de la régionalisation de la formation professionnelle, telle qu'elle est prévue dans la loi quinquennale de Michel Giraud, ministre du travail. Sondage réalisé par l'IPSOS à l'appui, elle a aussi permis d'indiquer à quel point l'opinion des moins de vingt-cinq ans créditait les entreprises de capacités en matière de formation et de lutte contre le chômage des jeunes.

Pour plus de la moitié des jeunes interrogés (54 %), en effet, l'école serait mal adaptée aux besoins de la vie professionnelle. Près de quatre sur cinq (79 %) considéreraient que l'entreprise est mieux placée pour apprendre un métier, et 66 % estimeraient que cela est plus important que d'obtenir *« le plus grand nombre possible de diplômes »*. Mais la démonstration tourne à l'avantage évident du commanditaire, quand on apprend que, parmi les meilleures solutions pour entrer dans le monde du travail, les jeunes penchent, à 49 %, pour les aides aux entreprises *« pour qu'elles embauchent des jeunes »*, alors que 34 %, seulement, privilégient le soutien à la formation professionnelle, *« notamment l'apprentissage »*, et que, par réflexe par rapport aux deux précédentes propositions, ils ne sont plus que 16 % à vouloir *« favoriser le premier emploi en créant des emplois de proximité pour aider les familles, les personnes âgées ou les handicapés »*. Ben, voyons...

Fort de cet argumentaire, François Perigot en a appelé à *« toutes les entreprises de France »* pour que « Cap sur l'avenir » soit un succès. Il leur a demandé de rallier le mouvement pour *« arrêter le gâchis du chômage des jeunes »*. Fustigeant les études *« abstraites »*, opposées aux filières professionnelles *« concrètes »*, il a assuré que *« les entreprises savent former leurs salariés »* et qu'elles étaient *« la véritable école de la vie »*.

A travers cette opération, magnifiquement orchestrée, le CNPF joue gros, tandis que les effectifs de l'apprentissage continuent de diminuer. Il a fait de l'emploi des jeunes la seule réponse officielle aux demandes insistantes de M. Balladur qui, depuis le printemps, a multiplié les gestes en direction du patronat. L'opinion, au moins autant que les syndicats, demandait des contreparties, en emplois, pour répondre à l'aggravation du chômage.

ALAIN LEBAUBE

Afin d'alléger la charge des 25,9 milliards de dollars de prêts

L'Algérie conclurait avec le FMI un accord de « reprofilage » de sa dette

ALGER

de notre correspondant

Selon un communiqué émanant des services du cabinet du premier ministre, Redha Malek, *« le gouvernement algérien envisage la conclusion d'un accord avec le FMI sur un programme qui s'appuie sur un reprofilage multilatéral des services de la dette, assurant un financement extérieur adéquat et supportant ainsi un programme de redressement durable de notre économie »*. *« En absorbant plus des trois quarts des recettes d'exportation,* précise le communiqué, *le service de la dette extérieure met en péril non seulement le développement économique mais également la stabilité sociale et politique du pays »*.

En prenant ses fonctions début septembre 1993, le premier ministre avait indiqué qu'il était ouvert à toutes les options concernant l'épineux problème de la dette extérieure, estimée, fin 1992, à 25,9 milliards de dollars. Une déclaration largement commentée par les médias algériens qui y ont vu à l'époque la volonté de la nouvelle équipe gouvernementale de rompre avec les positions du précédent cabinet de Belaïd Abdesslam, farouchement opposé à un rééchelonnement.

A l'issue d'une mission de quinze jours en Algérie, qui s'est terminée dimanche 12 décembre, le FMI a fait savoir qu'il n'avait conclu aucun accord avec les autorités algériennes. Dans le cadre des ajustements structurels de l'économie algérienne, le Fonds monétaire international préconise, entre autres, une forte dévaluation du dinar algérien (environ 50 %) et la libéralisation totale de l'économie.

Jacques Delors avait déclaré dimanche, au cours de l'émission « 7 sur 7 » de TF1, que *« Alger a accepté de rééchelonner sa dette »* après des années de tergiversations. Le président de la Commission européenne avait même avancé le 22 décembre comme date à laquelle l'Algérie devait annoncer officiellement sa décision de rééchelonnement. Une déclaration qui a fait grand bruit à Alger et que le gouvernement Malek vient habilement de désamorcer en réaffirmant publiquement son option pour un « reprofilage ».

(Intérim.)

REPÈRES

AUTOMOBILE

Volvo convoque une assemblée générale de ses actionnaires le 19 janvier

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires du groupe automobile suédois Volvo a été convoquée pour le 19 janvier, a annoncé mardi 14 décembre à Göteborg la direction de Volvo. Un nouveau conseil d'administration sera élu au cours de cette assemblée et un nouveau président nommé. Pehr Gyllenhammar, précédemment président de Volvo, avait en effet remis sa démission le 2 décembre, en raison de l'abandon du projet de fusion avec Renault. Depuis cette date, le vice-président du conseil d'administration du groupe suédois, Bo Rydin, assure la présidence par intérim.

Selon la presse suédoise, le favori pour remplacer M. Gyllenhammar est Marcus Storch, qui dirige le groupe suédois AGA (gaz industriels). Les noms de plusieurs dirigeants de banques suédoises ont également été mentionnés.

TRANSPORTS MARITIMES

André Ferras se donne trois ans pour redresser la SCAC Delmas-Vieljeux

Le directeur général de la SCAC Delmas-Vieljeux (branche transports du groupe Bolloré) qui préside en outre la filiale maritime Delmas-Vieljeux, André Ferras, se fixe trois ans pour assurer durablement la rentabilité de l'armement maritime, qui a enregistré de lourdes pertes en 1992.

Le redressement du secteur maritime *« est le principal enjeu du groupe Bolloré »*, a-t-il indiqué dans un communiqué du 14 décembre, car c'est la seule activité déficitaire du groupe, tout le reste (papier, tabac, pétrole, énergie, plastique et les autres divisions « transports ») continuant à gagner de l'argent.

Le plan, qui comprendra deux phases (consolidation en 1994 et reconquête en 1995-1996), vise à rééquilibrer les activités de la SDV. Les trafics Europe-Afrique sont jugés durablement déprimés. Il s'agit donc de transférer une partie de la flotte sur des destinations plus « porteuses », en Asie, Océanie, Antilles et dans des destinations « latérales » (Afrique-Asie, Afrique-Amériques). Dans un premier temps, en 1994, le but du plan est le retour à l'équilibre, voire un résultat d'exploitation légèrement positif, par des économies, notamment dans la meilleure utilisation des conteneurs.

BANQUE

L'état-major de la BNP est réorganisé

Si la première assemblée générale de la BNP depuis sa privatisation n'a pas été une grand-messe comparable aux assemblées de Saint-Gobain et de Paribas en 1987, les décisions prises n'en ont pas moins été importantes. A commencer par la mise en place d'un dispositif anti-OPA (*le Monde* du 15 décembre).

Le conseil d'administration de la banque, réuni à l'issue de l'assemblée, a également procédé à un remaniement de l'état-major. Daniel Lebègue devient seul directeur général de la BNP, son homologue Jacques Wahl devenant vice-président du conseil d'administration et conseiller du président. M. Lebègue, administrateur et directeur général depuis six ans de la BNP, voit ses compétences s'élargir à la division financière et à l'international. Un resserrement de l'équipe dirigeante autour de quatre directeurs généraux adjoints traduit un souci d'homogénéité autour du président de la BNP, Michel Pébereau.

INDUSTRIE

La production s'améliore

La production industrielle française s'est nettement améliorée en novembre, selon les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France. La demande a augmenté, soutenue par la hausse des exportations vers les Etats-Unis et les pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine. Les jugements sur les carnets de commandes et les stocks se sont également améliorés. Les prix des produits finis se sont dans l'ensemble stabilisés.

Les chefs d'entreprise s'attendent, en majorité, à une progression de l'activité au cours des prochains mois. Les effectifs continuent toujours de fléchir dans l'industrie, même si les entreprises s'efforcent d'utiliser toutes les possibilités de gestion pour accroître la flexibilité de leur main-d'œuvre. Ils se stabilisent, en revanche, dans les commerces, le bâtiment et les services marchands.

Avec un déficit estimé à 100 milliards de francs pour 1993 et 1994

Les syndicats réclament une clarification des rôles entre l'Etat et la Sécurité sociale

A la suite de la présentation, mardi 14 décembre, des comptes de la Sécurité sociale prévoyant un déficit du régime égal à 100 milliards de francs pour 1993 et 1994, tous les syndicats réclament l'ouverture de *« véritables négociations »* sur le financement de la protection sociale (*le Monde* du 15 décembre).

« Malgré l'adoption par le gouvernement de différentes mesures financières et techniques », la persistance du déficit montre, selon la CFTC, que *« l'approche actuelle n'est pas la bonne »*. La CFE-CGC constate, pour sa part, que *« l'Etat a de plus en plus tendance à utiliser les exonérations de cotisations à la Sécurité sociale pour alléger le coût du travail non qualifié, dénaturant ainsi les solidarités interprofessionnelles »*.

Enfin, pour la CGT, ces estimations *« mettent clairement en évidence les causes du déséquilibre financier : destruction de l'emploi, contraintes sur les salaires, exonérations massives des cotisations en faveur du patronat »*. Tous les syndicats se joignent donc à Force ouvrière pour réclamer une *« réelle clarification des rôles et des responsabilités de l'Etat et de la Sécurité sociale »*.

De son côté, Jean-Yves Chamard, délégué général du RPR pour les affaires sociales, redoute *« une implosion »* du système de protection sociale du fait de *« l'absence de réforme de fond »* et propose d'ajouter d'ores et déjà au prêt consenti par l'Etat au régime *« tout ou partie du déficit prévisionnel 1994 »*.

Redistribution de participations dans le secteur public

La Poste devrait participer au capital d'Air Inter

La Poste et Air Inter se parlent. Le ministère de l'équipement, des transports et du tourisme a confirmé, mardi 14 décembre, l'existence de *« discussions exploratoires »* en vue d'un rapprochement éventuel entre la compagnie aérienne, filiale à plus 72,3 % d'Air France, et l'exploitant postal.

« Opération industrielle » permettant à La Poste *« de renforcer ses liens stratégiques avec une autre entreprise publique »*, comme l'évoquait, le jour même dans *le Figaro*, Yves Cousquer, le président sortant de La Poste ? L'objectif semble plus prosaïque. *« C'est seulement le moyen d'accommoder le plus intelligemment possible le prélèvement de l'Etat »*, affirmait-t-on dans l'entourage de Gérard Longuet, le ministre de tutelle. *« Le budget doit prélever 1,125 milliard de francs sur le résultat de La Poste. Autant que cette taxation ait une contrepartie bilancielle. »* L'affaire ainsi schématisée arrange tout le monde. Dans l'immédiat, La Poste récupérerait une partie de la participation d'Air France dans Air Inter, améliorant les comptes de la compagnie nationale – dont on estime aujourd'hui à 7,5 milliards de francs les pertes en 1993 – et allégeant d'autant l'effort en dotation en capital de l'Etat actionnaire.

Pour sa part, La Poste pourrait inscrire cette participation dans son bilan et gonfler l'importance de ses actifs. Une logique similaire avait d'ailleurs guidé, en janvier, l'entrée de La Poste au capital de la CNP. Dans le cas d'Air Inter, le rapprochement est d'autant plus « vendable » que La Poste travaille déjà beaucoup avec la compagnie intérieure. Par ailleurs, elle possède 40 % du capital de l'Aéropostale, à égalité avec Air France, les 20 % restant entre les mains de la compagnie privée TAT. Engagée sous la présidence d'Yves Cousquer, cette opération devra être confirmée par son successeur, André Darrigrand.

C. M.

Réinventer la croissance

III. – *Vouloir notre avenir*

Après avoir examiné les relations entre la productivité et l'emploi (« le Monde-l'Economie » du 14 décembre) et les raisons de la crise économique actuelle (*le Monde* du 15 décembre), Jacques Méraud s'interroge sur les politiques à mettre en œuvre pour hâter le retour de la croissance.

La croissance est la réponse majeure au défi du chômage. L'expérience des «cycles» économiques permet d'affirmer qu'elle reviendra un jour. Ce jour tarde. Il faut donc le hâter. Pourtant il ne faut pas faire n'importe quoi. Car la reprise sera modeste. Or, pour réduire le chômage, il faut qu'elle se renforce et qu'elle dure. Ce souci du moyen et du long terme doit être présent dans nos choix d'aujourd'hui. Il doit par ailleurs orienter nos actions sur le plan européen et mondial, en synergie avec nos partenaires.

Voyons donc d'abord ce qu'il faut éviter. La première erreur serait de chercher notre salut dans le retour de l'inflation. Certes, garder la maîtrise de nos prix ne signifie pas nous obstiner à viser sans cesse une hausse encore plus faible. La baisse des prix, phénomène sain quand il compense des abus antérieurs ou traduit les effets positifs des progrès de productivité, peut devenir malsain quand il résulte d'une bataille désespérée entre entreprises se partageant une demande devenue trop rare : la déflation n'est pas meilleure que l'inflation. Mais il ne faut pas à l'opposé prendre l'inflation pour un facteur de croissance : c'est la demande qui doit augmenter, donc le pouvoir d'achat, et non pas les prix.

La course au «dumping social»

Concilier ces affirmations suppose *qu'on lie le plus possible* les salaires à la productivité de l'ensemble des facteurs de production. Ainsi stimulera-t-on la demande en évitant toute dérive inflationniste. Car la contrainte extérieure demeure.

Avec une hausse de prix supérieure à celles de nos principaux concurrents, nous courions toujours naguère – d'ajustement monétaire en ajustement monétaire – après un équilibre extérieur que nous n'atteignions que pendant de trop brèves périodes. Revenir à ces comportements ferait douter nos partenaires de la pérennité de nos bonnes résolutions et entraînerait à terme, du côté de notre équilibre extérieur, la réapparition d'obstacles à notre croissance.

Une deuxième fausse solution serait de nous lancer dans le *«dumping social»*. Certes l'allègement des charges liées à certains emplois de proximité ou assimilés peut inciter des ménages ou des associations, sans cela non solvables, à créer de tels emplois.

De même des réductions temporaires de charges peuvent éviter à des entreprises en difficulté des licenciements, voire un dépôt de bilan. Mais en faire un moyen permanent d'amélioration de la compétitivité-prix serait une erreur. Ce n'est pas nécessaire vis-à-vis de nos concurrents européens : nos coûts salariaux (salaires et charges réunis) par unité produite ne sont pas supérieurs aux leurs.

D'autre part, l'avantage que nous acquerrions risquerait de n'être que temporaire : une modification des taux de change de nos partenaires effacerait en un instant nos progrès de compétitivité. Une course au dumping social pourrait ainsi s'engager entre pays européens. Ce n'est pas pure imagination : lors du sommet du G7 à Tokyo en juillet 1993, le chancelier Kohl, faisant allusion à la mise en cause de l'Etat-providence amorcée au cours de la rencontre, ne disait-il pas : *«Nous sommes en train de tuer les vaches sacrées»*?

Comme il serait en effet assez vite impossible de financer par l'impôt ce que les cotisations ne financeraient plus, on démantèlerait peu à peu la protection sociale européenne, l'une des spécificités les plus positives de notre société, même si elle a ses gaspilleurs et ses profiteurs. Et les producteurs aussi y perdraient, car les transferts sociaux, c'est de la demande en puissance. Si



d'ailleurs le but poursuivi est de ne plus lier les charges sociales aux seuls salaires pour ne pas pénaliser l'emploi, la solution pourrait être d'asseoir les cotisations sur la valeur ajoutée.

Une troisième erreur serait, par désir de hâter notre reprise, de profiter de l'élargissement des marges du SME pour prendre nos distances par rapport au deutschemark et baisser massivement nos taux d'intérêt. En Grande-Bretagne, où les emprunts se font surtout à taux variable, une baisse des taux allège immédiatement toutes les charges d'intérêt ; en France, où les taux fixes prédominent, une forte baisse des taux directeurs, même bien répercutée, n'allégerait guère le poids des dettes anciennes.

Par ailleurs, les taux longs, en cause dans le financement des investissements, ont déjà beaucoup baissé, sans grand effet, parce que, pour investir, c'est d'abord de clients que les entreprises ont besoin.

Mais, surtout, prendre plus de distance par rapport au «noyau dur» de l'Union européenne aurait le double inconvénient de détruire la crédibilité de notre monnaie et de porter, après les marchés, un nouveau coup au SME. Avoir gardé, même avec des marges très élargies, les structures du SME comme point d'ancrage dans un univers d'instabilité permettra soit de reconstruire un système de charges fixes, mais ajustables, nécessaire pour plusieurs de nos partenaires, présents ou futurs, soit d'adopter en temps opportun, pour les pays qui le voudront, une monnaie unique.

Une demande plus soutenue

Ces trois tentations écartées, la reprise de la croissance suppose une demande plus soutenue. Sa relance ne peut venir que des pouvoirs publics. Il faut nous libérer de l'idée largement reçue qu'une politique publique stimulante, qu'elle soit monétaire ou budgétaire, est toujours inflationniste : c'est faux quand la demande privée est faible et les capacités de production inutilisées importantes, ce qui est le cas.

Sur le plan budgétaire, outre les actions déjà engagées, notamment dans le secteur du logement, des stimulants temporaires pourraient être mis en place : investissements publics, versement de prestations familiales, allègement des charges d'intérêt ou rééchelonnemment des dettes en faveur des ménages fortement endettés. Quant à la politique monétaire, elle pourrait recourir – juste le temps nécessaire – à des injections de monnaie de banque centrale pour augmenter les moyens de paiement : sans être en véritable déflation, nous n'en sommes pas loin ; et l'on pourrait ainsi financer une partie du déficit budgétaire en évitant d'accroître la dette publique.

Il est vrai qu'une telle mesure est interdite par le traité de Maastricht. Sans doute sommes-nous dans une conjoncture où une exception à la règle serait opportune. Mais les esprits ne sont probablement pas «mûrs» pour des «conversions» de ce genre.

Cela dit, nous ne pourrons durablement «relancer» seuls. A brève échéance, notre balance extérieure en souffrirait. Il nous faut convaincre nos partenaires européens d'engager une action conjoncturelle harmonisée en matière d'investissements collectifs, celle-ci consistant à renforcer substantiellement le programme engagé par la CEE dans le cadre de l'«initiative européenne de croissance», et à recourir pour le financer à un grand emprunt européen.

La poursuite de la baisse des taux d'intérêt allemands irait également dans le bon sens, même s'il ne faut pas tout en attendre. Peut-être pourrions-nous aussi manifester plus de solidarité à l'Allemagne pour la relance de la croissance de sa partie orientale.

La réduction des inégalités

Mais, par-delà l'amélioration conjoncturelle que permettraient ces actions de relance, il nous faut redonner à notre croissance vigueur et durée. Certaines conditions dépendent de nous, parmi lesquelles d'abord le rétablissement de la confiance. Le gouvernement l'a compris. Mais la confiance dans les personnes ne suffit pas. Elle ne persiste d'ailleurs que si les événements la confirment.

Il faut que les ménages croient à nouveau que leurs conditions de vie peuvent peu à peu s'améliorer, et les entreprises que leurs débouchés vont s'accroître. Pour cela, il faut rappeler l'ampleur de nos besoins insatisfaits, en quantité et en qualité, au premier rang desquels les besoins collectifs, qui doivent être réhabilités, comme le fait, aux Etats-Unis, le président Clinton. Il faut aussi faire comprendre que l'écologie, la qualité de la vie, c'est de la croissance en perspective et non de la frilosité partageuse.

Et il faut que les actes suivent, ce qui implique à la fois une politique active de l'environnement et une politique de réduction des inégalités sociales, orientant par priorité vers les catégories modestes et moyennes (c'est d'elles d'abord que dépend le développement de la demande) et vers les besoins collectifs les fruits de la croissance, sans dépouiller les plus aisés : cela vaut mieux que de partager la pénurie. Tout cela est compatible, aux conditions notées plus haut, avec la maîtrise des prix.

Parallèlement pourrait être affirmé un grand dessein en matière de formation. Malgré le nombre de nos chômeurs, toute reprise durable de notre croissance a buté dans le passé sur des difficultés de recrutement. Or la formation permanente, qui est essentielle, ne peut réussir sans une participation active des entreprises.

Il faut *«insérer pour former»*, autant que *«former pour insérer»*. Ne pourrait-on, au lieu d'engager les entreprises dans un partage général du travail pénalisant, organiser avec elles une collaboration institutionnelle à l'insertion des jeunes sans qualification et à la reconversion qualifiante des chômeurs plus âgés, comme le font déjà certaines d'entre elles? On la financerait à l'aide d'une partie des sommes dépensées pour trouver des palliatifs – trop souvent précaires – aux emplois perdus ou à l'absence d'insertion, complétées si nécessaires par une part de l'argent des privatisations.

D'autres conditions de notre avenir à moyen et long terme ne dépendent pas que de nous. L'Europe est ici en cause. Si elle ne peut jamais s'entendre à douze – et que sera-ce plus nombreux? – sur des actions communes qui la construisent comme une entité forte, parlera-t-on encore longtemps d'«Union» européenne? Pourtant il faut encore y croire, car l'Europe est notre avenir.

Sa construction a été au départ orientée par la volonté d'une réconciliation définitive entre la France et l'Allemagne, gage de la paix du continent. Cet argument demeure. Mais nos difficultés actuelles nous en fournissent un autre : le poids dans les affaires du monde d'une France isolée – comme de n'importe quel autre pays d'Europe – ne pourra que décroître au cours du siècle prochain, compte tenu de la démographie et des taux de croissance économique à attendre sur le reste de la planète ; une Europe unie aura au contraire un poids économique, politique et culturel durable.

Encore faut-il que cette Europe ait une véritable politique économique commune, c'est-à-dire que ses membres aient des politiques cohérentes, harmonisées – ce qui ne signifie pas uniformes – et cela avec pour objectif commun majeur la croissance, laquelle devrait être ajoutée, avec l'emploi, au premier rang des critères du traité de Maastricht. Les syndicats des pays membres devraient s'unir pour peser dans ce sens. Cela contribuerait à redonner confiance aux peuples, mais aussi aux entreprises.

On a trop dit que la croissance résulterait automatiquement du développement des échanges. En fait, dans un contexte de concurrence devenue trop dure, chaque pays attend trop sa croissance d'une compétitivité-prix tendue vers l'exportation, et il freine sa demande interne, à la fois pour maîtriser ses prix et contenir ses importations. La demande – donc la croissance – de l'ensemble européen en est freinée.

L'Europe doit avoir enfin une politique commerciale extérieure plus ferme. Il ne s'agit pas de protectionnisme. La France aussi a intérêt à l'ouverture des frontières, et elle souhaite la croissance des pays en développement.

Mais il ne s'agit pas d'accepter un libre-échange à tout va, dans le contexte actuel de concurrence sauvage, d'irréalisme et de variabilité excessive de certains taux de change – lesquels jouent dans la concurrence commerciale un rôle que le GATT ne peut ignorer – et d'inégalité excessive des systèmes sociaux. A Bretton Woods, à la fin de la seconde guerre mondiale, on avait décidé que les pays à excédents extérieurs «structurels» seraient contraints par la communauté internationale à y mettre un terme.

Pour être économiquement profitable à tous sans être socialement traumatisante pour certains, l'ouverture des frontières doit être progressive et réciproque, c'est-à-dire négociée, et faire l'objet d'un «suivi», afin d'aboutir à l'équilibre des échanges.

Les limites du libéralisme

L'application de ces principes devrait présider aux relations de l'Europe avec le Japon et les Etats-Unis, comme avec les pays du tiers-monde à faibles salaires et protection sociale quasiment nulle. La diversité des intérêts des pays de l'Union européenne rend difficiles les ripostes communes, mais il est clair que, si des discriminations unilatérales délibérées, ou des protections non tarifaires discrètes mais tout aussi efficaces, sont pratiquées par certains des partenaires de l'Europe, elles risquent fort d'ouvrir un jour la porte à des discriminations ou des protections symétriques. Tout le monde y perdrait.

Les mouvements de capitaux ne peuvent pas non plus se poursuivre indéfiniment comme aujourd'hui. L'argent n'est pas une marchandise comme une autre. Il faut, tout en faisant remplir leur rôle aux marchés et au jeu de la liberté, mettre dans leur fonctionnement au plan international plus de régulation et de contrôle.

Il faut limiter les mouvements monétaires internationaux, qui tendent à imposer leur loi aux Etats. Il faut trouver les moyens de calmer les emballements boursiers excessifs pour limiter les risques de krach. Ce qui était déjà difficile à gérer au plan national n'est plus gérable au niveau de la planète par un simple «laisser-faire».

Dans cette perspective, il faut rebâtir un système monétaire international visant à réduire l'ampleur des fluctuations des principales monnaies mondiales. Ces fluctuations inhibent les producteurs et n'atténuent pas les déséquilibres des balances extérieures. Il faut soit revenir à des changes fixes mais ajustables, soit imaginer d'autres solutions techniques aboutissant à plus de stabilité sans empêcher les ajustements rendus nécessaires à long terme.

N'est-il pas utopique d'espérer convaincre aujourd'hui nos partenaires européens de réinsuffler à l'Europe un tel esprit? Et quel espoir y a-t-il d'amener nos partenaires américains et japonais à une prise de conscience analogue? Quand le libéralisme se rendra-t-il compte des risques qu'il court en poussant toujours plus loin ses limites?

Le désarroi de l'opinion le montre, nous n'avons pas le temps d'attendre. Utilisons donc tous les moyens en notre pouvoir pour retrouver la croissance. La cohésion et la paix sociales en dépendent. La relance conjoncturelle déjà engagée, et qu'il faut renforcer, doit en être le premier acte. Pour que le mieux qu'elle procurera s'accentue et soit durable, il nous faut susciter avec obstination, en Europe et dans le monde, les prises de conscience et les changements d'état d'esprit d'où naîtront des comportements et des structures conciliant le dynamisme de la liberté et la sagesse des régulations.

JACQUES MÉRAUD

FIN

CULTURE

Les Grands Prix de la Ville de Paris 1993

Jacques Chirac, maire de Paris, a remis le mercredi 15 décembre au Musée d'art moderne, les Grands Prix de la Ville de Paris pour 1993.

Histoire : Michel Le Moel

Né à Paris le 12 mai 1929, il est l'auteur de très nombreux ouvrages sur l'histoire de Paris. Il occupe la fonction de conservateur général du patrimoine depuis 1990.

Roman : Patrick Modiano

*Né le 30 juillet 1945 à Bou*logne-Billancourt, Patrick Modiano a écrit une quinzaine de romans (Gallimard et Seuil), ainsi que le scénario du film *Lacombe Lucien*, en collaboration avec Louis Malle. En 1978, il obtenait le prix Goncourt pour *Rue des Boutiques-Obscures*. Il vient de publier *Chien de printemps* (Seuil).

Sola-Cabiati (roman historique) : Claude Dulong

Née le 12 juin 1928 à Limoges, cette historienne chartiste spécialiste du dix-septième siècle fut l'épouse de Jean Sainteny, délégué du gouvernement français en Indochine, décédé en 1978. Auteur notamment d'*une Vie quotidienne à l'Élysée au temps de Charles de Gaulle* (Hachette, 1984), elle vient de publier une biographie de *Marie Mancini* (Perrin).

Photographie : Pierre et Gilles

Pierre et Gilles se sont rencontrés en 1976, *«lors d'une fête»*, et construisent minutieusement leurs photographies depuis 1977. Le premier exécute croquis préparatoires et prises de vue, le second les repeint. Ils ont exposé dans le monde entier leurs images kitsch, féeriques où se mêlent les références à l'enfance, aux religions, à la culture populaire.

Gérard-Philipe (théâtre) : Samuel Labarthe

Ancien élève du Conservatoire national d'art dramatique (1984-1987), Samuel Labarthe s'impose au théâtre en 1988 dans le rôle de Rodrigue du *Cid*, sous la direction de Gérard Desarthe. Interprète de nombreux rôles à la télévision et au cinéma, il a participé cette saison au succès sur les boulevards de *Ce qui arrive et ce qu'on attend*, de Jean-Marie Besset, mis en scène par Patrice Kerbrat.

Musique : Edison Denisov

Né en Sibérie en 1929, le compositeur Edison Denisov est professeur au Conservatoire de Moscou. D'abord marquée par l'influence de Boulez, Stockhausen et Nono, son œuvre s'est peu à peu libérée de ces modèles. Depuis 1970, Denisov a composé de nombreuses œuvres pour des musiciens de l'Ouest. L'Opéra de Lyon lui a demandé d'achever et d'orchestrer *Rodrigue et Chimène*, de Claude Debussy. La création mondiale de cet opéra a eu lieu en mai 1993.

Arts : Sam Szafran

Né à Paris en 1934, maître incontesté du pastel, mais aussi du fusain et de l'aquarelle, Sam Szafran est un artiste figuratif de haute précision qui, de série en série – *Rocking-chairs*, *Imprimeries*, *Ateliers*, *Escaliers* – fait de l'environnement quotidien qu'il ne quitte guère un lieu de vertige et d'angoisse, bien au-delà du réalisme.

CORRESPONDANCE

A propos de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs

Une lettre du maire d'Ivry-sur-Seine

A la suite de l'article consacré à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (le Monde *du 30 novembre*), *nous avons reçu de Jacques Laloë, maire d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), la lettre suivante :*

Dans son article, Frédéric Edelmann, sans doute par manque d'informations, a évoqué les paresses municipales comme argument pour mettre en cause notre politique d'aménagement.

Contrairement à ce qu'il laisse supposer, c'est pour éviter la construction de bureaux vides et sauver le bâtiment de la manufacture des Œillets métalliques que la municipalité d'Ivry s'est opposée, par tous les moyens, y compris la préemption, à une opération spéculative énorme sur ce terrain, opération qui, elle, s'inscrivait directement dans le projet du Grand Paris, avec pour conséquence le bradage de l'emploi, de l'habitat et de l'environnement, pour faire de notre ville une vaste cité administrative sans vie et sans histoire. Projet mis en échec par une mobilisation très large des Ivryens autour du thème «Ma ville, j'y tiens», ainsi que par un vote unanime du conseil municipal.

Cette démarche étant générale, je me réjouis de l'arrivée de l'Ecole des arts décoratifs dans notre commune.

Il paraît étonnant, en outre, que soit ignorée la politique culturelle municipale dans le domaine des arts plastiques. Domaine reconnu, en particulier avec le centre d'art, le CREDAC, et la galerie Fernand-Léger (cinq expositions annuelles), la Bourse d'art monumental, à laquelle participent tous les deux ans près de 400 plasticiens, les œuvres d'art contemporain implantées dans la ville, les ateliers d'artistes en grand nombre. L'école nationale accueillie à Ivry prendra ainsi place dans un creuset et un potentiel favorables à une collaboration fructueuse entre l'école et la ville.

[La manufacture des Œillets d'Ivry, dont l'intérêt architectural avait été souligné par l'Inventaire général des richesses artistiques de la France, était composée de deux lots séparés situés sur une grande friche industrielle. Cette friche était soumise à un droit de préemption urbain (DPU) renforcé, qui aurait permis à Ivry de manifester simplement son intérêt pour l'édifice. Or, il a été vendu à deux reprises, engendrant autant de plus-values, sans que la Ville intervienne. Le dernier acheteur, la société CMED, avait heureusement pour objectif la conservation de la manufacture. Sur le terrain voisin (23, rue Raspail), relevant aussi de la DPU, un bâtiment de la même époque a été démoli pour une opération immobilière de bureaux. – F. E.]

CINÉMA

La mort de l'actrice Mirna Loy

L'actrice américaine Mirna Loy est morte le 14 décembre à New-York. *Elle avait quatre-vingt-huit ans.*

De Mirna Loy il restera d'abord l'image de Nora Charles, la New-Yorkaise sophistiquée de la série des *Thin Man (l'Introuvable)*, films policiers humoristiques inspirés du roman de Dashiell Hammett et réalisés entre 1934 et 1947. Avec William Powell, son mari à l'écran, Mirna Loy donnait une nouvelle version de la félicité conjugale américaine, entretenue à grandes rasades de Dry Martini et de remarques acerbes.

Née Myrna Williams en 1905 dans le Montana, elle avait entamé sa carrière cinématographique en 1925, avec un petit rôle dans le *Ben Hur* de Fred Niblo. Son physique de rousse ne l'a pas empêchée de se consacrer dans un premier temps à des rôles exotiques, dans *le Masque de Fu Manchu*, de Charles Brabin (1932), par exemple. En 1934, le succès de *l'Introuvable* la propulse au rang de grande vedette. En 1936, elle est élue *Queen of the Movies* (reine du cinéma) par les lecteurs d'un magazine spécialisé. Elle joue au côté de Clark Gable dans *Pilote d'essai* de Victor Fleming (1938), de Fredric March dans *les Plus Belles Années de notre vie* de William Wyler.

A partir de 1941, elle consacre une partie de son temps à la Croix-Rouge et milite contre la discrimination raciale. Sa carrière continue pendant les années 60 et 70 (elle joue dans *Airport* en 1975). Elle fait sa dernière apparition à l'écran dans *Just Tell Me What You Want* de Sidney Lumet en 1979.

T. S.

ÉDITION : les héritiers de Margaret Mitchell déboutés de leur action contre Régine Deforges. – La première chambre de la cour d'appel de Versailles a débouté, mercredi 15 décembre, les héritiers de Margaret Mitchell, auteur d'*Autant en emporte le vent*, qui réclamaient 5 millions de francs pour contrefaçon littéraire à l'écrivain Régine Deforges et à son éditeur Ramsay après la publication de *la Bicyclette bleue*. Cette affaire engagée, en 1987, par la société américaine Trust Company Bank, détentrice des droits patrimoniaux de Margaret Mitchell, avait conduit à la condamnation de Régine Deforges, en 1989, devant le tribunal de Paris. Estimant que le sujet d'*Autant en emporte le vent* ne pouvait faire l'objet d'une exclusivité, la Cour d'appel de Paris s'était opposée à cette décision en novembre 1990 par un arrêt, mais celui-ci avait été annulé par la cour de cassation le 4 février 1992.

COMMUNICATION

Une polémique oppose MM. Lafleur et Burck aux journalistes de RFO-Nouméa

NOUMÉA

de notre correspondant

Dans une *Lettre ouverte à Messieurs les élus* signée de la rédaction de RFO Nouvelle-Calédonie et publiée mardi 14 décembre à Nouméa, les journalistes de la station se déclarent lassés des *«attaques outrancières»* dirigées contre leur travail par certains élus locaux. Leur réaction de ras-le-bol a été notamment alimentée par les critiques récentes qui leur ont été publiquement adressées par le député RPR du territoire, Jacques Lafleur, président du RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République), et par François Burck, président de l'Union calédonienne (UC, principale composante du FLNKS).

S'exprimant, depuis Paris, au micro de Radio Rythme Bleu, la radio calédonienne qui lui est proche, M. Lafleur avait fustigé, lundi, la *«vision apocalyptique»* de la situation calédonienne donnée, selon lui, par la station de Nouméa, lors des vingt-cinq heures d'émission non stop consacrées aux DOM-TOM et diffusées le week-end dernier sur le cinquième réseau. M. Burck, de son côté, s'était plaint, fin octobre, auprès de François Giquel, PDG de RFO, *«qu'il y avait des saboteurs dans sa boîte»*, à Nouméa.

La polémique s'est poursuivie, mercredi 15 décembre, avec la publication dans le quotidien du territoire, *les Nouvelles calédoniennes*, d'une réponse commune de M. Lafleur et de M. Burck à la rédaction de RFO : *«Si RFO n'existait pas, où iraient tous les journalistes qui ont pu y trouver refuge, sans avoir ni la compétence ni la déontologie, bien à l'abri de toute sanction?*, y écrivent notamment les deux hommes à l'adresse des protestataires. *Lorsque les critiques fusent de toutes parts, la suffisance n'est plus de mise. Il vous faut vous interroger sur la manière que vous avez de faire votre métier.»*

Si Jacques Lafleur est coutumier des coups de griffe vis-à-vis de RFO, sa colère quant à la description par la chaîne d'outre-mer de la situation sociale du territoire peut surprendre, dans la mesure où la radio et l'hebdomadaire qui le soutiennent ont eux-mêmes, très largement, fait état des perturbations engendrées par la grève générale de l'USTKE. Sans doute ne fallait-il pas que l'écho de cette poussée de fièvre sociale franchisse les limites du lagon calédonien, au moment où était réaffirmée, à Paris, la «bonne santé» des accords de Matignon...

FRANCK MADŒUF



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

3e arrdt

MARAIS beau 2 P., cuis., salle d. bns, imm. caractère. 790 000 F - 44-53-05-07

4e arrdt

Ile St-Louis, charme, 3e ét., duplex 90 m² env., petite terrasse, calme, 3 100 000 F. D.V.I. 44-18-07-07

SUPERBE 300 M²
Beau volume. 42-78-40-04 A.I.M. 23, bd Henri-IV

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE
2 P. cuisine séparée tt conft, calme. Bien distribué. 975 000 F CASSIL R.G. 45-66-43-43

10e arrdt

ST-MARTIN - RÉPUBLIQUE
Paris 10e Neuf Méhaignerie
Avantages fiscaux
Standing prestations de qualité
Studios de 477 000 à 575 000
I.P.M. 47-48-12-12

11e arrdt

PLACE VOLTAIRE
Superbe imm. pierre de t., 3e ét., asc., 6 P., standing.
Prix : 2 070 000 F
FONCIA – 43-67-07-65

13e arrdt

Arago. Nf, fr. not. réd. dern. ét. 3-4 p., 96 m², 2 bs, terr. 23 m² sol., calme, urgt. 43-35-18-36

Pr. Arago. Imm. 76, liv. dbl, 3 ch. 108 m², 2 bs, à rafr., calme, sol., park., 2 350 000 F. 43-35-18-36

14e arrdt

Pr. Denfert, b. im. tap., asc., 2 p. cft 35 m² ss vis-à-vis. état parf. 650 000 F. 43-35-18-36

15e arrdt

DUPLEIX, beau 2 pièces mezzanine, immeuble ravalé. Beaucoup de charme. A voir, 760 000 F, CASSIL RIVE GAUCHE, 45-66-43-43.

17e arrdt

TERNES-COURCELLES.
Immeuble haussmannien grand bourgeois,
3,60 m haut. plafond, environ 300 m², 3 réceptions + 4 chambres + 4 bains + lingerie + services.
Appartement d'exception.
46-22-03-80 - 43-59-68-04

TERNES - WAGRAM
beau 2 P., clair ensoleillé.
625 000 F - 48-74-46-12

94 Val-de-Marne

RÉSIDENCE ÉTUDIANTS KREMLIN-BICÊTRE (94)
La seule Résidence actuelle aux portes de Paris
Un marché locatif porteur à prox. des princ. salles univ.
Abattement fiscal de 10 %
A 5 mn du Mo, 3 mn de l'A6
ICM PARIS - Liv. sept. 94
Tél. : (1) 40-20-00-00
Fax : (1) 42-86-04-70

VILLEJUIF
Part. vd dans belle résidence F4, 90 m².
Px : 1 050 000 F.
Tél. : 49-69-95-81.

Etranger

SUISSE
A vendre des appartements en copropriété dans des localités de sports d'hiver et d'été renommées. Bon investissement de capital. Pour offre, s'adresser en indiquant la localité et le nombre des pièces envisagées à : K. Zumstein AG, Immobilien, Postfach 692, CH-8026 Zürich, no de fax (19) 41-1-740 92 06.

immobilier information

Investissez à Paris.
Rentabilité 8 % à 9 %
Gest. locative assurée
42-93-38-63

locations non meublées offres

Paris

14e ALÉSIA beau 2 P. tt cft, clair, calme, imm. pierre de t., étage élevé, asc. Loyer : 4 500 F C.C. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

15e CONVENTION beau 3 P. 67 m², 2e étage, récent, soleil. 7 000 F net. PARTENA - 47-42-07-43

15e SEVRES-LECOURBE maison 4 P., charme, cuis. équipée, 2 wc, 2 bains. 11 000 F h. ch. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

2 pièces, 33 m², tt cft Mo Pte-PANTIN, 3 750 F C.C. Tél. : 42-06-40-86

7e r. Université INVALIDES 5e ét., 1930 gd stand. 5 P. 160 m², balc. 16 000 F H. CH. PARTENA - 42-66-36-65

7e RUE UNIVERSITÉ beau 2 P., tt cft, meublé ou non. 4 650 F H. CH. PARTENA - 47-42-07-43

8e MADELEINE beau 4 P. 95 m², terrasse 24 m², vue dégagée. 11 000 F H CH. PARTENA - 42-66-36-65

FALGUIERE. beau 2 pièces, imm. p. de t., cuis. équipée, s. de bns, ét. impecc. 5 200 h. ch. CASSIL RIVE GAUCHE, 45-66-43-43.

LA MUETTE beaux studios 38 m², vue jardin, soleil. 4 000 F H CH. PARTENA - 42-66-36-65

Région parisienne

MONTROUGE – Pte-Orléans 2 P – 42 m² – Etat neuf 3 630 F. TTC Com. 2 500 F. C.G.G. 46-20-10-15

St-CLOUD. Quart. résid. loue appt 80 m², séj. 40 m², cuis., sdb équip., balcons. Px 7 500 F/mois c.c. Tél. : 46-02-19-02 entre 19 et 27/12. T. 16-81-86-67-38

RÉSIDENCE STANDING
Suresnes-La Défense prox. transp., appt 2 et 3 P. tt équip. avec terrasse, park., IDÉAL pour cadres en mission ou en attente de logt définitif, loc. temporaire mini 1 mois
45-22-22-22

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

locations meublées offres

Paris

6e VANEAU, 2 pces, calme, soleil, salle de bains, cuisine américaine. Loyer : 5 000 F ch. comp. CASSIL RIVE GAUCHE, 45-66-43-43.

Région parisienne

CHAMBRE ÉTUDIANT A LOUER 100 m, rive droite. 1 800 F par mois C.C. Tél. : (1) 39-50-44-32.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite sur demande.
46-22-03-80 - 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS DE HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL et HOTELS PARTICULIERS
(1) 47-20-40-03

villas

95 – St-Brice-sous-Forêt. Pav. 102 m². Résid. calme, ensoleillée. Tr. belle prestation : entrée, mezz., dble séjour, cheminée, chauffage élect., gde véranda portes coulissantes, jard. clos, cuis. Vogica tte équipée av. pl. vitrocéramique, coin repas, 2 wc, 3 chbres. av. placards, poutres, sdb équip. av. armoires, miroirs, trolrs. Garage 2 voitures, cellier. 17 km Paris, 5 mn SNCF, proche ttes commodités. 970 000 F. Tél. : 39-90-26-90

SAINTE-MAXIME
Domaine du Golf
Vue féérique, l'Alliance du golf et la baie de St-Tropez.
Villa grand standing, 130 m² habitables, dépendances, piscine.
Livrable été 94
Prix : 4 200 000 F TTC
16 (1) 92-02-95-50

bureaux

Locations

PARIS VIIe DUROC
Appt ccial, 2e, ss asc., 181 m², 7 bureaux, divisible en 79 + 102 m² Ppaire. Tél. : (1) 47-83-66-41

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts services 43-55-17-60

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS - ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

4-5 P 1 250 000 F
Et. élevé vue panoramique
82 m² + park. en sous-sol
FONCIA 45-44-55-50

Mo CENSIER. Récent tt cft
22 000 F LE M²
Lvg, 3 chbres, gde cuis., bains, box – 48-73-57-80

VUE S/SEINE. Imprenable
RECENT TT CFT
Lvg, 2 chbres, 2 bains
QUAI LOUIS-BLERIOT
Tél. matin : 45-44-21-97

7e arrdt. R. VERNEUIL, s/cour rénovée, 150 m² env. en rdc + sous-sol s/cour anglaise
Parfait état 4 200 000 F
D.V.I. 44-18-07-07

PLACE DAUPHINE
6e, asc. vue Seine et place
RARE, 150 m²
ETUDE RIVE GAUCHE
122, bd Raspail, 42-22-70-63

MONTMARTRE entre VIGNES et TERTRE - EXCEPTIONNEL
110 m² s/2 niveaux à rénover
1 350 000 - PARTENA 42-66-36-63

Poissonnière. pdt R. & cour, 6 p. 3 bs. 190 m², p. prof. + serv., 14 m² à sais. 3 550 000 43-35-18-36

7e ÉCOLE MILITAIRE
STUDIO. 25 m². Tout conft
Bon état – 635 000 F
PARTENA - 47-42-07-43

ST-GEORGES. BEAU 4 P.
4e étg asc. Vue dégagée.
Parfait état 1 900 000 F
PARTENA - 42-66-36-53

3/4 P. 1 200 000 F
65 m² tt cft - Double exposition
Immo. MARCADET 42-51-51-51

BORDS DE MARNE
Proche BOIS VINCENNES
Hôtel partic. Napoléon III
250 m² env., caractère.
PRIX INTÉRESSANT
LERMS 40-30-39-69

MONTPARNASSE-CLOSERIE 2/3 P
3e ét., bel imm., calme
1 360 000 F – 43-20-77-47

P. Montsouris. Im 76, 3-4 p 80 m², parf. état. R. & jard., park. à sais. 1 650 000 F. 43-35-18-36

PASTEUR
3-4 P. 4e asc., 65 m² env.
D.V.I. 44-18-07-07

Edgar-Quinet. STUDIO, récent
5e étage, vue, confort
529 000 F. 43-20-77-47

A 45 MINUTES DE ROISSY
Dans village classé, propriété ancienne entièrement rénovée, grand salon avec cheminée et poutres, 2 salles à manger, 5 chambres, 2 salles de bains, bibliothèque, cave, buanderie et garage. Jardin clos de murs de 1 300 m². Bel environnement.
REF : 170 B. PRIX : 1 580 000 F

Achats

IMMO. MARCADET
Professionnel F.N.A.I.M.
recherche activement studios – 2 pièces PARIS intra-muros
42-51-51-51 FAX 42-55-55-55

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt chez notaire. 48-73-48-07.

3615 FNAIM

maisons de campagne

A 150 KM PARIS SUD
RÉGION SULLY-S/LOIRE
EXCEPTIONNEL
VUE SUR LA LOIRE

ANCIENNE MAISON DE MARINIERS
AU CHARME D'ANTAN
Pierres tuiles Pays, 180 m² habit. cft jardin clos.
Px 1 100 000 F F.A.I.
A.I.E. (16) 38-36-58-66

propriétés

Mas provençal à Gordes dans le Lubéron en pierre du pays 300 m² hab., 2 600 m² de ter. arboré et clos pisc., 5 chbres, 3 sdb, alarme, sauna, cuis. d'été équipée, portail électrique + caméra vidéo, arros. automat. Tél. 16-90-72-11-14 Fax 16-90-72-00-92.

Fs not. réduits. Prix 4 600 000 F
Prix justifié

chalets

AU PAYS DU MONT BLANC

VOTRE CHALET NEUF

Individuel. Construction traditionnelle en bois massif : 3 chbres, + garage (terrain compris) de 860 000 F à 1 390 000 F

FOURNY PROMOTION

(1) 42-93-03-36

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
7 PIÈCES 200 m², 2e étage	31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE – 49-03-43-02 Frais de commission	28 798 + 3 748 20 492,65
10e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 94,75 m², 6e ét. park.	7/9, rue Terrage SAGGEL-VENDOME – 42-66-61-05 Honoraires de location	7 200 + 1 778 5 184
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 50 m², 6e ét.	107, av. du Gal-Michel-Bizot CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 300 + 608 3 366
13e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 98,30 m², 1er ét. park.	5, rue Tagore SAGGEL-VENDOME - 42-66-61-05 Honoraires de location	7 047 + 1 061 5 073 84
3/4 PIÈCES 96 m², 3e ét. droite, park.	27/29, av. Stephen-Pichon GCI - 40-16-28-70 Frais d'actes	7 200 + 2 010 346
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 77 m², 5e étage park.	102, av. du Maine AGI FRANCE – 43-22-23-81 Frais de commission	7 782 + 841 5 538
15e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 70 m², 4e étage cave, park.	82, rue de la Fédération PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	7 350 + 1 080 5230
3/4 PIÈCES 105 m², + balc. 5e ét. poss. park.	17/19, rue Bausset CEGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	8 440 + 1 900 6 347
16e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 135 m², 6e ét.	51, avenue Bugeaud AGI FRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	19 089 + 1 677 13 583
17e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 85 m² + balc. 5e ét. ss asc.	23, rue des Moines CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	7 076 + 456 5 365
3 PIÈCES 83 m², 5e ét.	9, rue des Dardanelles GCI - 40-16-18-71 Frais d'actes	7 600 + 1 148 358
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 65 m², 1er étage poss. park.	34, rue du Plateau CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 720 + 876 3 668
20e ARRONDISSEMENT		
Duplex, 5 P. 136,77 m², 7/8e ét. parking	90, avenue Gambetta PHENIX-GESTION – 40-30-23-27 DIAMANT VERT	9 900 + 1 367,70
4 PIÈCES 89 m², 4e ét. parking	90, avenue Gambetta PHENIX-GESTION – 40-30-23-27 DIAMANT VERT	6 780 + 894,20
91 – ESSONNES		
Pav. F5 145 m², r.-d.-j. parking	SOISY-SUR-SEINE 31, rue des Aubépines AGIFRANCE – 69-89-24-32 Frais de commission	7 840 + 507 5 579
92 – HAUTS-DE-SEINE		
4 PIÈCES 89 m², 5e étage cave, park.	SURESNES 16, rue Salomon-de-Rothschild PHENIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 705 + 1 240 4 060
3 PIÈCES 72 m², 3e étage, cave, parking	SAINT-CLOUD 2, square Sainte-Clothilde PHENIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 170 + 680 4 390
Dble séjour 2 chbres, 86 m², 8e ét., park.	PUTEAUX 16, av. Georges-Pompidou PHENIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 222 + 715 4 427
4 PIÈCES 86 m², 3e étage, cave, park.	COURBEVOIE 9, place Charras PHENIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 300 + 709 4 483
5 PIÈCES 108 m², 2e ét.	COURBEVOIE 13, place des Dominos SAGGEL-VENDOME - 46-93-91-63 Frais de commission	5 075 + 1 645 3 654
4 PIÈCES 88 m², 6e ét. park., cave	PUTEAUX 15, rue Gutenberg SAGGEL-VENDOME - 46-93-91-63 Frais de commission	5 770 + 1 354 4 154
3 PIÈCES 80 m², 6e ét. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 20 bis, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	8 000 + 1 130 410
4 PIÈCES 159 m², 2e ét. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	17 500 + 3 297 50 720
94 – VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES 74,38 m², 3e étage parking	VINCENNES 35, avenue du Petit-Parc PHENIX-GESTION – 43-65-58-53 Résidence du Parc Frais de commission	6 145 + 817 4 372,78

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de









SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

VIE DES ENTREPRISES

Numéro un de l'immobilier de loisirs français

Pierre et vacances surmonte les fluctuations de la clientèle

Le groupe Pierre et vacances, numéro un français de l'immobilier de loisirs, constate avec plaisir que la clientèle semble ne pas bouder les 70 000 lits qu'il met à sa disposition dans neuf stations des Alpes et huit stations balnéaires. Le chiffre d'affaires des locations réalisées depuis le début de l'année a progressé, par rapport à la même période de l'année dernière, de 3 % pour la montagne et de 20 % pour la mer.

Au-delà de ces chiffres satisfaisants qui devraient conduire l'activité tourisme du groupe à 1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires et à 36 millions de francs de bénéfices en 1993 pour un million de clients, la crise se fait sentir : la demande des voyagistes étrangers pour la montagne est en recul de 3 % et la clientèle française se tourne de plus en plus vers des réservations de groupe (+ 45 %) qui lui valent des prix réduits.

Pour affronter ces glissements de la demande, Pierre et vacances a choisi de privilégier dans les Alpes le ski haut de gamme. *« M. Hilton disait que les trois clés du succès en hôtellerie étaient l'emplacement, l'emplacement et l'emplacement*, explique Gérard Brémond, PDG du groupe. *Pour ce qui concerne notre métier, je dirai que nos critères sont l'altitude, l'altitude et l'altitude afin de profiter d'un vaste domaine skiable et d'un enneigement garanti. »* Côté prix, le groupe s'exerce à l'art difficile de séduire le client par des tarifs adaptés et contenus au niveau de l'inflation, mais sans tomber dans le bradage qui tue le marché et génère des déficits.

Al. F.

CRISE : RUHRKOHLE AG confirme la suppression de 6 000 emplois. – Le conseil de surveillance de Ruhrkohle AG, la société qui exploite les houillères de la Ruhr (ouest), a confirmé, mardi 14 décembre, une réduction de trois millions de tonnes des capacités de trois puits au 31 janvier, ce qui entraînera la suppression de 6 000 emplois. Ces mesures porteront à 18 000 le nombre d'emplois supprimés en 1993-1994 par Ruhrkohle, sévèrement frappée par la crise de la sidérurgie, a annoncé la société dans un communiqué. La capacité de production des mines de charbon Monopol à Bergkamen, Heinrich Robert, à Hamm et Hugo/Consolidation à Gelsenkirchen sera réduite d'un million de tonnes par mine.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

SEITA : premier comité central d'entreprise « contestataire » pour M. Comolli. – En signe de désaccord, la plupart des représentants du personnel de la Seita ont quitté, mardi 14 décembre, le premier comité central d'entreprise tenu en présence du nouveau président, Jean-Dominique Comolli, qui devait examiner le budget prévisionnel de l'entreprise pour 1994. Dans un communiqué commun, les syndicats CGT, FO, CFDT et FSAS justifient cette démarche *« pour protester contre la semaine de chômage partiel »* annoncée dans la branche cigares, *« alors que des mesures économiques et sociales auraient pu l'éviter »*. Ils dénoncent *« la stratégie de rentabilité financière à tout prix, au détriment de l'activité industrielle et de l'emploi »*. Ils ont exprimé *« leur totale opposition à cette spirale du déclin qui conduit à la casse des établissements »*, citant ceux de Dijon et de Mâcon fermés en juillet. M. Comolli, ancien directeur général des douanes, a été nommé mercredi 8 décembre président de la Seita.

CONTENTIEUX

GÉNÉRALE DES EAUX/TIRU : le tribunal de commerce de Paris nomme un expert. – Le tribunal de commerce de Paris a désigné, mardi 14 décembre, un expert dans le dossier opposant la société TIRU (groupe EDF) à la Compagnie générale des eaux. Cette dernière accuse TIRU, dont elle est actionnaire à 24 %, d'avoir acheté 25 % du capital d'ASA, numéro un autrichien du traitement des déchets, à un prix trop élevé. Aux termes de la transaction effectuée le 29 octobre à Vienne, en dépit de l'opposition déclarée de la Générale des eaux, TIRU et sa maison mère, EDF, avaient acquis ASA pour un montant global de plus de 1 milliard de schillings (environ 525 millions de francs) (« le Monde de l'économie » du 14 décembre).

PRIVATISATION

RHÔNE-POULENC : l'offre aux salariés sursouscrite deux fois. – L'offre d'actions aux salariés du groupe chimique Rhône-Poulenc, dans le cadre de la privatisation entreprise en novembre, a été sursouscrite deux fois, a indiqué lundi 13 décembre le ministère de l'économie. L'offre réservée aux salariés de Rhône-Poulenc était de 8,8 millions d'actions alors que la demande a été de 17,6 millions. 8,8 millions de titres avaient été réservés aux salariés de Rhône-Poulenc dans le cadre du retour dans le privé de ce chimiste. La part des salariés représente 6,09 % du capital, contre 24 % pour le groupe d'actionnaires stables et deux tiers des titres pour le public.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 décembre ↑ Légère reprise

Après la vive chute de la veille, la Bourse de Paris retrouvait quelques forces mercredi 15 décembre dans un marché actif. En hausse de 1,10 % dès les premiers échanges, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un gain de 0,41 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises réduisaient un peu leur avance et ne progressaient plus que de 0,12 % à 2 159,15 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel atteignait 1,5 milliard de francs.

A la suite notamment de propos « va-t-en guerre » envers l'Allemagne du leader nationaliste russe Vladimir Jirinovski, la Bourse française avait enregistré mardi une vive baisse (- 1,81 %), des opérateurs anglo-saxons ayant liquidé des positions sur le marché des « *futures* ».

Mercredi les nouvelles étaient plutôt meilleures. la Banque de France a constaté un assez net redressement de la production industrielle en novembre. Par ailleurs, le loyer de l'argent au jour le jour est en légère baisse, atteignant pour le bas de la fourchette 6,50 %. Par ailleurs, les liquidités abondantes en fin d'année apportent également un soutien important au marché, notent les gestionnaires. Du côté des valeurs, le titre de la chaîne de télévision cryptée Canal + était en tête des baisses avec une perte de 11,9 % dans un marché très actif de 312 000 titres. Le titre est tombé à 1 112 francs après que le groupe eut annoncé, mardi soir, une baisse « *sensible mais inférieure à 20 %* » de son résultat net part du groupe en 1994.

Recul de 4,3 % d'Havas et de 8,9 % d'Institut Mérieux à la reprise des cotations, le projet de fusion de cette industrie pharmaceutique avec Rhône-Poulenc ayant été repoussé à l'année prochaine. Hausse de 10,1 % de CCMC Managix et de 3,3 % d'Ecco après sa baisse supérieure à 5 % de la veille.

NEW-YORK, 14 décembre ↓ Prises de bénéfices

Wall Street a reculé, mardi 14 décembre, sous la pression de prises de bénéfices après une remontée des taux d'intérêt à long terme et la publication d'une hausse des ventes de détail américaines en novembre (+ 0,4 %) en dessous des prévisions. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 742,63 points en baisse de 21,80 points, soit un repli de 0,58 %. Quelque 274 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a largement dépassé celui des valeurs en hausse : 1 376 contre 700, alors que 637 titres restaient inchangés.

Le chiffre des ventes de détail a servi de prétexte aux investisseurs pour prendre des bénéfices après le dernier record établi lundi, selon des analystes qui soulignent que le marché dans son ensemble n'avait pas suivi le Dow Jones dans sa progression récente.

« Il y a une nervosité générale provoquée par le niveau élevé du Dow Jones », a observé James Melcher, président de Balestra Capital. Les gestionnaires de portefeuilles préfèrent vendre les valeurs qui ont bien progressé pour conserver leurs gains ou alors restent sur la réserve, a ajouté Michaël Metz, responsable chez Oppenheimer and Co.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est monté à 6,30 % contre 6,23 % lundi, après avoir reculé en début de séance.

VALEURS	Cours du 13 décembre	Cours du 14 décembre
Alcoa	73 5/8	72 3/8
ATT	54 3/4	54 7/8
Boeing	41	40 7/8
Chase Manhattan Bank	32 5/8	32 7/8
Du Pont de Nemours	48 3/8	49 1/4
Eastman Kodak	64	62 3/4
Exxon	62 7/8	63 1/8
Ford	64 3/4	63 1/2
General Electric	101	102 3/8
General Motors	56 1/8	55
Goodyear	47	46 1/4
IBM	57 3/8	56 1/8
ITT	93 1/2	93 1/2
Mobil Oil	76 1/4	76 1/2
Pfizer	65	64 7/8
Schlumberger	58 7/8	58 1/4
Texaco	63 7/8	63 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	149 1/2	146 7/8
Union Carbide	22 3/8	21 7/8
United Tech.	62	62
Westinghouse	14	13 7/8
Xerox Corp.	88 1/4	87 1/4

LONDRES, 14 décembre ↓ Repli

Les valeurs ont viré à la baisse après un départ soutenu mardi 14 décembre au Stock Exchange, dans une ambiance prudente dans l'attente des chiffres de l'inflation et du chômage britanniques d'ici la fin de la semaine. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 6,2 points, soit 0,2 %, à 3 248,4 points, alors qu'il avait gagné jusqu'à 23 points dans la matinée. 690,4 millions de titres ont été échangés contre 648,6 millions, la veille. L'accord atteint entre les Etats-Unis et la Communauté européenne sur le GATT à Genève n'a pas influencé la tendance.

La dernière étude de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) a montré un ralentissement de la progression des ventes de détail en novembre, accentuant les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt britanniques, surtout si les chiffres de l'inflation attendus mercredi sont bons.

Les banques ont été fermes après de récentes prises de bénéfices, à l'exception de HSBC Holdings qui a perdu 7 pence à 819 en réaction à la baisse du Hang Seng.

VALEURS	Cours du 13 décembre	Cours du 14 décembre
Allied Lyons	6,18	6,16
BP	3,23	3,27
BTR	3,37	3,37
Cadbury	4,90	4,85
De Beers	15,13	-
Glaxo	6,87	6,89
GUS	5,87	5,95
ICI	7,46	7,36
Reuters	17,61	17,54
RTZ	7,54	7,58
Shell	6,98	6,89
Unilever	11,75	11,68

TOKYO, 15 décembre ↑ Progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en nette hausse mercredi 15 décembre, à la faveur de rachats de découverts et d'achats liés à l'indice en toute fin de séance. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 180,42 points, soit 1,04 %, à 17 489,15 points. Le TOPIX, à plus large base de calcul, s'est apprécié de 1,34 point, soit 0,09 %, à 1 452,35 points.

Les spéculations sur un troisième collectif budgétaire de relance n'ont pas influencé le marché, qui attend désormais des mesures économiques concrètes.

Du côté des valeurs, Sony, stimulé par la baisse du yen, et Sumitomo Metal Mining, dopé par la progression des cours de l'or, ont été les vedettes de la séance.

VALEURS	Cours du 14 décembre	Cours du 15 décembre
Ajinomoto	1 180	1 190
Bridgestone	1 270	1 280
Canon	1 440	1 470
Fuji Bank	1 910	1 890
Honda Motors	1 470	1 510
Matsushita Electric	1 470	1 470
Mitsubishi Heavy	633	628
Sony Corp.	5 310	5 430
Toyota Motors	1 780	1 760

CHANGES

Dollar : 5,8632 F ↑

Mercredi 15 décembre, le deutschemark s'affaiblissait à 3,4159 francs au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4165 francs mardi soir (cours indicatif de la Banque de France), tandis que le dollar s'échangeait à 5,8632 francs contre 5,8525 francs la veille en fin de journée (cours B d F).

FRANCFORT	14 déc.	15 déc.
Dollar (en DM)	1,7126	1,7150

TOKYO	14 déc.	15 déc.
Dollar (en yens)	108,84	109,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 déc.) .... 6 1/2 % -6 5/8 %

New-York (14 déc.) .... 3 %

BOURSES

	13 déc.	14 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 196,31	2 156,50
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 514,28	1 495,59
Indice SBF 250	1 447,98	1 432,25

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	13 déc.	14 déc.
Industrielles	3 764,43	3 742,63

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	13 déc.	14 déc.
100 valeurs	3 254,60	3 248,40
30 valeurs	2 453,30	2 447,30
Mines d'or	257,60	255,20
Fonds d'Etat	106,68	-

FRANCFORT

	13 déc.	14 déc.
Dax	2 172,75	2 149,97

TOKYO

	14 déc.	15 déc.
Nikkei Dow Jones	17 308,73	17 489,15
Indice général	1 451,01	1 452,35

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8490	5,8510	5,9065	5,9105
Yen (100)	5,3488	5,3557	5,4070	5,4162
Ecu	6,5966	6,6019	6,5969	6,6057
Deutschemark	3,4155	3,4170	3,4185	3,4216
Franc suisse	3,9976	4,0010	4,0200	4,0253
Lire italienne (1000)	3,4668	3,4701	3,4498	3,4552
Livre sterling	8,7070	8,7142	8,7323	8,7438
Peseta (100)	4,1820	4,1865	4,1561	4,1638

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	1 15/16	2 1/16	1 13/16	1 15/16
Ecu	6 5/8	6 3/4	6 5/16	6 7/16	6	6 1/8
Deutschemark	6 3/8	6 1/2	6	6 1/8	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 5/16	4 7/16	4 1/16	4 3/16	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 5/16	8 9/16	8 3/16	8 7/16
Livre sterling	5 9/16	5 11/16	5 1/4	5 3/8	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	9 1/8	9 7/16	8 3/4	9 1/16	8 7/16	8 3/4
Franc français	6 9/16	6 11/16	6 3/8	6 1/2	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 15 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,58 % (2144,01)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Sicav (sélection) 14 décembre

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 14/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8245	5,8525	5,60	6,10
Ecu	6,6040	6,5945	—	—
Allemagne (100 dm)	342,7600	341,6500	330	353
Belgique (100 F)	16,3645	16,3350	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	305,9000	305,0900	294	315
Italie (1000 lires)	3,4585	3,4615	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,2600	87,2200	83	91
Irlande (1 iep)	8,2580	8,2695	7,80	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6925	8,7125	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3905	2,3850	2,65	3,35
Suisse (100 f)	398,6700	398,4800	386	408
Suède (100 krs)	69,3200	69,5200	65	74
Norvège (100 k)	78,8900	78,6700	75	84
Autriche (100 sch)	48,7470	48,5970	47,20	50,20
Espagne (100 pes)	4,1695	4,1875	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3400	3,3550	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3923	4,4030	4,15	4,60
Japon (100 yens)	5,3397	5,3578	5,12	5,47

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 14/12
Or fin (kilo en barre)	72000	72300
Or fin (en lingot)	72000	72500
Napoléon (20f)	411	413
Pièce Fr (10 f)	392	—
Pièce Suisse (20 f)	411	413
Pièce Latine (20 f)	415	413
Souverain	524	528
Pièce 20 dollars	2560	2580
Pièce 10 dollars	1300	1280
Pièce 5 dollars	750	—
Pièce 50 pesos	2695	2695
Pièce 10 florins	430	430

Matif (Marché à terme international de France)

14 décembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 192 310

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	129,46	129,04	—
Précédent	129,54	129	—

CAC 40 A TERME
Volume : 34 957

Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2184	2246	2172
Précédent	2221,50	2233,50	2210

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire, bonheur et bonheur à

André VUCHER.

« Ma matière, ce n'est ni le merveilleux, ni la réalité, mais ce qui change la vie. »

Marcel Aymé.

Décès

– Jean-Jacques Bercault,
son mari,
Nicolas, Geneviève, Olivier et Isabelle,
ses enfants,
Antoine et Bastien,
ses petits-enfants,
Colette Giraldon et Norma,
Aline et Monique Bercault,
Ses amis,
Sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse BERCAULT,
née Giraldon,

le 12 décembre 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

18, rue Mademoiselle,
78000 Versailles.

– M. Albert Bonnet,
ingénieur principal hors classe honoraire de la SNCF,
son époux,
M. Olivier Bonnet,
son petit-fils,
Ainsi que toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne BONNET,
née Piégard,

survenu le 2 décembre 1993, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le lundi 6 décembre, dans l'intimité familiale, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

148, rue de Saussure,
75017 Paris.

– Gilles et Marie-Laurence Chouraqui,
Michel et Françoise Picard,
ses enfants,
Stéphanie, Laure, Frédéric, Alice et Nicolas,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand CHOURAQUI,

survenu le 14 décembre 1993, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 décembre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

141, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
14, rue Louise-Michel,
92300 Levallois-Perret.

– Faiza El Kadiri,
née Zniber,
son épouse,
Mounia,
Adnane,
Nizar,
ses enfants,
Saad,
Asmaa,
Mounia,
ses beaux-enfants,
Khawla,
sa petite-fille,
ont l'extrême douleur d'annoncer le décès, en date du 1er décembre 1993, de leur mari, père, beau-père et grand-père

Si Abderrahmane EL KADIRI,
docteur en droit
de l'université de Paris,
professeur de droit public,
député,
membre du comité central
de l'Union socialiste
des forces populaires (USFP),
président de l'Union
des juristes marocains,
secrétaire général
de l'Association marocaine
de soutien à la lutte palestinienne,
membre fondateur
et ancien secrétaire général du SNESUP,
membre fondateur et ancien président
de l'Union nationale
des étudiants du Maroc (UNEM),
ancien membre
de l'Assemblée nationale consultative,
membre fondateur
de l'Organisation marocaine
des droits de l'homme (OMDH)
et membre de son conseil national.

– M. Robert Gal
Et ses enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Me Jacqueline GAL,
avocat à la Cour,

survenu le 13 décembre 1993.

Une messe sera célébrée en l'église des Blancs-Manteaux, rue des Blancs-Manteaux, à Paris-4e, le vendredi 17 décembre, à 10 h 30.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Son épouse,
Ses enfants,
Ses petites-filles,
Ses frère, sœurs, belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 11 décembre 1993, de

M. Jean JUNGELSON.

Il n'y aura pas d'obsèques car il avait fait don de son corps à la science.

Puissent vos pensées et vos prières l'aider à trouver la paix éternelle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Julia, Catherine, Françoise Maho,
Sophie, Jean-Jacques, Alexis Maho,
Toute la famille,
Ses amis,
Et ses collègues,
ont le chagrin de faire part de la disparition de

Jacques MAHO,

survenue le vendredi 10 décembre 1993.

Une messe sera célébrée le jeudi 16 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, une autre le même jour en l'église de Provency (Yonne), à 15 h 30.

Mme Maho,
3, rue de la Grande-Chaumière,
75006 Paris.

– Les membres du groupe de recherches sociologiques du CNRS,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Jacques MAHO,
chargé de recherche,
docteur en sociologie,

leur collègue, qui fut aussi leur ami.

– Ses amis,
Et collègues
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques MAHO.

Nous gardons le souvenir ému de ses dons pour la poésie comme pour l'épistémologie, et de son indépendance d'esprit. Il nous a beaucoup apporté.

– M. Raoul Makarius,
son époux,
M. et Mme Michel Makarius,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Laura MAKARIUS,
née Lévi,

survenu à Paris, le 13 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année, au terme d'une longue maladie.

L'inhumation aura lieu le vendredi 17 décembre, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira.

146, rue du Chevaleret,
75013 Paris.

– Bruno Roger,
président,
Et les membres du conseil d'administration de la Financière et industrielle Gaz & Eaux,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René MASSING,
administrateur de la société,

survenu le 13 décembre 1993.

– Voici déjà un mois

Elisabeth MERAND-HANOUN,

notre collègue et amie, nous a quittés dans un terrible accident de voiture.

Elle venait d'être nommée inspectrice de l'éducation nationale-orientation en Seine-Maritime.

Conseillère d'orientation dans l'académie de Versailles, puis directrice de CIO dans la Marne et dans les Yvelines, elle avait collaboré au *Monde de l'éducation* et assuré de nombreuses formations. Ceux qui ont travaillé avec Elisabeth ont trouvé en elle un rayonnement hors du commun. La flamme de goût, d'intelligence, de générosité, d'enthousiasme, d'humour, de pudeur que représentait Elisabeth continuera à vivre dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue.

Ses amis
Et collègues
des académies de Versailles et de Rouen.

– Dorothée et André Georgel,
Zelda et Matthieu,
Marie-Philippe Scheurer,
Aurore et Jean-Pierre Geoffroy,
Marie-Pierre et Pierre Roques,
Leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques SCHEURER,
vice-président honoraire
au tribunal de grande instance
de Colmar,

enlevé à leur affection le 11 décembre 1993.

103, rue du Logelbach,
68000 Colmar.

– Mme Gérard Naepels,
née Adélaïde Capelo da Fonseca,
son épouse,
M. Eric Naepels, Mme Capucine Jamet
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Naepels
et leurs enfants,
M. Michel Naepels et Mlle Julie Biro,
M. Louis-Gabriel Pouillot,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Thérèse Naepels,
dominicaine de la Présentation,
M. et Mme Jean-Pierre Naepels,
M. et Mme Guy Lécluse,
M. et Mme Bernard Bocage,
ses frère et sœurs,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard NAEPELS,
(X 51),

survenu le 10 décembre 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 14 décembre, à Malo-les-Bains.

10, rue Edouard-Detaille,
92100 Boulogne.

– L'équipe de direction,
L'équipe administrative,
L'ensemble des personnels et des élèves du lycée Gustave-Ferrié, Paris-10e,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Patrick NOUEL,
professeur d'électronique,

survenu, à l'âge de quarante-deux ans, le 11 décembre 1993.

« Cent ans après, coquin de sort, il vivait encore. »

– Mlle Françoise Bouquet,
M. Antonio Manso,
M. Hugues Liborel-Pochot,
Et la « grande famille » de ses ami(e)s,
dans leur douleur et tristesse, font part du décès, le 11 décembre 1993, à 8 h 30, de

Eugène *Eric* PODOR,
enseignant,
formateur,
acteur,
metteur en scène de théâtre,

à cinquante-six ans.

La cérémonie d'incinération aura lieu le vendredi 17 décembre, à 12 h 15, au Père-Lachaise (grand salon), métro Gambetta.

Selon ses dernières volontés, les présents se recueilleront, ensemble, en écoutant le *Requiem* de Verdi et *le Stabat Mater* de Dvorak. Certains amis diront, comme sur la scène, quelques mots, les derniers qui l'accompagneront.

Ni fleurs ni couronnes, mais des pensées et des gestes pour celui qui nous quitte tout entier plongé dans l'amour de l'autre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Françoise Bouquet,
99, rue du Théâtre,
75015 Paris.
Hugues Liborel-Pochot,
110, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– M. et Mme Philippe Roche,
M. et Mme François Roche,
M. et Mme Michel Roche,
Le Père Jean-Pierre Roche,
ses enfants,
Catherine Roche,
Natacha, Nicolas, Elise, Antonin et Jeanne Roche,
Patricia et François Cheneau,
Diane et Jérôme Thion,
Ludovic et Alexandra Roche,
ses petits-enfants,
Jefferson et Lucie Roche,
ses arrière-petits-enfants,
ont la peine de faire part du décès de

M. Jacques ROCHE,

officier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 décembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

29 *bis*, rue de Bry,
94430 Chennevières-sur-Marne.
20, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris.
42, rue Lagorsse,
77300 Fontainebleau.
9, allée Carpeaux,
94500 Champigny-sur-Marne.

– La direction,
Et tous les collaborateurs de Roche-Bobois
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques ROCHE,

officier de la Légion d'honneur,
président honoraire de
la Chambre syndicale de l'ameublement
de Paris et d'Ile-de-France,

survenu le 12 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 décembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

10 & 18, rue de Lyon,
75012 Paris.

– Les familles Pichot, Vincent-Genod, Vignaux,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 11 décembre 1993, de

**Madeleine
VATHAIRE-VIGNAUX,**
avocat honoraire à la cour de Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 16 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

Anniversaires

– Le 16 décembre 1992,

Jean CHAMPETIER,
professeur des Universités,
chirurgien des hôpitaux de Grenoble,

était ravi à l'affection des siens dans sa soixante-deuxième année.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé le gardent dans leur souvenir de manière vivante et forte.

« ... Qu'ils se reposent de leurs peines, car leurs actes les suivent... »
Ap. 14 ; 13.

Conférences

– Conférence-débat : « Qu'est-ce que le protestantisme ? », avec A. Houziaux et L. Pernot, pasteurs à l'église réformée de l'Etoile, le mercredi 15 décembre 1993, à 20 h 30, au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, RER Etoile et métro Argentine. Entrée libre.

– Université Paris-I Panthéon-Sorbonne : l'Université permanente organise, de janvier à avril 1994, à l'Institut d'art et d'archéologie, 3, rue Michelet, Paris-6e, un cycle de conférences en archéologie et en histoire de l'art.

Neuf thèmes seront traités en six séances chacun ; 1re séance, le mardi 4 janvier 1994.

Inscriptions et renseignements auprès de Claire Alix, les mardis, au 43-25-50-99, poste 157 ; ou auprès du Centre d'éducation permanente : *45-35-39-50 ; 45-35-45-32.*

Soutenances de thèses

– M. Ali Amahan soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat ès lettres sur : « Ghoujdama, changements et permanence (début du siècle à nos jours) », à 9 h 30, le 20 décembre 1993, foyer des professeurs, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-5e.

Communications diverses

– Sempé signera son dernier album, *Insondables Mystères*, Editions Denoël, le samedi 18 décembre 1993, à partir de 16 h 30, à la librairie Flammarion, Palais des Congrès, porte Maillot, Paris-17e. Tél. : 40-68-22-31.

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

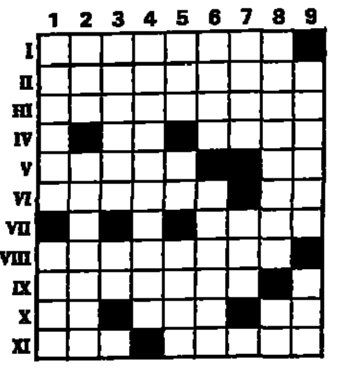
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèse étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6193



HORIZONTALEMENT

I. Faire un travail en famille. – II. Voir comme un utopiste. – III. Est toute rouge quand elle se fait assaisonner par le chef. – IV. Symbole. D'un auxiliaire. – V. N'est pas bien distinguée quand elle est sympathique. Un peu de tout. – VI. Nom de terre. En semaine. – VII. Peuvent entourer un pâté. – VIII. Ne sont pas tout le temps là. – IX. Hydratée, dans la bauxite. – X. Peut être un mot d'encouragement. Vulgaire, aujourd'hui. Symbole. – XI. L'Orient. Pour qu'il soit satisfaisant, il faut qu'il y ait un bon bout.

VERTICALEMENT

1. Comme des vers dont on ne compte pas les pieds. Qui peut se faire porter pâle. – 2. Ville du Nigéria. Un saint dont on a beaucoup chanté la légende. – 3. Comme la soie. Cours élémentaire. – 4. Mettrait peut-être un peu plus de plomb dans la tête de certaines personnes. – 5. De la terre sur une nappe. Pronom. Un nid à la hauteur. – 6. En France. Utiles sur le billard. – 7. Fut victime d'une tromperie. Est souvent réservée pour les grands événements. – 8. Des femmes qui arrivent souvent à s'évader. Fleuve. – 9. Sont accommodés pour que les reliefs deviennent plats. Il faut repasser quand il est faux.

Solution du problème n° 6192

Horizontalement

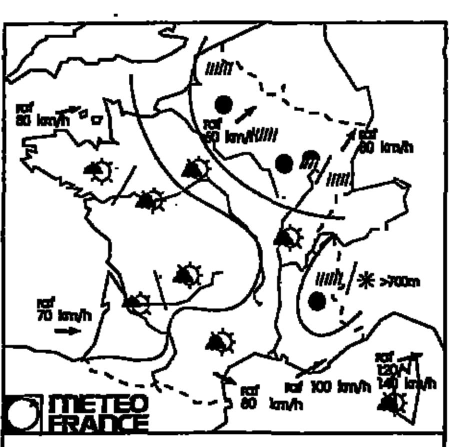
I. Implicite. – II. Narines. – III. Ciel. Et. – IV. Récitante. – V. Ha ! Mûre. – VI. Duel. Iles. – VII. Usuels. – VIII. Etang. – IX. Et. Acérer. – X. Secco. USA. – XI. Rien.

Verticalement

1. Incrédules. – 2. Maie. Us. Ter. – 3. Prêcheur. Ci. – 4. Liliale. Ace. – 5. In. Leçon. – 6. Céramiste. – 7. Is. Nul. Arum. – 8. Etrennes. – 9. Entées. Gras.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE

Ville	max/min
AJACCIO	16/ 7
BIARRITZ	10/ 6
BORDEAUX	10/ 3
BOURGES	7/ 0
BREST	7/ 6
CAEN	6/ 3
CHERBOURG	6/ 4
CLERMONT-FER.	9/ 2
DIJON	8/ 0
GRENOBLE	8/ 1
LILLE	5/ 1
LIMOGES	5/ 1
LYON, BRON	11/ 4
MARSEILLE	13/ 3
NANCY, ESSEY	6/ 2
NANTES	7/ 3
NICE	13/ 6
PARIS-MONTS	6/ 3
PAU	11/ 4
PERPIGNAN	13/ 7
POINTE-A-PITRE	31/20
RENNES	7/ 3
ST-ETIENNE	10/ 2
STRASBOURG	8/ 3
TOULOUSE	11/ 3
TOURS	6/ 1

ÉTRANGER

Ville	max/min
ALGER	14/11
AMSTERDAM	5/ 0
ATHÈNES	15/ 9
BANGKOK	35/25
BARCELONE	11/ 1
BELGRADE	10/ 7
BERLIN	6/–1
BRUXELLES	3/ 0
COPENHAGUE	0/–6
DAKAR	28/20
GENÈVE	6/ 4
ISTANBUL	10/ 5
JÉRUSALEM	10/ 5
LE CAIRE	19/ 8
LISBONNE	13/ 6
LONDRES	5/ 3
LOS ANGELES	14/ 8
LUXEMBOURG	5/–1
MADRID	8/–2
MARRAKECH	16/ 6
MEXICO	19/ 8
MILAN	5/–1
MONTRÉAL	3/–6
MOSCOU	–1/–1
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	23/ 8
NEW-YORK	9/ 3
PALMA-DE-MAJ.	15/10
PÉKIN	–1/–11
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	20/12
HONGKONG	15/11
SÉVILLE	14/ 6
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	–7/–8
SYDNEY	27/22
TOKYO	11/ 6
TUNIS	18/ 9
VARSOVIE	7/ 0
VENISE	9/ 6
VIENNE	7/ 4

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-12-1993 à 18 heures TUC et le 15-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

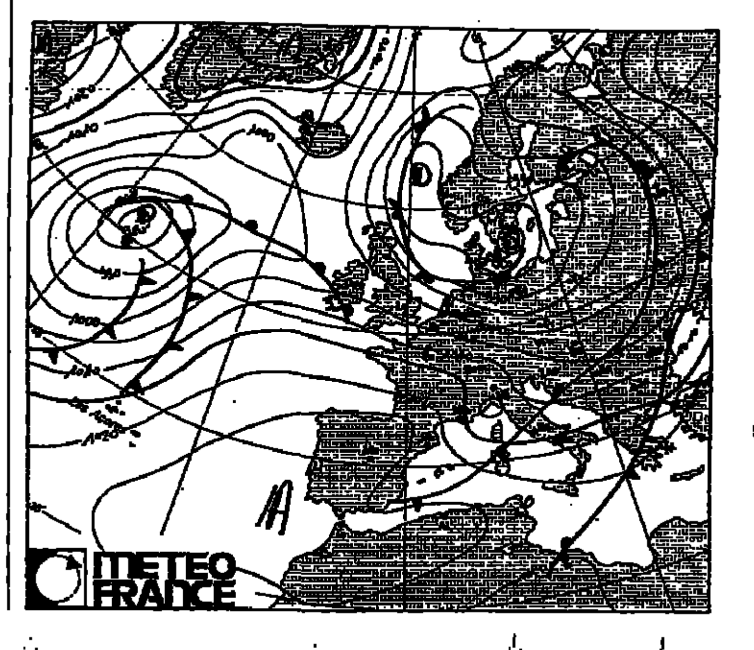
Jeudi : temps souvent nuageux avec du vent fort. – Des côtes de Normandie au Nord-Pas-de-Calais, à la Picardie, à l'Ile-de-France et à la Lorraine, le ciel sera couvert et pluvieux en début de matinée. En cours de journée, cette zone pluvieuse s'évacuera vers les régions de l'Est : l'Alsace et la Franche-Comté. Sur les Alpes, le ciel restera généralement chargé avec des pluies faibles et de la neige au-dessus de 700 mètres. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, malgré quelques passages nuageux, le temps restera assez bien ensoleillé. Sur le reste du pays, le ciel alternera entre passages nuageux et quelques éclaircies. Celles-ci seront plus larges sur toutes les régions de l'Ouest. Quelques averses locales ne sont pas à exclure, en particulier sur le Massif Central.

Le vent soufflera encore fortement d'est-sud-ouest, avec des rafales de 120 à 140 km/h sur le nord de la Corse. Sur les autres régions, elles atteindront souvent 80 km/h, localement 100 km/h.

Les températures minimales seront comprises entre 3 et 5 degrés sur les régions de l'Est, 4 à 8 degrés sur l'Ouest, localement 10 degrés sur la Corse. Quant aux maximales elles seront généralement comprises entre 6 et 12 degrés, excepté sur le pourtour méditerranéen et la Corse où elles seront comprises entre 12 et 16 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 17 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



MERCREDI 15 DÉCEMBRE

TF 1

17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Invité : Darry Cowl.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Les top-models. Tout sur la chirurgie esthétique.
22.45 Magazine : Ex libris. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. J'ai quinze ans et je veux savoir.
0.00 Journal et Météo.
0.30 Série : Intrigues.

FRANCE 2

17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Les Kilos en trop. De Gilles Béhat.
22.25 ▶ Première ligne. Versant sud de la liberté, documentaire de Mahmoud Hussein et Bernard Favre. 1. L'aventure de l'individu ; A 23.20, 2. Le pari démocratique.

0.15 Journal et Météo.
0.35 Magazine : La Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.00 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale. Déclaration de politique générale du gouvernement suivie d'un vote.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Echo des cités*, de François Schuiten et Benoît Peeters.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. 200e émission présentée par Jean-Marie Cavada, en direct de la Maison de l'UNESCO. Voix d'espoir pour franchir le siècle. Invités : Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix ; Georges Charpak, Prix Nobel de physique ; Michel Serres, philosophe ; Liv Ulmann, actrice ; Stephen Jay Gould, scientifique ; Umberto Eco, écrivain ; Toni Morrison, Prix Nobel de littérature ; Nelson Mandela, Prix Nobel de la paix ; En duplex de New-Delhi : Federico Mayor, président de l'UNESCO ; Benazir Bhutto (sous réserve), premier ministre du Pakistan ; Hosni Moubarak (sous réserve), président de la République d'Egypte ; En duplex de New-York, Ieoh Ming Pei, architecte.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales. Alsace (Factuel ; Aléas). Bourgogne, Franche-Comté (C'est signé ; Compact). Méditerranée (Plongée ; Face au toril ; Saga-cités). Normandie (Documentaire : Beatrix Beck ; Zigue-Zague, Saga-cités ; Capital Santé). Ouest (Top à l'Ouest ; Documentaire ; Tempo) ; Paris-Ile-de-France, Centre (Décryptages ; Paris surface ; W et Cie ; Saga-cités) ; Sud (Pôle Sud : Danse, avec Rosella Hightower ; Passages ; Alice ; Documentaire : Les soleils de Rocamadour).

CANAL PLUS

17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildes et Antoine de Caunes. Invités : Pierre Arditi et Sabine Azema.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : IP 5. ■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1992).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Série : Le Juge de la nuit.
23.45 Cinéma : Panics. □ Film américain d'Andrew Fleming (1988).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Palettes. Le Grain de la lumière, Johannes Vermeer.
17.30 Magazine : Transit (rediff.).
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Les Allemands de la Volga (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.35 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Musiques de Mongolie.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : L'Art d'Alfredo Kraus. Portrait d'un ténor, de José Montes-Baquer.
22.05 Danse : Strange Fish. Vidéodanse, de Lloyd Newson et DV 8. Avec Nigel Charnock, Kate Champion, Jordi Cortes Molina, Wendy Houstoun, Melanie Pappenheim, Diana Payne-Myers, Lauren Potter, Dale Tanner.
23.00 Cinéma : Eroica. ■■ Film polonais d'Andrzej Munk (1957, v.o., 79 min.).

M 6

16.00 Magazine : La Tête de l'emploi.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.40). Présenté par Olivier Cachin. Interviews : Pascal Obispo, Lisa Stanfield, Björk.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05).
20.45 ▶ Téléfilm : Le Prix d'une femme. De Gérard Krawczyk.
22.20 Magazine : Etat de choc. Présenté par Stéphane Paoli. Reportages : Terreur sur la ville, de Bruno Le Jean ; Compte à rebours, de Jim Henshaw ; Panique à Montmartre, de Michel Hassan ; Le goût du risque, de Jérémy Hole.
0.00 Magazine : Emotions.
0.30 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Histoire des villes africaines.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Le polar à la une (4).
22.40 Les Nuits magnétiques. Au pays d'Amkoullel (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Rémy Rieffel (2).
0.50 Musique : Coda. Anouar Brahem (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 décembre au Théâtre du Châtelet) : Shaker Loops, Chamber Symphony, Christian Zeal and Activity, Fearful Symetries, d'Adams, par l'Ensemble InterContemporain, dir. : John Adams.
22.00 Concert. Jungle pour percussions et bande, de Redolfi.
23.09 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Shimon Pérès.
RTL, 18 h 30 : *« La loi Falloux »*, avec Jacques Barrot et Jean-Luc Mélenchon.
Radio-Shalom, 18 h 30 : Laurent Fabius (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : *« Le casse-tête de la migraine »* (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Remerciements

JE suis ému. Vraiment, je ne m'y attendais pas du tout. Je voudrais d'abord remercier l'équipe, sans qui je n'existerais tout simplement pas. Ce 7 d'Or, il est pour vous, Marcel, Germaine, Antoinette, je sais que vous me regardez, attendez-moi, ne vous couchez pas, je viens vous l'apporter tout de suite après le dessert, je traverserai Paris en scooter sous la pluie pour l'installer sur la cheminée de votre humble demeure.

Je voudrais remercier les larmes du monsieur qui a gagné la cocotte-minute et celles de la mère qui a perdu son fils au front. Je voudrais remercier les rires des enfants et ceux des dictateurs. Je voudrais remercier l'actualité, qui a tant de talent.

Je voudrais remercier Gaza et Jericho, la neige et les inondations, les catastrophes et les miracles, Eltsine et Jirinovski, les nains et les transsexuels, l'abbé Pierre et les restos du cœur, les paysans et les conducteurs de train, les morts de Sarajevo et ceux de Mogadiscio, les espoirs et les peurs, les guerres dont on parle et celles qu'on oublie, qui font tous partie de notre grande famille.

Je voudrais remercier mes amis qui m'ont applaudi tout à l'heure, et que je vous propose d'applaudir à leur tour. Je voudrais remercier mon président descendant qui a eu le mérite de croire en moi, et mon président montant qui me permettra de poursuivre longtemps encore.

Je voudrais remercier les deux ministres en exercice, les deux anciens ministres et leurs épouses, que j'aperçois au premier rang, et tous les ministres passés, présents et à venir, potentiels et putatifs, en devenir et en souvenir, qui me regardent en ce moment, et qui ont eu et auront la sagesse de ne jamais se mêler des affaires de la télévision. Je voudrais remercier Pierre Desgraupes d'avoir été un si grand professionnel. Je voudrais remercier Albert Camus, qui m'a donné le goût de l'indépendance et de l'exigence. Je voudrais remercier les déserts que j'ai traversés, et ceux que je traverserai encore.

Je voudrais remercier mon directeur des programmes, qui m'a promis de doubler mon budget si je glissais un mot sur la seconde coupure de pub. Je voudrais remercier les voitures et l'eau gazeuse, les biscuits et les déodorants. Je voudrais, tant que j'y suis, remercier les riches et les pauvres, les riches d'être riches, les pauvres d'être pauvres.

Je voudrais remercier mon émotion si sincère et si bienvenue, qui me fait si beau en ce moment devant vous. Je voudrais me remercier d'être capable d'une si belle émotion. Je voudrais remercier l'air que je respire, mes pieds qui me portent, la scène que je foule. Je voudrais enfin remercier les mots qui me permettent, avec tant de nuances, de sensibilité et d'intelligence, de parler de moi.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 16 DÉCEMBRE

TF 1

5.55 Série : Côté cœur. (et à 10.25, 1.10).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.33).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.35 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Jean-Michel Jarre.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).

20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Téléfilm : On a tué mes enfants. De David Greene, avec Farrah Fawcett, Ryan O'Neal (1re partie).
22.30 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg. Les femmes de la télé. Invitées : Claire Chazal, Sophie Favier, Olivia Adriaco, Alexandra Kazan ; La télé de Patrick Sébastien.
0.00 Série : Crimes passionnels. Alice, de Jean-Pierre Prévost.
1.05 Journal et Météo.
1.30 TF1 nuit (et à 2.30, 3.30, 4.00, 4.40).
1.40 Documentaire : Histoire des inventions.
2.35 Documentaire : Histoires naturelles.
3.35 Série : Mésaventures.
4.45 Musique.
5.05 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur. Invités : Daniel Costelle (*Lorsque Marie paraît*) ; Pierre Jovanic (*Enquête sur l'existence des anges gardiens*).
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Aigrefin.
15.45 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Galas au casino.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga. Avec les séries : Un toit pour dix ; Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel-Air.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Prisons de femmes, d'Olivia Lichtenstein ; Made in Japan, de Jean-Claude Allanic et Philippe Luzzi.
22.25 Divertissement : Juste pour rire. Présenté par Laurent Ruquier et l'équipe de Rien à cirer. Invité : Michel Courtemanche. Avec Johnny Hallyday, Jane Birkin, Christine Ockrent, Jean-Pierre Foucault, Pascal Sevran, Amanda Lear.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. La télévision éducative.
1.00 Série : Au-delà de la passion.
2.40 Le Magazine de l'emploi (rediff.).
3.40 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.40 24 heures d'info.
4.50 Documentaire : Loubard des neiges.

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Pingu ; Souris, souris.
8.00 Continentales. Informe Semanal (v.o.) ; A 8.15, Praça publica : magazine portugais (v.o.) ; A 8.30, Alice ; A 8.45, Frankenstein Follies (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Italie et en Espagne ; A 9.10, Multiplex, Azimuts ; A 9.20, Orthogaffes.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Les Badaboks ; A 9.55, Semaine thématique : La Révolution de 1789. 3. La Révolution au bout du pinceau. Invité : Pierre Miquel, historien ; Documents : L'enfant des Lumières, de Gilles Coyne et Patrice Gautier ; La Révolution et l'Europe, de Marc Terzieff et Simone Darantière.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Présenté par André Bercoff. Le rire contre la crise.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Présenté par Marie-Dominique Montel. Spécial questions-réponses.
13.30 Série : La croisière s'amuse.
14.30 Questions au gouvernement, en direct du Sénat.
17.00 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Strasbourg.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *Jean Giraudoux*, de Philippe Dufay.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : L'Année des méduses. □ Film français de Christopher Frank (1984).
22.40 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Monsieur Ripois. ■■ Film français de René Clément (1954).
0.50 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

En clair jusqu'à 8.05

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Surprises.
8.10 Série : Le Juge de la nuit.
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Assassins et voleurs. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1956).
10.25 Flash d'informations.
10.28 Magazine : Courants d'airs. Présenté par Estelle Hallyday.
10.55 Téléfilm : La Guerre des mamies. D'Art Wolff.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Un gros incident le jour de mon mariage ; J'ai une sœur ou un frère adoptif.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : La Tentation de Vénus. ■■ Film britannique d'Istvan Szabo (1991).
15.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
15.55 Surprises.
16.05 Cinéma : Mambo Kings. ■ Film américain d'Arne Glimcher (1991).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. La Famille Addams.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildes et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Mister Johnson. ■ Film américain de Bruce Beresford (1990).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Hot Shots. □ Film américain de Jim Abrahams (1991) (v.o.).
23.40 Téléfilm : Un otage de trop. De Philippe Galland.
1.05 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
1.10 Cinéma : Rêves et Fantasmes. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).
2.20 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Mon oncle. ■■ Film français de Jacques Tati (1958).
19.00 Série : The New Statesman.
19.30 Documentaire : La Fin de la solitude. Le nouveau départ de quatre femmes de 70 ans, d'Ute Wagner-Oswald.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Voilà les Tziganes ! Soirée conçue par Suzanne Drexl.
20.45 Spectacle musical : Aimants. D'André Heller.
21.15 Débat. (et à 22.35, 23.30). Avec Romani Rose, déléguée du Conseil central des sintis et roms allemands ; André Heller.
21.30 Documentaire : Voilà les Tziganes ! De Richard Blank (v.o.).
22.15 Documentaire : Voilà les Tziganes ! Quatorze ans plus tard. De Richard Blank (v.o.).
22.55 Documentaire : Aux marges de la ville. De Renata M. Erich (v.o.).
23.55 Reportage : L'Ecole saisonnière. De Myriam Tonelotte et Susanna Dörhage (15 min.).
0.05 Spectacle musical : Aimants. D'André Heller (30 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.55, 6.05).
10.55 Série : Jet Set.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série à la carte. Les Routes du paradis ou la Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Ecolo 6.
14.05 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : les innocents.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : Le Retour de Martin Guerre. ■ Film français de Daniel Vigne (1981).
22.55 Cinéma : Phantasme 2. □ Film américain de Don Coscarelli (1988).
0.50 Informations : Six minutes première heure.
1.00 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Vie et aventures de Salavin, d'après Georges Duhamel (3).
21.30 Profils perdus. Colette et Jean Lasnes, peintres.
22.40 Les Nuits magnétiques. Au pays d'Amkoullel (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 août lors du Festival de la Chaise-Dieu) : Passio Domine nostri Jesu, de Amato ; Répons de la semaine sainte, de Perti ; Improperia, de Scarlatti ; Lamentations de Jérémie, de Cavalieri, par le Chœur et l'Orchestre della Cappella Musicale di San Petronio di Bologne, dir. Sergio Vartolo.
23.09 Ainsi la nuit. Bénédiction de Dieu dans la solitude, Mélodie, Harmonie du soir, Mélodie, Invocation, de Liszt.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

France-Inter, 7 h 45 : Raymond Barre (« Spécial petit déjeuner »).
O'FM, 19 heures : François Fillon et Jean-Laurent Cochet (« Le Grand O O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Alchimie

Les Français aiment les alchimistes, ceux qui s'échinent à transmuer le vil métal en or. Prenez la télévision : ses succès, ses échecs, ses jalousies et ses nostalgies, elle les exorcise chaque année dans le rituel baptisé Sept d'or ; à l'église officielle du Médiamat, à sa sécheresse hiératique, elle préfère pour une soirée le vaudou des « professionnels », la danse autour des statuettes expiatoires de César.

Le procédé n'est pas réservé au petit écran qui voulait se faire plus gros que l'air du temps. En mal de notoriété, notre société grossit en olympiades son quotidien, transforme ses faits divers en hauts faits.

On s'étonne presque que la méthode n'ait pas conquis la sphère politique ou diplomatique. A quand un « GATT d'or » du meilleur négociateur ? A moins que cette compétition-là cherche sa récompense dans l'alchimie des urnes...

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Bosnie : les positions de l'opposition croate, par Nebojsa Koharovic ; Essais nucléaires : « Indépendance ou obéissance ? », par Michel Debré ; « Revues » par Frédéric Gaussen : « Les Israéliens face à la paix » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

OLP : les doutes et la foi du Fatah

Le comité central de la principale composante de l'OLP s'interroge sur l'avenir de leur mouvement, après l'accord de paix avec Israël. Mais les militants du Fatah n'envisagent pas la disparition de leur organisation et préparent leur « retour » en Palestine *(page 14)*.

Italie : Giulio Andreotti et le « repenti »

L'ancien président du Conseil italien a été confronté au chauffeur du numéro un de la Mafia, Toto Riina. Baldassarre di Baggio accuse le responsable démocrate-chrétien de lien avec Cosa Nostra. Le juge d'instruction a également révélé l'existence d'une photo de 1962 montrant Giulio Andreotti en compagnie d'un autre « homme d'honneur », Nino Salvo *(page 12)*.

SOCIÉTÉ

Restos, Relais et Toits du cœur

La neuvième campagne des Restos du cœur a commencé mardi 14 décembre. Devant la montée de la pauvreté, cette association reconnue d'utilité publique a dû accroître ses activités. Elle a lancé en 1989 les Relais du cœur et en 1990 les Toits du cœur *(page 18)*.

Réquisitoire sévère au procès Villemin

L'avocat général a sévèrement critiqué l'attitude du juge d'instruction, des gendarmes et de la presse dans l'enquête sur la mort du petit Grégory. Au terme de son réquisitoire, il a demandé une peine *« qui ne soit pas inférieure à dix ans de réclusion criminelle »* contre Jean-Marie Villemin, accusé du meurtre de Bernard Laroche *(page 19)*.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

La fin des « professeurs de lecture » ?

Le lien entre le livre, le professeur et l'élève se relâche. Un sondage, réalisé pour *le Monde* et le ministère de l'éducation nationale, montre que, si les enseignant lisent beaucoup, ils ne sont pas pour autant des « professeurs de lecture » pour leurs étudiants *(pages 20 et 21)*.

ÉCONOMIE

L'Algérie envisage un accord avec le FMI

Le gouvernement algérien a annoncé qu'il envisageait *« la conclusion d'un accord avec le FMI »* sur le *« reprofilage »* de sa dette extérieure, estimée, fin 1992, à 25,9 milliards de dollars *(page 22)*.

Le lent redémarrage du Canada

Une étude de l'OCDE analyse comment l'économie canadienne est sortie très lentement d'une récession dans laquelle elle était entrée dès 1990. Elle profite aujourd'hui pleinement *de la reprise américaine (page 22)*.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Le Monde des livres

Hector Bianciotti a lu la très belle correspondance du poète anglais John Keats. Pierre Drouin s'est intéressé aux anges tels que les voit Michel Serres. Et puis aussi : Albert Cohen, Céline, Sean O'Casey, Wittgenstein, Lucrèce...

Ce numéro comporte un cahier : « Arts et spectacles » folioté I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 15 décembre 1993 a été tiré à 473 236 exemplaires

Au conseil des ministres

M. Mitterrand : la conclusion des négociations du GATT prouve que la France n'était pas isolée

Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, a présenté au conseil des ministres du 15 décembre une communication sur les négociations du GATT, en l'absence d'Alain Juppé, qui participait au conseil des ministres de l'Union européenne à Bruxelles. Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a expliqué qu'Edouard Balladur, à la suite de cette communication, *« tout en se félicitant de l'accord »* avait *« bien indiqué que tout n'était pas fini, qu'il fallait continuer à se montrer vigilant »*, ne serait-ce que sur le dossier du textile et sur celui de l'organisation mondiale du commerce, et aussi parce qu'il doit encore y avoir *« des discussions techniques très importantes »*. Le premier ministre, toujours selon M. Sarkozy, s'est *« particulièrement félicité du fait que le conseil européen* [le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze] *a joué un rôle très important »*. *« Grâce à lui et à son action*, a expliqué le porte-parole du gouvernement en citant M. Balladur, *la France a pu conforter ses intérêts, ce qui prouve que l'Europe est très utile à notre pays. »*

François Mitterrand est intervenu, ensuite, pour reprendre, notamment, M. Lamassoure, ce dernier ayant affirmé que la France était isolée, il y a huit mois, dans la négociation du GATT. Le chef de l'Etat a souligné que, si elle l'avait été, le résultat obtenu n'aurait pas pu être atteint. Il a rendu hommage au premier ministre, qui, a-t-il dit, a eu la *« sagesse »*, dans son mémorandum de mai dernier, de ne pas formuler des demandes qui auraient risqué de couper la France de ses partenaires européens. M. Mitterrand a observé, en outre, que la politique agricole commune, dont la réforme, au printemps 1992, avait été critiquée par l'opposition d'alors, n'a pas été remise en question et qu'elle a servi, au contraire, de point d'appui face aux Etats-Unis. Jugeant, enfin, plutôt satisfaisant l'exclusion de l'audiovisuel de l'accord, le président de la République a souligné qu'il avait lui-même recommandé, lors de la réunion du Conseil européen à Bruxelles, à la fin de la semaine dernière, la procédure à suivre sur ce dossier. Cette recommandation avait fait l'objet d'une lettre de M. Mitterrand à M. Balladur.

En Algérie

Douze ex-Yougoslaves assassinés près de Blida

Douze Croates et Bosniaques de confession chrétienne – vraisemblablement des Serbes – ont été assassinés par un *« groupe armé »*, mardi 14 décembre, à Tamezguida, près de Blida, au sud d'Alger, ont annoncé, mercredi, les services de sécurité. Les victimes ont été tuées à l'arme blanche. Il s'agissait de techniciens d'une entreprise ex-yougoslave, Hydro-Electra, qui travaillaient pour le compte d'une entreprise algérienne. Ces assassinats portent à 23 le nombre d'étrangers tués depuis le 21 septembre dernier, dont trois Français – deux géomètres et un retraité. En outre, un homme d'affaires italien a été blessé dans un attentat. Les islamistes avaient donné un mois aux *étrangers pour quitter le pays dans* un ultimatum remis, le 31 octobre, à Michèle Thevenot, l'un des trois agents consulaires français, enlevés une semaine auparavant, à Alger, par des hommes se réclamant du Groupe armé islamique (GIA).

Le ministre de l'intérieur, Salim Sadi, avait informé, samedi dernier, au cours d'une réunion organisée au complexe gazier d'Arzew, près d'Oran, les techniciens étrangers travaillant en Algérie des *mesures prises par le gouvernement* pour assurer leur protection, a indiqué, mercredi, la presse locale, sans préciser le contenu de ce dispositif. – *(AFP.)*

Une loi d'orientation pour préparer la Polynésie à « l'après-Mururoa »

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 15 décembre, un projet de loi d'orientation pour le développement économique, social et culturel de la Polynésie française, présenté par Dominique Perben, ministre des DOM-TOM. Fruit d'une laborieuse concertation entre l'Etat et les élus locaux, ce texte vise à doter l'archipel de moyens lui permettant de préparer *« l'après-Mururoa »*, reconversion rendue nécessaire par la suspension des essais nucléaires décidée en avril 1992.

Bien que l'éventualité d'une *reprise des essais* nucléaires au Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), à Mururoa, soit régulièrement évoquée au sein de la majorité, l'Etat et les élus polynésiens ont tenu à s'engager sur la voie d'un nouveau modèle de développement qui arracherait l'économie du territoire à la dépendance des facilités financières induites par les activités du ministère de la défense.

L'exposé des motifs du projet de loi d'orientation présenté, mercredi, au conseil des ministres par M. Perben relève, ainsi, que l'implantation du CEP s'est traduite pas une *« croissance économique soutenue, mais fragile »*, en raison, notamment, d'*« une forte dépendance à l'égard des transferts publics »*, d'*« une économie insuffisamment diversifiée »* et de *« déséquilibres économiques et sociaux »*.

Il en est résulté un *« type de croissance* [qui] *n'a pas permis à la Polynésie française de jeter les bases d'un véritable développement, mettant en valeur ses ressources propres »*. On ne saurait mieux dresser le constat d'échec des politiques suivies à Papeete depuis l'implantion du CEP en 1963 (*le Monde* du 3 novembre dernier).

Au terme de tractations extrêmement âpres, à l'occasion desquelles M. Flosse est allé jusqu'à mettre son mandat de député dans la balance, le gouvernement avait consenti, à la mi-septembre, à débloquer 3,41 milliards de francs pour la période 1994-1998, tout en fixant un cadre général à ses engagements à travers un projet de loi d'orientation.

Celui-ci devait être accompagné d'un second texte, organisant le transfert à l'Etat des compétences territoriales en matière pénitentiaire et que le conseil des ministres devait également examiner mercredi.

Prétendant fixer les règles du jeu sur une période de dix ans (1994-2004), le projet de loi d'orientation affiche l'objectif d'*« opérer une mutation profonde »* de l'économie de l'archipel dans le sens *« d'une moindre dépendance à l'égard des transferts publics, d'un plus grand dynamisme local et du progrès social »*.

A cette fin, le texte entend promouvoir les ressources propres du territoire, « désenclaver » certaines îles, maîtriser la croissance démographique, favoriser l'intégration des jeunes à travers des programmes de formation et d'animation, renforcer le système éducatif dans le premier degré et mettre en valeur le patrimoine culturel et linguistique polynésien.

Pour mieux solenniser cette entrée dans l'ère des réformes, le projet prévoit la mise en place d'un « comité mixte paritaire », chargé d'en vérifier l'application, un peu sur le modèle du « comité de suivi » des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie. Comme s'il s'agissait, en l'occurrence, de réconcilier les Polynésiens avec eux-mêmes, après trois décennies de mirage nucléaire.

FRÉDÉRIC BOBIN



ARTS • SPECTACLES

«Un monde parfait» le dernier film de Clint Eastwood

LA CAVALE DES INNOCENTS

Dix-septième long métrage réalisé par Clint Eastwood, «Un monde parfait» continue la saga mythologique et désenchantée de l'Amérique, contée avec les ressources du cinéma de genre hollywoodien : cette fois, il emprunte les voies du «film de poursuite gendarmes et voleurs», pour les détourner vers d'intrigantes et grinçantes vérités.



T.-J. Lowther et Kevin Costner.

JANE BOVINGDON

NOUS avions laissé le réalisateur Clint Eastwood les bras chargés d'oscars et de dollars, après le triomphe d'*Impitoyable* aux Etats-Unis, triomphe aussi réjouissant qu'inattendu pour un film aussi sombre. Qui redoutait que cette large et tardive reconnaissance ne conduise le cinéaste vers de plus confortables entreprises en sera pour ses craintes. Sa carrière n'a pas dévié d'un pouce : il continue d'alterner les interprétations en vedette de films «industriels», avec son élégance un peu lasse, un peu raide (récemment, *Dans la ligne de mire*), et les mises en scène qui prennent en écharpe à la fois l'histoire de son pays et le récit légendaire qui la redouble depuis un siècle, le cinéma hollywoodien.

Un bandit s'est échappé de prison. Il taille la route, avec un otage. La police est à ses trousses. Dans le seul cinéma américain, on trouverait aisément une centaine de films correspondant à ce résumé succinct. Mais combien en trouverait-on où les deux protagonistes, le fuyard et le chasseur, sont des «bons»? Très peu. Combien où l'évadé ne cherche nullement à prendre le large, et où son poursuivant ne fait rien pour le rattraper? Aucun, avant *Un monde parfait*. En cavale, Butch (Kevin Costner) sillonne les routes du Texas dans un cercle aussi invisible qu'infranchissable, tandis que Red, le capitaine de Rangers (Clint Eastwood), paraît se figer en une crampe généralisée de toutes ses ressources physiques, de toutes ses capacités intellectuelles et de toute sa conscience professionnelle.

Ni Butch l'errant ni Red l'immobile ne sont seuls. Le premier, bandit patenté, a fait le mur d'un pénitencier de haute sécurité, en compagnie d'un truand dingue (Keith Szarabajka), qui n'a rien trouvé de plus malin que d'aller aussitôt terroriser une famille. Séquence d'anthologique violence, sans un faux-pas de mise en scène : ça cogne sec et ça braille fort, les regards sont justes et les personnages, figurants comme vedette, traités à leur exacte mesure. Ensuite, les deux fuyards se retrouvent flanqués d'un gamin de sept ans, otage aussi intrigué qu'effrayé par le duo de malfrats. Quelques scènes de comédie très noire et une leçon de vocabulaire plus tard, élimination du dingue. Sans bavure, ni dans le flinguage, ni dans le filmage. Costner et le gamin, Phillip dit Buzz (T. J. Lowther), poursuivent leur chemin.

Quant au shérif Eastwood, le voilà bientôt avalé, *«comme Jonas»*, par une caravane chromée en principe destinée à la campagne électorale du gouverneur, mais reconvertie en QG mobile de la chasse à l'homme. Bon gré mal gré, il a hérité, en plus de son fidèle assistant (Bradley Whitford), d'une Sally Gerber, criminologue à la bonne volonté nerveuse (Laura Dern), et d'un caïd du FBI, excité de la gâchette et de la braguette. Après avoir maraudé vainement sur les routes, ils finiront encalminés dans un sous-bois. Impuissants? C'est exactement le mot.

Le film s'occupe surtout de ce qui se passe dans la voiture de tête. Butch – dit «Edgar Poe» pour les pékins – est un bon zig qui n'a pas eu de chance. Il n'a pas eu de papa, sa maman était pute dans un claque de La Nouvelle-Orléans. Phillip l'intéresse et l'émeut, lui non plus n'a pas de papa, et la maman c'est une drôle de maman aussi, dans son genre, «Témoin de Jéhovah» version extrémiste : privé de ballon, privé de carnaval, privé de tout, le môme. Celui-ci a peur, bien sûr, mais pas seulement. Il y a de l'aventure buissonnière dans son enlèvement. Et le gros pistolet, c'est plus souvent lui qui le tient que les bandits. Voilà Butch qui se prend pour le Père Noël, veut offrir à l'enfant tout ce dont il a été privé. Phillip n'en demande pas tant – mais tout de même un déguisement, qu'il finira par voler lui-même, devenant un peu bandit lui aussi. Un déguisement de fantôme. C'est un enfant fantôme qui traversera la deuxième moitié du film. Il en est pourtant le centre, il n'y a qu'à suivre Eastwood dans ses transparents calembours. L'évadé s'appelle Butch, comme dans *Butch Cassidy et le Kid*; le flic s'appelle Garnett, presque comme dans *Pat Garret* et *Billy the Kid*. Le vrai môme pourtant, c'est tout autant le bandit, rieur et rusé, impulsif et sentimental. Mais où sont les adultes?

Il n'y en a pas. Il n'y a que des enfants et des vieillards. Enfants malfrats et enfants flics, les yeux écarquillés devant les armes et les voitures, politiciens faisant joujou avec les hochets du pouvoir, marchande jouant à la marchande en de souriantes et épouvantables simagrées, mère infantile crispée sur ses terreurs. Et trois vieillards. Un couple de Noirs, qui héberge un moment le bandit en fuite et son petit otage complice : le grand-père vient d'un monde archaïque, où on recueille celui qui passe, mais où l'on bat sans état d'âme les enfants; la grand-mère vient de l'éternité, elle est sans âge comme Lilian Gish balançant le berceau de l'humanité dans *Intolérance*, ici sur un air de valse cajun; et Eastwood, qui vient des films précédents, des histoires légendaires de l'Amérique dont il aura été le griot désenchanté.

Il est sec et guindé, il a l'air d'avoir pris dix ans depuis *Impitoyable*, il ne se déplace que ballotté par les événements, les accidents. Quand, à la fin, il bouge enfin de sa propre initiative, il ne pourra rien empêcher du drame dont il sait l'inéluctabilité, c'est écrit dans chacune de ses rides. Du drame dont il est, aussi, responsable. Il est fort, pourtant, deux mots au petit macho du FBI suffisent à le rappeler, mais comme un fauve d'une époque héroïque et révolue. Homme qui en savait trop et à qui cela ne sert plus à rien. De l'autre côté du film (ils se croisent à peine, à l'écran, et se parlent moins encore), Costner n'est pas son contraire, mais son symétrique : le fringant «danseur avec les loups» est ici bedonnant, rieur, excentrique. Il aime les enfants, les jeux, la nature si bien filmée, décrite comme l'était la verdure dans *le Dormeur du val*. Il finira avec deux trous rouges. Attachant, émouvant. Sympathique? Non. Personne n'est sympathique, dans ce *«monde»* ironiquement dit *«parfait»*.

«Dans un monde parfait, on ferait comme ci et comme ça, et tout s'arrangerait», philosophe, le fidèle assistant. *«Dans un monde parfait, cette situation n'existerait pas»*, lui balance aussi sec Laura Dern. Dans un «film parfait», c'est-à-dire un film hollywoodien normal, les gentils seraient vraiment gentils et les méchants clairement méchants, les gendarmes courraient après les voleurs et les spectateurs sauraient s'ils sont du côté des uns ou des autres, le petit garçon serait mignon, la demoiselle aurait une histoire d'amour avec la vedette, etc. Rien de tout cela ici. Ça ne va pas, cette histoire, qui a l'air d'emprunter les chemins balisés du film-poursuite entre de vieilles connaissances des salles obscures, et ne cesse de creuser des chausse-trappes, de foncer dans les bas-côtés, de faire des croche-pieds à toutes chances d'identification. Avec un malin plaisir, scénario (remarquablement conçu par John Lee Hancock) et mise en scène passent leur temps à dévisser les mécanismes les plus éprouvés du spectacle.

Pourquoi, d'abord, cette affaire se déroule-t-elle en 1963, alors qu'absolument rien, dans l'intrigue, ne l'impose? Une ligne de dialogue, à peine entendue, donne la date en même temps qu'elle livre, peut-être, la clé : *«Le président Kennedy arrive bientôt à Dallas.»* Quand la séduction et le malaise émanant du film sont un peu retombés, l'idée s'installe que Clint Eastwood vient en réalité de nous parler de ça : l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, et ce qu'il a représenté pour le pays. Butch n'est pas le président, mais une métaphore d'une certaine Amérique, au moins telle que les Américains se la représentaient. Une nation sans racines et ouverte sur l'espace (le père de Butch est en Alaska, il lui a envoyé une carte postale), une nation «innocente», comme Butch est un innocent (pas au sens judiciaire, au sens moral), forte, prédatrice, sûre d'elle, dangereuse y compris avec ses idées carrées de la justice et son goût de l'aventure. Cette Amérique-là va se faire descendre, par ses enfants trop sérieux, même s'il faut un homme de main borné pour porter le coup de grâce.

Le personnage du petit garçon est la seconde justification de l'époque. Lui aussi est «innocent» : il n'a pas absorbé à haute dose ces répliques-clins d'œil et ces astuces au deuxième degré que déverse la télé à jet continu. Il ne peut pas être un de ces gamins gavés de fiction, comme on les filme désormais, qui en savent plus long que tout le monde sur les histoires. D'ailleurs personne ne joue au plus fin dans le film, et surtout pas la mise en scène, aux antipodes de cette roublardise contemporaine qui distribue les coups de coude et les «suivez mon regard» racoleurs. Tous les protagonistes sont à égalité, même celui qui a vécu les anciennes légendes (Red Garnett) et celle qui a étudié l'histoire et la technique (Sally Gerber), le cow-boy et l'intellectuelle.

Ils ne peuvent rien à ce qui se prépare. Et «*la loi et l'ordre*» non plus – le char argenté de l'Etat valdingue dans les buissons, le shérif a le soleil dans l'œil, un soleil malsain de crépuscule sanglant, d'où usage généralisé des lunettes noires. Le Destin, pour la dernière fois peut-être, va jouer sa partie, *Un monde parfait* est bien une tragédie. Après le western, souvent *(l'Homme des hautes plaines, Josey Wales hors la loi, Pale Rider, Impitoyable)*, le thriller *(le Retour de l'inspecteur Harry)*, la biographie *(Bird)*, l'aventure exotique *(Chasseur blanc, cœur noir)*, le film de guerre *(le Maître de guerre)*, Eastwood a faussé la mécanique d'un autre genre cinématographique, le film-poursuite, pour dire un moment de l'histoire.

Il restera un cadavre et un masque d'enfant : deux masques de mort. Et des dollars volant au vent des pales d'un hélicoptère déjà en vol vers le Vietnam. Finalement, il y avait un adulte dans le film. Le metteur en scène Clint Eastwood.

JEAN-MICHEL FRODON

DANSE — PAGE IV

« Casse-Noisette » est un hit de la danse en période de fêtes, partout. La version du chorégraphe John Neumeier entre cette semaine au répertoire de l'Opéra de Paris.

MUSIQUE — PAGE X

Sibélius l'avait rêvé dans les années 50, les Finlandais l'ont fait : Helsinki dispose désormais d'un splendide opéra.

CINÉMA

E N T R E T I E N A V E C C L I N T E A S T W O O D

L'AMÉRIQUE AU BORD DU VIDE



MURRAY CLOSE

Laura Dern (à gauche) et Clint Eastwood.

« Un monde parfait » met aux prises un enfant et son ravisseur en cavale (Kevin Costner). Si le film décrit une relation intime, complexe, qui permet à Clint Eastwood de réfléchir sur les rapports d'un père et d'un fils, il porte à l'écran l'une des plaies de la société américaine – et certainement aussi de la nôtre : l'irruption de la violence. Au-delà, ce film est l'occasion d'une confrontation entre deux morales, deux types de héros purement américains, deux générations d'acteurs. Autant d'enjeux dont Clint Eastwood s'explique ici.

« Après *Impitoyable* et les Oscars, était-ce difficile d'aborder un projet nouveau ?

– Attendez, je me reporte en arrière... C'est déjà loin.

– Loin, un an à peine ?

– *(Il rit.)* Voyons... *Dans la ligne de mire* a duré jusqu'aux Oscars... Oui, *Un monde parfait* était déjà en chantier.

– Le thème de la paternité, de l'absence du père...

– ... était très clairement développé dans le scénario original, dont le film est resté proche.

– Vous semblez tenir la carence du père, une mauvaise appréhension des notions de « machisme » et de virilité pour responsables de bien des problèmes sociaux...

– On a beaucoup écrit là-dessus, c'est une préoccupation majeure dans la société actuelle, en particulier aux Etats-Unis.

– *Un monde parfait* se déroule pourtant fin 1963, juste avant l'arrivée à Dallas du président Kennedy, dont vous étiez le garde du corps dans *Dans la ligne de mire*.

– Cette « Kennedy Connection » était déjà dans le scénario de John Lee Hancock. Je n'en ai pas discuté avec lui, mais il m'a toujours paru intéressant de traiter d'aujourd'hui dans un contexte d'époque. *Impitoyable* se passait en 1880, mais traitait de la violence armée, problème on ne peut plus d'actualité. *Un monde parfait* se passe à une époque précise d'une année précise, juste au bord d'un grand tournant vers le vide que prendra l'Amérique.

– Ce qui jette une ombre tragique sur l'ensemble du film...

– Oui. On ne sait pas très bien où se place cet élément dans le tableau, ni s'il y a directement sa place. Mais on le ressent comme un écho du désenchantement de Red et de sa rébellion vis-à-vis du système politique. Il me paraissait bien de situer ce film à ce moment un peu étrange et comme en suspens.

– L'intrigue d'*Un monde parfait* se déroule aussi aux alentours de Halloween...

– Halloween est une fête où les enfants se déguisent en monstres ou sorcières. Cela me permettait, au milieu de cette fuite-poursuite, de jouer du costume de Casper le fantôme, que l'enfant porte pour la première fois de sa vie.

– ... maintenant ainsi une présence constante de la mort...

– Les squelettes, les masques, oui...

– ... dans un film presque tout du long ensoleillé.

– Justement.

– Les scènes entre Kevin Costner et l'enfant, presque toujours dans une voiture en mouvement, ont quelque chose de très libre, presque d'anarchique. Les vôtres vous immobilisent le plus souvent à l'intérieur de la caravane métallique qui vous sert de quartier général.

– C'était tout à fait délibéré. Butch est en quête de liberté – même s'il ne se fait aucune illusion sur sa « nouvelle frontière », l'Alaska. Il ne la connaît que par une carte postale envoyée il y a longtemps par un père qui n'existe probablement pas et qui, s'il existe, n'a rien à faire de lui. Dans sa coquille d'acier, il y a Red, qui peut-être, jadis, aurait pu aider Butch, mais il a lui-même raté un certain nombre de choses dans sa vie. Dont, justement, la paternité. Les deux personnages ont leurs attraits, mais aussi leurs limites.

– Il n'y a pas de vainqueur dans le combat moral.

– Non. Sinon, peut-être, l'enfant – du moins l'espoir que, malgré les blessures affectives, il tirera profit de l'aventure, et saura grandir, mûrir, vieillir avec grâce.

– Est-ce vous qui avez approché Costner ou l'inverse ?

– C'est nous qui l'avons approché.

– Il présentait cependant un double danger : il pouvait forcer sur la corde sensible, comme il le fit dans *Jusqu'au bout du rêve*, et utiliser son charisme, indéniable, pour faire de Butch un héros.

– Je donne rarement dans la sensiblerie et Butch ne pouvait pas être totalement un héros. J'ai essayé de conserver une certaine dureté à Kevin. Je ne voulais pas qu'il ait vis-à-vis du gamin une attitude « paternelle ». Butch ne sait rien des enfants, il a trop vécu en prison... Je voulais qu'il traite le gamin comme il traiterait n'importe quel mec. Kevin n'a pas l'habitude de jouer cette dureté intérieure, d'autant qu'il est très proche de ses propres enfants. Mais c'est un travailleur acharné, il suffisait de le remettre de temps à autre sur ses rails.

– Du coup, vous rapprochiez son personnage de ceux qu'incarnaient Bogart, Cagney, Mitchum ou Gary Cooper dans les années 40.

– Oui. Les acteurs de cette génération n'avaient pas peur d'aborder ce type de rôles. Ceux des générations actuelles ont... une certaine image d'eux-mêmes.

– Encouragée par la manière dont Hollywood fonctionne aujourd'hui ?

– Oui.

– Dorloté par une industrie à ses pieds, Costner jouerait donc généralement la sécurité ?

– Je ne peux pas répondre à sa place. Mais si dans certains films il a joué la sécurité du grand premier rôle, il ne l'a pas fait ici. Butch n'est pas « l'homme qui aimait les bambins et les chiens », un héros romantique derrière lequel on peut se planquer. Pensez plutôt à Bogart dans *High Sierra* ou *le Trésor de la Sierra Madre* ; ce n'étaient ni des films ni des protagonistes conventionnels... Mais ce type de rôles permettait de se construire une carrière sur la longueur... De même, les femmes dans le cinéma des années 40 étaient bien plus intéressantes que celles des années 50, 60, 70 et 80. Et c'est dans ce sens qu'ici nous avons travaillé le personnage de Laura Dern. Je voulais qu'elle participe activement à l'enquête, qu'elle ne soit pas une lavette, ou un élément décoratif, ou la nana de service qui multiplie les erreurs ou se met dans des situations dont seuls les hommes sauront la tirer. Je voulais qu'elle ait un point de vue, des opinions, un conflit plus ouvert avec moi, et surtout pas une histoire d'amour.

– Avez-vous jamais envisagé de jouer Butch ?

– Le personnage aurait pu avoir n'importe quel âge, mais il semblait qu'un homme de soixante ans partant à la recherche d'un père de quatre-vingts ans serait ridicule. Il me semblait plus juste que Butch ait la trentaine.

– Citez donc cinq – ou même trois – actrices hollywoodiennes dans votre tranche d'âge...

– *(Il rit.)* Je vois où vous voulez en venir...

– ... qui soient en mesure de porter un film à elles seules, ou du moins de le partager avec vous.

– Si le scénario le permet, je serais le premier à m'en réjouir.

– Parlant de Simone Signoret dans *la Vie devant soi*, un producteur un jour a lancé : *« Elle a de la chance d'être européenne. Ici, dès la première ride, on l'aurait cantonnée dans les grands-mères pour feuilletons d'après-midi. »*

– C'est atroce, désolant, imbécile, mais hélas pas faux. En Europe, vous maintenez au pinacle des comédiennes de l'envergure de Jeanne Moreau ou de Sophia Loren. Aux Etats-Unis, j'ai beau réfléchir, je ne vois pas. Il arrive qu'on confie de beaux personnages à des actrices de quatre-vingts ans, comme Miss Daisy à Jessica Tandy, mais on n'écrit plus de rôle décent pour les femmes de cinquante. C'est peut-être pour cela que des gens comme Jane Fonda prennent, sinon une retraite anticipée, du moins leurs distances...

– Ou alors elles ont recours à la chirurgie esthétique.

– Elles y sont presque contraintes par l'industrie de la mode, où tout doit avoir dix-huit ans, où tout ce qui dépasse trente ans, fini, terminé, le cheval est éjecté de l'étable, si j'ose dire. Ce n'est d'ailleurs pas une question de sexe : ça s'applique aux hommes aussi bien, sinon autant, qu'aux femmes. Le système vous pousse à être une chose que vous n'êtes pas et si vous cédez, vous vous détruisez vous-même. A moins de vous boucher complètement les yeux. Pour moi, une femme qui mûrit et vieillit avec grâce est beaucoup plus provocante, et plus excitante, que quelqu'un qui s'acharne à vouloir paraître vingt ans.

– Tant *Impitoyable* qu'*Un monde parfait* déparent la violence de toute séduction.

– Ce n'est jamais beau, la violence.

– La sortie d'*Impitoyable* aux Etats-Unis coïncidait avec la controverse autour de *Cop Killer* et le divorce entre Ice-T et Time Warner. Parallèlement à celle d'*Un monde parfait*, on assiste à une mise en accusation générale des industries du cinéma, de la télévision et des médias, l'attaque venant aussi bien du ministre de la justice, Janet Reno, que du président Clinton, il y a quinze jours à peine.

– A dire vrai, les politiciens commencent à m'ennuyer, qui blâment tout à coup la télévision, le cinéma, etc. On peut estimer la télé trop violente, ou les films trop violents. On pourrait blâmer tout bonnement la mauvaise télévision et les mauvais films. Mais je ne sais jamais, quand un politicien se lance dans ce genre de diatribe, s'il le fait pour servir son pays ou se servir lui-même. Quand on cherche des boucs émissaires, l'industrie du cinéma et de la télévision constitue une cible de choix : elle ne répond jamais aux attaques. La télévision ouvre son parapluie et Hollywood se bat la coulpe... Janet Reno a sans doute à se faire pardonner l'énorme fiasco de Waco, qui fut ce que j'ai récemment vu de plus violent à la télévision ! Et je connais peu d'émissions qui déploient autant de violence que les journaux télévisés.

Récemment, un homme a été arrêté en Californie du Nord pour avoir enlevé une petite fille, qu'il a par la suite assassinée. Or, il avait déjà été condamné à deux reprises pour le même forfait ! L'Etat de Washington envisage de proposer une loi selon laquelle la troisième récidive pour un crime majeur vous condamne à vie sans possibilité de mise en liberté sur parole. Mais combien de personnes devront mourir jusqu'à cette troisième récidive ? Toutes les valeurs dans ce pays ont tellement changé. J'ai été élevé dans l'idée que le crime ne payait pas. Mais le système légal est devenu incroyablement tortueux, et la condamnation moyenne pour meurtre est aujourd'hui pratiquement de cinq ans et demi...

– Au cours d'un récent débat sur la violence, auquel assistait le cinéaste Steven Soderbergh, des chiffres éloquents étaient avancés : chaque année, en France, en Italie, en Allemagne, moins d'une cinquantaine de personnes sont tuées par des armes de combat, automatiques ou semi-automatiques. Aux Etats-Unis : plus de dix mille !

– Oui.

– Pour Soderbergh, la raison était simple : ces armes sont interdites en Europe. L'adoption récente du Brady Bill, projet de loi auquel est attaché le nom de James Brady, garde du corps de Ronald Reagan lors de la tentative d'assassinat commise par John Hinckley, vous paraît-elle un premier pas dans la bonne direction ?

– J'ai toujours été partisan de ce projet de loi.

Il exige, à travers l'Etat fédéral, un délai de cinq jours entre la demande d'achat d'une arme et sa prise de possession. En Californie, l'attente est de quinze jours, pourtant. D'un autre côté, presque toute famille suisse ayant un membre dans la garde nationale possède chez elle des armes d'assaut. Simplement, la société suisse n'encourage pas les gens à s'en servir. Est-ce parce que, dans la nôtre, les coupables sont si vite dédouanés que plus rien n'est pris au sérieux ?

– Il y a plusieurs types de violence dans votre film : celle, brutale, à laquelle se livre le personnage de Costner au cours d'une scène cruciale est une réaction à ce grand-père...

– ... qui tape sur son petit-fils presque par routine, comme s'il était normal qu'un gamin soit une chose à gifler, oui.

– Il y a une autre violence, plus subtile : celle pratiquée sur le petit garçon par sa mère qui, témoin de Jéhovah, lui interdit de se déguiser comme les autres enfants...

– Mon propos n'était pas d'attaquer les témoins de Jéhovah. C'est un fait qu'ils ne célèbrent pas Halloween ou Noël, mais on pourrait trouver parmi eux des tas d'enfants qui n'en souffrent pas. Toute religion a ses diktats et ses contraintes – mais au-delà, la cellule familiale, la société, a toujours joué du châtiment qui consiste à dire : « Non, tu n'iras pas jouer avec tes copains, tu es interdit de sortie, tu as commis une faute grave... »

– Vous seriez bientôt dirigé par Steven Spielberg dans *Bridges of Madison County*... ?

– Spielberg et moi nous connaissons depuis longtemps, j'avais tourné pour lui un épisode d'*Histoires fantastiques*, avec Harvey Keitel. Nous avons très brièvement parlé de ce projet mais décidé de reprendre la discussion après la sortie de nos films respectifs. Le mien est sorti et le sien, *Schindler's List*, sort aux Etats-Unis la semaine prochaine.

– Vous auriez aussi l'intention de réaliser un film sur le golf, dans lequel vous dirigeriez Sean Connery... ?

– Après avoir pratiquement enchaîné *Impitoyable*, *Dans la ligne de mire* et *Un monde parfait*, j'ai surtout l'intention de prendre des vacances en famille ! »

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR



LES MÉANDRES DE LA NOVÉLISATION

L'ÉCRAN ET L'ÉCRIT

«Un monde parfait, un roman de Dewey Gram d'après un scénario de John Lee Hancock», annonce la couverture du livre. Comme tous les films à ambition grand public, celui de Clint Eastwood s'accompagne d'une novélisation, secteur secondaire pour l'édition comme pour le cinéma, mais parfois très profitable. Et qui tisse à l'occasion d'étranges liens entre les mots et les images.



Gordon McGill
LITTLE BUDDHA
POCKET

LA légendaire concurrence entre l'image et le texte n'a pas disparu, mais ses acteurs ont changé de stratégie. Les éditeurs français découvrent, avec un intérêt croissant, qu'ils peuvent profiter de la manne audiovisuelle pour conquérir des lecteurs.

De nombreuses maisons possèdent ainsi une activité éditoriale favorisant les mariages entre l'écran et l'écrit, tandis que d'autres se hâtent de mettre en place des collections spécifiques. La plus classique de ces alliances est la transposition d'un texte littéraire à l'écran. L'éditeur se trouve alors en situation de force, s'il détient les droits d'un roman convoité par un producteur. Il peut aussi se transformer en chasseur, parcourant le monde, et surtout les Etats-Unis, pour débusquer le livre sur lequel un cinéaste de renom jettera son dévolu.

Un sport périlleux, comme l'explique Isabelle Laffont, directrice de collection chez Grasset après avoir travaillé douze ans chez Robert Laffont : *« Certains livres américains sont mis aux enchères entre des éditeurs français, appâtés par l'annonce que tel ou tel studio devrait en tirer un film. Ces romans se négocient entre 20 000 et 100 000 dollars, mais les films ne se font qu'une fois sur trois ou quatre et, s'ils se tournent, rien ne dit qu'ils connaîtront le succès. »* Il reste donc plus sage de choisir des ouvrages qui se suffisent à eux-mêmes. Avec, parfois, de bonnes surprises. Laffont a ainsi acheté, pour une somme raisonnable, les droits de *la Firme*, de John Grisham, sans savoir que l'histoire serait transposée à l'écran.

Lorsque le film est programmé, la maison d'édition négocie immédiatement les droits de l'affiche, dont elle fait la couverture du roman, qui bénéficie d'un nouveau tirage. *« Nous avons vendu 30 000 exemplaires de* la Firme *dans l'année qui a précédé la sortie du film, et autant dans le mois qui l'a suivie »*, constate Virginie Haye, chez Laffont. Autre exemple encore plus significatif, celui des *Nuits fauves*, de Cyril Collard, paru en 1989 chez Flammarion, puis deux ans plus tard en format de poche chez J'ai lu. *« Nous avons vendu 5 000 exemplaires avant le film, et 330 000 après »*, souligne Béatrice Duval, directrice de collection chez J'ai lu.

Mais les éditeurs doivent faire preuve de souplesse pour s'adapter aux délais et aux atermoiements des distributeurs. Parfois, il leur faut aussi résister aux pressions des producteurs, qui veulent contrôler la présentation des ouvrages. Ayant utilisé l'affiche d'un film récemment produit par Warner, J'ai lu a dû s'opposer aux exigences de la maison américaine: *« Pour* le Temps de l'innocence, *d'Edith Wharton, ils prétendaient nous empêcher de mettre le nom de l'auteur sur la couverture »*, raconte Béatrice Duval. Echange logique : tandis que les éditeurs misent sur la célébrité du film, les producteurs cherchent à transformer le livre en support publicitaire du film dont il reprend l'affiche. Qu'il soit ou non l'œuvre d'une romancière célèbre.

Les éditeurs conservent cependant une certaine marge de manœuvre, lorsque l'objet des discussions est un ouvrage préexistant au film. Il n'en va pas de même avec la novélisation, développement romancé d'un scénario. Le livre est alors asservi au film, comme en témoigne souvent son aspect extérieur. Sur *Un monde parfait*, qui vient de paraître aux éditions Pocket, les noms de Kevin Costner et de Clint Eastwood figurent en tête de couverture, à la place où trône d'habitude celui de l'auteur. Quant au *Fugitif*, publié par J'ai lu, le lecteur distrait pourrait l'attribuer à un romancier du nom de Warner Bros ou Harrison Ford, mais difficilement à J. M. Dillard, obscur « novélisateur » signalé en lettres minuscules au bas de la page.

La novélisation est en somme la figure inversée de l'adaptation. *« Quand on adapte un roman, l'auteur se sent presque toujours trahi, car il faut couper, condenser*, observe Monique Assouline, éditeur chez Ramsay. *Dans une novélisation, au contraire, il faut rajouter, créer, mais avec discernement. Inspirés de films destinés au grand public, les textes doivent rester au même niveau. »* La matière première préférée des fabricants de novélisations étant évidemment les films à gros budget et à scénario simple.

Ce sont, donc, le plus souvent, des œuvres américaines. Un récent exemple de novélisation à la française n'a d'ailleurs pas donné de résultats très convaincants. Disney Hachette Édition, filiale des deux groupes qui va bientôt collaborer avec le Livre de poche (Hachette) pour créer une collection baptisée « Ciné-Book », a lancé en juin le texte des *Visiteurs*. Le livre a-t-il vu le jour trop longtemps après la sortie du film ? Cette adaptation, incluant un cahier photo et une préface du réalisateur, n'a pas déchaîné le même enthousiasme que le film dont on l'a extraite.

ciné BOOK

PRÉFACE



Le jeu n'est donc pas forcément payant et peut même se révéler dangereux si la novélisation est achetée au prix fort. Les droits de ces versions dérivées se vendent entre 30 000 francs pour les moins chères et 250 000 francs pour des poids lourds, comme *Last Action Hero* avec Schwarzenegger. Les tirages moyens varient entre 20 000 et 40 000 exemplaires, mais leur fortune dépend directement de celle du film qui a servi de matrice. Pour Leonello Brandolini, directeur de Pocket et de 10/18, les lecteurs de cette sorte de littérature recherchent *« un prolongement du plaisir éprouvé durant le film »*. D'où la nécessité de trouver des adaptations suffisamment efficaces pour pallier l'absence d'images.

Les livres de poche se partagent l'essentiel d'un marché auquel l'édition en grand format ne touche qu'avec prudence. *« Ce sont des produits délicats à manier, beaucoup plus adaptés à des ouvrages vendus 35 francs que 120 »*, déclare Tony Cartano, directeur éditorial de Belfond. Les lecteurs ne sont apparemment pas prêts à investir des sommes importantes dans des titres écrits à la hâte, voire bâclés. Car, si certains éditeurs se flattent d'avoir trouvé des novélisations littérairement intéressantes, la plupart vouent à ces livres un mépris certain. Ils les perçoivent comme de purs produits commerciaux, dont les droits se négocient auprès des services marketing des maisons de production, au même titre que les pin's ou les tee-shirts à l'effigie d'un acteur.

Cette condescendance explique peut-être que les novélisateurs ne soient pas légion en France, où les éditeurs montrent plus d'estime pour d'autres formes de synergie avec le cinéma. Il y a les albums des films, les publications de scénarios, mais aussi l'histoire des tournages, très au goût du jour. Après *Germinal* vu par Pierre Assouline (Fayard), c'est Sandrine Bonnaire qui devrait bientôt publier, chez Lattès, un journal racontant les différentes étapes du *Jeanne d'Arc* de Rivette. Surtout, les éditeurs mettent l'accent sur l'exercice qui consiste, pour un auteur, à écrire en parallèle un roman et son adaptation au petit ou au grand écran.

Un filon remarquablement adapté à la télévision, surtout lorsque les éditeurs travaillent main dans la main avec les chaînes. Ainsi Françoise Verny, tout à la fois directrice du développement éditorial et audiovisuel de Flammarion et membre du comité des programmes de France 2. Grâce à elle, le célèbre *Château des oliviers*, écrit par Frédérique Hébrard sous forme de roman et de scénario, a connu le succès que l'on sait dans la torpeur télévisuelle de l'été français. Un *Charlemagne* de Marcel Jullian devrait prochainement voir le jour, toujours à cheval entre Flammarion et la télévision. Enfin, Olivier Orban va bientôt propulser en librairie *les Maîtres du pain*, roman de Bernard Lantéric – le jumeau audiovisuel doit être diffusé fin décembre.

La règle d'or veut, bien entendu, que le livre sorte en même temps que les images, voire un peu avant. Cette recette s'applique aussi au cinéma, certains artistes se métamorphosant en hommes ou femmes-orchestres pour la circonstance. Evelyne Dress a ainsi écrit un scénario, puis réalisé un film dont elle est à la fois la productrice et l'actrice principale, en même temps qu'un roman paraissait chez Plon, le tout sous le titre *Pas d'amour sans amour*. L'affaire peut aussi se conclure en famille, ainsi que l'explique l'éditeur Olivier Orban : *« Ma femme va sortir un roman à partir duquel j'écris un scénario que je suis en train de vendre au cinéma. »*

A moins qu'il ne s'agisse d'une association amicale, comme celle qui réunit le romancier Michel Grisolia et le scénariste Francis Girod, auteurs du livre *Délit mineur*, à paraître en mars chez Lattès, en même temps qu'un film du même nom. Questionnés sur les qualités littéraires de ces œuvres, les éditeurs répondent, la main sur le cœur, qu'il s'agit de romans à part entière, écrits en toute indépendance des exigences de l'écran.

MICHEL GUERRIN
et RAPHAËLLE RÉROLLE

Les Américains ont commencé

FRANGLICISME pur et simple – « novel » signifie non pas « nouvelle » mais « roman », – la « novélisation » est donc « la mise en roman » de films, mais aussi, parfois, de bandes dessinées, et bientôt de jeux vidéo (*Super Mario*, le livre). Selon Nancy Cushing-Jones, présidente de MCA Publishing Rights, filiale de MCA à laquelle appartient également le studio Universal, la novélisation remonterait aux années 30. Mais elle a pris son envol à la fin des années 60, avec le double avènement du livre de poche et du blockbuster (le film qui « casse la baraque » en un temps record), et la multiplication des produits dérivés. Et, grâce à la synergie résultant des grandes fusions des années 80, studios et maisons d'édition, jadis cousins, vivent souvent aujourd'hui sous le même toit (Time-Warner, Paramount et Simon & Schuster), et chacun publie une quinzaine de novélisations par an.

Suite aux succès du *Parrain*, de *l'Exorciste*, de *Love Story* et des *Dents de la mer*, la vente en livre de poche des romans dont ils sont tirés atteint des chiffres astronomiques, dépassant souvent les dix millions d'exemplaires. Les éditeurs tendent l'oreille. En 1976, l'adaptation romancée de *la Malédiction* – scénario original – atteint le million d'exemplaires. *Les Dents de la mer n° 2*, puis *la Guerre des étoiles* confirment la tendance : le spectateur souhaite retrouver les sensations du film mais de manière différente ou, attaché aux personnages, en prolonger les aventures. S'inspirant du scénario original de Melissa Mathison, William Kotzwinkle, novélisateur de *E. T.*, donnera une suite aux aventures de l'extra-terrestre. *E. T. 2* se vend bien, le film, lui, ne sera jamais tourné.

Le genre du film, autant que sa popularité, détermine le succès d'une novélisation. Selon Sue Berger, vice-présidente du département cinéma et télévison aux éditions Penguin, *« il n'y a rien de plus ardu et de moins payant à novéliser que la comédie »*. Ce que confirment les représentants des studios. *« Hors de son contexte, une réplique ou un dialogue perdent beaucoup de leur impact »*, dit Michael Harkavy, *« d'autant que la comédie est affaire de public*, poursuit Sue Berger. *Elle se voit en salle, et en groupe, le spectateur vient se distraire et n'en demande pas plus. »*

Les novélisations les plus populaires relèvent du fantastique, de l'horreur, de la science-fiction (*la Guerre des étoiles, E. T.*), de l'aventure (*les Aventuriers de l'arche perdue, Robin des bois*, version Costner), du livre pour enfants (*Free Willy, Denis la menace*), de la bande dessinée (*Batman, Superman*). Les histoires d'amour connaissent des fortunes diverses, mais répondent aux attentes d'une certaine clientèle féminine.

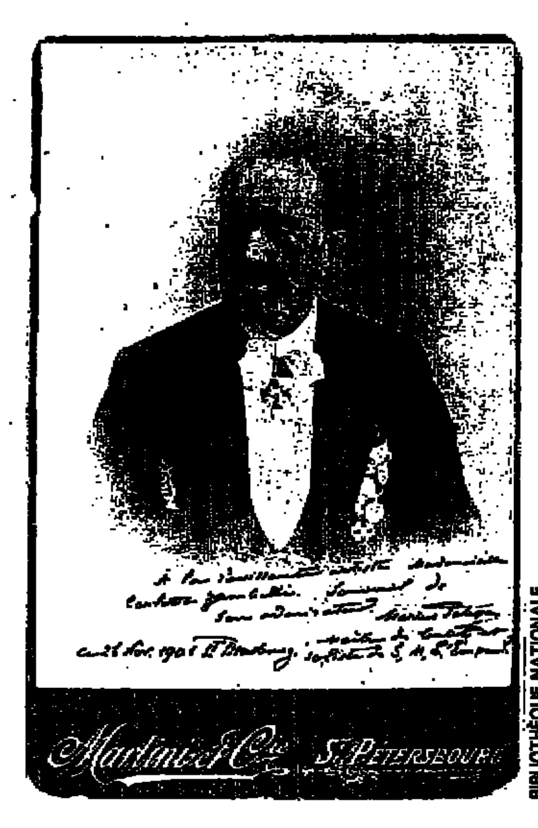
Il arrive aussi qu'un roman adapté au cinéma fasse l'objet d'une novélisation ultérieure. C'est le cas de *Jurassic Park*, de *Dracula*, après le film de Coppola, de *Frankenstein*, après celui de Kenneth Branagh. Il y faut des spécialistes, d'autant que les écrivains reconnus déclinent les propositions. D'où la naissance d'une nouvelle race de romanciers. L'essentiel des revenus va au studio, aux producteurs, réalisateurs, scénaristes ; la paie est donc maigre pour ces habitués du best-seller (cinquante mille francs environ) et les conditions de travail brutales : il faut attendre que le film soit terminé – et il l'est de plus en plus près de la date de sortie. L'auteur a donc quatre semaines pour livrer son manuscrit, qui devra, avant édition, être approuvé par le studio, et l'ensemble des créateurs.

H. B.

DANSE

« CASSE-NOISETTE », DE JOHN NEUMEIER, A L'OPÉRA-GARNIER

NOËL CHEZ MARIUS PETIPA



Marius Petipa

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Si, en France, la « casse-noisettomania » est moins virulente que dans les pays anglo-saxons, le Ballet de l'Opéra de Paris en est piqué du 17 décembre au 28 janvier, qui accueille à son répertoire la version de John Neumeier en remplacement (pourquoi ?) de celle de Rudolf Noureev, restée à l'affiche de 1985 à 1988. Lui fait écho, les 25 et 26 décembre, le Ballet du Nord, avec un « Casse-Noisette » signé de son futur ex-directeur artistique Jean-Paul Comelin.

QU'EST-CE qui, depuis bientôt quarante ans, régulièrement repris pour les fêtes de Noël, remplit les caisses parfois trouées du New York City Ballet ? *Casse-Noisette*. Que vont offrir au public anglais, à partir de la semaine prochaine, les trois principales troupes du Royaume-Uni, le Royal Ballet de Londres, l'English National Ballet et le Birmingham Royal Ballet ? *Casse-Noisette* (ou, si vous préférez, *The Nutcraker)*. Recenser tous les *Nutcraker* dansés ce mois-ci dans les pays anglo-saxons exigerait cette page entière. A un jour près, la première de *Casse-Noisette* à Garnier coïncide avec le cent-deuxième anniversaire de ce ballet. Pour atteindre aussi gaillardement cet âge canonique, il doit bien posséder quelques vertus... Un brin d'histoire. C'est le triomphe remporté par *la Belle au bois dormant* à Saint-Pétersbourg, en 1890, qui incite l'avisé directeur des Théâtres impériaux, Ivan Vsevolojski, à commander un second ballet à l'équipe gagnante Tchaïkovski-Petipa. Il a même une idée d'argument à leur proposer : *Histoire d'un casse-noisette* d'Alexandre Dumas, lequel suit fidèlement un conte d'E.T.A. Hoffmann publié en 1816, *Casse-Noisette et le Roi des Rats*.



Elisabeth Platel...

... et Patrick Dupond dans « Casse-Noisette ».

JACQUES MOATTI

Petipa écrit un synopsis très détaillé, et, comme il l'a fait pour *la Belle*, tyrannise Tchaïkovski par la précision de son découpage musical : *« La scène est vide. Retour de Clara : 8 mesures de musique mystérieuse mais douce ; 2 mesures pour sa frayeur, 8 mesures de musique fantastique, très dansante. Minuit sonne : un court trémolo... »* De telles contraintes ne semblent pas paralyser le compositeur, puisque, cinq mois avant la création du ballet, il tire déjà de sa partition une exquise *Suite symphonique* qu'il dirige en concert : il doit bisser cinq numéros sur six. Quant à Petipa, malade, il doit renoncer à régler la chorégraphie et en confie le soin à son assistant Lev Ivanov (lequel sera aussi, on ne le sait pas assez, l'auteur du sublime deuxième acte du *Lac des cygnes* : il est toujours resté dans l'ombre du maître...). 18 décembre 1892 : la première de *Casse-Noisette* a lieu sur la scène du Théâtre Marinski (futur Kirov) de Saint-Pétersbourg. Parmi les protagonistes : Olga Préobrajenska, qui sera jusqu'à sa mort, en 1962, un des plus illustres professeurs de danse de Paris, dans les studios Wacker, près de la place Clichy.

Les critiques grimacent : livret puéril, chorégraphie ennuyeuse. Mais le succès public est énorme, assurant longtemps le maintien du ballet au répertoire. Dans ce livret « puéril », et sans attendre la *Psychanalyse des contes de fées* de Bruno Bettelheim, les esprits freudiens trouveront quelques choux gras : ne raconte-t-il pas entre les lignes – bien que Petipa simplifie beaucoup Dumas et Hoffmann – le troublant passage de l'enfance à l'adolescence, avec ses interdits, ses refoulements, ses terreurs ? La petite Clara (Marie chez Dumas et dans des versions ultérieures), sept ans, vit avec son frère Fritz, neuf ans, dans la demeure cossue de son père, le président Silberhaus, et de sa mère. Une réception y est donnée le soir de Noël ; parmi ses cadeaux, Clara reçoit de son parrain, le conseiller Drosselmayer, un casse-noisette auquel elle s'attache aussitôt. Fritz et d'autres gamins s'en emparent et l'abîment, à son grand désespoir. La fête prend fin, les enfants sont envoyés au lit, les invités se retirent. Clara ne peut s'endormir. Mais minuit sonne. Soudain, des rats envahissent la pièce. L'arbre de Noël devient géant, les jouets s'animent. Une bataille s'engage entre l'armée des rats, conduits par leur Roi, et celle des soldats de plomb, menée par le casse-noisette : Clara lui assure la victoire d'un coup de pantoufle. Le casse-noisette devient un prince charmant, qui emmène la fillette au Royaume des douceurs. Après avoir survolé une forêt où dansent des flocons de neige, ils parviennent à Confiturembourg, où la fée Dragée leur offre un fastueux divertissement : danses espagnole, arabe, chinoise, etc. – le XIX[e] siècle raffole d'exotisme – sont suivies de la grande Valse des fleurs et du pas de deux final des héros. Clara a-t-elle rêvé ?

L'année même (1934) où *Casse-Noisette* est repris au Kirov de Leningrad, avec Galina Oulanova, il sort de Russie : à Londres, Nicholas Sergueev, qui a dirigé le Théâtre Marinski jusqu'en 1918, remonte la chorégraphie d'après celle d'Ivanov, qu'il a conservée selon la notation Stepanov. La « Sugar Plum Fairy » est Alicia Markova... D'innombrables versions vont suivre : il n'est guère de grande compagnie de ballet qui n'ait son *Casse-Noisette*, avec une chorégraphie entièrement nouvelle et un livret plus ou moins remanié. Balanchine, qui, enfant, à Saint-Pétersbourg, a figuré dans la version originale et y a dansé le rôle du Prince à quinze ans, monte son propre *Nutcraker* pour le New York City Ballet en 1954 : une poule aux œufs d'or encore en service, comme on l'a vu plus haut. En 1967, c'est le tour de Rudolf Noureev, dont le *Casse-Noisette* voyagera beaucoup : Opéra Royal de Stockholm, Royal Ballet de Londres, Scala de Milan, Colon de Buenos-Aires, Opéra de Paris en 1985. Noureev s'est rapproché d'E.T.A. Hoffmann pour donner une interprétation « freudienne » du conte : dans son rêve, Clara assimile son parrain Drosselmayer au Prince Casse-Noisette (le rôle est donc double), et voit ses parents sous l'aspect de monstres effrayants – au cas où vous ne le sauriez pas, voilà comment vos chérubins vous imaginent...

La version de John Neumeier n'est pas neuve : il l'a créée en 1971 pour le Ballet de Francfort et remaniée trois ans plus tard pour le Ballet de Hambourg. Son idée n'est pas maladroite d'avoir transposé l'action à l'époque et dans le milieu de Petipa, auquel il rend un vibrant hommage. Le cadeau merveilleux du parrain Drosselmayer à Clara n'est plus un casse-noisette (celui-ci lui est offert par Günther, le plus beau des jeunes cadets invités à la fête), mais une paire de chaussons de danse. Qui va déclencher le rêve : Clara découvre le monde enchanté du théâtre... au Marinski, où sa sœur Louise est étoile, sous la férule d'un maître de ballet qui pourrait bien être Marius Petipa en personne. Elle fait ses premiers pas sur pointes avec l'aide de Günther (devenu soliste) puis assiste à la répétition d'un gala en l'honneur de Petipa.

Prétexte, pour Neumeier, à quelques allusions aux œuvres du chorégraphe : *la Fille du Pharaon* pour la danse arabe, *la Belle de Grenade* pour la danse espagnole, etc. Disparus, donc, la fée Dragée et Confiturembourg. Quant à l'armée des Rats originale, elle a fait place... à des « rats » d'opéra : allô docteur Freud, encore une fois ? C'est sa propre enfance qu'avoue évoquer John Neumeier, fasciné par les photos de Pavlova et de Karsavina, le mythe de la grande époque de Saint-Pétersbourg, les dessins de Degas. Pour mieux illustrer « le théâtre dans le théâtre », Jürgen Rose a « réactualisé » ses décors dans un style Charles Garnier. Première distribution : Elisabeth Maurin (Clara), Elisabeth Platel (Louise), Manuel Legris (Günther), Patrick Dupond (Drosselmayer-Petipa). Mais d'autres cracks de l'Opéra se disputeront ensuite ces rôles : on ne refuse pas l'occasion de séduire les 3 à 103 ans...

SYLVIE DE NUSSAC

★ Opéra Garnier. Place de l'Opéra, Paris (9[e]). Métro : Opéra. Du 17 décembre au 28 janvier (le 18 décembre, salle réservée par l'Arop au bénéfice des enfants défavorisés). Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Un vicomte pourfendu

QUI n'a souhaité découvrir un jour ce que contenait la mystérieuse petite boîte que dans *Belle de jour*, de Luis Bunuel, un Asiatique aux goûts sans doute très pervertis présentait entrouverte à la belle et très bourgeoise Catherine Deneuve, employée volontaire en maison close ? Certaines de ses collègues avaient regardé et refusé. Elle acceptait. De la boîte sortait un léger bourdonnement. Qu'est-ce qu'elle acceptait, au juste ? On ne voyait jamais le contenu de la maudite boîte. Des gens ont prétendu savoir le fin mot de l'affaire, par plaisanterie. Aujourd'hui, dans un recueil d'entretiens publiés par *les Cahiers du Cinéma* (*Conversations avec Luis Bunuel*, par Tomas Perez Turrent et José de la Colina), Bunuel nous confesse d'outre-tombe qu'il n'y avait rien dedans, à sa connaissance.

Pas plus qu'il ne sait ce qu'il y a dans le sac que trimbale Fernando Rey dans *Cet obscur objet du désir*. Si ce livre porte en sous-titre *Il est dangereux de se pencher au-dedans*, c'est, comme l'indique Charles Tesson dans la préface, parce que Bunuel aime parsemer ses films de symboles de rien. *« D'où le danger à vouloir se pencher au-dedans car, à ce petit jeu (la signification des symboles), on risque de tomber de haut. Il s'agit d'un univers à clés, mais, comme pour les chambres de l'auberge dans* le Fantôme de la liberté, *on oublie de voir que les portes sont toujours ouvertes. Inutile par conséquent d'enfoncer le clou de l'interprétation, il suffit de se donner la peine d'entrer. »*

DOIT-ON suivre absolument Don Luis quand il affirme qu'il n'y a pas d'interprétation à privilégier derrière telle ou telle image singulière, étrange, dont ses films regorgent ? Qu'il faut simplement les éprouver comme des émotions, sans leur chercher un sens ? Peut-être pas. Il y a bien un sens qui flotte, une grammaire nébuleuse des symboles plus ou moins inspirée de la psychanalyse et du folklore espagnol. Mais tout cela est incertain, imprécis et d'un intérêt douteux. Et Don Luis a une manière imparable de désamorcer les tentatives d'analyse, notamment à propos de ses deux films surréalistes, *Un chien andalou* et *l'Age d'or*. Ainsi Federico Garcia Lorca, qui fut le condisciple de Bunuel et de Dali à la Résidence des étudiants de Madrid entre 1922 et 1925, se brouilla plusieurs années avec Bunuel parce qu'il pensait que le titre du premier film faisait allusion à lui, le poète andalou. En réalité, Dali et Bunuel voulaient intituler leur film en inversant l'avertissement bien connu dans les chemins de fer : *« Il est dangereux de se pencher au-dedans. »* Puis cela leur a paru bien littéraire et ils se sont rabattus sur le titre d'un recueil de poèmes de Bunuel, *Un chien andalou*.

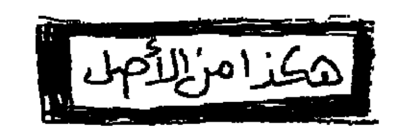
L'écriture du scénario avec Dali ressemble à une de ces séances de « cadavres exquis » où les surréalistes associaient les images et les mots de façon aléatoire. *« Alors que je passais Noël avec Dali à Figueras, je lui suggérai que nous fassions un film ensemble. Dali me dit : « Moi, cette nuit j'ai rêvé que des fourmis pullulaient dans ma main ». Et moi : « Eh bien ! Moi, j'ai rêvé qu'on tranchait l'œil de quelqu'un. » Nous avons écrit le scénario en six jours. »* La scène d'anthologie où, tandis qu'un nuage passe devant la lune, un rasoir tranche un œil, n'est-elle pas une invitation à explorer l'inconscient ? Non. Don Luis l'avait vue en rêve, savait qu'elle provoquerait un sentiment de répulsion. Il s'est servi d'un œil de veau, un œil, précise-t-il *« épilé et maquillé »*. Quant aux deux ânes et au piano, Bunuel a fait tuer les ânes, et remplir de paille, Dali a rajouté de la poix pour donner une impression de putréfaction.

BUNUEL s'attendait à un scandale. La première eut lieu au Studio des Ursulines, sans lendemain, de peur de la censure, et le film fut projeté ensuite par l'intrépide Studio 28, pendant huit mois. *« Il y a eu des évanouissements, un avortement, plus de trente dénonciations au commissariat de police. Aujourd'hui les temps ont changé. »* C'est l'occasion pour lui de rencontrer Aragon et Man Ray, qui venait de tourner *les Mystères du château de Dé*, financé par les Noailles. Après avoir vu *Un chien andalou*, Cocteau suggéra au vicomte Charles de Noailles de produire un autre film de Bunuel. On ne peut que saluer la clairvoyance de ce richissime aristocrate qui avait su repérer le meilleur de l'avant-garde artistique de son temps et résolu de consacrer une partie de sa fortune à soutenir des œuvres qui n'allaient pas précisément dans le sens de la tradition familiale. Ce second film, *l'Age d'or*, sera le chemin de croix du vicomte.

Si *Un chien andalou* est le fruit d'une collaboration étroite entre Bunuel et Dali, *l'Age d'or* est essentiellement une création de Bunuel. Dali a rencontré Gala et s'éloigne de ses anciens amis, le groupe surréaliste prend position au côté des communistes, et Bunuel écrit un film profondément critique et scandaleux, visant de front les trois grands idéaux de la bourgeoisie : la famille, la patrie et la religion. Sans que les Noailles lui demandent jamais quoi que ce soit, lui laissant une absolue liberté. On peut s'en rendre compte en lisant la correspondance entre Bunuel et Charles de Noailles que viennent de publier sous le titre *l'Age d'or* les *Cahiers du Musée national d'art moderne*.

EN 1930, alors que Bunuel vient de partir pour Hollywood, les Noailles organisent une avant-première du film au cinéma Panthéon près de la Sorbonne. Ils accueillent à l'entrée leurs invités, marquis, princesses... qui ressortent du cinéma, furieux, sans les saluer. Au Studio 28 où le film est ensuite projeté, les Camelots du roi et la Ligue anti-juive saccagent la salle ainsi que des tableaux de Dali et de Tanguy qui sont exposés dans l'entrée. Le vicomte est exclu du Jockey-Club dont il est président. Le pape est sur le point de l'excommunier, et il faut un voyage à Rome de M[me] de Noailles mère pour apaiser le courroux pontifical. Le préfet Chiappe fait interdire le film, qui ne sortira plus de l'appartemment des Noailles jusqu'à la mort du vicomte.

Légué par celui-ci à sa fille Laure, il sera confié aux archives de Bois-d'Arcy et ne sera distribué commercialement par Gaumont qu'en 1981, après cinquante ans de purgatoire. Entre-temps, des gens zélés ont interdit *la Religieuse*, de Jacques Rivette, et commis des attentats (faisant un mort à Paris) contre *la Dernière Tentation du Christ* de Scorcesse. Comme quoi on ne trouve pas souvent des Bunuel, encore moins des Noailles, mais pour ce qui est des bonnes âmes outragées, on n'est jamais en manque. ■



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Beethoven 2

de Rod Daniel,
avec Charles Grodin, Bonnie Hunt, Nicholle Tom, Christopher Castile, Sarah Rose Karr, Debi Mazar.
Américain (1 h 28).

Retour du volumineux saint-bernard : le brave quadrupède a des problèmes de cœur.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).
VF : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Bratan, le frère

de Bakhtiyar Khudoynazarov,
avec Timur Tursnow, Firus Sabsalijew, N. Arifowa, Taberowa, R. Kurbanow, N. Bekmurodow.
Soviétique, noir et blanc (1 h 40).

En train et en beauté, une balade nullement touristique, mais tout à fait cinématographique, à travers le Tadjikistan et aux côtés d'un adolescent flanqué de son petit frère.

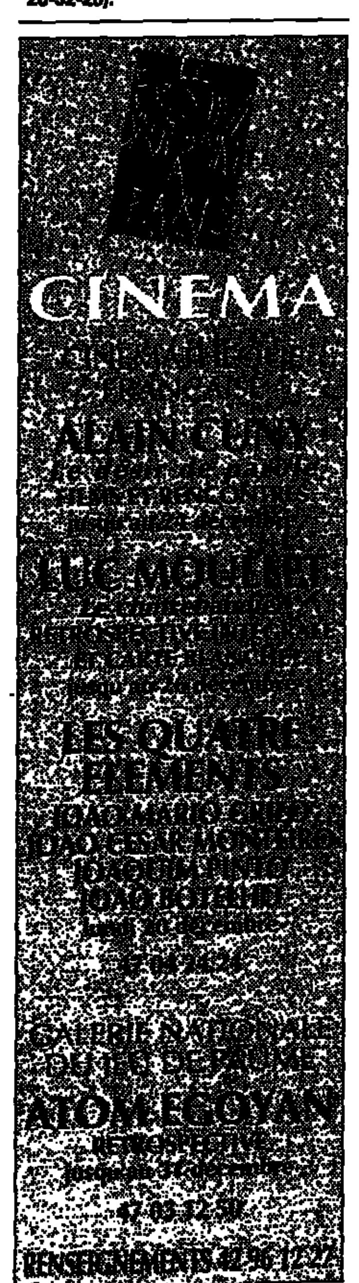
VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Cement Garden

d'Andrew Birkin,
avec Charlotte Gainsbourg, Andrew Robertson, Alice Coulthard, Ned Birkin, Hanna Zischler, Sinead Cusack.
Britannique (1 h 30).
Interdit – 12 ans.

Après la disparition de leurs parents, des enfants réinventent un monde à leur façon.

VO : Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



No Smoking

d'Alain Resnais,
avec Sabine Azéma, Pierre Arditi.
Français (2 h 25).
(Voir Smoking).

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Noël chez les Muppets

de Brian Henson,
avec Michael Caine et les voix de Dave Goelz, Steve Whitmire, Jerry Nelson (v.o.)
Américain (1 h 25).

Crooge, homme stupide et brutal, est visité une nuit de Noël par les fantômes de ses anciens associés.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Sacré Robin des Bois

de Mel Brooks,
avec Cary Elwes, Richard Lewis, Roger Rees, Amy Yasbeck, Dave Chappelle, Isaac Hayes.
Américain (1 h 43).

Grand dépendeur de mythes et légendes, Mel Brooks prend à partie les grands hommes verts de la forêt de Sherwood.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Smoking

de Alain Resnais,
avec Sabine Azéma, Pierre Arditi.
Français (2 h 20).

« Ou bien » Resnais est un farceur génial, « ou bien » c'est un génie farfelu... Sur le mode, aux infinies possibilités, du « ou bien », deux films joueurs et insolites qui mettent au jour les ressorts du récit, et les chausse-trapes du temps. A voir dans l'ordre de son choix, mais à voir.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Un monde parfait

de Clint Eastwood,
avec Kevin Costner, Clint Eastwood, Laura Dern, T. J. Lowther, Keith Szarabajka, Leo Burmester.
Américain (2 h 18).
(Lire page I à III)

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Sélection

L'Amoureuse

de Jacques Doillon,
avec Marianne Denicourt, Aurelie Doazan, Catherine Bidaut, Hélène de Saint Père, Isabelle Renauld, Valeria Bruni-Tedeschi.
Français (1 h 30).

Conçue pour la télévision et comme un exercice avec les élèves-acteurs du Théâtre de Amandiers, une subtile et délicieuse chorégraphie sentimentale.

Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Chomsky, les médias et les illusions nécessaires

de Mark Achbar,
Peter Wintonick,
Francis Miquet,
Katharine Asals.
Canadien (2 h 45).

Un passionnant document sur le combat mené inlassablement par l'intellectuel américain contre les manipulations médiatiques.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, Frédéric Diefenthal. Français (1 h 43).

Portée par l'étonnante Valeria Bruni-Tedeschi, une plongée dans ces dérapages du quotidien qu'on appelle la folie.

Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Libera me

d'Alain Cavalier,
avec Annick Concha, Pierre Concha, Thierry Labelle, Christophe Turrier, Philippe Tardif, Cécile Haas. Français (1 h 20).

En force et en finesse, en douceur violente et attentive, un hymne sans parole à l'esprit de résistance.

Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Le Maître de marionnettes

de Hou Hsiao Hsien,
avec Lin Chiang, Cheng Kuei-chung, Cho Ju-wei, Hung Liu, Bai Ming-hwa, Tsai Chen-nan.
Taïwan (2 h 22).

Au fil de la mémoire d'un vieux marionnettiste, la première moitié du siècle à Taïwan évoquée par un film splendide.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

La Naissance de l'amour

de Philippe Garrel,
avec Lou Castel, Jean-Pierre Léaud, Johanna Tr Steege, Dominique Reymond, Marie-Paule Laval, Aurélia Alcaïs.
Français, noir et blanc (1 h 34).

Au-delà des rencontres et des coups de foudre, Garrel enregistre la douleur et la beauté du véritable amour, celui qui dure et qui s'use. C'est marrant, et bouleversant.

Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Naked

de Mike Leigh,
avec David Thewlis, Lesley Sharp, Katrin Cartlidge, Greg Cruttwell, Claire Skinner, Peter Wight.
Britannique (2 h 06).
Interdit – 12 ans.

Entre noire chronique sociale et théâtre de la cruauté, les tribulations farfelues et violentes d'un Candide de l'ère post-Thatcher.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Taxi de nuit

de Serge Leroy,
avec Bruno Cremer, Laure Marsac, Didier Bezace, Maka Kotto, Jacqueline Guenin, Bernard Verley.
Français (1 h 30).

Sous couvert de tribulations nocturnes d'une passagère de taxi, une parabole au futur à propos de la société sous contrôle et des possibilités de lui échapper.

Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

The Snapper

de Stephen Frears,
avec Tina Kellegher, Colm Meaney, Ruth McCabe, Colm O'Byrne, Eanna Mac Liam, Ciara Duffy.
Britannique (1 h 30).

Lorsque le ventre de Sharon s'arrondit, le cercle de la famille de prolos dublinois s'émeut, se harpigne, se déteste et s'enamoure, et cela fait la plus vacharde, la plus vivante des comédies.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).

Le cinéma indépendant fait la chaîne

LE 20 décembre sera projeté au Reflet Républic le film de Laurence Ferreira Barbosa, *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*. Cette projection est, elle, exceptionnelle (le film étant par ailleurs toujours à l'affiche). Elle prend place parmi les rendez-vous hebdomadaires dits des « Indépendants au Républic ».

A l'origine de cette manifestation, l'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID), qui propose à un réalisateur de sélectionner un film qui lui a plu. Le film est montré au Républic, et son réalisateur est invité à choisir, à son tour, un film à découvrir. Celui de Laurence Ferreira Barbosa a ainsi séduit Cédric Khan, dont le film *Bar des rails* venait d'être projeté, lui-même choisi par Olivier Assayas, précédemment convié par Hervé Leroux... Laurence Ferreira Barbosa, elle, a élu *Peaux de vaches*, de Patricia Mazuy, qui sera montré le 27 décembre.

« Les indépendants au Républic » est destiné à mettre en lumière le travail obstiné de l'ACID pour donner une deuxième chance aux « petits films » français, trop brièvement et trop discrètement proposés à l'attention du public. Née en 1992, à l'initiative d'un groupe de cinéastes s'estimant maltraités par les grands réseaux de diffusion, cette organisation sélectionne des films qui ont eu peu de succès, et les présente à quelque cinq cents exploitants indépendants de province. S'il intéresse dix d'entre eux, l'association peut faire une demande de copie auprès du Centre national du cinéma, et le film peut vivre une deuxième vie en province. Avec pour objectif de casser le cercle vicieux « pas de succès à Paris, pas présenté en province ».

Mais au-delà de son action de promotion des films, l'ACID veut sensibiliser les cinéastes eux-mêmes. *« Il faut changer les mentalités,* explique un des fondateurs de l'ACID, Henri Herré, le réalisateur d'*Août*. *Il faut convaincre qu'un film est terminé seulement quand il est présenté au public. On ne peut plus se contenter de produire et de tourner un film. Il faut de la créativité pour la distribution aussi. »* Ces initiatives profitent pour l'instant aux seuls films français en France, mais l'association est convaincue que le problème est plus général.

Pour étendre son action, elle organisera une réunion internationale lors du Festival de Berlin, et cherche, dans un premier temps, à convaincre les cinéastes étrangers de créer des organismes sur le même modèle, s'occupant de leur propre territoire, avant de procéder dans un deuxième temps à des échanges. Les responsables de l'ACID sont ainsi allés récemment prêcher la bonne parole de la distribution indépendante en Russie.

MYRIAM ISSAOUI

★ Lundi 20 décembre à 20 h 30, au Cinéma Reflet Républic, 18, rue du Faubourg-du-Temple (11e). Tél. : 48-05-51-33. Rens. : ACID, 14, rue du Cardinal-Mercier, 75009 Paris. Tél. : (1) 40-82-96-66.



D. R.

Stewart Granger dans « les Contrebandiers de Moonfleet », de Fritz Lang.

Reprises

Les Contrebandiers de Moonfleet

de Fritz Lang.
avec Stewart Granger, Jon Whiteley, George Sanders, Joan Greenwood, Liliane Montevecchi, John Hoyt.
Américain, 1955 (1 h 23).

Le récit initiatique par excellence, splendeur noire et délicate où les terreurs enfantines et les accommodements adultes sont tapis à chaque coin de l'aventure.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Pour qui sonne le glas

de Sam Wood,
avec Gary Cooper, Ingrid Bergman, Akim Tamiroff, Arturo de Cordova, Katina Paxinou.
Américain, 1943 (2 h 48).

Pas grand-chose à voir avec la guerre d'Espagne, ni avec l'écriture d'Hemingway, mais une rencontre au sommet (et au fond de la grotte) de deux stars.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

La Rose pourpre du Caire

de Woody Allen,
avec Mia Farrow, Jeff Daniels, Danny Aiello.
Américain, 1984 (1 h 25).

Déclaration d'amour au cinéma populaire, et jeu à cloche-pied sur la séparation entre la vie et l'écran.

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Reflet Médicis II (ex-Logos II), handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

Festivals

Taïwan au cinéma

A son tour, la Cinémathèque française se penche sur la riche cinématographie taïwanaise, avec une sélection de films représentatifs des dix dernières années, dont, cette semaine, *The Wheel of Life*, de King Hu, *Pushing Hands*, de Aung Lee, *Histoire de Taipeh*, d'Edward Yang, ou *Un été chez grand-père*, de Hou Hsiao-hsien.

Jusqu'au 22 décembre, à la Cinémathèque française-République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris. Tél. : (1) 47-04-24-24.

Fiction chorégraphique à la Vidéothèque

Présentée en installation vidéo sous la forme d'un champ d'images, *211 jours après le printemps* est une fiction chorégraphique réalisée en 1991 par Nicole et Norbert Corsino. Issue d'une réflexion sur le mouvement, l'espace et la lumière, l'œuvre invite le spectateur à se placer non pas devant, mais dans l'image.

Jusqu'au 3 janvier, à la Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 75001 Paris. Tél. : 44-76-63-42.

Un demi-siècle de cinéma sud-coréen

Le Centre Georges-Pompidou poursuit sa rétrospective de la production sud-coréenne depuis 1945. Du néo-réalisme d'après-guerre au cinéma « nouvelle vague » des dernières années, en passant par le cinéma d'auteur des années 80, quatre-vingt-cinq films sont au programme.

Jusqu'au 21 février, salle Garance au Centre Georges-Pompidou. Tél. : (1) 42-78-37-29

Rencontres avec les premiers films

Lors de la septième édition du Festival des premiers films qui se déroule dans de nombreuses salles de la région parisienne, cinéastes confirmés et jeunes réalisateurs confrontent leurs premières expériences cinématographiques. Une occasion, cette semaine, de revoir *Quelque part quelqu'un*, de Yannick Bellon, de humer *l'Odeur de la papaye verte*, de Tran Ahn Hung, ou d'embarquer en avant-première sur *le Bateau de mariage*, de Jean-Pierre Ameris.

Les 17 et 19 décembre, à Tremblay-en-France, Romainville et Verrières-le-Buisson. Tél. : 45-63-80-70.

Les entrées à Paris

Le titre symbolique de la semaine n'est pas *Allo maman c'est Noël* mais *Profil bas*. D'une part parce que le film de Claude Zidi prend un net avantage avec près de 65 000 entrées (mais ce n'est pas le Pérou pour un film avec Bruel) sur son concurrent américain, qui se contente de 30 000 spectateurs. D'autre part parce que, pour la première fois depuis longtemps, le total des entrées de la semaine est en retrait sur la période correspondante de l'an dernier.

C'est un nouvel effet nocif d'un embouteillage des sorties, aggravé par l'apparition prématurée de cinq « films de fêtes ». Dans cette ambiance morose, et à une échelle bien modeste, *Surviving Desire* et *le Maître de marionnettes* obtiennent des scores satisfaisants, avec respectivement 8 000 entrées dans quatre salles et plus de 5 000 dans trois, malgré la durée du film.

Noël ou pas Noël, *Aladdin* poursuit, lui, sa carrière triomphale, avec encore 175 000 amateurs devant ses 45 écrans, soit 680 000 en cinq semaines : non seulement les enfants s'y ruent en masse, mais ils y retournent (ou leurs parents les y ramènent). Plusieurs fois. Loin derrière, *Little Buddha* se maintient assez bien en deuxième semaine, à 75 000 dans 32 salles (soit un total de près de 200 000). Egalement en quinze jours, *Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes* fait lui aussi preuve de bonne santé, avec 35 000 amateurs de chœurs de l'Armée rouge, soit un total de plus de 85 000.

En quatrième semaine, *Nuits blanches à Seattle* résiste bien, pour atteindre les 250 000, tandis qu'avec une semaine de plus *les Marmottes* s'endorment aux abords des 200 000. Quant à *Meurtre mystérieux à Manhattan*, il approche les 600 000 entrées en neuf semaines de succès. Et (en hommage à Woody Allen ?), *Jurassic Park* a franchi la barre du 1,2 million d'entrées au terme d'une opération du type « prends l'oseille et tire-toi » : razzia sur le box-office aussitôt après la sortie et grâce à une intensive promotion médiatique, puis disparition rapide de la tête du classement, et de celles des spectateurs.

J.-M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

THEATRE



Eric Caravaca et Cyril Dubreuil dans « En attendant Godot », de Samuel Beckett, au Théâtre de la Tempête.

AGOSTINO PACCIANI/ENGUERAND

Spectacles nouveaux

Les Chaises

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jacques Mauclair,
avec Tsilla Chelton, Jacques Mauclair et Marcel Champel.

Jacques Mauclair et Tsilla Chelton ont créé *les Chaises*, il y a bien des années. En prenant de l'âge, les acteurs se bonifient. Et ici, les rôles leurs conviennent mieux.

Marais, 37, rue Volta, 3e. A partir du 15 décembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-78-03-53. 100 F et 150 F.

La Serva amorosa

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, Jacques Sereys, Jean-Yves Dubois, Jean-Philippe Puymartin, Anne Kessler, Pierre Vial et Christian Blanc en alternance, Philippe Torreton et Eric Théobald.

La Comédie-Française reprend une mise en scène de son ex-administrateur, grand admirateur de Goldoni, et qui a eu à sa disposition une distribution exceptionnelle.

Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er. A partir du 20 décembre. Le lundi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 20 F.

Paris

Cabaret Valentin

de Karl Valentin,
mise en scène
de Hans Peter Cloos,
avec Yann Collette, Mona Heftre, Denis Lavant, Patrice Praxo et Katja Rupé.

Karl Valentin était un clown particulier, faussement distrait, faussement serein, avec un regard réellement perçant sur les gens et le monde qu'ils fabriquent. Hans Peter Cloos a tiré de ses sketchs un spectacle qui joue l'ambiguïté, et le charme.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 50. De 80 F à 150 F.

Cachafaz

de Copi,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Kalle Silva, Rodolfo de Souza, Federico Guerin, Susana Lastreto et Roberto Navarro.

Aux marginaux miséreux, Copi a donné l'éclat de sa poésie, et son amour. Et la noblesse. Rien n'est plus proche de lui que l'ambiance déglinguée du spectacle d'Arias.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 60 F.

Le Canard sauvage

d'Henrik Ibsen,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Jean Dautremay, Anne Kessler, Eric Frey, Jean-Baptiste Malartre, Christian Bouchain, Pierre Megemont, Franck Gourlat, Olivier Proust, Jean-Marc Avocat et Daniel Dubois.

Ibsen avait du monde une vision acide, et parfois même lourdement hargneuse. Mais il a écrit, pour les comédiens, des rôles magnifiques.

Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 16, 18 et 21 décembre, 20 h 30 (et les 23, 26 et 28). Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 20 F.

Dom Juan ou le Festin de pierre

de Molière,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec François Chaumette, Gérard Giroudon, Roland Bertin, Catherine Sauval, Thierry Hancisse, Jean Dautremay, Isabelle Gardien, Olivier Dautrey, Andrzej Seweryn, Jeanne Balibar, Eric Théobald et Enrico Horn.

On se précipite pour assister au superbe duo Sganarelle/Dom Juan, Roland Bertin/Andrzej Seweryn, pour succomber au charme du « grand seigneur méchant homme », pour frémir à sa mort. Avec de la chance, on peut trouver quelques places encore.

Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er. Le 15 décembre, 20 h 30 ; le 19, 14 heures (et les 22, 24, 26, 27 et 31). Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 20 F.

En attendant Godot

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Bruno Putzulu, Eric Caravaca, Cyril Dubreuil, Gildas Milin et Jean-Luc Orofino.

Sur la terre aride rêvée par Beckett, des jeunes gens attendent quelqu'un. Dieu, peut-être. Et ils régénèrent un texte devenu légendaire.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 15. 80 F et 110 F.

L'Enfant de la terreur

d'après André Chénier,
mise en scène
de Michel de Maulne,
avec Michel de Maulne et la voix de Bruno Sermonne.

Michel de Maulnes suit l'exemple de Victor Hugo qui, quand il s'ennuyait, convoquait des amis pour faire tourner les tables, et invoquer les mânes d'André Chénier, poète et révolutionnaire.

Maison de la poésie (terrasse du Forum des Halles), 101, rue Rambuteau, 1er. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-36-27-53. 60 F et 80 F.
Dernière représentation le 19 décembre.

Fous des Folies

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Philippe Choquet, Nadir Elie, Marie-José Escobar, Jacques Haurogné, Christiane Maillard, Liza Michael et Mouron.

C'est pimpant, c'est brillant, c'est canaille, c'est ganache, c'est drôle, sophistiqué, c'est plein de musiques et de danses, c'est la folie Arias aux Folies-Bergère.

Folies-Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au dimanche à 21 h 15. Tél. : 44-79-98-98. De 379 F à 98 F.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec David Warrilow et Mickaël Kraft.

Le vieil homme interrogé sur la disparition de son ex-patron joue avec ses trous de mémoire : admirable Warrilow.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 heure. 60 F et 120 F.

Joie

de Pol Pelletier,
mise en scène
de Gisèle Sallin,
avec Pol Pelletier.

Avec une pêche d'enfer, Pol Pelletier, comédienne québécoise, se souvient du militantisme féministe au théâtre et ailleurs. Ce n'est pas vraiment triste. Pas même nostalgique.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. 80 F et 120 F.
Dernière représentation le 19 décembre.

Le Jour de fête - Praznic

de Mladen Materic,
avec Haris Burina, Jelena Covic, Gaby Etchebarne, Kate France, Jacques Obert, Sylvain Perrier, Haris Resic et Tihomir Vujicic.

S'il est un spectacle qu'il ne faut pas manquer, c'est bien ce tableau silencieux, sardonique, émouvant d'une société étouffée, torturée, et qui s'accroche au futur. Après Paris, il se donne à Marseille, aux Bernardines les 21, 22, 23 décembre. Tél. : 91-42-45-33

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.
Dernière représentation le 18 décembre.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Les chevaux galopent, Bartabas dresse ses destriers, les femmes berbères chantent pour les musiciens géorgiens, un homme danse avec un âne, une femme rit devant un chameau agenouillé.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 43-35-26-43. Durée : 2 heures. 180 F et 120 F.

La Pluie d'été

de Marguerite Duras,
mise en scène
d'Eric Vigner,
avec Hélène Babu, Marilu Bisciglia, Anne Cossens, Thierry Collet, Philippe Metro et Jean-Baptiste Sastre.

Marguerite Duras a apprécié l'adaptation de son livre, l'interprétation théâtrale qu'en a donnée Eric Vigner.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.
Dernière représentation le 19 décembre.

Réponse à la question précédente

de Jacques Rebotier,
mise en scène
de l'auteur,
avec Alain Fromager, Marie Pillet et Emmanuelle Zoll.

Tempête à l'intérieur d'un crâne, raz de marée de l'absurde, ouragan de rires.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 140 F à 65 F.
Dernière représentation le 19 décembre.

La Résistible Ascension d'Arturo Ui

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Guy Bedos, Bernard Ballet, Roland Blanche, Michel Berto, Jacques Boudet, Jacques Debary, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Kalfon, Martine Mongermont, Jean-Pierre Moulin, Guy Parrot, Jérôme Savary, Daniel Langlet, Robert Lucibello, Valérie Vogt, Jean-Louis Cordina, François Delaive et Alain Frérot.

C'est comme un grand cataclysme prophétique et spectaculaire qui déferle sur la scène de Chaillot, entraîné par un Savary déchaîné, avec un Guy Bedos surprenant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 80 F à 150 F.

Scène(s) de ménage

mise en scène
d'Ivan Morane,
avec Jean-Paul Audrain et Brigitte Faure.

De Molière à Musset, de Feydeau à qui l'on veut, la scène de ménage est le noyau dur du théâtre et de ses conflits. C'est pareil dans la vie, mais au théâtre c'est bien plus drôle.

Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-45-46-47. 70 F et 110 F.

Ubu roi

d'Alfred Jarry,
mise en scène
d'Hervé Lelardoux,
avec Gilles Privat, Mireille Mossé, Jean-Yves Gourvez, Chantal Gresset, Dominique Prié, Nicolas Sansier et Hervé Lelardoux.

Un Ubu énorme et « hénaurme », flanqué d'une femme petite mais paillarde, plus un fils de roi, quelques palotins, un capitaine cocu, et des images finement belles.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 140 F à 65 F.
Dernière représentation le 19 décembre.

Un chapeau de paille d'Italie

d'Eugène Labiche,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Patrick Pineau, Marc Betton, Marie-Paule Trystram, Bouzid Allam, Gilles Arbona, Louis Beyler, Jean-Marie Boëglin, David Bursztein, Jean-Michel Cannone, Carole Cêtre, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Jessica Pognant, Jean-Philippe Salério, Delphine Salkin, Nathalie Villeneuve et Albert Tovi.

Vaudeville-poursuite transformé en cauchemar burlesque, avec l'élégance et l'ironie de Lavaudant.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 140 F à 90 F.

Régions

Adam et Eve

de Mikhaïl Boulgakov,
mise en scène
de Charles Tordjman,
avec Aude Briant, François Clavier, Philippe Fretun, Jérôme Kircher, Jean-Claude Leguay, Daniel Martin et Martine Vandeville.

Sur une fable de Boulgakov, interdite de son vivant – et pour cause – Charles Tordjman met en scène la nostalgie de l'utopie communiste.

Théâtre de la Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54000 Nancy. Les 15 et 16 décembre, 19 heures ; les 17 et 18, 20 h 45. Tél. : 83-37-42-42. De 45 F à 90 F.
Dernière représentation le 18 décembre.

L'Homme qui...

de Peter Brook,
d'après Olivier Sacks,
avec Maurice Bénichou, David Bennent, Sotigui Kouyate et Yoshi Oida.

Quelques jours encore pour voir la façon dont des comédiens, formés aux décalages de la scène, prennent en charge les dérives de comportement. Eblouissant.

Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Hellier, 35000 Rennes. Le mercredi à 19 heures, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 99-31-12-31. De 100 F à 50 F.
Dernière représentation le 18 décembre.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris

Casse-Noisette

La version de John Neumeier remplace à Garnier celle de Rudolf Noureev (*lire notre article p. IV*).

Opéra-Garnier, les 17, 18 (salle réservée), 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 30 et 31 décembre à 19 h 30, le 26 à 14 heures, le 29 à 14 h 30 et 20 heures, les 19, 20, 21, 25, 26, 27 et 28 janvier à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Marilén Breuker et Christine Brunel

Zwei, les idiotes

Nées l'une au Gabon et l'autre en Argentine, elles se sont rencontrées à Essen chez Susanne Linke et ont dansé ensemble au Folkwang Tanz Studio avant de fonder leurs propres compagnies. Des retrouvailles jouant sur la complicité et les différences.

Dix-Huit Théâtre, les 17 et 18 décembre à 20 h 30, le 19 à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. 100 F.

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

Journées portes ouvertes

Deux journées où le public peut assister aux cours de danse classique et contemporaine ainsi qu'à des présentations de travaux en cours de réalisation.

CNSMDP, le 18 décembre à partir de 10 heures, le 19 à partir du 11 heures. Tél. : 40-40-45-45. Entrée libre dans la limite des places disponibles : réservations à retirer le matin pour le jour même.

Tours, Nantes

Rudra Béjart Lausanne

L'Art du pas de deux

Une émouvante anthologie des plus belles réussites de Béjart en ce domaine, et elles sont nombreuses : *la Neuvième Symphonie, Bhakti, Erotica, Faust...*

Tours, Le Vinci, le 15 décembre, 20 h 30. Tél. : 47-31-27-00. 250 F à 280 F. Nantes, Cité des Congrès, les 17 et 18, 20 h 30. Tél. 40-20-13-30. 250 F et 280 F.

Lyon

Opéra Ballet

Cendrillon

La *Cendrillon* de Maguy Marin a dépassé sa 300e représentation, de nouvelles générations de spectateurs arrivent et la réclament...

Opéra de Lyon, les 21, 22, 24, 28, 29, 31 décembre à 20 h 30, les 23 et 30 à 19 h 30, le 26 à 17 heures ; le 2 janvier à 17 heures, le 4 à 19 h 30, les 5, 7 et 8 à 20 h 30, le 6 à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 72-00-45-45. De 130 F à 290 F.

Roubaix

Ballet du Nord

Coppélia

Reprise, dans les beaux décors et costumes de Daniel Ogier, de la version d'Alfonso Cata, avec son clin d'œil à la ville de Roubaix autrefois célèbre pour ses marionnettes.

Colisée, les 16, 21 et 22 décembre à 19 h 30, les 17 et 18 à 20 h 30, le 19 à 14 heures, 18 heures. Tél. : 20-24-66-66. 100 F et 120 F.

Gap

Théâtre Jel/Josef Nadj

Comedia Tempio

Burlesque et tragique, surréalisme et cinéma muet, Kafka et Kantor, le théâtre sans pareil de Josef Nadj.

La Passerelle, le 17 décembre, 20 h 30. Tél. : 92-53-84-48. 170F.

Metz

Ballet de l'Opéra-Théâtre

Parade,
Le Carnaval des animaux,
Pierre et le Loup

Spécial enfants : trois œuvres célèbres de Satie, Saint-Saëns et Prokofiev, chorégraphiées par Patrick Salliot.

Opéra-Théâtre, le 22 décembre, 10 heures et 15 h 30. Tél. : 87-75-40-50. De 35 F à 110 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac



DE LA SEMAINE

ARTS

Nouvelles expositions

L'Art en Hollande aux temps de David et Philippe de Bourgogne

C'est-à-dire l'art dans la deuxième moitié du XVe siècle et autour de 1520, au temps de deux évêques d'Utrecht, l'un et l'autre bâtards du duc Philippe le Bon. Vêtements liturgiques, objets de culte, manuscrits, incunables enluminés, sculptures proviennent du très riche musée Het Catharijneconvent d'Utrecht. L'exposition doit aller à Dijon au printemps.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Exposition fermée le 25 décembre et le 1er janvier. Jusqu'au 30 janvier 1994.

Rodin en Chine

Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas de son vivant que Rodin est allé en Chine, mais en 1993. Il s'y est, nous dit-on, taillé un franc succès : 120 000 visiteurs (payants) à Pékin, 30 000 à Shanghaï. Un reportage photographique et un film sont là pour en témoigner.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 44-18-61-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 16 h 45. Jusqu'au 13 mars 1994. 28 F.

Nantes

Barry Flanagan

Le Musée des beaux-arts de Nantes fête ses cent ans dans la joie, avec Barry Flanagan, une figure de la sculpture anglaise contemporaine qui depuis les années 60, défie la tradition (de la sculpture anglaise) et la critique, traitant de tout, du petit tas informe au grand lièvre de bronze, avec l'humour d'un pataphysicien.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994. 20 F.

Tours

Claude Vignon

On s'intéresse fort, ces dernières années, aux peintres du Grand Siècle. Après Vouet, Callot, La Hyre et Lorrain, c'est au tour de Vignon, le moins connu d'entre eux, de faire l'objet d'une importante exposition monographique, à Tours, où est né, il y a quatre cents ans, ce protégé de Richelieu.

Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard, 37000. Tél. : 47-05-68-73. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février 1994.

Paris

Art and Language

Si Art and Language, groupe anglais d'artistes conceptuels formé en 1968, ne compte plus aujourd'hui que deux membres : Michael Baldwin et Michael Ramsden, ceux-ci sont toujours très actifs. L'exposition les montre à leurs jeux favoris d'aujourd'hui, la critique de la peinture par la peinture et convoquant par exemple Lénine et Pollock, Manet et Courbet. Pas triste.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 2 janvier 1994. 35 F.

Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse

La commande de *la Danse* pour décorer la salle principale de la Fondation Barnes tracassa Matisse pendant trois ans. Qui travailla trois versions monumentales. Celles-ci – *la Danse inachevée* retrouvée *en 1992*, *la Danse de Paris* exposée en permanence au Musée d'art moderne, *la Danse de Merion* mise en place à la fondation *en 1933* – sont réunies pour la première fois, accompagnées d'une quarantaine d'œuvres préparatoires et de photographies du travail en cours. Un régal.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Visite commentée le jeudi et vendredi à 12 h 30, samedi à 14 h 30. Réservation à la FNAC. Jusqu'au 6 mars 1994. 35 F.

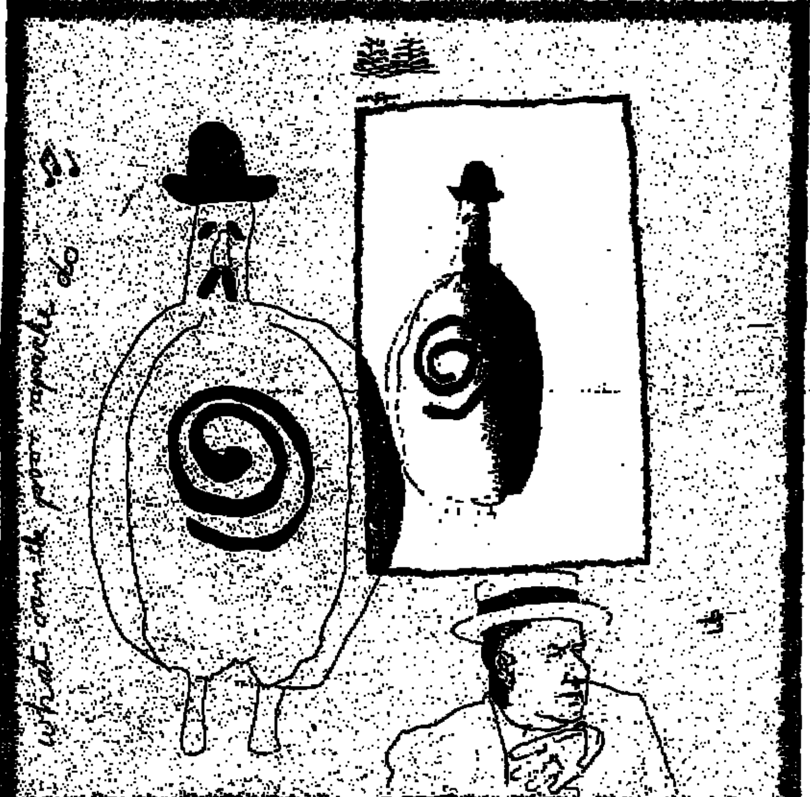
Günter Brus

De peintures gestuelles en photos et vidéos d'actions dramatiques et violentes, d'images en textes, de poèmes en grands dessins au crayon de couleur, l'Autrichien Günter Brus ne cesse de peaufiner une œuvre qui prend le corps à partie, par tous les bouts, tous les trous, se meut entre Eros et Thanatos, beauté et laideur. En héritier direct de la Vienne fin de siècle. Une révélation.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Pierre Chareau

Première grande rétrospective d'un architecte et créateur splendide de meubles dans l'entre-deux-guerres, qui a peu produit, mais de l'original et du raffiné.





Barry Flanagan à Nantes.

Et s'est rendu célèbre en aménageant, à Paris, la maison du docteur Dalsace, dite la Maison de verre.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 janvier 1994.

De Cézanne à Matisse, chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes

Aucune des quelque 2 000 œuvres acquises par Albert C. Barnes pour sa fondation n'était, jusqu'au printemps dernier, sortie de Merion, près de Philadelphie. En voici soixante-douze (vingt Cézanne, seize Renoir, dix Matisse, sept Picasso, un Manet, deux Monet, Seurat...) qui, au Musée d'Orsay sont présentées, mêlées aux collections.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-49-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994. 60 F.

De Khorsabad à Paris : la découverte des Assyriens

Parmi les découvertes que le visiteur de la nouvelle aile du Louvre peut faire, celle de la cour de Khorsabad (Assyrie) et ses taureaux androcéphales est certainement l'une des plus spectaculaires... Une exposition du département des Antiquités orientales accompagne la mise en place de l'ensemble monumental découvert il y a exactement 150 ans.

Musée du Louvre, aile Richelieu. Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et les 25 décembre et 1er janvier de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Colloque les 21 et 22 janvier. Jusqu'au 14 février 1994. 35 F.

Dityvon

Dans la photo documentaire, riche en France, il y a des valeurs sûres, des auteurs surévalués et d'autres injustement oubliés. Dityvon fait partie de ces derniers. Une exposition et un livre montrent l'ampleur du photographe, la complexité de son cadre : *Mai 68*, tournages de films, bidonvilles, plages, écluses, usines, pêches, rues, ports, routes, villes...

Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée – 4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 22 décembre. 10 F.

Eli Lotar

C'est la première rétrospective d'Eli Lotar, photographe d'origine roumaine, le moins connu du groupe moderniste. Une œuvre de dilettante, courte dans le temps (1927-1937), parfois confondue avec celle de Germaine Krull, avec qui Lotar a travaillé. Ses images souvent étranges, parfois rebutantes, sont à découvrir.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'Art moderne, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Programmation cinématographique au cinéma du musée. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Robert Mangold

Après Robert Ryman et Yves Klein, c'est au tour de l'Américain Robert Mangold, un obsédé de la peinture simple, plane et monumentale comme le mur, d'être exposé à Renn, chez Claude Berri. Une rétrospective de passage, qui réunit les œuvres principales des différentes séries depuis le milieu des années 60.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi et jours fériés de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 juin 1994. 30 F.

Quand la peinture était dans les livres

Au XVe siècle, alors que fleurit le tableau de chevalet, le livre est en France un haut lieu de la peinture. Aussi, sans le recours aux bibliothèques qui conservent les manuscrits enluminés, nous connaîtrions mal nos grands peintres que furent Fouquet, Marmion ou Quarton.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 16 janvier 1994. 30 F.

Trésors de Mongolie

De l'Altaï au Grand Khingan, la Mongolie est plus connue pour ses cavaliers et son désert de Gobi que pour ses productions artistiques, réalisme socialiste inclus. Pourtant, convertis au bouddhisme lamaïque tibétain depuis le XVIe siècle, les Mongols ont pratiqué un art étrange, que domine la figure de Zanazabar, à la fois sculpteur et chef religieux du XVIIe siècle. Découverte et dépaysement garantis.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 14 mars 1994. 33 F (comprenant la visite du musée).

Jean-Pierre Bertrand

De photos en dessins, d'images furtives en papiers imprégnés de jus de citron, de sel ou de miel, qui, avec le temps, se modifient comme toute matière vivante, Jean-Pierre Bertrand développe, depuis le début des années 70, une œuvre singulière, silencieuse, sensible. Celle-ci peut passer pour difficile, et il est bon de la revoir ainsi, dans la mouvance d'un parcours non convenu, du réel à l'invisible.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier 1994.

Régions

Angers

Le Matin des peintres

Proposer un regard nouveau sur les « primitifs » des musées d'Angers, tel est l'objectif de cette réunion d'une quarantaine de tableaux sur bois des quatorzième, quinzième et seizième siècles provenant de différentes écoles (Sienne, Florence, Avignon, Suisse, Angers, Flandres, Hollande). La moitié d'entre eux ne sont généralement pas exposés, certains ont été restaurés.

Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994.

Annecy

Giuseppe Penone

En nourrissant son œuvre de choses de la nature naturelle et cultivée, plutôt que de culture et d'histoire, le Turinois Giuseppe Penone a pris du champ par rapport au mouvement Arte Povera dont il est issu. *Arbres*, *Mues* et *Pommes de terre*, dessins, marbres, bronzes et terres cuites... Le Musée d'Annecy propose un panorama de son travail depuis trois ou quatre ans.

Musée-château, place du Château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Besançon

Albert Gleizes

La Fondation Albert Gleizes vient de mettre en dépôt vingt-cinq œuvres graphiques du peintre et théoricien du cubisme au Musée de Besançon. Qui les expose accompagnées de quelques autres œuvres permettant de mieux situer l'artiste.

Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution, 25000. Tél. : 81-81-44-47. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Visites commentées le 15 janvier. Jusqu'au 24 janvier 1994. 16 F, entrée gratuite les mer. dim. et jours fériés.

Bordeaux

Peinture. Emblèmes et références

Le CAPC de Bordeaux fête ses vingt ans, et sa belle croissance dans l'Entrepôt Lainé. Pour l'exposition principale de cet anniversaire neuf artistes internationaux ont été retenus : Baselitz, Buren, Kounellis, Polke, Rauschenberg, Richter, Stella, Warhol. Avec le plus souvent des œuvres de la fin des années 60.

CAPC - Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 27 février 1994.

Châteauroux

Riopelle

Vingt-deux tableaux, cela paraît bien maigre pour une exposition. Pas quand il s'agit de Riopelle, dont les travaux de ces dernières années confinent au gigantisme, et parviennent souvent à « l'hénaurme ». En contrepoint, une série d'œuvres sur papier, et une quinzaine de sculptures en bronze témoignant d'un étrange bestiaire tiré des limons du Saint-Laurent.

Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36000. Tél. : 54-08-33-00. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Darnétal et Rouen

Le Génie du lieu

Trois artistes : l'Américaine Judith Barry, le Français Pascal Convert et l'Allemand Rainer Pfnür, trois lieux et une idée difficile à cerner, celle de « Génie du lieu ». Résultat : trois interventions spécifiques, du vide au plein, du dehors au dedans, du bruit au silence, de la vie à la mort. Selon l'espace imparti, selon le champ des préoccupations de chaque artiste.

Ecole d'architecture de Normandie, usine Fromage, 27, rue Lucien-Fromage. Darnétal. Tél. : 35-08-07-70. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1994.

Darnétal

Aître Saint-Maclou, École des beaux-arts, 186, rue Martinville, Rouen. Tél. : 35-71-38-49. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1994.

Couvent des pénitents - Institut européen d'aménagement, 46-48, rue Saint-Hilaire, 76000. Tél. : 35-15-78-20. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1994.

Grenoble

Alighiero E Boetti

Le Magasin présente deux œuvres de l'artiste italien : *En alternant de 1 à 100* et *De bouche à oreille*, des histoires de carrés en progression quantitative. De la première série aux cases noircies par des élèves d'une trentaine d'écoles d'art françaises, des tisserands du Pakistan ont tiré 50 kilims. Quant à la deuxième, qui est faite d'enveloppes et de timbres, ce sont les postiers et La Poste qui en sont les artisans.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Visite commentée tous les samedis à 17 heures. Jusqu'au 27 mars 1994. 8 F.

Le Cateau-Cambrésis

Matisse, sculptures, dessins, dialogues

Quarante-cinq des soixante-neuf sculptures de Matisse ont été rassemblées. Autant de dessins les accompagnent pour un dialogue serré. Les œuvres viennent de collections privées, de musées d'Europe et des Etats-Unis.

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé le 25 décembre et 1er janvier. Jusqu'au 6 février 1994.

Mouans-Sartoux

C'est beau...

Dans *C'est beau...* une citrouille, un cactus, un œuf d'autruche, du corail, une mâchoire de requin et quelques autres « curiosités » naturelles accompagnent des œuvres de Max Bill, Calderara, Schoonhoven, Honegger, Nemours, Morellet... pour voir autrement de quel bois se chauffent ces dignes représentants de l'art dit « concret ».

Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf lundi, mardi, mercredi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars 1994.

Saint-Etienne

Entre la sérénité et l'inquiétude

Bernard Ceysson poursuit sa salutaire relecture de l'art d'après-guerre, et en particulier de l'histoire infiniment nuancée de la peinture européenne. « Entre la sérénité et l'inquiétude », qui reprend un mot de Nicolas de Staël, entend montrer les tiraillements vécus par des artistes oscillant entre tradition et modernisme, au milieu des décombres de l'ancien monde.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1994.

Villeneuve-d'Ascq

Escale-Stopover-Tussenstop

Ils sont vingt. Ils sont jeunes, âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans. Tous travaillent dans le nord-ouest de l'Europe : nord de la France, Belgique, Royaume-Uni. Ils ont été choisis après nombre de visites d'atelier par l'équipe du musée, pour, nous dit-on, « *l'exigence et l'acuité de la démarche individuelle* ». Et chacun d'eux a eu les moyens de réaliser une œuvre spécifique pour l'exposition.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi et les 25 décembre et 1er janvier de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 janvier 1994. 25 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette
« Photo » : Michel Guerrin.

G A L E R I E S

CHRISTIAN JACCARD

Galerie Louis Carré

Les impressionnistes parlaient de brûler le Louvre ; Christian Jaccard a mis le feu aux murs de la Galerie Louis Carré. Les badauds dominicaux pouvaient le voir, derrière les fenêtres donnant sur l'avenue de Messine, masqué, les flammes au bout des doigts, promenant une allumette sur une ligne de résine. Spectacle peu ordinaire de l'artiste traçant neuf courbes directement sur les murs blancs, éclatant dans la totalité du local les polyptiques dont il avait récemment présenté une série à la gare d'Austerlitz. En fin de courbe, tangente à l'arc de cercle, la suie se fait moins dense, la résine plus dansante : Jaccard a calligraphié neuf vers d'un poème de Michel Deguy, la *Fable de Zen et de Zénon*, bel hommage à la fragilité d'une intervention éphémère. Les murs seront repeints le 24 décembre et il ne subsistera des « Brûlis intra-muros » qu'un film, réalisé par William Mimouni. Par ces temps de commerce frileux, de tels événements réchauffent le cœur. – Ha. B.

★ Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine, Paris-8e. Tél. : 45-62-57-07. Jusqu'au 24 décembre.

ALAIN KIRILI

Galerie Daniel Templon

Une inflexion dans l'œuvre de Kirili ? Il se pourrait. Les terres cuites sont noires, brûlées, brisées et percées d'éclats de métal, fragments de ruines carbonisées. *Nord-Sud* – œuvre très impressionnante – associe des poutres d'acier anguleuses et lisses à des blocs de granit peints d'un orange strident qui blesse la vue. Les autres pièces sont de la même inspiration, dure et résolue. Autant les sculptures des dernières années avouaient le plaisir du modeleur et faisaient l'éloge du corps, autant les plus récentes annoncent un raidissement et une gravité nouvelle. La couleur chimique dénature délibérément la pierre, l'usinage ôte toute sensualité au fer, la découpe mécanique dessine des lignes inhumaines à force de pureté neutre. L'époque heureuse est finie, celle des synthèses harmonieuses entre geste abstrait et grâce à la Fragonard ou à la Clodion. Commence, semble-t-il, un art de mélancolie et de tension. Les sculptures reviennent vers plus de géométrie et de simplicité – géométrie et simplicité froides de stèles, de graves et belles stèles. – Ph. D.

★ Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3e. Tél. : 42-72-14-10. Jusqu'au 5 janvier.

ANNE-MARIE PÉCHEUR

Galerie Montenay

Anne-Marie Pécheur cultive la peinture comme une plante qui mérite grand soin. Ce n'est pas facile par les temps qui courent, mais l'artiste, après vingt ans de jardinage, connaît le terrain, qu'elle a débroussaillé dans la foulée de Supports-Surfaces. Après avoir fait et refait les gestes premiers, déconstruit, collé, travaillé en quelque sorte sur des fibres et des matières mortes, et connu un temps de sécheresse à la fin des années 80, la voici qui sème et bouture, ayant trouvé de nouveaux engrais à la faveur de voyages, en Océanie par exemple. Et l'artiste de reconstituer un climat de serre chaude (voir ses sous-verres aux rames de trous dans le bois) propice au développement d'une végétation luxuriante en de grands tableaux, où jus de couleurs sur jus de couleurs entretiennent la vivacité de cette nouvelle floraison picturale. Cela ne manque pas de souffle jusque dans l'étouffement des plants symétriques et entrelacés. – G. B.

★ Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, Paris-6e. Tél. : 43-54-85-30. Jusqu'au 31 décembre.

LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Mercredi 15 décembre

Dvorak

Sonatine pour violon et piano

Janacek

Sonata pour violon et piano

Smetana

Du sol natal

Brahms

Sonate pour violon et piano op. 78
Joseph Suk (violon),
Jan Panenka (piano).

Violoniste et altiste, Joseph Suk forme avec le pianiste Jan Panenka l'un des grands duos de l'époque. Cela ne se sait pas assez en France.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 60 F à 200 F.

Beethoven

Missa solemnis
Sharon Sweet (soprano),
Birgitta Svenden (mezzo-soprano),
Vinson Cole (ténor),
Peter Mikulas (basse),
Philippe Aïche (violon),
Chœur et Orchestre de Paris,
Georg Solti (direction).

Affiche luxueuse pour une œuvre qui faisait tellement peur à Wilhelm Furtwangler qu'il évita soigneusement de la diriger. Solti a raison de ne pas avoir ces scrupules, car si lui ne la dirigeait pas, qui pourrait le faire ?

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ les 16 et 17). Tél. : 45-61-06-30. De 180 F à 420 F.

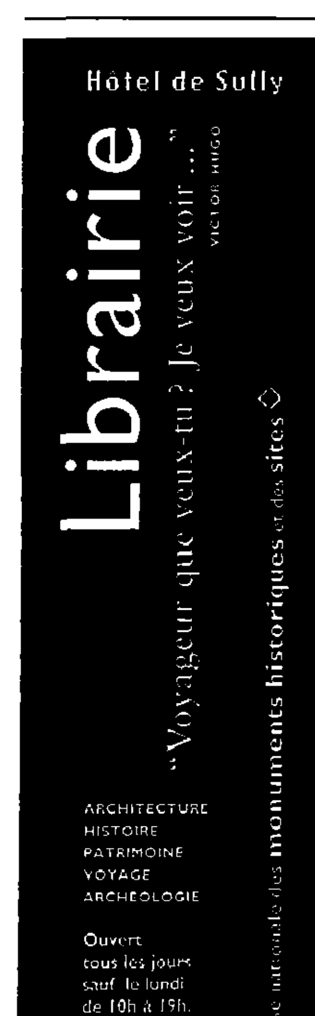
Jeudi 16 décembre

Verdi

Falstaff
Renato Bruson (Falstaff),
Rosalind Plowright (Alice Ford),
Nucci Condo (Meg Page),
Lucia Valentini Terrani (Mistress Quickly),
Anne Julia Audray (Nanetta),
Walter Donati (Ford),
Raimundo Mettre (Fenton),
Piero de Palma (docteur Caïus),
Simon Edwards (Bardolph),
Jacques Mars (Pistol),
Chœur et Philharmonie tchèque,
Jean-Philippe Rouchon (direction).

Une distribution digne d'une affiche discographique, un orchestre qui peut être remarquable, mais qui est cet inconnu qui dirige ?

Cirque d'hiver Bouglione, 20 heures. Tél. : 43-87-91-43. De 150 F à 450 F.



Schumann

Variations pour piano sur le nom d'Abegg

Schubert

Sonate pour piano D 850

Tchaïkovski

Sonate pour piano op. 37
Elisabeth Leonskaja (piano).

Un grand soir, la Russe Leonskaja a tout d'une grande.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

J. Strauss

La Chauve-souris
Carole Chabry (Rosalinde),
Vincent de Rooster (Eisenstein),
Ulrika Görig (Adèle),
Christophe Duringer (docteur Falke),
Till Fechner (Frank),
Myriam Rossignol (prince Orlofsky),
Etienne Lescroart (Alfred),
Thierry Cantero (docteur Blind),
Orchestre des élèves du CNSMDP,
Scott Sandmeier (direction),
Nicole Broissin (mise en scène).

Avant de prendre leurs vacances de Noël, les élèves du Conservatoire présentent le résultat de leurs travaux d'automne. Comme souvent, en pareil cas, le résultat peut étonner par sa qualité.

Conservatoire national supérieur de musique, 20 heures. Tél. : 40-40-46-46.

Offenbach

Les Brigands
Michel Sénéchal (Falsacappa),
Michèle Lagrange,
Valérie Millot (Fiorella),
Doris Lamprecht,
Brigitte Balleys (Fragoletto),
Jérôme Deschamps,
Andreas Jaggi (Pietro),
Daniel Galvez-Vallejo (comte de Gloria Cassis),
Ryland Davies (baron de Campo Tasso),
Philip Doghan (le prince),
Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris,
Louis Langrée (direction),
Jérôme Deschamps,
Macha Makeïeff (mise en scène).

Le public du balcon s'amuse, pendant que les mélomanes du parterre s'ennuient. Jérôme Deschamps et Louis Langrée auraient dû couper dans ces 3 h 15 d'une musique *« que c'est pas la peine »* comme aurait dit Chabrier.

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ le 21). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

Murail

La Mandragore
Ethers
La Barque mystique

Dufourt

Hommage à Charles Nègre
The Watery Star, création
Patrice Bocquillon (flûtes),
Dominique My (piano, direction),
Ensemble Fa.

Deux coloristes savants du matériau sonore servis par une interprète et un ensemble dont on a déjà pu, dans ce répertoire, constater l'excellence.

IRCAM, 18 h 30 (+ le 17). Tél. : 44-78-48-16. 90 F.

Vendredi 17 décembre

Poulenc

Daniel-Lesur

Berlioz

Chausson

L. Boulanger

Alkan

Anne-Catherine Bitsch,
Philippe Grauvogel,
Philippe Gonzales (hautbois),
Jean-Pierre Gaillet (basson),
Emmanuel Strosser (piano),
Chœur de Radio-France,
François Polgar (direction).

Programme parfait de pièces fort rarement interprétées.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 60 F à 80 F.

Wagner

Faust Ouverture

Liszt

Episodes pour le Faust de Lenau

Bartok

Le Prince de bois
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Ivan Fischer (direction).

L'ennui avec les saisons thématiques proposées par Radio-France serait que le mélomane (et les musiciens d'orchestre) n'aime pas la musique du compositeur ou de l'époque retenus. Cette année, c'est Liszt. Il faudra faire un effort, car si l'œuvre orchestrale du compositeur hongrois est déroutante, voire ingrate au premier abord, elle est parfois magnifique et toujours intéressante.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.

Lundi 20 décembre

Cilea

Adrienne Lecouvreur
Mirella Freni (Adrienne Lecouvreur),
Alexandrina Miltcheva (princesse de Bouillon),
Giacomo Aragall (Maurice de Saxe),
Jean-Luc Chaignaud (Michonnet),
Frangiskos Voutsinos (prince de Bouillon),
Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris,
Maurizio Benini (direction),
Jean-Luc Boutté (mise en scène),
Caroline Marcadé (chorégraphie).

Pas précisément un chef-d'œuvre de musique, mais un opéra fait pour émouvoir et taillé à la mesure de grandes et belles voix.

Opéra-Bastille, 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.



BIRGIT

Chaurasia, flûtiste mythique de l'Inde du Nord, au Théâtre de la Ville, le 19 décembre.

Jazz

Marcel Azzola
Christian Escoudé Trio gitan

Trio gitan d'envergure complété par le prince du clavier à la mode, l'accordéon (Marcel Azzola), dont on aura pris la mesure deux jours plus tôt, au Petit-Journal Montparnasse avec Richard Galliano (accordéon) et Bireli Lagrene (guitariste post-électrique).

Les 17 et 18. Au Duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

Babik Reinhardt Trio

Babik a finalement réussi à se faire un prénom. Ce n'était pas joué d'avance. Son style de guitare-a du-cœur-et de la personnalité. On complétera, d'un changement de trottoir, le panorama du jazz gitan par le Duc des Lombards.

Les 17 et 18. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Claude Bolling

Brunch kitsch pour branchés de lendemains difficiles : le plus grand big band du monde de la porte Maillot. Ethnologiquement pittoresque (du Sempé animé), et musicalement (soyons justes) très plaisant.

Le 19. Jazz Club Lionel-Hampton, 12 heures. Tél. : 40-68-30-42.

Rock

Calvin Russell

Le quinquagénaire texan continue de séduire les foules françaises. Calvin Russell, c'est Harry Dean Stanton dans *Paris, Texas*, Jack Palance dans *Bagdad Café*, c'est-à-dire l'idée que les Européens se font de ces Américains-là. Le plus réjouissant de l'histoire est que Calvin Russell n'a jamais rien fait pour devenir cette icône-là.

Le 18. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15. 130 F.

Soft Boys

On ne sait trop à quoi s'attendre, car ce concert a été annoncé de manière contradictoire. On a cru un moment à la reformation des Soft Boys, ce groupe romantique qu'animait Hitchcock à la fin des années 70. Il semble en fait que Hitchcock – qui mène depuis plusieurs années une carrière solo aussi intéressante que discrète – vienne livrer, tout seul, ses versions à lui du répertoire des Soft Boys. Soirée rêveuse en perspective.

Le 20. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47. 100 F.

Tournées

FFF

Le spectacle que propose FFF est l'un des plus brûlants du moment. En perpétuel équilibre au bord du chaos, le groupe réussit à se sauver en avançant très vite, à coups de virtuosité et d'énergie.

Le 16 décembre, Bordeaux, le Krakatoa. Le 17, Agen, le Florida. Le 18, Montpellier, Salle Victoire 2.

Les Rita Mitsouko

A en croire le concert donné aux Transmusicales de Rennes, le spectacle des Rita Mitsouko est en devenir. D'ores et déjà chaleureux, professionnel. Reste à faire surgir la folie que l'on sent par instants affleurer.

Le 16 décembre, Suresnes, Théâtre Jean-Vilar. Le 17, Trappes, la Merise. Le 19, Villejuif, Théâtre Romain-Rolland. Le 20, Fontenay-sous-Bois, salle Jacques-Prévert. Le 21, Montreuil, salle de la Mairie.

Chanson

Barbara

Attention ! Le délicieux, le frissonnant, l'incomparable séjour de Barbara au Théâtre du Châtelet va se terminer bientôt. Et où ira la dévotion de son public ?

Les 15, 16, 17, 18 et 21, 20 h 30 ; le 19, 16 heures. Châtelet. Théâtre musical de Paris. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 230 F.

Eddy Mitchell

Le premier volet des concerts diversifiés d'Eddy Mitchell éclaire le côté crooner. En attendant la country, puis la variété, en tubes sympathiques. Une excellente idée.

Du 15 au 18, 20 h 30 ; le 19, 16 h 30. Casino de Paris. Tél. : 49-95-99-99. De 140 F à 230 F.

Louise Forestier

C'est un très beau spectacle, mis en scène par Luc Plamondon, chanté et joué par la partenaire de Charlebois-Lindbergh. Les héroïnes d'opéra et d'opérette sont en première ligne dans le combat de la voix et de la destinée. Humour, simplicité (un musicien accompagnateur au piano et à la guitare).

Les 15, 16, 17, 18, 20 et 21. Théâtre de Dix-Heures, 2 h 30. Tél. : 46-06-10-17. 140 F.

Diane Dufresne

Kamikaze (c'est le titre du nouvel album), peut-être. Populaire, sans doute. Violente et directe, sûrement. Une show-woman incomparable.

Du 15 au 18, 20 h 30 ; le 19, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 190 F à 230 F.

Jean-Louis Murat

Jean-Louis Murat est monté à Paris après un chemin de croix scénique qu'il a accepté pour raisons annexes (un film). Mais le plaisir donné au public, qui s'attendait à plus de maladresse, à plus de défaillances vocales, vaut bien tous les sacrifices de la terre.

Les 16, 17 et 18. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15.

Dominique A.

Un synthétiseur en bandoulière, une voix faussement laconique, un imaginaire tortueux : la singularité de Dominique A. est faite d'épuration esthétique et de textes travaillés.

Le 20. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Salvatore Adamo

Adamo, le plus aimé des chanteurs de charme belges, pour quelques jours en France. Et on se rend compte que beaucoup de ses chansons tiennent la route.

Le 21. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 190 F.

Festival

« De conte en conte » Côtes-d'Armor

L'art du conte revient sur le devant de la scène, et se rénove. Le conte aujourd'hui n'est plus forcément d'inspiration paysanne, les histoires et leur morale sortent souvent d'un imaginaire urbain, même si les règles du genre demeurent. Avant un hommage de clôture rendu aux contes et conteurs de Bretagne le 19 à Plestin-les-Grèves, il faudra écouter Patrick Ewen à Dinan le 16, à Saint-Vran le 17 ; le très spécial Pepito Mateo à Plédéliac le 17 et à Paimpol le 18. Manoir, abbaye ou salle municipale sont les théâtres improvisés des porteurs de paroles.

Jusqu'au 21 décembre dans plusieurs villes des Côtes-d'Armor. Renseignements auprès de l'Office départemental de développement culturel des Côtes-d'Armor, tél. : 96-60-86-10.

Musiques du monde

Miriam Makeba

Miriam Makeba est revenue en Afrique du Sud après un long exil en Europe et aux Etats-Unis pour cause d'apartheid féroce. Elle vient d'y enregistrer un nouvel album, très influencé par la variété américaine (chez Sonodisc). La voir en scène est toujours une joie.

Le 17. Bataclan, 21 heures. Tél. : 47-00-30-12. Location FNAC, Virgin. 140 F.

Africolor

Bouquet final d'une tournée européenne, la nuit de Noël malienne, le soir du 24 décembre, précédée d'une soirée réunionnaise (le groupe Persée Poliss et l'excellent chanteur de maloya Daniel Waro) le 18, puis d'un cocktail africain (le Cap-Vert de Cesaria Evora, les Maliens de Paris de Mandé Foli) le 19. Africolor fête ses cinq ans.

Les 18, le 19 et le 24, Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe, 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17.

Dariush Talai

Dariush Talai est un grand maître de la musique iranienne vivant en France depuis de nombreuses années. Musicologue, très fin joueur de târ, multi-instrumentiste et grand connaisseur du répertoire savant, Talai a largement contribué au renouveau de la musique classique iranienne.

Le 15. Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Ramani, Chaurasia

Deux flûtistes mythiques de l'Inde du Nord se croisent au Théâtre de la Ville, Hariprasad Chaurasia (flûte bansuri) et N. Ramani (flûte murali). Rigueur, beauté et inspiration.

Ramani, le 18 à 18 heures. Chaurasia, le 19, ragâs du matin à 10 heures ; le 20, ragâs du soir à 20 h 30. Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

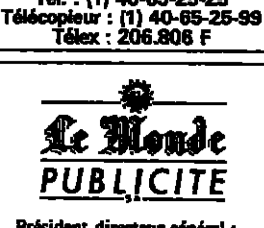
Le Monde

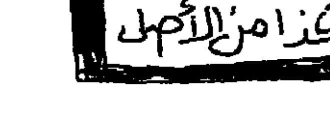
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex





DISQUES

Massilia Sound System et IAM, rappers de Marseille

Torrents de paroles

Et si Marseille avait été fondée par des Spartiates au lieu de l'être par des Phocéens, cousins des Athéniens, grands bavards devant les dieux? Le laconisme aurait triomphé, nous aurions sans doute été privés de Pagnol et des torrents oratoires qui nourrissent les disques de Massilia Sound System et IAM.

Commençons par les cadets, Massilia Sound System. Comme son nom l'indique (*sound system* s'entend ici au sens jamaïcain de discothèque ambulante), le groupe penche vers le ragga. Mais le mot important est ici Massilia. *Choumo* est le second album où le trio mélange la variante marseillaise de la langue d'oc et le français pour inventer un rap de proximité, une espèce de gazette locale. *Bus de nuit*, par exemple, est un plaidoyer rigolo mais rigoureux pour les transports en commun, pour le désenclavement des quartiers nord et est de Marseille, le tout adressé à Robert Vigouroux. On parle aussi de football. Pour expliquer les ultras de l'OM aux gens du Nord, les Massilia empruntent la marche des Rois mages à Bizet, et définissent leur variante à eux de l'indépendantisme internationaliste marseillais (*la Chanson du moussu*).

On remarquera bien sûr l'étroite parenté qui lie Massilia Sound System aux Fabulous Trobadors toulousains, leurs camarades de label. Mais les Massilia s'autorisent une plus grande liberté musicale. Leur ragga est fait pour danser autant que pour réfléchir. Et puis leur disque (67 minutes) semble presque concis quand on s'apprête à ingurgiter le double album d'IAM.

Ces autres Marseillais ont imposé très tôt l'idée que le rap n'était par forcément un phénomène des banlieues parisiennes ni un décalque des modèles américains. Avec *Ombre est lumière*, ils proposent quarante titres, deux heures et demie de musique. C'était se donner le temps d'explorer la frontière entre éloquence et logorrhée, de dire quelques bêtises, de titiller quelques idées qui ne demandaient qu'à être laissées en paix. Pourtant, au bout du chemin, on perçoit une image complète, intrigante, d'une manière de penser, de faire de la musique. Vu d'ici, on aimerait bien qu'IAM soit moins sectaire. *Attentat II* raconte, à la manière des aventures des Pieds nickelés, l'irruption du groupe dans une exposition d'art contemporain, avec des remarques qui rapprochent brusquement les Phocéens de la Béotie. Et quand IAM s'aventure vers les délires paranoïaques (*Affaire en cours*) ou les élucubrations ésotériques (*7, Pharaon reviens*), l'expression se fait moins sûre, l'invention poétique, la colère, l'ironie, se diluent en lieux communs.

C'est dire aussi qu'ailleurs IAM trouve avec aisance le ton juste, pour raconter drôlement la vie de tous les jours (*le Repos, c'est la santé*), pour se moquer de leurs têtes de Turc favorites (au premier rang desquelles les rockers), pour se mettre en rogne (*Mars contre-attaque, Sachet blanc*). La musique aussi obéit aux lois étranges qui font bouger cet énorme amas de mots et de sons. Très riche, très diverse, elle passe parfois à côté du but et – plus souvent – propulse les textes.

Si l'on additionne l'ironie joyeuse de Massilia Sound System et la dissidence farouche d'IAM, on entend la vie d'une ville, «*la plus pauvre de France*» (hurle IAM), mais aussi l'une des plus vivantes, capable de nourrir ces discours de colère et d'espoir.

THOMAS SOTINEL

★ Massilia Sound System : *Chourmo!* : 1 CD Rocker Promocion/Bondage BRCD 9365. IAM : *Ombre est lumière* : 2 CD Delabel DE 39215-2.

Classique

Musique sacrée des conservatoires de Naples

Œuvres religieuses de l'époque de Francesco Provenzale
Antonella Ippoliti (soprano), Daniela Dal Monaco (contralto), Capella della Pietà de'Turchini, Antonio Florio (direction).

Plaisir et surprise. Le troisième disque réalisé à Naples par l'ensemble baroque de la Capella della Pietà de' Turchini – du nom de l'un des quatre conservatoires napolitains, à l'aube du XVIIIe siècle – ne peut que séduire l'auditeur libre. Son mélange de suavité, de solennité, voire d'accents populaires, que restitue la qualité des instrumentistes et des chanteurs réunis, rend aisément compte de l'incroyable inventivité des compositeurs de cette époque, souvent sollicités pour des célébrations mariales, dernières sources d'espoir après les innombrables outrages dont souffrit la ville de Naples : famine, peste, éruptions volcaniques... Gaetano Veneziano (1656-1716), Nicola Fago (1677-1745), Gaetano Greco (1657-1728) ont en commun d'avoir été élèves de Francesco Provenzale (1624-1704), réputé notamment, tant il fut marqué par Claudio Monteverdi, pour avoir introduit l'opéra dans la cité parthénopéenne. Son autre «mérite», dont témoigne ce disque, est d'avoir composé un sublime *Laudate pueri*. La partie introductive du *Stabat Mater* de Pergolèse, hit baroque s'il en est, est une copie conforme de ce *Laudate*... composé trente ans plus tôt.

J.-J. L.

1 CD Symphonia SY 93S20. Distribué par Wotre Music.

Haydn

Sonates et variations pour pianoforte. Andreas Staier (pianoforte).

Voilà un disque qui convaincra les mélomanes qui détestent le son du pianoforte. Celui que joue Andreas Staïer est une copie d'Anton Walter due à Christopher Clarke. Sa sonorité est étincelante et ne fait songer à aucun moment à celle d'un vieux piano droit abandonné dans un grenier. Il y a aussi l'interprète, évidemment. Et Staier joue avec une fulgurance, une imagination sonore et poétique qui stupéfient à peu près autant qu'Horowitz jouant Scarlatti. Staier? C'est ce qui est arrivé de mieux au pianoforte.

1 CD Deutsche Harmonia Mundi 05 472 77 285-2. Distribué par BMG.

Mozart

Concertos pour cor
Ab Koster (cor), Tafel Musik, Bruno Weil (direction)

Si la discographie des concertos pour cor de Mozart est nombreuse, il est peu d'interprètes qui se soient risqués à les interpréter au cor naturel, une «machine», qui ne bénéficiant pas de tout le confort moderne apporté par la facture intrumentale du XXe siècle, est d'une traîtrise redoutable. Ab Koster, que les Parisiens ont pu entendre jouer avec l'Orchestre national, il y a quelques années, est d'une maîtrise soufflante. Il phrase avec une grâce admirable sans forcer le son, et l'étendue de sa dynamique laisse pantois (ce qui sur un cor relève de l'exploit). L'homogénéité de sa sonorité le rapprocherait d'ailleurs davantage d'un chanteur que de la majorité de ses collègues. Pierre Moraguès, cor solo de l'Orchestre de l'Opéra-Bastille, joue de la même façon, mais sur un instrument bien différent. L'orchestre qui accompagne Koster est impeccable de tenue et de vivacité. Un grand disque.

1 CD Sony Classical «Vivarte» SK 53 369.

A. Lo.

TETA PITTERI

L'ensemble baroque de la Capella della Pietà de Turchini, dirigé par Antonio Florio (violoncelle).

Jazz

Ronny Jordan

The Quiet Revolution

Question révolution, on ne saurait faire plus tranquille. S'il y a une vertu métaphysique que la guitare de Ronny Jordan esquive, c'est bien l'inquiétude. *So What?* Et alors? Alors, justement, lui dont le recyclage brillant du *So What* de Miles Davis est devenu l'étendard, immédiatement détourné, c'est un signe qui ne trompe pas plus que pour Bobby McFerrin (Twingo), détourné, dis-je, par la publicité télévisuelle, lui, Ronny Jordan, cabote de Charybde *Full Swing* en Sylla *Morning After*, avec beaucoup de grâce, de séduction et de facilités. C'est un genre.

1 CD Island 518 254/2. Distribué par Polygram.

Wes Montgomery

The Complete Riverside Recordings

Dès la version de référence (*Round Midnight*) qui ouvre ce coffret, le point est fait. Wes Montgomery, le guitariste au doigté inédit (rôle du pouce gauche), au son introuvable, au jeu d'accords complet, à la pulsation parfaite, est entièrement lui-même, en pied, dès les premières années d'enregistrement (1959-1963) pour Riverside. Guitariste de référence pour les jazzmen comme Jimi Hendrix l'est pour les rockers, ce coffret très bien présenté (textes, montage) est sa meilleure image.

12 CD Warner 4408-2.

F. M.

Rock

Tony Rebel

Vibes of the time

Les puristes trouveront peut-être à redire au premier album de Tony Rebel enregistré par une major. *Vibes Of The Time*, à l'instar du *Tease Me* de Chaka Demus and Pliers, témoigne sans aucun doute d'une volonté d'élargir le public du raggamuffin. La diction coup de poing et les vantardises des jeunes voyous des *dancehall*, la sécheresse du *riddim* digital, cette rythmique minimaliste réglée par ordinateur, laissent place ici à une production soignée. Des musiciens, dont le batteur Sly Dunbar et le clavier Herbie Harris, des chœurs devant beaucoup à la soul et au gospel enjolivent chaque chanson. Malgré une tessiture rauque proche de Shabba Ranks, Tony Rebel chante souvent plus qu'il ne scande, rappelant à l'occasion ses accointances avec le phrasé souple et mélodique des *toasters* rub-a-dub (style qui précéda le raggamuffin), Yellowman ou Frankie Paul. A l'hédonisme, aux délires homophobes et sexistes de certains, Rebel préfère une sagesse héritée de la mystique rasta. Jah et une lecture jamaïcaine de la Bible sont souvent invoqués. Trop de bons sentiments et de préoccupations commerciales affadissent certains titres. *Reggae Vibes*, par exemple, est au ragga ce que le *Reggae Night* de Jimmy Cliff était au reggae, la version mièvre d'un art originellement rebelle. Les réussites l'emportent pourtant. Des chansons sautillantes comme *Vibes Of The Time* ou *Chatty Chatty* ont un effet revigorant et *The Voice And The Pen* – le sommet de ce disque – prouve l'engagement d'une voix et d'une écriture assez remarquables.

1 CD Columbia-Sony 473 876-2.

Juliette et les Indépendants

14 Juillet

Il y a quatre ans, Mirwais (ancien guitariste et compositeur du groupe Taxi Girl) et Juliette (ancien mannequin et parolière naissante) formaient le duo Juliette et les Indépendants et l'étrennaient d'un premier album au titre éponyme. Sans nouvelles depuis, on a découvert *14 Juillet*, leur nouvel opus, avec d'autant plus de plaisir. Peu de disques français ont réuni cette année autant de charme et d'élégance. Indéniablement, l'ombre tutélaire de Gainsbourg plane sur ces compositions. Juliette détaille sa vie sentimentale en voilant ses passions et ses désenchantements par des jeux d'écriture. Habilement elliptiques, ses textes usent des ressources du sens et des sons. Sa légèreté, son humour, sa sensualité portent aussi les traces d'une angoisse plus existentielle. Pour cette Birkin à la voix chaude, sans accent et sans minauderie, Mirwais a dessiné des musiques somptueusement parées. La guitare rock a ici peu de place (*l'Américain* et son riff à la Duane Eddy). Un piano omniprésent, des violons mélancoliques retrouvent le panache des orchestrations du grand Serge, période *Initials BB* ou *Ford Mustang*. Celles de John Barry et Lee Hazzlewood ne sont pas loin non plus. Tout juste reprochera-t-on aux trois derniers titres de ne pas clore l'album aussi bien que *Il n'est que lui*, *Dans une chambre*, *Léger détail* ou *La petite amoureuse* l'avaient ouvert.

1 CD Chrysalis-EMI 789 472-2.

S. D.

Musiques du monde

Raimon

Integral

Voici les cent vingt et une chansons composées sur des textes de poètes tels Salvador Espriu ou, le plus souvent, écrites par le chanteur catalan Raimon. Ce militant antifranquiste, débarqué presque par hasard dans le paysage de la Nova Canço catalane au début des années 60 avec *Al vent*, poème à la vie et au courage devenu un cri de ralliement, est toujours resté en marge des courants constitués.

«*Je suis*, dit Raimon, qui n'a jamais renoncé au combat pour la reconnaissance de la langue et de la culture catalanes, *de ceux qui au milieu du chaos ont besoin d'ordre, mais qui, l'ordre établi, ont la nostalgie du chaos*». Le poète à la guitare a donc mis la main à la pâte pour la réalisation de ce coffret, dont le livret contient tous les textes des chansons, en version originale et dans leur traduction en espagnol, français et anglais. Il a tenu à y faire figurer des versions en public, enregistrées notamment lors du concert-hommage qui lui fut rendu en avril dernier à Barcelone devant des milliers de spectateurs et amis (Lluis Llach, Paco Ibanes, Pete Seeger). Voix pure, diction impeccable, guitare, cordes, contrebasse, rien n'est démodé, tant le propos a de la consistance. Et pour une fois, voici une vraie intégrale.

1 coffret de 6 CD Auvidis A6195.

Gipsy Kings

Love & liberté

Six ans après *Djobi Djoba*, les plus célèbres représentants de la chanson française à l'étranger affichent toujours des records de vente (un peu plus de dix millions d'exemplaires dans le monde). *Love & liberté* ne tranche guère sur les productions précédentes. C'est rassurant. On n'imaginait plus d'identité nationale sans nos as de la guitare flamenco et du *cante* mis au goût du jour. A peine égratigné par un tempo reggae, des cuivres à la cubaine, et malgré les mélanges de bazar annoncés sur la pochette (raï, rock, «*Arabic and Latin sounds*»), le style Gipsy reste le style Gipsy. Chacun de leurs albums contient toujours un titre idéal pour les surprises-parties qui permet d'oublier les dix autres.

1 CD Columbia 474950-2.

V. Mo.

Chanson

Marie Laforêt

Reconnaissances

Elle nous avait obligés à un trop long silence, et puis voilà *Reconnaissances*, un album tourmenté et calme, sa vision, à elle, des choses de ce monde. Un dédale de murs (*Jèrusalem*), de villes, où les manies sont gentiment moqués (*Genève... ou bien*), la misère et la bonté exaltées (*Richard Toll*, une bourgade du nord du Sénégal ayant emprunté son nom à un botaniste aux pieds nus). Semés en vrac, murmurés, voici des goélands vagabonds (*Bis Bals Marlene*), des amours trompées (*Pauvre comme Job*). Le regard de Marie Laforêt – toujours aussi merveilleux, transparent et incisif – marque au fer rouge des mélodies et des mots voyageurs, aussi sûrement que la voix, si tremblée, si tendue, qu'elle amène tout droit à une certitude presque militante. *Reconnaissances* (paroles de Marie Laforêt, musique de Jean-Marie Léau) est un album tissé en délicatesse, avec ce chic obstiné, toujours proche, qui a forgé le style de l'actrice et de la chanteuse. Le sentiment est à vif, le murmure à fleur de peau tout au long des onze titres de cet album confectionné avec une impressionnante palette d'instruments (contrebasse, saxophone, Cristal Bachet, ondes Martenot, tambours, bandonéon, et l'Orchestre des musiciens de la Suisse romande). Marie Laforêt y est incroyablement elle-même.

1 CD Une Musique 191309-2 distribué par Polygram.

Fatal Mambo

Ou comment raconter des histoires de la vie française et ordinaire sur un indéfectible rythme de mambo, de merengue ou équivalents insulaires. Le résultat est évidemment drôle, même si la réalité ne prête pas toujours à rire. Qu'on en juge. Pourquoi ont-ils cassé la tête à Gaston, «*ce matin à la police*»? «*Parce que ce pauvre Gaston a la couleur du réglisse*» (mais la suite de la chanson nous prouve qu'il s'agissait d'une tragique erreur policière...). Et Monsieur Gepaltan, qui est toujours en retard, vaut-il mieux que le fils dragueur qui boit l'anisette en vrai beur hispanisant, fantasme à mort et envoie sa maman aux pelotes quand il s'agit de la «*gazelle qui* [lui] *a fêlé la cervelle*». Dans tout ça, on va beaucoup au bistrot, il y a des filles «*chiques*», des grands frères, de la guitare électrique à la Carlos Santana, du piano comme chez les vrais salseros, des percussions roulées. La musique (malheureusement toujours la même) n'est pas mal jouée.

1 CD Blue Silver 050-2.

V. Mo

MUSIQUE

INAUGURATION A HELSINKI DE L'OPÉRA NATIONAL DE FINLANDE

LE RÊVE ACCOMPLI DE SIBELIUS

Pays de grande tradition lyrique, la Finlande vient d'inaugurer son premier théâtre d'opéra. La volonté d'en construire un n'avait pas manqué depuis 1910 – dont un projet parrainé par Sibelius en 1950 –, mais il a fallu attendre 1975 pour qu'un concours d'architecture soit lancé et quelques délais encore pour qu'il soit mis en chantier. Construit en six ans, l'Opéra d'Helsinki aura coûté 700 millions de francs. Il est dirigé par Walton Grönross qui a marqué son entrée le jour de l'inauguration par l'interprétation, de sa voix de baryton, d'une cantate écrite par son prédécesseur à la tête de l'institution...



MAURITZ HELLSTRÖM

Le bâtiment de l'Opéra de Finlande, signé par les architectes Eero Hyvamaki, Jukka Karhunen et Tapio Parkinnen, a été construit au bord de la baie de Töölö.

HELSINKI

correspondance

LA cérémonie d'inauguration du premier opéra construit en Finlande a commencé à dix heures précises, le 30 novembre, juste après l'arrivée du président de la République. Retransmise en direct à la télévision, elle a débuté par l'ouverture de *la Chasse du roi Charles* de Fredrik Pacius, le premier opéra (en langue suédoise) composé en Finlande (1852). Puis est venue l'allocution obligée du directeur du nouvel établissement, Walton Grönroos. Soudain, des sonorités de timbales se mêlent à son discours. Surprise dans la salle, on sursaute, croyant à un geste malencontreux d'un des musiciens installés dans la fosse, mais on est vite détrompé : Walton Grönroos se met à chanter – belle voix de baryton – accompagné par l'orchestre, une cantate composée spécialement pour l'occasion par Ilkka Kuusisto... son prédécesseur à la tête d'une troupe plus que centenaire.

Le texte de Lassi Nummi a pour titre *Quand la maison se met à résonner*. La partition de Kuusisto n'oublie pas l'accordéon, instrument très pratiqué en Finlande, y compris par un compositeur aussi radical que Magnus Lindberg. Une seconde allocution est prononcée par Tytti Isohookana-Asunmaa, ministre de la culture, qui procède ensuite à l'inauguration proprement dite : l'orchestre, le chœur et un quatuor vocal se lancent alors dans le *Gloria* de la *Missa solemnis* de Liszt. Empreinte à la fois de ferveur et de simplicité, la cérémonie prend fin avec l'hymne national.

Il est surprenant que la Finlande, célèbre sur le plan musical grâce à Jean Sibelius (qui ne composa aucun opéra) et à des générations d'interprètes, mais aussi à des manifestations comme le Festival d'opéra de Savonlinna, ait dû attendre 1993 pour posséder un édifice spécialement destiné au genre : depuis la fin du XIXe siècle, plus de cent vingt opéras ont été composés dans ce pays de 5 millions d'habitants. C'est en 1870 que fut donné, pour la première fois à Helsinki, un opéra chanté en langue finnoise : *le Trouvère*, de Verdi. En 1873, une troupe de chanteurs vint s'intégrer au Théâtre national finlandais. Elle s'émancipa en 1911 pour prendre le nom d'Opéra national (avec à sa tête la grande cantatrice Aino Ackté). En 1918, un an après l'indépendance du pays, elle s'installa « provisoirement » dans le Théâtre Alexandre, construit en 1879. Cette salle de 500 places, conçue pour accueillir des spectacles de variétés, était inadaptée à la présentation d'opéras mais, « provisoire », elle allait rendre service pendant soixante-quinze ans.

En 1956, l'institution prit le nom d'Opéra national de Finlande, et disposa en 1963 de son propre orchestre permanent. Manquait toujours le bâtiment, alors que les premières tentatives en ce sens remontaient aux années 1910. De nombreux projets avortèrent, dont l'un, vers 1950, patronné par Sibelius lui-même. En 1975, un concours fut finalement organisé. Deux ans plus tard, le projet de Eero Hyvamaki, Jukka Karhunen et Tapio Parkkinen fut sélectionné parmi 101 dossiers de candidatures. D'autres obstacles restaient à franchir. Le feu vert ne fut donné qu'en 1986, et la première pierre officiellement posée le 1er novembre 1988. Menés à bien, malgré la crise économique, les travaux auront duré plus de six ans, et coûté évidemment davantage que prévu : un peu moins de 700 millions de marks finlandais, soit à peu près autant de francs français (1).

Le nouveau bâtiment de l'Opéra national de Finlande reflète l'architecture des années 70. Son volume est de 220 000 mètres cubes, sa superficie de 40 000 mètres carrés, et sa plus grande partie est souterraine, de sorte qu'il ne domine pas les édifices de l'avenue Mannerheim qu'il borde. Couverte en partie d'un crépi blanc et en partie de lattes de céramique, sa façade offre une grande résistance aux intempéries. Bien qu'à dix minutes à pied du centre d'Helsinki, il se trouve au bord de la baie de Töölö. Dans le même parc sont installés le Palais Finlandia (une salle de congrès et de concert achevée en 1971) et le Théâtre municipal, avec lesquels il constitue un ensemble harmonieux.

Un hall et un grand foyer lumineux à deux étages entourent la grande salle. Leurs façades en verre donnent sur le parc et la baie. La grande salle dispose de 1 365 sièges dont 750 au parterre, les autres étant répartis sur trois balcons en demi-cercle. Le blanc domine, l'acoustique est excellente et chaque spectateur jouit d'une vue satisfaisante. L'espace scénique a une largeur variant de treize à dix-sept mètres et une hauteur de sept à dix mètres. Cruciforme, il possède deux branches latérales et une à l'arrière de mêmes dimensions que la scène centrale. Une autre salle, plus petite, sorte de salle modulable (de 200 à 500 sièges), a été prévue pour les œuvres lyriques et chorégraphiques aux effectifs modestes ou expérimentales ainsi que pour les répétitions. Lors de la semaine inaugurale, du 30 novembre au 4 décembre, trois spectacles différents et une soirée de gala ont été présentés. Pour *le Lac des cygnes* de Tchaïkovski, Josette Amiel reprit très sagement la chorégraphie de Vladimir Bourmeister d'après Marius Petipa qu'elle avait dansée à l'Opéra de Paris en 1960. Dans *Carmen* de Bizet, le nouveau directeur musical, Miguel Gomez-Martinez, aurait pu faire montre de davantage de tempérament. Les grands triomphateurs ont été les chœurs, y compris ceux d'enfants à l'acte I, et Soile Isokoski (Micaëla), finaliste du concours de Cardiff, à la prononciation française impeccable. Belles scènes de foule dans la mise en scène de Guy Montavon.

Le spectacle de loin le plus mémorable – présenté deux fois – était *Kullervo*, quatrième opéra du compositeur finlandais Aulis Sallinen (né en 1935). Il ne s'agissait pas d'une première mondiale car *Kullervo* fut créé à Los Angeles en 1992, un siècle exactement après celle de l'ouvrage homonyme avec lequel Sibelius fit irruption sur la scène musicale de son pays. Kullervo, dans la mythologie finlandaise du Kalevala, est un personnage tragique, sorte d'Œdipe qui provoque la ruine de sa famille et commet l'inceste avec sa sœur avant de se donner la mort. Le rôle-titre était tenu par le remarquable Jorma Hynninen, actuel directeur du Festival de Savonlinna. On s'en voudrait de ne pas citer Eeva-Liisa Saarinen (la Mère), ou encore Jorma Silvasti (Kimmo), reflets du haut niveau de l'école de chant d'un pays dont, en dépit de la crise, le budget de la culture n'est pas descendu en dessous de 1 % (il était de 1,7 % il y a peu). Dans ce contexte difficile, l'Opéra national de Finlande veut pourtant pratiquer l'alternance bien qu'il n'emploie que 480 personnes et que les places les plus chères soient à moins de 200 francs.

MARC VIGNAL

★ Musicologue de réputation internationale, Marc Vignal a publié une monumentale biographie de Haydn (Editions Fayard) et a été le premier Français à publier les biographies de Gustav Mahler et de Jean Sibelius, un compositeur dont il est l'un des meilleurs connaisseurs. Le dictionnaire Larousse de la musique a été publié sous sa direction.

★ *Kullervo* de Sallinen, par la troupe de l'Opéra national finlandais, Ulf Söderblom (direction) : un coffret de 3 CD Ondine ODE 780-3T. Distribué par Harmonie distribution.

(1) Rappelons que la subvention allouée annuellement à l'Opéra-Bastille par l'Etat s'élève à 500 millions de francs.

Les Nuits de décembre du Musée Pouchkine

Souvenirs de Moscou

Si de nombreux musiciens russes arpentent la France, peu d'interprètes français ont l'occasion de se produire en Russie. A l'invitation du pianiste Sviatoslav Richter, treize musiciens français ont joué entourés des tableaux de l'exposition Chtchoukine et Morozov du Musée Pouchkine.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

MOSCOU, par une journée d'hiver sans soleil, offre le spectacle d'intimidantes artères encombrées de voitures sales, de trottoirs recouverts par une neige boueuse, noire comme de la suie, et de façades grises interminables qui laissent trop peu souvent la place aux anciens bâtiments badigeonnés de couleurs pimpantes – jaune serin, vert pâle, bleu et blanc Wedgwood. La capitale russe offre aussi le spectacle attristant de ces femmes à peine emmitouflées qui tiennent à bout de bras des objets dérisoires qu'elles espèrent vendre au passant. L'hiver, Moscou est une ville déprimante.

Chaque automne, lorsqu'il rentre de ses tournées, Sviatoslav Richter se couche. Fauché par la déprime, il ferme la porte à ses amis, ne touche plus son piano. Chaque année, depuis douze ans, le pianiste... et peintre Sviatoslav Richter patronne pourtant les Nuits de décembre du Musée Pouchkine. La programmation du festival de musique le plus couru de la capitale russe tourne autour de la thématique retenue pour une exposition de tableaux ou de dessins qui se tient parallèlement. Dirigé avec fermeté par Mme Irina Antonova, le Musée Pouchkine, dont la propreté tranche avec la vétusté du Conservatoire Tchaïkovski, présente actuellement les tableaux des collections Chtchoukine et Morozov, pour la première fois réunies depuis leur confiscation par l'Etat soviétique et leur répartition entre l'Ermitage de Saint-Pétersbourg et le musée moscovite. Une exposition exceptionnelle par son ampleur et la qualité des toiles présentées : Renoir, Monet, Sisley, Signac, Cézanne, Van Gogh, Gauguin, Puvis de Chavanne y cohabitent avec Vuillard, Bonnard, Vlaminck, Van Dongen, Derain, Matisse, Picasso, le Douanier Rousseau et quelques bronzes de Maillol. Cette exposition, déjà présentée à Essen en Allemagne, sera décrochée le 31 décembre. Elle partira alors pour Saint-Pétersbourg où elle ouvrira ses portes le 16 février. Elle attire une foule considérable à Moscou.

Richter, qui a confié la direction artistique du Festival de la Grange de Meslay, près de Tours, à Anne-Françoise et René Martin, a eu l'idée, l'année passée, de leur demander de faire venir des artistes français à Moscou. L'accueil fait au Quintette Moraguès par le public du Musée Pouchkine en décembre 1992 et le plaisir qu'a eu Richter de jouer avec eux, ont convaincu le pianiste de renouveler son invitation en plus grand. Les Français sont donc venus à treize ouvrir le festival par trois concerts les 2, 3 et 4 décembre. Une jeune et remarquable soprano russe, élève de Nina Dorliac – Mme Richter à la ville, – s'est jointe à eux le temps de chanter Stravinsky. On devrait bientôt entendre parler d'Elena Bruleva à l'Ouest. Le pianiste Jean-Claude Pennetier, le clarinettiste Pascal Moraguès et son frère Pierre (cor solo de l'Orchestre de la Bastille), le bassoniste Patrick Hilaire, le hautboïste David Walter, le flûtiste Vincens Prats, la harpiste Frédérique Cambreling (harpiste de l'InterContemporain), le violoniste Raphael Oleg (Premier Prix du concours Tchaïkovski), le violoncelliste Yvan Chiffoleau et le Quatuor Manfred se sont donc produits dans des programmes de musique française que les Russes aiment d'autant plus qu'ils en sont privés..., les tableaux de l'exposition montant la garde autour d'eux.

Depuis quand les Moscovites n'avaient-ils pas entendu le *Trio pour piano, violon et violoncelle* et l'*Introduction et allegro de concert pour harpe, quatuor, flûte et clarinette* de Ravel, le *Quatuor à cordes*, les *Danses sacrées et profanes* et la musique pour piano de Debussy, le *Sextuor pour piano et vents* ou le *Trio* de Poulenc ? Le répertoire russe est tellement privilégié en Russie.

Les Occidentaux s'imaginent que les Russes aiment les virtuoses pétaradants. Erreur. Ils vénèrent les interprètes sensibles, intelligents, aventureux, ceux qui ne renoncent pas à tutoyer les compositeurs. Un public pour Jean-Claude Pennetier. Les cinq cents personnes réunies dans la belle salle encadrée de hautes colonnes de marbre blanc du Musée Pouchkine accueillent son récital Debussy-Ravel avec l'enthousiasme et la stupeur de l'inventeur d'un trésor mirifique. Le raffut provoqué par un groupe d'élèves du Conservatoire Tchaïkovski émeut. Les pianistes français sont exportables. On s'en doutait, bien qu'ils soient si peu nombreux à « tourner », mais l'on est réconforté qu'un auditoire si averti en apporte la preuve. Même dans la musique russe. Le triomphe remporté par Pennetier et Vincens Prats – flûte solo de l'Orchestre de Paris – dans la *Sonate* de Prokofiev le prouve. Nina Dorliac rayonne de contentement et le dit : « *M. Pennetier est comme maestro* [Richter], *il a compris Prokofiev.* »

En choisissant ces artistes, les Martin ne prenaient guère de risques. Leur réputation artistique est à la hauteur de leur gentillesse. Avec des places vendues 9 F, il était impossible au Musée Pouchkine et à Gosconcert de proposer des cachets supérieurs à 250 dollars (environ 1 800 F) par artiste. Pas un n'a trouvé à redire. Certains sont même partis sans savoir s'ils seraient payés : le Quatuor Manfred, remplaçant les Ysaye restés à Paris pour cause d'heureux événement, est monté sur scène vingt-deux heures après avoir joué à Nantes. Cela n'a pas empêché ces musiciens, un peu dans le coton, d'interpréter de façon magnifique le *Quatuor* de Debussy. Si ces musiciens ont du talent, le public du Musée Pouchkine n'en manque pas. En sortant de scène, Vincens Prats était soufflé : « *Je sentais la présence du public ; il réagissait physiquement aux inflexions de mon jeu, comme suspendu à mon souffle.* » Et quel silence. A Paris, les catarrheux nuisent, jusqu'en plein été, à la concentration des interprètes. A Moscou, le public ne tousse pas... Après les innombrables rappels du concert du 4 décembre, la salle se vide lentement, le public part comme à regret. Encore sur scène, Vincens Prats se lance, pour rire, dans « Et le ciel luisait d'étoiles », le grand air de ténor de la *Tosca* de Puccini, accompagné par Pascal Moraguès à la clarinette. Les ombrageuses amazones qui gardent le Musée Pouchkine rigolent et applaudissent à tout rompre.

ALAIN LOMPECH

★ Ces concerts ont été organisés avec l'aide de l'Association française d'action artistique, du Fonds d'action SACEM, de la direction régionale des affaires culturelles de la région Pays de la Loire et la ville de Nantes. En apportant leur soutien au CREA de Nantes, une structure privée qui organise environ cent cinquante concerts par an, ils ont permis la création de Label Nantes. Le but de cette structure légère est de permettre d'exporter des talents français en coopérant avec des organisateurs de concerts basés à l'étranger. Des tournées ont déjà été organisées au Brésil et en Russie en 1992. En septembre 1993, quatorze concerts, mélangeant interprètes français et anglais, ont remporté un si grand succès au Wigmore Hall de Londres que la BBC en a enregistré deux et que les Français ont été immédiatement réinvités par des producteurs britanniques. Le 31 janvier 1993, les Nantais pourront écouter les treize interprètes qui se sont produits au Musée Pouchkine, au cours de trois concerts gratuits qui auront lieu à 11 heures, 15 heures et 18 heures, à la Cité des congrès, 5, rue de Valmy. Tél. : 40-69-15-97.

